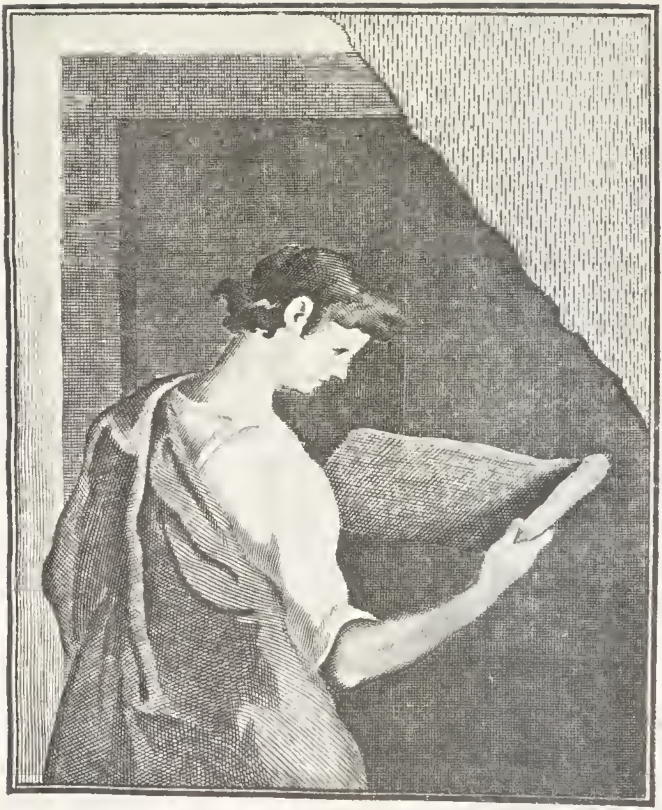

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1730unse_2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1730.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Octobre 1730.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,

Et se vendent à Lion,

Chez CLAUDE PLAIGNARD, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCCXXX.

Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COMmencez au mois de Janvier 1701; & se vendent 15 ſ. le mois en blanc. & brochez, 16. ſ.

Année	1701.	9.	vol.
——	1702.	12.	V.
——	1703.	12.	V.
——	1704.	13.	V.
——	1705.	12.	V.
——	1706.	12.	V.
——	1707.	12.	V.
——	1708.	12.	V.
——	1709.	12.	V.
——	1710.	12.	V.
——	1711.	12.	V.
——	1712.	12.	V.
——	1713.	12.	V.
——	1714.	12.	V.
——	1715.	12.	V.
——	1716.	12.	V.
——	1717.	12.	V.
——	1718.	12.	V.
——	1719.	12.	V.
——	1720.	5.	V.
——	1721.	12.	V.
——	1722.	12.	V.
——	1723.	12.	V.
——	1724.	12.	V.
——	1725.	12.	V.
——	1726.	13.	V.
——	1727.	12.	V.
——	1728.	12.	V.
——	1729.	12.	V.
——	1730.	10.	V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1730.

ARTICLE XCI.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres dans la République des Lettres, avec un Catalogue Raiſonné de leurs Ouvrages. Tome XI. à Paris, chés Briaſſon, Libraire, rue St Jacques à la Science. 1730. *in* 12. *pages* 405. *Avec Approbation.*

L'Auteur de ces Mémoires continuë toûjours avec ſuccès, le deſſein qu'il s'eſt propoſé de tranſmettre à la Poſterité les Noms des Hommes,

qui, dans ces derniers siécles, se sont rendus célébres en tout genre de Littérature, & les Titres de leurs Livres. Et quoique la plûpart de ces Illustres ayent déjà trouvé place dans des Bibliotéques imprimées, ou dans lès Histoires particuliéres des Académies des Sçavans ausquels ils ont été associés, le Public les voit toûjours avec un nouveau plaisir, reparoître sur la Scéne sous une forme différente. C'est ici l'onziéme Volume de ces Mémoires, on y suit la même méthode que dans les précédens. D'abord se presente une Liste des Auteurs contenus dans ce Volume, au nombre de 37. On donne ensuite un Abregé de leur vie assés circonstantié, puis vient un Catalogue, qu'on appelle *Raisonné*, de leurs Ouvrages, avec la datte précise des diverses Editions qui s'en sont faites; le tout finit par une Table Nécrologique ou Mortuaire des divers Auteurs contenus dans ce Volume, qui est suivie d'une autre Table générale des Matiéres traitées par ces Auteurs; on y voit qu'il n'est point d'espéces de Sciences, qui ne soient indirectement du ressort de ces Mémoires. Pour

donner encore une connoissance plus exacte à nos Lecteurs de ce onziéme Volume, nous en extrairons un Article entier, avec quelques traits singuliers de la Vie, ou des Ouvrages de quelques-uns des Auteurs plus connus.

Henri de Sponde.

Henri *De Sponde* naquit le 6. Janvier 1568. à *Mauleon* petite Ville du Pays de Soule, entre la Navarre & le Bearn. Son Pere, qui étoit Sécretaire & Conseiller de la Reine de Navarre *Jeanne d'Albret*; le fit tenir sur les Fonds de Baptême par *Henri de Bourbon* son Fils, qui fut depuis Roi de France; & comme il faisoit Profession du Calvinisme, il l'éleva dans les mêmes sentimens.

Il alla faire ses Etudes à Ortez, où les P. Reformés avoient alors un Collége, il s'y distingua par la facilité avec laquelle il apprit les Langues Latine & Grècque. Il fit ensuite un voyage en Ecosse à la suite de *Guillaume-Saluste Du Bartas*, Ambassadeur du Roi de Navarre, & y apprit en peu de tems la Langue du Pays.

De retour en France, il s'appliqua à l'étude du Droit Civil & du Droit Canon, dont il lût presque tous les Livres. Il alla à *Tours*, où le Parlement de Paris avoit été transféré. Son Sçavoir & son Eloquence dans le Barreau porterent le Roi *Henry IV.* à le faire Maître des Requêtes de la Navarre.

Les Livres de Controverse de *Bellarmin* & de *Du Perron*, qu'il lût alors avec avidité, commencerent à lui ouvrir les yeux sur les erreurs dans lesquelles il avoit été engagé; il se prêta aux impressions de la Grace qui agirent sur lui, & animé par l'exemple de son Frere Aîné, *Jean de Sponde*, qui avoit déjà abandonné l'Hérésie, il en fit abjuration à *Paris* le 21. Septembre 1595. à l'âge de 27 ans. *De Sponde* réuni à l'Eglise Catholique voulut s'engager dans l'Etat Ecclésiastique & obtint en 1599. de l'Evêque *d'Oléron* un Démissoire pour recevoir les Ordres, même hors du Royaume. Cette derniére clause étoit nécessaire, dit le P. Niceron, parce qu'il avoit dessein d'aller à *Rome* gagner les Indulgences de l'Année Sainte.

Il y alla effectivement en 1600. à la

ſuite du Cardinal de *Sourdis*, & demeura quelques années dans cette Ville, où il reçût l'Ordre de Prêtriſe le 27. Mars 1606.

La connoiſſance qu'il eût du Cardinal *Baronius*, & l'étroite amitié qu'il lia avec lui, lui fit naître le deſſein de faire un Abregé de ſes Annales; deſſein qu'il exécuta dans la ſuite, après avoir obtenu ſon agrément pour cela.

Il revint à Paris en 1606. mais il retourna quelque tems après à *Rome*, où le Pape Paul V. qui l'aimoit beaucoup, lui commit la Réviſion des Expéditions du Tribunal de la Pénitencerie.

La conſidération qu'on avoit pour lui en Italie, l'avoit porté à s'y fixer pour le reſte de ſes jours, & il ne ſongeoit plus à revenir en France; mais le Seigneur en diſpoſa autrement. Le Roi Loüis XIII. le nomma à l'Evêché de *Pamiers* au commencement de l'année 1626. Il fit d'abord quelque difficulté d'accepter cet Evêché; mais le Pape Urbain VIII. le lui ayant ordonné, il ſe ſoumit à ſes ordres, & fut ſacré à Rome par le Car-

dinal de *Marquemont* Archevêque de Lyon, dans l'Egliſe de St. Loüis, dont il avoit eû long tems la conduite, le 16. Août de la même année, & non pas le 17. Septembre, comme le marque Mr. *Perrault*, qui n'a pas pris garde à l'expreſſion Latine de ſa Vie, *die 17. Cal. Septembris.*

De Sponde vint peu de tems aprés à *Paris*, où le Roi le reçut avec des marques ſingulières d'eſtime. Il ſe rendit delà à *Pamiers*, où il fit ſon entrée le 23. May 1627. Il s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur à procurer le ſalut des Ames qui lui avoient été confiées, & à retirer de l'erreur ceux qui y étoient engagés. Il faiſoit fréquemment des Viſites dans ſon Diocéſe, & y rétablit la Diſcipline trop négligée en quelques endroits.

Le Duc de *Rohan*, Chef des Huguenots, étant entré au mois de Novembre de l'année de ſon Inſtallation, dans *Pamiers* par trahiſon; de *Sponde* ſe ſauva par un trou qu'on fit aux Murailles. L'année ſuivante le Prince de Condé ayant repris la Ville, & les Huguenots en ayant été chaſſés, le Pape Urbain VIII. en écrivit à Sponde

des Lettres de compliment, où il marquoit une eſtime extraordinaire de ſon mérite.

Son grand âge lui ayant fait prendre Jean de *Sponde* ſon Neveu pour Coadjuteur, il revint à Paris dans le deſſein de ſe donner tout entier à l'Edition de ſes Annales.

Il quitta cette Ville en 1642. pour aller à *Toulouſe*, où il mourut le 18ᵉ May 1643. âgé de 75. ans. Il laiſſa par ſon Teſtament, qu'il fit peu de jours avant ſa mort, ſa Bibliothéque aux Minimes de *Toulouſe*, & tous ſes biens à Pierre Frizon de *Reims*, Docteur de la Maiſon de Navarre, avec lequel il avoit vêcû dans une étroite amitié pendant 15. ans tant à *Rome* qu'à *Paris*.

Son corps fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale de *Toulouſe*, & on mit ſur ſon Tombeau cette Epitaphe qu'il s'étoit faite lui-même.

Hic jacet Corpus Henrici Spondani, quondam Epiſcopi Apamiarum, cujus anima requieſcat in pace.

Suit le Catalogue de ſes Ouvrages au nombre de 5. avec les différentes Editions qu'on en a faites. Les trois

plus considerables sont, 1°. *Annales Ecclesiastici Cæsaris Baronii in Epitomen redacti. Parisiis* 1612. In fol. L'Auteur dédia cette prémiére Edition au Clergé de France qui approuva l'Ouvrage, & marqua l'estime qu'il en faisoit, par plusieurs gratifications considerables dont il honora l'Auteur.

2°. *Annales Sacri à Mundi Creatione ad ejusdem Redemptionem. Parisiis* 1637. In fol. Ces Annales sont un abregé de celles de Torniel.

3°. *Annalium Baronii continuatio ab anno* 1197 *quo is desiit ad annum* 1640. *Parisiis* 1639. fol. 2. Volumes.

Un Anonime a fait une Critique de ses Annales, dont il n'est point fait mention dans ces Mémoires.

A l'Article de *Jean Annius* de Viterbe, page 2ᵉ. il est dit que cet Auteur, dont le vrai nom étoit *Nanni* ou *Nannio*, entra fort jeune dans l'Ordre de S. Dominique, où il s'est rendu très-célébre par sa Science, mais plus encore par ses Impostures en fait d'Erudition & d'Antiquités. Ce qui a donné lieu à cette rude Censure, c'est qu'entre divers Ouvra-

ges qu'il a publiés, il y en a un qu'il intitule : *Antiquitatum Variarum Volumina XVII.* On peut voir dans l'Auteur de ces Mémoires, les Titres de ces 17. Volumes, leurs différentes Editions dont les unes ne contiennent que le Texte des prétendus Auteurs, & les autres de plus les Commentaires d'*Annius* : on y joint la Critique de ces Livres, d'après les meilleurs Auteurs qui en ont parlé en bien ou en mal, après quoi notre Auteur conclut. Il eſt clair & certain qu'*Annius* a fabriqué lui-même toutes ces Piéces; tous les meilleurs Critiques ont rejetté avec mépris ces Romans comme ſortis de ſa tête. On cite ſurtout le témoignage d'*Antoine Auguſtin*, Archevêque de Tarragone, qui rapporte, dans ſon dixiéme Dialogue, un fait qui ſuffit pour faire connoître le peu de bonne foi d'*Annius*. Il fit graver, dit l'Archevêque de Tarragone, une Inſcription ſur une pierre, & la fit enſuite enterrer dans une Vigne près de *Viterbe*; quelque tems après il y fit creuſer, & témoigna beaucoup d'étonnement, lorſqu'on eût trouvé cette pierre : il la porta en triomphe

aux Magiſtrats, & s'en ſervit pour leur faire croire que leur Ville étoit plus ancienne que *Rome*, & qu'elle avoit été bâtie par *Iſis* & *Oſiris*, qui avoient vécu plus de deux mille ans avant Romulus.

Il s'eſt trouvé cependant de tems en tems des Ecrivains, qui ont entrepris la défenſe de ces Ouvrages ſuppoſés, l'Auteur de ces Mémoires en rapporte quelques-uns & le peu de ſuccès de leur travail. Les Bibliothécaires Dominicains penchent fort auſſi du côté de la ſuppoſition de ces 17. Livres d'Antiquités. Cependant *Annius* fut Maître du Sacré Palais ſous Aléxandre VI. & mourut le 13. Novembre 1502.

A l'Article de *Sertorio Quatromani*, né à *Coſence*, ville du Royaume de Naples, environ l'an 1541. d'une Famille fort Illuſtre, il eſt dit que ſa vie fût fort ambulante & ſe paſſa preſque toute en Voyages à *Rome*, à *Naples* & ailleurs. En 1588. il entra au ſervice de *Ferrante Carafa*, Duc de *Nocera*, dont il loüe beaucoup les belles qualités, & qui aimoit, à ce qu'il aſſûre, les Sciences par goût & par in-

clination, & ne faisoit point, comme tant d'autres qui prennent chés eux des Sçavans seulement pour la pompe, de la même maniére qu'ils y mettent des Statuës & des Peintures. Cet Auteur a excellé dans la Poësie Italienne. On croit qu'il mourut vers l'an 1606. Ce qu'il y a de sûr est, que la derniére Lettre qu'on a de lui est datée de Cosence le 28. May 1603.

A l'Article d'*Antoine Parent*, né à Paris le 16. Septembre 1666. il est dit. Quand il se sentit assés fort sur les Mathématiques, il prit des Ecoliers, & comme les Fortifications étoient ce qu'il enseignoit le plus, parce que la Guerre mettoit cette Science à la mode, il lui vint un scrupule, d'enseigner ce qu'il n'avoit jamais vû que par la *force de son imagination*. Monsieur Sauveur, à qui il confia cette délicatesse, le donna à Monsieur le Marquis, aujourd'hui Maréchal d'*Alegre*, qui heureusement vouloit, en ce tems-là, avoir un Mathématicien auprès de lui. Il fit, avec ce Seigneur, deux Campagnes, où il s'instruisit à fond par la vûë des Places, & leva quantité de Plans, quoiqu'il n'eût jamais appris le def-

ſein. Depuis ce tems-là ſa Vie n'a plus été qu'une application continuelle à l'étude des Sciences Naturelles, à toutes les parties des Mathématiques, ſoit ſpéculatives, ſoit pratiques, à l'Anatomie, à la Botanique, à la Chimie, au détail des Arts curieux. Il avoit une activité qui dévoroit tout, & qui avec cela étoit conſtante & infatigable.

On lui a reproché d'être obſcur dans ſes Ecrits, & ce défaut y eſt ſi ſenſible, qu'il l'appercevoit lui-même, & qu'il ne pouvoit s'empêcher d'en convenir.

A l'Article de *Pierre Petit*, né à Paris en 1617. il eſt dit. Il demeura pendant quelque tems chés Mr. le Prémier Préſident de *Lamoignon* en qualité de Précepteur de ſes Enfans, & paſſa enſuite dans la Maiſon de Mr. *Nicolai*, Prémier Préſident de la Chambre des Comptes, qui voulut l'avoir auprès de lui en qualité d'Homme de Lettres. Il a beaucoup compoſé, & l'on peut dire que la meilleure partie de ſa vie s'eſt paſſée à cela. Il écrivoit avec beaucoup de facilité, & ſes meilleurs Ouvrages ne lui ont coû-

té que fort peu de tems. Il étoit très-versé dans la Lecture des Anciens Auteurs Grecs & Latins, & ses Ecrits font connoître l'étenduë de ses connoissances, & la profondeur de son Erudition. Mr. *Nicaise* trouve une chose à redire en lui, c'est qu'il décidoit trop vîte du mérite des Ouvrages qu'il lisoit, & qu'il se laissoit facilement prévenir sur ce sujet, surtout lorsqu'il s'agissoit de personnes dont les sentimens étoient contraires aux siens; il revenoit cependant dans la suite à un jugement plus équitable; lorsque son prémier feu étoit passé. Entre ses Ouvrages qu'on compte au nombre de 21. sans parler de ceux qui n'ont point été imprimés; un des plus estimés est celui qui a pour Titre. *Selectorum Poematum Libri II* Le Traité de la *Fureur Poetique* qui est à la tête de ce Recuëil, est singulier, & contient des Recherches Sçavantes, qui font connoître l'habileté de l'Auteur. Pour ce qui est de ses Poësies, on y voit un certain goût des Anciens, qui en releve le prix. On n'y trouve, au jugement des Journalistes de *Leipsic*, rien de bas, rien de trivial, rien d'af-

fecté, rien d'inutile, rien de forcé, rien enfin qui ne soit naturel. C'est ce qui a fait mettre *Petit* dans la Pleïade des Poëtes de son tems, avec les Peres *Rapin*, *Commire* & *de la Ruë* Jésuites, *Santeuil*, Mr. *Ménage* & Mr. du *Perrier*.

Son Poëme intitulé : *Thia Sinensis ad Petrum Danielem Huetium. Paris* 1685. est une Piéce d'environ mille Vers, où il fait une description si élégante du Thé, de ses Vertus & de ses usages, qu'on l'a réimprimée d'abord dans les Païs Etrangers en differens endroits; on dit cependant qu'elle ne lui a coûté que 3. ou 4. jours de travail. Pierre Petit mourut à Paris le 12. Decembre 1687.

A l'Article de *Matthieu Palmieri*, Auteur Italien, né à Florence vers l'an 1405. parmi ses Ouvrages il est fait mention de sa *Citta di Vita*, Poëme Théologique en 3. Livres qui fit grand bruit en son tems. Il y suppose que son ame, séparée de son corps, après avoir parcouru différentes Contrées arrive à sa véritable Patrie, & à la Cité Céleste, où elle doit joüir d'une Vie éternellement heureuse : il

feint qu'ayant ſuivi le Roi *Alphonſe*, auprès de qui il étoit alors Ambaſſadeur, il alla à Pouzzole, & de-là à Cumes, où la Sybille s'étant préſentée à lui en ſonge, le conduiſit dans tous les lieux qu'il décrit, juſqu'à ce qu'il arrivât à la Cité de la Vie. Ce Poëme n'a jamais été imprimé; mais il s'en trouve pluſieurs Exemplaires Manuſcrits en Italie. La plûpart de ceux qui ont parlé des Erreurs qui le firent condamner, & des ſuites de cette condamnation, ſe ſont trompés en pluſieurs points, dit l'Auteur de ces Mémoires 1°. Quant aux erreurs qu'il contient, *Guazzo* dans ſa Chronique, Paul *Jove*, dans l'Eloge de *Palmieri*, & pluſieurs autres après lui, ont prétendu que l'Auteur y étoit tombé dans l'Arianiſme; mais il n'y a rien de ſemblable. Sa véritable erreur eſt d'avoir enſeigné que nos Ames ſont les Anges, qui dans la révolte de Lucifer, ſe tinrent Neutres entre Dieu & lui, & ne voulurent s'attacher à aucun des deux, & que Dieu par punition relégua dans des corps, afin qu'ils pûſſent être ſauvés ou damnés, ſuivant la conduite vertueuſe ou cri-

minelle , qu'ils méneroient en ce monde. Pour ce qui est de sa condamnation, les mécontes des Auteurs qui en parlent , sont encore plus grands. Voici ce qu'en dit *Tritheme*, qui a été suivi en cela par *Genebrard* & par d'autres. " Il écrivit sur les Anges, un
„ Livre plein d'Erreurs , & l'ayant
„ défendu avec opiniâtreté , il fut
„ condamné comme Hérétique &
„ brûlé dans la Ville de Corna. (On ne connoit point cette Ville.) Alexandre *Zilioli*, dans son Histoire Manuscrite des Poëtes Italiens , dit que ce fût à *Cortone* que cela arriva , & ajoûte que c'est ainsi que l'a écrit *Philippe de Bergame* , qui avoit peut être été Spectateur de la fin tragique de ce Poëte infortuné ; il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela , ajoûte notre Auteur , *Philippe de Bergame* , qui parle de *Palmieri* sous l'an 1439. ne dit pas un mot de ses erreurs ni de sa condamnation , *Volaterran* n'en dit rien non plus , il assûre au contraire que *Palmieri* parvint à une heureuse vieillesse.

Vossius, que des témoignages si opposés embarrassent , penche à croire

que le récit de *Tritheme* eſt véritable, & que les deux Italiens ont paſſé exprès ſous ſilence une choſe, qui ne faiſoit point honneur à un homme de leur Nation; mais il paroît conſtant que tout ce que *Tritheme* a rapporté eſt faux. Les Funerailles magnifiques qui ſe firent à *Florence*, par ordre des Magiſtrats, à *Palmieri*, ſon Oraiſon Funébre prononcée devant ſon Corps par *Rinucci*, ſon Poëme poſé, pendant la Cérémonie, ſur ſa poitrine, comme on le voit par cette Oraiſon, le démontrent inconteſtablement.

D'autres, comme *Gelli*, prétendent qu'il ne fut pas brûlé, mais qu'après ſa mort, ſon corps fût déterré & jetté à la voirie; mais c'eſt une choſe, ajoûte l'Auteur de ces *Mémoires*, qui n'eſt appuyée ſur aucune preuve, & qui n'eſt nullement croyable.

D'autres enfin comme *Jove*, *Guazzo* & *Voſſius* qui, après avoir balancé, ſe déterminent à ce dernier ſentiment, croyent que ce ne fût ni lui, ni ſon Cadavre qui fût brûlé; mais ſeulement ſon Livre. Quoiqu'il en ſoit de ce dernier fait, il eſt certain que ſon Livre fut condamné comme ren-

fermant des erreurs, c'eſt tout ce qu'on en peut dire.

A l'Article de *François Combeſis*, Religieux Dominicain Réformé, né à *Marmande* au mois de Novembre 1605. il eſt dit, que profeſſant à Paris la Théologie dans le Couvent de la ruë St. Honoré en 1640. la facilité qu'il eût d'entrer dans les plus fameuſes Bibliotheques de cette grande Ville, le fit reſoudre à exécuter le deſſein, qu'il avoit conçû depuis longtems, de purger les Ouvrages des Peres Grecs d'une infinité de fautes qui s'y étoient gliſſées. Comme il avoit une parfaite intelligence de la Langue Grecque, & qu'il trouva un grand nombre de Manuſcrits précieux dans la Bibliotheque du Roi, & dans pluſieurs autres, il commença par traduire en Latin pluſieurs excellens Traités de très bons Auteurs, qui n'avoient jamais été connus, & les fit imprimer enſuite; il quitta pour cela l'Ecôle, où il avoit enſeigné pluſieurs années la Théologie, & prit un tel goût à ce travail, qu'il l'a continué pendant près de cinquante années, avec une application infatigable. Ses

travaux furent récompensés par l'Assemblée du Clergé, qui fit en sa faveur, ce qu'elle n'avoit encore fait pour aucun Religieux, en lui donnant en 1656. une pension de 500. livres. Pension qui fut encore augmentée jusqu'à la concurrence de 800. livres, & enfin de mille livres.

Il seroit à souhaiter, ajoûte l'Auteur de ces Mémoires, que le P. *Combefis* eût sçu la Langue Latine aussi parfaitement que la Grécque ; car, comme il n'avoit pas la facilité de s'énoncer en Latin, ses Versions sont obscures & presqu'inintelligibles en quelques endroits ; c'est ce qui fait que ses Livres n'ont pas eû tout le débit qu'il auroit pû souhaiter, quoiqu'ils ne laissent pas d'être utiles aux Sçavans. Il mourut à Paris le 23. Mars 1679. dans sa soixante & quatorziéme année. On donne ensuite le Catalogue de ses Ouvrages qui se trouvent au nombre de 45. On remarque sur le 17^{e}. intitulé : *Prolusio ad Prefationem Apologeticam in P. Nicolai Editionem novam Catenæ Aureæ D. Thomæ.* Paris. 1668. in 8°. pages 78. qu'une dispute que le P. *Combefis* eût

avec le P. *Jean Nicolai*, Religieux du même Ordre, produisit cet Ouvrage. Le P. *Nicolai* avoit donné en 1657. une Edition de la *Chaîne d'Or* de St. *Thomas* sur les Evangiles, où il avoit corrigé les Passages de l'Ecriture, qui y étoient cités, sur les derniéres Editions de la Bible; le P. *Combefis* qui désaprouvoit ces changemens, & qui vouloit que le P. *Nicolai* mit dans la nouvelle Edition de cet Ouvrage qu'il préparoit, les Passages de la maniére que S. Thomas les avoit cités, en usa ainsi par rapport aux morceaux de ce Saint qu'il insera dans sa Bibliotheque des Prédicateurs, & eût soin quelquefois de marquer à la marge les changemens que le P. *Nicolai* y avoit faits. De-là parurent plusieurs Brochures de part & d'autre pour & contre, jusqu'à celle qui a pour Tître: *Discussiones ad Prolusionem brevius excussæ.* C'est une réponse à la replique du P. *Nicolai* qui termina la dispute.

A l'Article de Jean-Baptiste *Nani*, Historien de la République de Venise, il est dit, p. 263.

Nani se fit un grand nom par son Histoire, quoiqu'il s'y trouve des défauts,

fauts, & a mérité les loüanges d'un grand nombre d'Auteurs.

Wicquefort s'exprime ainſi ſur ſon ſujet dans ſon Ambaſſadeur, Tome ſecond.

„ Le Caractére de *Batiſte Nani* ſe „ trouve dans l'Hiſtoire de ſa Pa- „ trie, & des affaires qui de ſon tems „ ſe ſont paſſées en Italie; il l'a écrite „ avec tant d'adreſſe, & tant de ju- „ gement, que quand il n'auroit point „ d'autre preuve de ſa ſuffiſance, il „ paſſera toûjours pour un très-grand „ homme dans l'eſprit de ceux qui „ s'y connoiſſent.

„ Mais il a acquis une ſi haute ré- „ putation en toutes ſes Ambaſſades, „ particuliérement en celle de Fran- „ ce, qu'on lui feroit injure, ſi on ne „ lui donnoit rang parmi les plus „ grands Ambaſſadeurs, & parmi les „ plus habiles Miniſtres; puiſqu'il ne „ ſe peut qu'il ne ſçût parfaitement „ les affaires, qu'il a ſi judicieuſement „ écrites „. Le même *Wicquefort* dit ailleurs que l'Hiſtoire de *Nani* ſeroit au nombre des meilleures, ſans les fréquentes Harangues dont elle eſt remplie, & qui ſont faites à plaiſir, &

ſans la partialité qu'il témoigne à l'égard de ſa Patrie.

Le jugement que Mr. l'Abbé *Le Gendre* porte de cet Hiſtorien dans ſon Hiſtoire de France , s'accorde aſſés avec celui de *Wicquefort*.

„ *Nani*, dit-il, en ce qui touche de „ près ou de loin l'intérêt de la République , eſt plus Vénitien qu'Hiſtorien. Dans le reſte , il rend volontiers juſtice & dit des gens ce qu'il „ en ſçait. Les Portraits qu'il y fait „ ſont d'autant plus fidéles , qu'il „ avoit étudié en ſes differentes Ambaſſades, les Princes & les Miniſtres „ qu'il peint „ .

Monſieur *Bernard* a dit auſſi de *Nani*, que nous n'avons gueres d'Hiſtorien Moderne plus judicieux, plus éclairé & plus engageant que lui.

La Lettre que *Nani* écrit à M. l'Abbé *Tallemant* pour le remercier de l'honneur qu'il lui a fait en traduiſant ſon Ouvrage , ſe trouve traduite de l'Italien en François par cet Abbé à la tête de ſa traduction de l'Hiſtoire de Veniſe. Il n'en a donné que la prémiére partie imprimée à Paris en 4. Vol. in 12. Les 2. prémiers en 1679

& les 2. autres en 1680. Réimprimée à Cologne en 1682. in 12. 4. vol.

La 2^e. Partie de cette Histoire a été traduite par Mr. de *Masclary*, François réfugié en Hollande, & sa Traduction a été imprimée en 1702. à Amsterdam en 2. vol. in 12.

Le Pere *Le Long* attribuë à *Nani* le Livre qui a pour Titre : *Relation de la conduite présente de la France, écrite en Italien*; à Paris le 25. Novembre 1664. Leyde 1665. in 12. parce que cette Relation est signée S. V. N. V. ce qu'il explique ainsi, *Signor Vestro Nani Veneto.* Mais outre que l'interprétation de ces Lettres ne convient nullement, *Nani* n'étoit point en France en 1664. L'Ambassadeur de Venise, qui résidoit cette année en cette Cour, étoit *Loüis Grimani*, à qui on nomma pour Successeur le 10. d'Août de la même année, *Marc-Antoine Justiniani.*

A l'Article d'*Urbain Chevreau*, qui naquit à Loudun le 20. Avril 1613. est rapportée une Anecdote des plus mémorables de notre Histoire, & qui ne doit jamais être oubliée ; c'est dans le *Chevræana*, pag. 1806. où il fait lui-

même le récit de ses Voyages qu'il parle ainsi. " Au sortir de Brunswick „ où j'avois demeuré asses long tems, „ je fus engagé de passer par *Heidelberg*, où Mr. l'Electeur Palatin „ (Charles Louis) me fit l'honneur „ de me venir voir avec toute la Maison Electorale, & les Principaux de „ son Conseil. J'y fus retenu avec le „ titre de Conseiller, quand je croyois „ retourner en France ; Madame la „ Princesse Palatine Doüairiére, Sœur „ de la Reine de Pologne, ménageoit „ alors le Mariage de Madame la „ Princesse Electorale avec Monsieur. „ Comme elle ne pouvoit être Madame en France, sans être de la „ Religion Romaine ; que Mr. l'Electeur n'eût jamais souffert, qu'un „ Religieux ou un Prêtre fût introduit „ dans sa Cour, & que les Etrangers „ ne voyent point les Princesses dans „ leurs appartemens, j'eûs un moyen „ sur de voir celle-là, & de plus, la „ joye de la convertir, après avoir „ pris toutes les précautions & les „ mesures que je pouvois prendre. J'y „ employai 18. ou 20. jours, quatre „ heures par jours, sans qu'aucun en

» pût former le moindre ſoupçon ; & » quand Madame la Princeſſe Electorale n'eût plus de ſcrupule ni de » doute à m'oppoſer , j'écrivis en » France à Madame la Princeſſe Palatine , & je lui envoyai une copie » de l'Abjuration , dont j'avois laiſſé » l'Original à un grand Prince , de » peur qu'il n'arrivât quelque changement. Mr. l'Electeur ayant eu des » Lettres de Madame la Princeſſe Palatine qui l'avertiſſoit qu'elle étoit » ſur ſon départ , lui donna rendés-vous à *Strasbourg* , d'où elle devoit » conduire Madame la Princeſſe Electorale. Elle avoit amené avec elle » le Pere *Jourdan* Jeſuite , deſtiné à » être Confeſſeur de Madame , pour » voir ſi rien ne manquoit à la nouvelle converſion ; mais les choſes » étoient en ſi bon état qu'il ne trouva plus rien à faire de ce côté-là. » J'eus ordre de l'Electeur d'être de » la ſuite juſqu'à *Mets* , où Mr. le » Maréchal Duc du Pleſſis-Prâlin , » épouſa Madame au nom de Monſieur ; & je retournai à Heidelberg , pour y rendre compte de ce » qui s'étoit paſſé dans le Voyage » .

Voilà, ſans doute, le plus bel endroit de la Vie de Mr. *Chevreau*, quoique célébre d'ailleurs dans l'Empire des Lettres. La gloire d'avoir donné à l'Egliſe Catholique & à la France, une illuſtre Princeſſe qui a tant fait d'honneur à l'une & à l'autre par ſes Vertus Chrétiennes & civiles, ſuffiroit pour immortaliſer ſon Nom.

A l'Article de *Jean des Lyons*, ci-devant Docteur de la Faculté de Paris & Societé de Sorbonne, puis Doyen & Théologal de Senlis, il eſt fait mention dans le Catalogue de ſes Ouvrages de celui qui a pour Titre: *Réponſe de Mr. des Lyons, Docteur de Sorbonne, Doyen & Théologal de Senlis, aux Lettres de Mr. Arnaud auſſi Docteur de Sorbonne, imprimées & produites par Maître Jean Gontin, Dauphinois*, Curé de St. Hilaire de Senlis. *Pour ſervir au Procès pendant en la Tournelle pour François des Lyons, Ecuyer, Sieur de Theuville, & ſes Enfans, demandeurs & Intimés, contre ledit Gontin Notaire; Priſonnier ès Priſons de la Conciergerie, & Fabry Solliciteur, Accuſés & Appellans.* in fol. pages 104. Ce Factum, dit l'Auteur de

ces *Mémoires*, eſt une des plus mortifiantes Piéces qu'on ait faites contre Mr. *Arnaud*, qui y eſt pouſſé avec la derniére rigueur. Comme il eſt fort rare, on expoſera ici le fait en peu de mots.

Perette des Lyons, Niéce du Docteur *des Lyons* & Fille de M. *des Lyons* de Theuville, Frere de ce Docteur, commença de bonne heure à donner dans des travers & des bizarreries de Dévotion extraordinaires. Elle entra ſucceſſivement dans pluſieurs Couvents pour s'y faire Religieuſe, comme aux Carmelites de *Giſors*, à l'*Ave Maria de Paris*, aux Benedictines de *St. Martin* de Boran, & aux Chartreuſes du *Mont de Sainte Marie* de Goſnay près de Bethune, & elle fit ſon Noviciat dans quelques-unes de ces Maiſons; mais ſon inconſtance naturelle ne lui permit pas de s'y fixer, & d'y faire Profeſſion. Elle ſe préſenta enſuite, en 1674. à *Port-Royal*, où elle avoit déjà de grandes liaiſons, & Mr. *Arnaud*, qui jugea trop favorablement d'elle, l'y fit recevoir; mais, comme elle fit entendre qu'elle avoit de grands biens,

dont elle pouvoit diſpoſer, parce que ſa Mere étoit morte, il fût bien aiſe, comme il le marque dans quelques-unes de ſes Lettres au Docteur *des Lyons*, qui avoit été juſques-là ſon intime Ami, mais avec lequel il ſe broüilla à cette occaſion, qu'elle en fit part à la Maiſon de Port-Royal; & on la renvoya pour un tems, afin qu'elle mît ordre à ſes affaires. Elle ſortit donc & ſon Pere lui rendit compte de ſon bien; & convint de tout avec elle. Mais elle rétracta auſſi-tôt après tout ce qu'elle avoit fait, & commença à chagriner ſon Pere par mille actions irréguliéres, & à le tourmenter par des Procédures de Juſtice. Envain les Amis communs & la Famille s'entremirent pour terminer l'affaire à l'amiable. Envain le Pere fit-il toutes les avances imaginables pour contenter ſa Fille, rien ne fut capable de gagner cet eſprit bizarre, & dénaturé, qui pouſſa ſes vûës juſqu'à faire vendre les meubles de ſon Pere, & à faire de vives réprimendes au Sergent, qui n'avoit pas eû le courage de le dépoüiller entiérement de ce qui étoit dans ſa maiſon. Le plus grand

mal qu'il y eût dans cette affaire, c'eſt que Mr. *Arnaud* ſoutint la Demoiſelle dans toutes ſes démarches ſi irrégulières, qu'il lui procura tant qu'il pût de la protection, & qu'il prétendit la juſtifier par ſes Ecrits. C'eſt ſur quoi le Docteur *des Lyons* ſe récrie dans tout ſon *Factum* avec beaucoup de vivacité, & de force, en repréſentant, avec les plus vives couleurs & d'une manière très-touchante, les inhumanités de Perette *des Lyons* à l'égard de ſon Pere. Le malheur qu'eût cette Fille de tomber entre les mains du Sieur *Gontin*, Curé de St. Hilaire de *Senlis*, ne ſervit pas à la réconcilier avec lui. Ce Directeur intéreſſé, qui avoit projetté de s'emparer de ſon bien, commença par la loger dans ſon Preſbytére; il lui fit faire enſuite pluſieurs fauſſes obligations en ſa faveur, & prit diverſes meſures pour priver ſa Famille de ce qu'elle avoit; en cas qu'elle vînt à mourir, comme il arriva effectivement dans un voyage de fantaiſie, qu'elle avoit entrepris, en apparence, pour aller ſe faire Chartreuſe à *Salette*; car elle mourut à Lyon, où il l'avoit accompagnée, le 15. Oct. 1679.

En voilà aſſés pour faire connoître le caractére de ces nouveaux *Mémoires*, qui doivent ſervir à l'Hiſtoire des Sçavans. Le ſtile en eſt coulant, naturel & ſans affectation, comme il convient à ces ſortes d'Ouvrages ; les dates de la naiſſance & de la mort des Hommes Illuſtres & des diverſes Editions de leurs Ouvrages paroiſſent exactes juſqu'au ſcrupule ; la Critique en eſt judicieuſe, les Caractéres des Auteurs, bien tracés, ſoit que l'Auteur les ait travaillés de génie & d'après ſes propres recherches, ſoit qu'il les ait tirés des meilleurs Auteurs qui en ont parlé avant lui & qu'il ne dédaigne pas de copier.

ARTICLE XCII.

LETTRES PHILOSOPHIQUES sur la formation des Sels, des Cristaux, & la génération & le méchanisme organique des Plantes & des Animaux, à l'occasion de la Pierre Bélemnite, & de la Pierre Lenticulaire, avec un Mémoire sur la Théorie de la Terre. Par Mr. Bourguet, *A Amsterdam, chés François l'Honoré.* 1729.

CEt Ouvrage contient quatre *Lettres Philosophiques.* Dans la prémiére, on essaye d'expliquer la nature & l'origine de deux *Pierres*, sçavoir, du *Bélemnite* & de la Pierre Lenticulaire.

Le *Bélemnite*, auquel on donne quelquefois le nom de *Pierre de Tonnerre*, a quelque ressemblance avec le fer d'une fleche : de-là, le nom de *Bélemnite.* Quelques-uns la font tomber du Ciel : de-là, le nom de *Pierre de Tonnerre.* Les Pierres *Bélemnites*, dit Mr. *Bourguet*, ont quelque différence entre elles. Il y en a de parfaites

ment coniques, de presque cylindriques, & d'assés semblables à des fuseaux. Ces Pierres sont composées de plusieurs couches rangées réguliérement, & si minces qu'il faut une Loupe pour les bien distinguer. On y observe de petits filets presque imperceptibles, qui vont en forme de rayons du centre à la circonférence. On sépare aisément les couches, en mettant les Pierres sur un charbon allumé. L'Auteur conjecture que ces Pierres ont été des dents de Poisson, d'une sorte de Crocodile.

La Pierre *Lenticulaire* a quelque ressemblance avec les Lentilles. Ces Pierres de cette espéce, sont composées de plusieurs couches fort minces. Ces couches sont tournées en spirale. Les lignes transversales, qui occupent les interstices de la spirale, rendent chacun de ses Hémispheres, semblable à une corne d'Ammon. Aussi Mr. *Bourguet* veut que les Pierres Lenticulaires ayent servi de couvercles aux cornes d'Ammon.

Ce Sçavant & Curieux Observateur de la Nature, explique dans sa *seconde Lettre*, la formation du Bé-

lemnite & de la Pierre Lenticulaire, des Criſtaux & des Sels. On y trouve trois ſortes de Criſtailiſations. Le fluide, où toutes les particules de la Terre étoient différemment agitées, dit l'Auteur, venant à s'exhaler, à s'exprimer, & à perdre de ſon mouvement, donna par-là le tems à ces particules de ſe lier, & de compoſer une infinité de bancs de terre, d'Argille, de Marni, de Craie de Tuf, de Sable, de Grès, de Cailloux, de pierres d'Ardoiſe, de Marbre; l'eau mêlée d'air s'exprimant de tous côtés à meſure que ces couches prenoient la place qu'elles occupent préſentement, & qu'elles achevoient de ſe condenſer, emmena une grande quantité de molécules criſtallines, dont les moins diſſoutes s'alliérent en traverſant la couche, & y formerent des veines. Les autres ſuivirent l'eau, & s'introduiſirent dans les vuides, qui ſe formoient dans les couches mêmes par la varieté des efforts des environs; & c'eſt dans ces vuides, que ces particules ont fait ces belles criſtalliſations attachées en tout ſens aux cavernes, qui les renferment, comme le Tartre

eſt renfermé dans les tonneaux.

D'autres molécules mêlées avec une quantité de ſable extrêmement menu, ou de terre fort fine, ſe ſont liées autrement & ont formé des criſtalliſations iſolées, qui n'adhérent à rien, &c.

2°. L'eau qui coule à travers des bancs de terre, ou par les fentes des rochers, ſe charge de particules, *tartareuſes*, *nitreuſes*, *criſtallines*, deſcend goute à goute dans des cavernes, ou dans des endroits voutés, au haut deſquels ces goutes demeurent ſuſpenduës, pour donner le tems aux petites parties de ſe lier en rond. Cela produit d'abord des tuyaux, qui s'allongent peu à peu & groſſiſſent par l'addition d'une nouvelle matiére, qui s'unit par couches à la précédente.

3°. L'air chargé de vapeurs âqueuſes s'introduit dans les mines, & y ſéjourne. Il y diſſout quantité de particules ſalines, qui ſe trouvent mêlées avec la matiére du Roc, & forment peu à peu pluſieurs criſtalliſations. Pour faire les concrétions réguliéres, il faut des molecules qui ayent des figures terminées. D'où vient, par

exemple, la figure hexagone du Cristal de Roche ? Les petites particules du Cristal ont-elles la même figure que les grandes piéces ? Mr. *Leuwenhock* a prétendu le prouver par ses Microscopes : Mr. *Bourguet*, veut que ces prismes hexagones viennent d'une infinité de triangles équilateraux d'une petitesse extrême. Il a vû dans plusieurs cristaux ces petits triangles bien marqués. De-là l'explication des principaux Phénoménes qui paroissent dans la formation des Cristaux. La cristallisation du sel commun se fait par l'union des surfaces de plusieurs cubes égaux, composés d'une infinité de molécules de même espéce, qui ont concouru à s'unir par leurs plans.

Mr. *Bourguet* voudroit tout organiser dans le régne minéral, ainsi que dans le régne végétal ; mais l'esprit, pour se rendre à cette conjecture, attend encore quelque preuve. On voudroit aussi concilier, pour ainsi dire, en chemin faisant, l'attraction de Mr. *Newton*, les mouvemens conspirans de M. *Leibniz*, & la pression de l'Ether du P. *Malbranche*. L'entreprise

ne paroît pas aiſée. Selon le P. *Malbranche*, les corps ne s'attirent qu'autant qu'ils ſont pouſſés les uns vers les autres par le choc d'une force extérieure ; & M. *Newton* prétend qu'ils s'attirent juſques dans le vuide, où il n'y a point d'impulſion, comme on l'obſerve, ce ſemble, dans la Phyſique nouvelle en forme de Dialogues.

Paſſons à la 3^{e}. Piéce. C'eſt une *Lettre* ſur les Vers ſeminaux, ſur la pouſſiére des étamines des Fleurs, ſur les moules des Embrions, les *natures plaſtiques*, & les *intelligences rectrices.*

Les femelles des animaux ont des œufs, & les plantes ont des graines. Il y a de petits vers dans la ſemence des mâles, & de la pouſſiére fine ſur les étamines des fleurs. On ſçait auſſi que le fœtus ſe trouve dans l'œuf, & la petite plante dans la graine. Mais le fœtus eſt-il ordinairement dans l'œuf, ou dans les petits vers ? La petite plante eſt-elle originairement dans la graine, ou dans la pouſſiére ? Il y en a qui croyent que les animaux tirent leur origine des petits vers introduits dans l'œuf ; l'Auteur des Lettres Philoſophiques réfute cette hypo-

theſe. Voici ſes raiſons en abregé. Des milliers de petits vers ſeroient ſouvent employés vainement à produire à peine un ſeul fœtus ; ce qui ne paroît pas conforme à l'ordre, que la ſouveraine Sageſſe a établi dans la nature.

2°. Comment ces petits vers peuvent-ils pénétrer dans l'œuf, qui apparemment ſe trouve quelquefois fécondé dans l'ovaire même, & s'ils peuvent y pénétrer, pourquoi n'y en a-t-il qu'un qui s'y gliſſe ? A quoi bon des milliers de petits vers pour un œuf ſeul, & pour n'en mettre qu'un ſeul dans un œuf ?

3°. A peine un million de ces petits vers égale la groſſeur d'un grain de ſable. Il faudroit donc qu'en tres-peu de tems un vers eût mille millions de fois plus de volume qu'il n'en avoit. Conçoit-on un accroiſſement ſi grand & ſi ſubit ?

4°. L'œuf n'eſt autre choſe qu'un animal, comme le ver-à-ſoye eſt un vrai papillon non dévelopé : le petit ver deviendroit-il un même animal avec l'œuf ?

Or, la pouſſiére des étamines n'eſt pas plus la petite plante, que le petit ver n'eſt le fœtus.

S'il y a de ces petits insectes dans la liqueur, où ils nagent, c'est qu'ils y trouvent une nourriture propre, comme les vers plats dans le corps humain, où ils naissent, croissent, & meurent. Mais dans les jeunes animaux on n'observe point de ces vers? C'est que leur petitesse empêche de les apercevoir. Ils se multiplient dans les uns; ils perissent dans les autres, selon la disposition des humeurs.

Mais enfin, quelle est l'origine du fœtus dans l'œuf? Il y a plusieurs Systêmes là-dessus. Le premier attribuë la formation du fœtus à des moules; le second, aux *natures plastiques*; le 3^e^. à des *intelligences rectrices*; le 4^e^. à l'opération immédiate de Dieu dans la création. Mais, dit Mr. *Bourguet*, où trouvera-t-on, dans le Systême des moules, des raisons mécaniques de chaque chose. On entend par *natures plastiques*, des êtres immatériels, doüés d'un activité, qu'ils exercent sans avoir aucune idée de leur action, ni des effets merveilleux, qu'elle produit en formant le corps des plantes & des animaux. Ces êtres nouveaux sont de la façon de MM. *Cudworth*

& *Grew*, Sçavans Anglois. Ils ont fait à leur gré une échelle d'êtres créés immatériels ; ils y admettent dans le dernier rang, des êtres doüés d'une ſimple activité intérieure ſans ſentiment & ſans perception.

M. *Bourguet* en forme une un peu differente. Il y met, 1°. les Anges, 2°. les Génies, 3°. les ames humaines, 4°. les ames des bêtes, 5°. celle des plantes, 6°. les natures ſimplement actives. Il prétend que les Anges ne ſont pas des êtres abſolument immatériels ; il veut qu'ils ayent des corps, & la plus forte raiſon qu'il en apporte, c'eſt que ce ſont des êtres bornés ; & que ces bornes viennent de l'union de l'eſprit avec la matiére ; parce que les perfections intérieures de l'eſprit ſont limitées par ce que nous appellons corps organiſé, que la matiére organiſée borne l'activité de l'eſprit, ſans quoi l'activité de l'eſprit s'étendroit à l'infini. Il faudroit, ce ſemble, de plus fortes raiſons pour rendre plauſible un ſentiment, qui paroît ſi contraire à la croyance des Chrétiens. Ils ſont perſuadés que les Anges ſont des eſprits purs.

Oct. 1730.

En effet, il est certain que l'union d'un être spirituel avec la matiére ne borne point par elle-même l'être spirituel : la Divinité du Verbe n'est pas plus bornée dans J. C. qu'elle l'étoit avant l'Incarnation. 2° La raison & la foi nous apprennent de concert, qu'après la mort notre ame subsiste séparée de la matiére : notre ame cesse-t-elle d'être bornée ? Son activité devient-elle infinie ? De même que ce n'est pas l'esprit créé qui borne la matiére ; ce n'est pas aussi la matiére qui rend l'esprit borné. L'esprit qui a des bornes, les a de lui-même, de lui-même il est tel que son intelligence, par exemple, ne peut s'étendre à la fois à tout ce qu'il y a d'intelligible ; saisir à la fois toutes les proprietés des êtres, c'est la prérogative d'une intelligence divine.

Etoit-il bien nécessaire d'avancer que les Anges ont des corps, pour dire avec raison, que ce ne sont pas des *natures plastiques*, qui organisent les plantes & les animaux, non plus que les *intelligences rectrices & formatrices*, ausquelles M. *Hartsoeker* a donné la direction du systême planétaire, & le

ſoin d'organiſer les animaux & les plantes?

Mr. *Bourguet* ſe déclare enfin dans ſa 4^e^. *Lettre* pour le ſyſtême des dévelopemens & du mechaniſme organique, après de ſçavans hommes qui ont dit que Dieu avoit créé, dès le commencement, toutes les plantes & les corps de tous les animaux, les uns dans les autres; & que la conception & la naiſſance ne ſont, à proprement parler, qu'un ſimple dévelopement. Pour les ames, elles n'ont point toûjours, dit l'Auteur, une même quantité de matiére, qui les accompagne; mais elles en ont une qui ne les abandonne jamais. Quand on avance de tels paradoxes, ne faudroit-il pas du moins quelque preuve? Lorſqu'on nous dit dans l'Eccléſiaſte, c. 12. qu'après la mort, la pouſſiére de nôtre corps va ſe confondre avec la terre, d'où elle eſt ſortie, tandis que notre eſprit retourne à Dieu, qui l'a créé, l'on ne dit rien qui faſſe ſoupçonner qu'un reſte de matiére accompagne encore notre ame.

Les *quatre Lettres Philoſophiques* ſont ſuivies d'un Mémoire ſur la

Théorie de la terre. On trouve dans ce petit Mémoire des Phénoménes, concernant la surface, la structure intérieure & la destruction de la terre. On prédit que la construction présente de notre globe ne changera que par un embrasement ; mais " qu'il en » suivra une qui résistera au feu sans » jamais changer, à moins d'un miracle exprès de la Toute-puissance de Dieu.

ARTICLE XCIII.

MÉMOIRE ADRESSÉ AU R. P. H. Par M. L'Abbé Lenglet du Fresnoy.

VOtre Journal du mois de Novembre 1729. renferme un *Mémoire* anonime contre la *Méthode pour étudier l'Histoire*, que je fis paroître l'année derniére. Je sens bien que ce *Mémoire* vient d'un homme picqué contre moi : c'est peut-être un Auteur qui s'imagine que je ne lui ai pas rendu justice : il pouvoit en user de même, & me rendre la pareille ; je ne m'en plaindrois pas aujour-

d'hui ; mais il ne devoit pas m'accuser à tort d'errer sur une matiére aussi essentielle que la Religion ; je n'ai fait aucune accusation de ce genre contre qui que ce soit.

Je vous dirai d'abord que je sçais que ce *Mémoire* ne part point de vous, vous l'avés dit, & cela me doit suffire. Peut-être vient-il de quelqu'un de mes ennemis ; peut-être même vient-il de quelqu'un des votres : mais sûrement il ne peut venir d'un ami sincére de la vérité : ce *Mémoire* n'en porte pas les marques.

Observons d'abord une chose, qui doit servir de base au différend qui est entre lui & moi ; les faits sur lesquels mon devoir m'oblige à lui répondre, ne sont pas de ces disputes litteraires, où les sentimens peuvent être impunément partagés : il ne s'agit point ici de l'âge de *Sémiramis*, du tems précis de la ruine de *Troye*, ou de l'Histoire véritable de la mort de *Cyrus* : il s'agit, M. R. P. de calomnies en une matiére essentielle, où je ne serois pas moins condamnable que mon Accusateur, si je passois son accusation sous silence. Ce n'est donc

point ici un homme de Lettres avec lequ.l on examine des points contestés de Littérature : c'eſt un Théologien Catholique, que l'on accuſe à tort, non ſeulement d'errer ſur la Foi ; mais même de favoriſer les libertins & lés incrédules. Ainſi, M.R.P. il faut que lui ou moi ſoyons condamnés, il faut que lui ou moi donnions un déſaveu formel : il n'y a point de milieu, je vous en laiſſe le juge, & j'eſpere que vous voudrés bien expoſer ce différend au jugement du Public. Comme il ne m'eſt pas permis d'être hérétique, il n'eſt pas réciproquement libre à mes Adverſaires d'être Calomniateurs.

I.

Tout ce différend eſt une matiére de fait ; ainſi, M. R. P. il en faut juger par la ſeule inſpection de mon Livre, & par la comparaiſon de mes paroles avec celles de mon Accuſateur : il dit donc pour *prémiére accuſation*, page 2000. de votre Journal, *que je ſemble jetter un air de mépris ſur l'opinion catholique & véritable*, (du Déluge) *& que je fais valoir la fauſſe*

avec un grand étalage d'une prétenduë érudition Phiſique.

Voici mes paroles, page 129. du Tome I. de ma Méthode pour étudier l'Hiſtoire. " Pour nous qui ſoutenons l'univerſalité du Déluge, nous » avons pour nous l'autorité du Texte, ou du moins les interprétations » qu'en ont donné les Péres. Et cela » devroit ſuffire pour déterminer en » faveur d'un ſentiment ſi conſtamment ſoutenu dans leurs Ecrits ».

Voilà donc, M. R. P. où ſe fixe la Doctrine de l'Egliſe, d'établir un Déluge dans lequel ſont péris tous les hommes, à l'exception de ceux qui furent divinement ſauvés dans l'Arche de Noé. Ce qu'on dit au-de-là n'eſt plus la Doctrine de l'Egliſe. Faut-il pour ce grand événement admettre des miracles ? Peut-on s'en tenir à un ordre particulier des cauſes ſecondes, dirigées cependant par la Divinité ? L'Egliſe n'entre point dans ces queſtions : elle permet au P. *Aléxandre* de dire, après Moyſe, que Dieu n'employa que des cauſes naturelles, comme elle ne reprend point le P. *Calmet* de marquer qu'il y a eu

du miracle dans ce grand événement. J'ai donc adopté la Doctrine véritable par les paroles de la page 129. de mon Livre qui viennent d'être rapportées; je n'ai rien dit dans tout mon Ouvrage qui puisse y être contraire; on ne sçauroit donc marquer, comme le fait l'Auteur du Mémoire, *que je semble jetter un air de mépris sur l'opinion véritable* (du Déluge) *& que j'établis la fausse avec un grand étalage.*

J'explique à la page 129. & 130. les deux sentimens sur la maniére dont on pense que le Déluge est arrivé; mais, je ne me crois pas en droit de déterminer à l'une plûtôt qu'à l'autre de ces deux opinions, puisque l'Eglise elle-même ne prétend pas y déterminer les Théologiens. Cependant, M. R. P. je fais mieux, loin d'adopter le sentiment de *Thomas Burnet*, qui ne donne au Déluge que des causes naturelles, je ne le représente, page 130. qu'en lui donnant une sage modification, puisque je dis, « que „ les Loix naturelles & l'ordre de „ Dieu, ne sont en effet qu'une mê„ me chose considerée sous differens „ égards „. Ainsi, M. R. P. vous me

ſentés juſtifié ſur cette prémiére accuſation, & je me flatte qu'en inſérant ce Mémoire dans votre Journal, vous engagerés le Public à reconnoître qu'au ſujet du Déluge j'ai établi l'opinion véritable, ſans avoir rien avancé dans mon Ouvrage qui puiſſe y donner atteinte, & que ſi je n'ai rien déterminé ſur la maniére dont s'eſt fait le Déluge, en cela j'ai ſuivi l'Egliſe, qui ne prétend pas obliger, ni les Fidéles, ni les Théologiens à l'un plûtôt qu'à l'autre des deux ſentimens.

I I.

La ſeconde accuſation, regarde l'incendie de Sodome, & ſe trouve, page 2004. de votre Journal du mois de Novembre. L'Auteur dit donc, *que je donne à l'Ecriture Sainte une interprétation téméraire & erronée, & quelque choſe de pis; & que je dois montrer une miſſion ou inſpiration particuliére du St. Eſprit pour avancer, ſans preuve, que le Pays* (de Sodome) *étoit rempli de puits de bitume & de ſouffre.*

L'Auteur du Mémoire n'a-t-il pas déjà reconnu la fauſſeté, qui eſt conte-

nuë dans ces paroles, dont un de vos amis vous a parlé, il y a long-tems ? Quand j'ai dit que le Pays de Sodome étoit rempli de puits de bitume & de souffre, je n'ai fait que suivre l'Ecriture Sainte, qui le marque expressément. Qu'on lise donc le Chap. XIV. de la Génése, & l'on verra, au Verset III^e, que la Vallée où s'assemblérent les Rois de Sodome, & de Gomorre, &c. étoit alors une Vallée remplie de bois, & que peu après elle devint une Mer très-salée. *Omnes hi* (Reges) *convenerant in Vallem Sylvestrem quæ nunc est Mare salis*; c'est-à dire, *Mare salsissimum*, comme le marquent les Interprétes; & c'est un des noms de cette Mer, appellée aussi Mer morte. Poursuivons, M. R. P. & nous lirons, au Verset 10. du même Chap. que cette Vallée *Sylvestre* avoit beaucoup de puits de bitume, *Vallis autem Sylvestris habebat puteos multos bituminis.* Elle avoit donc ces puits de bitume dans le tems qu'elle n'étoit encore que la Vallée *Sylvestre*, *habebat*, ainsi c'étoit avant que l'incendie du Ciel en eût formé un Lac.

Ce n'est donc point en conséquen-

ce d'une miſſion ou inſpiration particuliére du St. Eſprit, que j'avance que le Païs de Sodome étoit rempli de puits de bitume & de ſouffre ; c'eſt enſuite d'une inſpiration générale qui eſt commune à tous les Fidéles. Ce n'eſt donc plus ſans preuve que j'ai avancé ce fait important de l'Hiſtoire ſainte. Et quand j'ai dit que les puits de bitume qui étoient dans cette Vallée, s'embraſérent, excités, ſans doute, par quelque feu céleſte qui occaſionna l'embraſement, j'ai parlé après l'Ecriture Sainte, qui le marque au Chap. XIX. de la Généſe, verſet 24. *Igitur Dominus pluit ſuper Sodomam & Gomorrham ſulphur & ignem à Domino de Cœlo.* Voilà donc ce feu céleſte qui allume le ſouffre & le Bitume.

Mais, ſi mon Accuſateur avoit conſulté ce qu'il me devoit, pouvoit-il omettre la Réfléxion Chrétienne par laquelle je conclus ce fait hiſtorique, page 140. du prémier Tome de ma *Méthode* ? « La Ville (de Sodome) s'abîma dans les minéraux fondus, & il s'enſuivit une entiére déſolation de ce beau Pays. L'eau du

» Jourdain y forma un Lac qu'on ap-
» pelle la Mer ſalée... preuve certai-
» ne que la Providence eſt toûjours
» d'accord avec la nature qu'elle di-
» rige, & qu'elle conduit elle-mê-
» me : le crime des Habitans de Sodo-
» me doit être puni, lorſque leur ter-
» re minée par des feux ſoûterrains,
» va perdre ſes fondemens ».

Vous reconnoiſſés à preſent, M. R. P. la fauſſeté de cette deuxiéme accuſation ; elle eſt trop évidente pour qu'on la puiſſe ſoutenir. Des perſonnes ſages & éclairées l'avoient déja fait obſerver, & mon Accuſateur ne devoit pas héſiter de la rétracter comme il a fait quelqu'autre fait beaucoup moins important. Hé ! M. R. P. ne vaudroit-il pas mieux que l'Auteur du Mémoire abandonna toute critique & toute étude profane, que de négliger ainſi l'Hiſtoire Sacrée de la Religion, & s'expoſer, par cette ignorance condamnable, à calomnier des Théologiens Catholiques, dans leſquels il n'a pû remarquer juſqu'à préſent qu'un zéle épuré pour la Doctrine de l'Egliſe? A quoi ſervent toutes ces Etudes étrangéres & ſerviles,

ſi, au lieu de nous guider, elles nous détournent de l'Etude ſolide de la Religion? N'en doutés pas, M. R. P. ce ſont des piéges de l'eſprit de Ténébres, qui cherche à ſubſtituer de fauſſes lueurs aux véritables lumiéres, que l'on trouve dans les Livres Sacrés.

I I I.

Je paſſe à la 3^e accuſation. Elle ſe trouve à la page 2005. de votre Journal du mois de Novembre. On dit donc que j'inſinuë, à la page 146. de mon Ouvrage, *le goût que j'ai pour ôter ou diminuer le miraculeux des plus grandes merveilles de l'Hiſtoire Sainte, que je dis donc* (en parlant du paſſage de la Mer Rouge) *que Dieu fit alors le plus grand de tous les Miracles, faiſant un chemin dans la Mer ſur le ſable, où les Iſraelites paſſérent à la faveur de la nuit. L'Auteur* (c'eſt de moi qu'on parle) *craignoit-il que le Miracle ne fut trop grand de faire paſſer, par la Mer Rouge, les Iſraëlites à la faveur du jour?*

Voilà les paroles de mon Accuſateur; mais comparés les avec le Texte

de mon Ouvrage, & je ſuis perſuadé que vous ne le ferés pas ſans une ſorte d'indignation contre mon Cenſeur. Les voici donc telles qu'elles ſont à la page 145. & 146. " A la quatriéme „ marche, les Iſraëlites arrivérent ſur „ les côtes de la Mer Rouge, où ils „ furent atteints par un Corps de „ Troupes, que le Roi d'Egypte ame- „ noit, pour les empêcher de ſortir de „ ſes Etats, malgré la liberté qu'il „ leur en avoit accordée; mais Dieu „ fit alors le plus grand de tous les „ Miracles, il coupa les eaux de la „ Mer en deux parties, & leur fit un „ chemin ſur le ſable, où ils paſſérent „ à la faveur de la nuit.

Trouvés-vous, M. R. P. que mon Adverſaire agiſſe avec aſſés de droiture, de retrancher ces paroles eſſentièlles de mon Diſcours, *il coupa les eaux de la Mer en deux parties?* N'eſt-ce point pour en impoſer au Public, lorſqu'à l'ombre d'un retranchement ſi conſidérable, il cherche à me noircir, & à dire que j'ôte ou diminuë le miraculeux des plus grandes merveilles de l'Hiſtoire Sainte? Qu'il diſe plûtôt, que pour avoir lieu de m'ac-

cuser, il ôte & diminuë la force de mon Discours. N'est-ce pas dans ces paroles retranchées que consiste l'essentiel de tout le Miracle? Et pouvois-je mieux exprimer ces trois mots de Moïse, *Divisa est aqua* (Exodi XV. v. 21.) & le *stetit unda fluens* du Chap. XV. de l'Exode, v. 8. qu'en mettant, comme j'ai fait, *Dieu coupa les eaux de la Mer en deux parties?* N'achevai je pas même le Miracle, page 146. en continuant avec l'Ecriture Sainte par ces paroles; « Mais le » flux qui vint après fit périr leur ar- » mée (des Egyptiens) autant par » l'imprudence du Chef que par la » vengeance du Seigneur »: & quand j'ai dit, que le passage de la Mer Rouge se fit de nuit, n'ai-je pas suivi l'Ecriture Sainte qui marque, que quand les Egyptiens entrérent dans la Mer rouge, après que les Israëlites y avoient passé, il étoit environ six heures du matin au mois de Mars? *Jamque advenerat vigilia matutina.* (Exod. XIV. vers. 24.) Les Israëlites y avoient donc passé toute la nuit; car il faut du tems pour faire passer une Armée de six cens mille

combattans. Moïse dit encore au même Chap. v. 27. que quand il toucha les eaux de la Mer pour les faire revenir dans leur place, après que tous les Iſraëlites furent paſſés, le jour ne commençoit qu'à paroître ; *Mare reverſum eſt primo diluculo ad priorem locum.* A-t-on raiſon de m'accuſer après cela, d'ôter ou d'énerver le miraculeux de l'Hiſtoire Sainte ?

N'eſt-il pas étonnant, M. R. P. que mon Accuſateur, ayant deſſein de m'attaquer, ait pris pour objet ce grand événement, ſur lequel j'ai plus appuyé que ſur aucun autre ? Faites-lui lire ces autres paroles du Chap. 10. de mon Ouvrage, page 209. „ Amenophis périt dans la Mer Rou- „ ge, lorſque les Iſraëlites firent cette „ ſortie miraculeuſe, l'un des plus „ grands prodiges que Dieu ait operé „ en faveur de ſon Peuple „. Qu'il liſe encore ces paroles du même Chap. X. page 241. " Amenophis aſſembla „ promptement une Armée, pour for- „ cer les Hébreux de revenir en Egy- „ pte : il les pourſuivit & les atteignit „ près de la Mer en deçà de Belze- „ phon, dans un lieu ſerré de Monta-

» gnes, d'où il étoit moralement im-
» poſſible qu'ils puſſent échapper.
» Mais la Nature obéïſſant aux Or-
» dres de la Divine Providence, leur
» ouvrit un paſſage par la Mer, à la
» faveur d'un Vent du Nord très-vio-
» lent & d'un reflux miraculeux, qui
» pouſſérent les eaux vers le Midi, &
» les y ſoutinrent aſſés long-tems,
» pour que Moïſe profitât ſagement
» de ce paſſage ineſperé ».

Après ce que vous venés de lire, & que vous pouvés vérifier en un inſtant, ne ſuis-je pas juſtifié dans votre eſprit, & pouvés-vous vous diſpenſer de faire connoître au Public qu'on lui en a impoſé par l'accuſation, que l'on a formée contre moi dans ce Mémoire, au préjudice de ma Religion & de la droiture de mes ſentimens, ſur le paſſage miraculeux de la Mer Rouge ?

I V.

Continuons, M. R. P. & venons enfin à la 4^{e}. accuſation, elle eſt à la page 2006. de votre Journal du mois de Novembre ; on dit donc, *L'Au-*

teur (de la Méthode pour étudier l'Hiſtoire) *n'en demeure pas là* : *il prend ſoin de rapporter un endroit de Joſeph , ſuivi de pluſieurs incrédules qui n'admettent pas le Miracle* (de la Mer Rouge) ; *mais qui attribuent l'événement à l'attention qu'eût Moïſe de profiter du tems du reflux de la Mer Rouge, & à un Vent qui deſſécha le Canal. Quel beſoin ou quel intérêt avoit l'Auteur dans une narration ſuccinte de l'Hiſtoire Sainte de rapporter les diſcours des Libertins, ſur leſquels un peu de réfléxion fait bien-tôt découvrir les penſées les plus inſoutenables?* Mon Adverſaire pourſuit en ces termes ; *Si l'Auteur* (de la Méthode) *s'étoit inſtruit ſur des points qui le méritent ſi fort, il auroit ſçû qu'on députa exprès d'Angleterre, il y a quelques années, un nombre de Sçavans pour examiner ſur les lieux, ce que l'incrédulité a avancé de ce prétendu reflux de la Mer Rouge, & ils trouvérent qu'il étoit abſolument faux. On voit par cet endroit que ce Carton mériteroit un autre Carton.*

Ne croiroit-on pas, ſur ce diſcours, M. R. P. que j'adopte les imaginations téméraires de l'Hiſtorien.

Joseph, ou même, ne diroit-on pas que je ne fais que rapporter ſimplement l'opinion ſi peu religieuſe de cet Ecrivain, & que par-là je laiſſe mes Lecteurs dans une incertitude prophane, qui leur permet de ſuivre indifféremment le ſentiment de cet Hiſtorien, au préjudice du Texte Sacré? L'accuſation de l'Auteur du Mémoire ne préſente pas un autre but, ſes paroles ne ſont pas même ſuſceptibles d'un autre ſens: & comme ſi je favoriſois la témérité des Libertins & des Incrédules, on ſe croit en droit de m'avertir que ſi je m'étois inſtruit ſur des points qui le méritent ſi fort, j'aurois ſçù qu'on députa exprès d'Angleterre, il y a quelques années, un nombre de Sçavans pour examiner, ſur les lieux, ce que l'incrédulité a avancé de ce prétendu reflux de la Mer Rouge, & ils trouvérent qu'il étoit abſolument faux. On conclut en marquant que cet endroit mériteroit un Carton; c'eſt-à-dire une correction.

L'Auteur du Mémoire agit-il avec équité, de former une accuſation odieuſe, à laquelle je n'ai pas donné lieu? Jugés-en vous-même d'une ma-

niére plus désintéressée que n'a fait mon Accusateur. Voici mes paroles tirées de la page 146. de mon prémier Tome. " Joseph a été, comme » nous l'avons dit, le prémier qui ait » osé donner atteinte à cet événe» ment extraordinaire ; il a été suivi » par des Critiques incrédules, qui » s'imaginent que Moïse, toûjours » attentif au reflux qui se fait sentir » dans l'extrémité du Golphe de la » Mer Rouge, jusqu'à quinze stades, » profita de cette occasion, dans la» quelle il fut encore sécondé par un » vent très-violent, qui dessécha si » bien le canal, que les Hébreux y » trouvérent un passage sûr pour des » gens de pied. Les Egyptiens qui ap» perçurent cette route au point du » jour, crurent trop légérement qu'ils » en pourroient profiter ; mais le re» flux qui vint après, fit périr leur » Armée, autant par l'imprudence du » Chef, que par la vengeance du Sei» gneur ».

» On croit que les Anciens n'ont » pas ignoré ce grand événement, » parce que Diodore de Sicile (lib. 3.) » parle d'un reflux étrange arrivé

„ dans ce Canal, qui en avoit laissé le „ fond à sec; mais le flot suivant, qui „ revint avec une extrême impétuosi- „ té, remplit le Canal comme aupa- „ ravant. Peut-on s'imaginer que le „ passage des Israëlites ne se soit fait „ qu'à la faveur du reflux de la Mer „ Rouge, parce que les Païens font „ mention de quelques flux & reflux „ extraordinaires de ce Canal? Ils ne „ marquent pas que ce soit le même „ événement; & quand ils parleroient „ du même fait, on sçait le peu d'exa- „ ctitude qu'avoient les Auteurs Pro- „ phanes, qui ne lisoient pas nos Ecri- „ tures, lorsqu'il étoit question des „ Hébreux, qu'ils ne connoissoient le „ plus souvent que par des bruits po- „ pulaires „.

Hé bien, M. R. P. adoptai-je par ce Discours, ou rapportai-je même simplement le sentiment de l'Historien Joseph? Comparés mes paroles avec celles de mon Adversaire, ai-je donné lieu à la moindre équivoque, & ne réfutai-je pas les Incrédules en les rappellant toûjours au Texte des saintes Ecritures? Ne montrai-je pas même succintement le peu d'exacti-

tude des Païens, qui ne parloient des Juifs, ou de quelques faits éclatans de l'Histoire Sainte, que d'une maniére très-confuse & très-imparfaite ? Et loin de m'accuser à tort, ne devrois-je pas au contraire être loüé, d'avoir sçû prévenir sagement les jeunes gens sur la lecture de l'Histoire de Joseph, qu'ils ont entre leurs mains, sans que ni le Texte, ni les visions de cet Auteur ayent, en aucune Edition connuë, le moindre correctif sur cet endroit si dangereux ? Je suis cependant calomnié, parce que j'ai la précaution, d'apporter moi-même ce correctif : le dirai-je néanmoins ? Je ne l'ai fait qu'après l'un de vos Ecrivains, c'est le P. *Le Moine*, dont j'ai rapporté le témoignage à la page 117. du prémier Tome de mon Ouvrage. « Il » est vrai, dit-il en parlant de Joseph, » qu'il ne supprime pas le passage de » la Mer Rouge ; mais de la maniére » qu'il en parle, il laisse à douter, si » la route merveilleuse que prit le » peuple, se fit par une cause naturel- » le, ou par la vertu d'une Puissance » supérieure à la nature ; & compa- » rant cet événement miraculeux

„ avec ce qui arriva au grand Aléxan-
„ dre, lorſque marchant contre les
„ Perſes, il paſſa la Mer de Pamphi-
„ lie, il laiſſe à chacun la liberté de
„ croire ce qu'il lui plaira de l'un &
„ de l'autre, témoignant aſſés, par
„ cette ambiguité prophane, qu'il
„ ajoûtoit peu de foi à un ſi grand
„ événement „. Cet endroit ſoutient
& fortifie celui de la page 146. cen-
ſuré par mon Accuſateur, puiſque
dans ce dernier je rappelle ce que j'ai
déjà dit dans celui de la page 117.

Avoüés, M. R. P. que je ſerois
condamnable, ſi je gardois le ſilence
ſur la conduite, que tient mon Accu-
ſateur. Ne ſuis-je pas ſuffiſamment
autoriſé à demander une ſatisfaction
convenable? Penſeroit-on aſſés mal
de moi, pour croire que j'abandonne-
rai ma réputation attaquée? Aban-
donneriés-vous la votre dans de pa-
reilles circonſtances? J'augure trop
bien de vous, pour me perſuader que
vous refuſiés d'inſérer ce Mémoire
dans votre Journal, comme vous y
avés inſéré celui de mon Adverſaire.

V.

ſur l'expoſé que je viens de vous faire, je conclus à vous demander une ſatisfaction convenable ; elle conſiſte, M. R. P. à inſérer ce Mémoire Apologétique dans votre Journal, comme vous avés fait celui de mon Accuſateur ; vous l'avés promis : & je penſe trop bien de vous pour croire que vous me le refuſiés ; c'eſt une juſtice que vous me devés, comme vous la devés à tout homme que l'on accuſeroit à tort dans votre Journal. Quoique je ne demande de ſatisfaction que ſur ces quatre Chefs, ce n'eſt point que j'approuve les autres Cenſures de mon Accuſateur ; j'en ai fait des Mémoires particuliers qui ont été vûs de quelques-uns de vos amis, qui m'en ont paru très-ſatisfaits : ils pourront paroître à leur tour.

Voyés au mois ſuivant.

ARTICLE XCIV.

LE PARADIS RECONQUIS traduit de l'Anglois de Milton, *avec quelques autres piéces de Poesie. Vol. in 12. pages 254. sans la Préface. A Paris, chés Bordelet ruë St. Jacques, vis-à-vis le Collége des Jésuites.* 1730.

CE Poëme est borné à quatre Chants assés courts. Le Poëte n'y a point entassé, comme dans les douze Chants du Paradis perdu, Episodes sur Episodes : ce seroit absorber le fonds & par conséquent l'instruction.

Le prémier Chant commence à l'ordinaire par annoncer le sujet. C'est *Jesus* Vainqueur de Satan dans le Désert. L'invocation du Poëte est adressée à l'Esprit Saint. Ensuite, pour entrer en matiére, on dépeint les allarmes du Prince des Ténebres, au sujet de tout ce qui s'est passé sur les bords du Jourdain ; il a été témoin de la déclaration de *Jean*, qui a proclamé le Fils de *Marie*, Sauveur du

Monde ; de la déclaration même de l'Eternel, qui a reconnu ce même Homme pour ſon *Fils bien aimé.* Effrayé de ces événemens, *Satan* aſſemble, dans une épaiſſe nuée, les *Puiſſances de l'Air*, pour déliberer ſur les moyens d'éviter les malheurs dont ſon Empire eſt menacé. A la ſollicitation du Sénat Etheré, il ſe charge de découvrir ſi *Jeſus* eſt le vrai *Chriſt*, le vrai *Meſſie* prédit par tant de Prophétes : pour y réüſſir, le Serpent qui ſéduiſit ſeul les prémiers hommes, quoiqu'éclairés des plus pures lumiéres, mettra en œuvre toutes ſes ruſes.

D'autre part, Dieu le Pére apprend aux Saints Anges de ſa Cour Céléſte, à quelles épreuves il laiſſe l'*Emmanuël* dans le Déſert, pour préparations à d'autres infiniment plus rudes, que doit lui coûter le grand Ouvrage de la Rédemption des Hommes. Alors les Anges certains de la victoire de l'*Emmanuel* ſur *Satan*, la célébrent d'avance par des Cantiques d'Allegreſſe. Cependant le Divin Athléte, *Jéſus*, pouſſé par l'Eſprit d'en haut, prend ſa route vers le Déſert, y arrive, y entre, y avance, toûjours oc-

cupé de sa Mission & des moyens douloureux, mais efficaces, qu'il employera. *Satan* jaloux de la sainteté de celui qu'il a vû sur les rives du Jourdain, l'aborde, après l'avoir bien observé; & pour ôter au Solitaire toute crainte & tout soupçon, il se montre à lui sous la figure d'un Païsan, habitant ordinaire des lieux sauvages, où l'artifice est ignoré, & où le manquement des choses nécessaires à la vie est si connu. C'est à l'ombre de cette simplicité apparente & de cette disette, que *Satan* cache sa prémiére attaque: il feint de croire bonnement qu'un Miracle, qu'il demande, sera d'abord opéré par celui, que l'*Eternel* a reconnu pour *son Bien-aimé.* Prémier piége pour découvrir si Jesus est le Messie. Il ne doute pas que celui qui posséde, au souverain degré, toutes les vertus, ne soit touché d'une compassion & d'une charité, qui lui fassent changer les pierres en pains, pour un nécessiteux qui implore sa Toute-puissance; second piége. Outré des reproches qui lui sont faits sur son orgueïl, sur sa méchanceté, sur son prétendu pouvoir que le Seigneur lie

quand il lui plaît, *Satan* dissimule, louë, s'humilie, fait instance pour n'être pas rejetté. Le Sauveur laisse à *Satan* vaincu, la liberté de revenir ou de ne pas revenir au Désert : & le prémier Chant finit.

Second Chant : Le début roule sur les inquiétudes de *Marie*, sur les sentimens de *Jean* Baptiste, & sur les regrets que quelques uns des Disciples, qui ne sçavent, ni les uns, ni les autres, en quels lieux le Sauveur s'est retiré : après quoi le Poëte reprend ainsi le fil de son sujet. *Satan* confus de sa prémiére défaite, ne la fait soupçonner à son Conseil, que par l'aveu de son embarras à réüssir contre un Rival, dont il n'a point encore trouvé le pareil. *Bélial* offre un moyen de vaincre, également doux & efficace, selon lui, & c'est le charme de la volupté. *Milton* a soin, dans cette peinture de ne blesser, par aucun terme, l'honnêteté & la bienséance : attention remarquable dans le Pays où il composoit. *Satan* rejette bien loin l'expédient de *Bélial*, digne de lui seul. " O *Bélial*, tu mesures tout le
" Genre-humain à ton inclination

» dominante : parce qu'autrefois tu
» fus paſſionné pour le Sexe, tu te fi-
» gures que tout le monde entier doit
» être la duppe de ſes vains attraits.
» Dès avant le Déluge, rodant ſur la
» terre avec tes ſemblables, ſous une
» figure humaine, vous impoſâtes
» aux Filles des Hommes, en vous
» qualifiant enfant de Dieu ; des al-
» liances monſtrueuſes que vous for-
» mâtes, ſortit une race de Géants,
» fruits immondes d'une proſtitution
» qui devint générale : par vos crimi-
» nelles intrigues, toute chair cor-
» rompit ſes voyes, & l'Eſprit Divin
» qui habitoit dans l'Homme, fut
» comme forcé de vous céder la place.
» Dans la ſuite, adoré vous-même
» ſous les noms d'Apollon, de Neptu-
» ne, de Jupiter, de Pan, de Sati-
» res, de Faunes, de Silvains, vous
» tendites par tout des piéges à la pu-
» deur... Mais tous les Hommes ne
» vous reſſemblent pas : témoin le
» jeune *Aléxandre*, &c. témoin le
» jeune *Scipion* ſurnommé l'Africain,
» &c. ». *Satan* conclud ſa répriman-
de à *Belial* par le caractére du Rival
qu'ils ont en tête : c'eſt une Vertu mâ-

le, ſurhumaine, ſupérieure à celle de tous les Héros. Son avis eſt, qu'on attaque l'ennemi commun par des endroits capables de toucher une grande Ame; tels ſont les honneurs, la gloire, la réputation; chiméres brillantes, dont ſe repaiſſent les hommes, d'ailleurs les moins vicieux. On pourroit encore, continuë *Satan*, lui offrir de quoi ſatisfaire les beſoins les plus légitimes de la nature, ſans aller d'abord plus loin: car il manque de toutes les choſes les plus néceſſaires à la vie, dans un Déſert affreux, ſtérile & inhabité.

Toute la Troupe ténébreuſe applaudit à l'avis du Général: *Satan* eſcorté d'un certain nombre de Démons d'élite, ſe retrouve en un inſtant au Déſert, ſous la figure, non plus d'un Païſan, mais d'un homme de Qualité de bonne mine, richement vêtu, gracieux, poli; il aborde *Jéſus* qui ne lui a pas interdit l'accès auprès de lui. Il eſt étonnant, lui dit-il, que le Fils du Très-Haut, reſte ſi long-tems en cette terre ingrate, triſte & ſtérile, deſtituée même de ce qui eſt abſolument néceſſaire pour vivre: je ne

ſçaurois m'imaginer que vous ne ſouffriés pas extrêmement de la faim; puiſqu'après tout, vous avés un corps. A quoi *Jéſus* répond en deux mots, que la faim n'a rien pour lui de fâcheux. *Satan* inſiſte, & offre des alimens qu'il ſe flatte qui ne ſeront pas rejettés, dans une occaſion où la Providence ſemble les envoyer; des alimens qui ne ſont point immondes & proſcrits par la Loi, qui ne ſont point préſentés par une main ennemie, que la nature ſenſible à la ſouffrance de ſon ſouverain Maître, produit pour le remettre de ſon jeûne pouſſé trop loin. Sur le champ paroit, non un repas, mais un banquet, mais un feſtin d'une ordonnance admirable de mets réels & exquis, d'une diverſité de ſervices tous plus choiſis les uns que les autres, d'une varieté de liqueurs, dont le Nectar même n'approche pas. Mais nous laiſſons au Lecteur le plaiſir de voir lui-même, toute cette Deſcription qui eſt la plus magnifique & la plus riante que l'on puiſſe imaginer.

Le Sauveur paye tout cet appareil par un ſeul regard de dédain. *Satan*

irrité change tous les Ganimédes ; & toutes les Nymphes en autant de Harpies voraces & hideuſes, qui enlévent tout : leur Maître reſte ſeul pour faire quelque nouvelle tentative contre ſon Vainqueur. Il le flatte ſur les nobles deſſeins qu'il ſemble méditer, & dont ſa grande Ame eſt ſi occupée qu'il en oublie les beſoins du Corps ; puis, il ajoûte, que ſans les richeſſes, qui ſont à ſa diſpoſition, l'on ne parvient à rien dans le monde, qu'elles ſont les moyens qui ouvrent le chemin à la gloire, & que le fils d'un Artiſan, d'un Charpentier, eſt dépourvû de ces facultés néceſſaires. *Jéſus* fait voir à Satan, la vanité des richeſſes, que mal à propos il s'arroge. Cette inſtruction, par laquelle ſe ferme le ſecond Chant, eſt digne de l'attention des Lecteurs.

Troiſiéme Chant. Satan, quoique toûjours vaincu, revient à l'aſſaut, & prend ſon Rival du côté de l'ambition. La douceur, la politeſſe & la flatterie ſont ici miſes en œuvre avec beaucoup d'art ; il s'agit d'inſpirer à *Jeſus* la paſſion de l'Héroïſme guerrier ; vû que les Prophétes lui annon-

cent la Royauté. Voilà le projet, voici les moyens employés pour l'exécuter. Le Fils de Dieu a reçû de son Pére une Ame noble, au dessus de tout plaisir des sens & de tout amour des richesses; une Ame forte, capable des plus difficiles entreprises, une Ame éclairée des plus sublimes lumiéres pour la conduite. Enfoüir tant de qualités dans un Désert, c'est ravir au monde entier un exemple unique du véritable & du parfait Héroïsme, & se priver soi-même de la solide gloire attachée aux faits illustres dans la guerre. Il est tems de commencer la seule belle carriére : *Aléxandre* moins âgé que vous, avoit déjà triomphé de *Darius* : le jeune Scipion à votre âge, avoit soumis l'orgueilleuse Carthage; le jeune Pompée avoit dompté le Superbe Roi de Pont, &c.

Jésus renverse tout ce vain étalage, par des notions développées de la vraye gloire & de la fausse. Ce détail est trop instructif pour en suprimer quoique ce soit, & trop étendu pour être ici transcrit : il est términé par un reproche que *Jesus* fait au Tentateur. " La vraye gloire est d'avoir

„ Dieu pour Approbateur , ainſi que
„ *Job* l'eût : *Satan* , tu peux t'en ſou-
„ venir à ta honte „ . Néanmoins *Satan* toûjours confondu ne ſe rebute
pas , il continuë de propoſer à *Jeſus*,
la prétenduë gloire des grandes
Ames , ſous des idées & des expreſſions toûjours différentes : il lui remet
dans un nouveau jour , qu'il a des
droits certains ſur le Trône de *David* , qu'il eſt né pour régner , qu'il
eſt de ſon intérêt eſſentiel , de l'honneur de Dieu , du bien d'Iſraël , que
ſans délai il vérifie ce qu'ont annoncé
de lui les Prophétes , dont les Oracles
ſont infaillibles : *Jeſus* replique ; mais
Satan eſt ſourd à toutes les réponſes ,
& ne s'embarraſſe que de parvenir
tôt ou tard à ſa découverte. Afin donc
de piquer plus vivement d'ambition ,
le Succeſſeur légitime à la Couronne
de *David* , il le porte ſur la cime d'une haute montagne de l'Aſie ; d'où il
lui fait voir les plus ſuperbes Royaumes du monde , des milliers d'hommes armés de pied en cap , des Héros comblés de gloire , &c. Il lui déſigne ſurtout , l'Empire des Parthes ,
ſes forces , ſa magnificence ; il le ren-

dra Maître de ce même Empire, ou du moins il lui en ménagera l'alliance, pour ſoutenir ſes juſtes prétentions ſur le Royaume de Juda, & pour en conſerver la poſſeſſion, dès qu'il en aura fait la conquête aiſée. Projets ridicules, brillantes chiméres, dont *Jéſus* traite avec dédain, & le Syſtême, & l'Auteur qui ſe retire plein de dépit.

Quatriéme & dernier Chant. Le Démon s'acharne encore contre ſon Vainqueur, malgré le déſeſpoir du ſuccès, il met Jéſus au côté Septentrional de la même montagne où il l'avoit porté. De-là ſe préſente à ſes yeux la Capitale du monde dans toute ſa ſplendeur. *Satan* fait la deſcription de *Rome*, la plus pompeuſe & la plus circonſtanciée ; la magnificence de ſes Edifices, l'abondance de ſes richeſſes, l'étenduë de ſa puiſſance, &c. rien n'eſt omis ; au reſte, il a tout pouvoir ſur cet Empire ; il eſt prêt de tranſporter ſes droits à *Jéſus*, qui par-là devenu Maître de la Monarchie univerſelle, remontera ſans peine ſur le Trône de *David* : toutes les Nations lui ſeront à jamais rede-

vables de leur bonheur. *Jéſus* eſt auſſi peu ſenſible à tout ce faite de Rome, qu'il l'a été à l'Héroïſme guerrier, qu'on lui a déjà propoſé : il enchérit encore ſur la magnifique peinture qu'on lui offre de la grandeur Romaine; afin d'en mettre après cela, dans tout ſon jour, la vanité. Il me ſeroit aiſé, ajoûte-t-il à *Satan*, de détrôner *Tibére*, ce monſtre odieux à toute la terre; mais *Rome* mérite les fers qu'elle porte, depuis qu'elle s'eſt renduë eſclave du Démon; c'eſt lui que je dois chaſſer le prémier, de l'Empire. Portrait des mœurs corrompuës de Rome, ſource de ſa décadence.

La réponſe de *Satan* eſt un reproche à *Jéſus* ſur ſon mépris affecté des avantages inſignes qu'on lui garantit: *Satan* continuë avec la derniére inſolence, & déclare à *Jéſus* qu'il n'obtiendra de lui l'inveſtiture de la Monarchie univerſelle, qu'à cette condition, que proſterné devant lui, il lui en rendra hommage, comme un Vaſſal à ſon Seigneur. Le Poëte a ſçû ſoutenir, en cet endroit, par les ſentimens & les expreſſions, toute l'indignation que ces propoſitions exci-

tent ; c'eſt ta rébellion contre l'hommage dû au Très Haut, qui t'a précipité dans l'abîme, dit *Jéſus* à *Satan* ; Tu me qualifies Fils de Dieu, tu m'offres donc mes propres biens, à ne poſſeder que ſous la condition d'un Vaſſal envers ſon légitime Seigneur : accorde-toi Eſprit de menſonge, accorde-toi avec toi-même, &c.

Satan humilié ſe répand en loüanges ſimulées pour ſon Vainqueur ; les propoſitions qu'il a eu l'audace de lui faire, bien loin de lui nuire en quoi que ce ſoit, n'ont ſervi qu'à mettre plus en évidence ſon mérite ſupérieur à tout. Ces Eloges frayent le chemin à un nouveau piége. La gloire attachée à la ſcience eſt le ſeul attrait capable de flatter un Solitaire contemplatif, habile, ennemi du monde : dès l'âge de douze ans, celui-ci trompant la vigilance de ſa Mére, alla au Temple, & y diſputa avec les plus graves Docteurs de la Loi, auſquels il donnoit des leçons, en faiſant ſemblant d'en recevoir d'eux ; le penchant de l'enfance annonce les inclinations de l'âge mûr, comme l'Aurore annonce le jour. Aprés ce préambule adula-

teur, il mêne *Jéſus* à l'endroit de la même montagne, qui regarde Athénes, la lumiére de la Gréce, la mére des beaux Arts, ſurtout de l'Eloquence; le Pays, le réfuge, le Théatre des grands Génies. Ici eſt le rendés-vous des Philoſophes Académiciens; *Platon*, le Divin Platon s'y retiroit: là eſt le Lycée, où enſeigna le Philoſophe ſi célébré, & ſous la diſcipline duquel le grand *Aléxandre* apprit à ſubjuguer l'Univers, &c. Deſcription la plus ſuperbe & la plus riante d'Athénes: caractéres parfaits de tous les grands Perſonnages en tout genre d'Erudition, & de Littérature. Nous y renvoyons les Lecteurs pour en goûter le plaiſir & en retirer l'utilité dans l'élégante traduction. En cet endroit, le Poëte place une cenſure judicieuſe de la Philoſophie & de l'Eloquence d'Athénes: ni cette Eloquence n'approche du ſublime langage des Prophétes, ni cette Poëſie du merveilleux des Pſéaumes, &c. Tout ce morceau eſt d'une critique admirable, à ne le conſidérer même qu'en Homme de Lettres. *Satan* piqué de ce qu'il entend à cet égard de

la bouche de *Jesus*, répond en furieux ; il remet *Jésus* au Désert ; mais il viendra encore le reprendre. En attendant, il forme un Ouragan terrible durant la nuit, pour empêcher que *Jésus* ne repose & pour l'effrayer. Cet Ouragan est peint si vivement, que l'imagination du Lecteur est saisie d'effroi ; Eclairs, Tonnerre, Foudres, Pluye, Grêle, &c. Pins énormes, Chesnes antiques renversés, emportés dans les Airs, &c. Rugissemens de Lions, hurlemens de Loups, cris affreux de toutes sortes de Bêtes féroces : en un mot, tout l'Enfer est déchaîné. Au lever de l'Aurore, qui raméne un jour sérin, paroît *Satan* ; il plaint *Jésus* d'avoir passé une si fâcheuse nuit, exposé à tant de périls, à la fureur des Elémens, à la cruauté des Animaux, &c. Il lui dit qu'étant seul habitant du Désert, ce funeste Ouragan ne sçauroit regarder que lui, que c'est un présage certain des maux qui lui doivent arriver, s'il refuse plus long-tems de régner, &c. Plein de rage sur le mépris que *Jésus* fait de ses vaines menaces, il ajoûte ; » Ecoute Fils de David, Fils d'une

„ Vierge; car, pour Fils de Dieu, je
„ ne vois point que tu le ſois... je ne
„ vois rien en toi, quelque mérite
„ d'ailleurs que tu ayes, qui ſoit au-
„ deſſus de l'homme, quoique je
„ t'ayes toûjours obſervé depuis ta
„ naiſſance; aſſés d'autres, avant le
„ Fils de *Marie*, ont mépriſé les ri-
„ cheſſes & toute la gloire du ſiécle.
„ Il faut donc que je m'y prenne au-
„ trement, pour pénétrer le miſtére
„ de ta Filiation Divine „. Cela dit,
il ſaiſit *Jéſus*, le porte au milieu des
airs, & le met debout ſur la pointe
du pinacle du Temple de Jéruſalem;
„ Fais-voir maintenant de qui tu tires
„ ton origine, dit-il d'un ton inſul-
„ tant; ſi tu te laſſe en cette poſture,
„ tu peux te précipiter de haut en
„ bas; le Fils de Dieu n'a rien à crain-
„ dre, les Anges du Ciel le recevront
„ entre leurs bras: l'Ecriture le dit:
„ elle dit auſſi, repart *Jéſus*: Tu ne
„ tenteras point le Seigneur ton
„ Dieu „; & en parlant ainſi, *Jéſus*
demeura droit ſur la pointe du pina-
cle; Satan étonné, déconcerté, ſe
retire & va raconter au Sénat infer-
nal, ſa défaite entiére & la Victoire

complette du *Christ*, avec qui il avoit osé entrer en combat. Au même tems, une troupe d'Anges envoyés du Pére Céleste, forment de leurs bras enlacés, comme un Char de Triomphe sur lequel *Jésus* est porté majestueusement dans le Désert : ces Esprits Bien-heureux lui servent un repas accompagné de Chants d'Allegresse, & *Jésus* retourne chés *Marie* à Nazareth.

L'Original se soutient dans la Traduction, c'est un Eloge à partager entre l'Auteur & le Traducteur. Au reste, on remet à une autre fois, la comparaison de ce même Poëme avec celui du *Paradis perdu* ; parce qu'il nous reste à parler des Œuvres diverses de M. *Milton*.

ARTICLE XCV.

JACOBI FACCIOLATI ORAtiones XII. Acroaſes Dialecticæ, Epiſtolæ Philologicæ, & Exercitationes aliæ, &c. *C'eſt-à-dire, XII. Harangues, Diſſertations Dialectiques, Epîtres Philologiques, & autres Exercices Littéraires; par Mr. Facciolati. Seconde Edition faite en Italie, revûë avec plus de ſoin & augmentée. A Padouë, chés Jean Manfré* MDCCXXIX. *In* 8°. *pages* 558.

CEs Harangues, excepté l'Oraiſon Funébre du Cardinal *Georges Cornaro*, ont pour objet les Sciences que les jeunes gens peuvent apprendre dans les Ecoles publiques. Elles ont preſque toutes été prononcées au Séminaire de *Padouë*, en préſence de ce Prélat, qui en étoit Evêque, & qui honoroit de ſa protection, les Sciences, & ceux qui les font fleurir. A ce tître, M. *Facciolati* ne pouvoit manquer d'avoir bonne part à la bienveillance de l'Illuſtre Cardinal. Il

a toûjours fait paroître un zéle extrême pour les Lettres, & il a contribué autant qu'il a pû, & par l'exemple & par les préceptes, à leur perfection. C'est dans ce dessein qu'il donne les Ouvrages dont nous rendrons compte. Chaque année il a fait un des Discours de ce Recuëil, qui forment une espéce de cours, dans lequel il expose par ordre, ce qu'il pense des Arts & des Sciences dont on occupe la Jeunesse; de leur mérite, de leur usage, de la maniére de les étudier. Suivant cette méthode, le prémier Discours est sur la *Grammaire*; la porte, ou la bâse de toutes les Sciences. M. *Facciolati* prétend que ce n'est pas dans les Grammairiens qu'on doit apprendre le Latin. *Latina Lingua non est ex Grammaticorum Libris comparanda.* Prémiérement, dit-il, les Grammairiens ont tellement multiplié leurs Livres, que, qui voudroit les lire tous, n'auroit point d'autre occupation durant toute sa vie, & ne seroit jamais que Grammairien. Ils ont accumulé à tel point, les Régles, les Appendices, les Scholies, que leur seul aspect effraye de tendres enfans, & que leur

poids immenſe accable leurs eſprits encore foibles. De-là ce dégoût de l'étude, ces maladies feintes, ces deſirs impatiens des congés, ces induſtries pour eſquiver une claſſe, & contenter leur pareſſe, & leur amour de l'oiſiveté. N'eſt ce pas, ajoûte l'Orateur, ce que nous avons tous éprouvé? N'eſt il pas vrai, que nous n'avons eû que du dégoût pour la claſſe, juſqu'à ce que, ayant quitté la Grammaire, nous avons commencé à lire les Auteurs Latins, & à les imiter? Pour moi, continuë-t-il, ſi je ſçais quelque choſe, je confeſſe que je le dois à *Cicéron*, à *Virgile*, à *Horace*, à *Térence*, & aux autres excellens Ecrivains de cette eſpéce. *Priſcien*, *Donat*, *Valla*, *Sanctius*, non pas même *Alvarès*, mes délices, ne trouveront rien à répéter chés moi; je n'ai rien emprunté d'eux. Eh! Dequoi ſervent en effet les Grammairiens? Ils apprennent à parler correctement, ſans Soléciſmes, ſans barbariſmes: c'eſt-à-dire, ſelon *Quintilien*, qu'ils apprennent à ne parler pas Latin. Si on vouloit les en croïre, *Cicéron* lui-même ne ſçavoit pas ſa Langue: car à leur compte,

& suivant leurs régles, il n'est pas exempt de Solécismes. Et ces Régles, combien les voit-on contredites par les meilleurs Auteurs ? C'est ce qu'il fait voir par quelques exemples.

Ajoûtés à cela les vaines recherches des Grammairiens, la ridicule ostentation de Doctrine, dans des minuties & des inutilités. Ils vont chercher jusqu'à la naissance du monde, l'origine & l'étymologie des mots Latins. Ils remplissent leurs Livres d'érudition Hébraïque, Syriaque, Arabe, Grécque, aussi frivole, qu'elle est déplacée. Encore s'ils s'accordoient entre eux. Mais ils ne conviennent de rien, ils disputent sur tout, ils se font des guerres cruelles & interminables. Il est vrai que c'est pour nous un avantage. Leurs contestations éternelles nous font connoître la vanité de leur Art. Mais ces contestations, sur quoi roulent elles ? Sur le nombre des parties d'Oraison, sur celui des Pronoms, sur leurs causes, sur leur nature, sur les cas des noms, sur leur genre, & sur cent autres questions de pareille importance. Mr. *Facciolati* conclut, comme il avoit commencé,

en conſeillant aux jeunes gens de parcourir légérement les Grammairiens, & de paſſer enſuite à la lecture des bons Auteurs. *Agrippa*, & les autres qui ont écrit *ſur la vanité des Sciences*, n'en ont pas fait ſentir davantage dans la Grammaire en particulier, & ils l'attaquent par les mêmes raiſons. Mais, ces attaques ne ſont-elles point un pur exercice de la Rhétorique, & un jeu de l'Eloquence? Car, d'un côté, on ne fait point étudier aux enfans ces Grammairiens diffus ou ſçavans, *Priſcien*, *Valla*, *Scaliger*, *Alvarès*, *Scioppius*, *Voſſius*, *&c.* On ſe contente de leur donner des Méthodes courtes & faciles, qui ne contiennent guéres que ce qui eſt néceſſaire: & d'autre part ne leur faire prendre qu'une légére teinture de la Grammaire, & les livrer enſuite à la lecture & à l'explication des Auteurs, ſans les exercer aſſiduëment à l'application des Régles, & à la compoſition; l'experience fait voir que c'eſt en faire de préſomptueux ignorans, dont à peine on a vanté avec oſtentation les rapides progrès, que tous ces progrès s'évanoüiſſent.

Sur la fin, Mr. *Facciolati* fait une plainte, que nous faiſons auſſi par rapport à la France. Il dit que les Etrangers enlévent à l'Italie ſes meilleurs Livres, & il craint qu'ils ne lui enlévent auſſi ſes Sciences. Ce ſont les peuples du Nord, qui font ces conquêtes. Il ſemble qu'il ſoit du ſort des Provinces qui composérent l'ancien Empire Romain, d'être dépoüillées par ces Nations. Barbares autrefois elles s'emparérent de leurs Terres, & par leur ſéjour, elles en bannirent les Lettres. Aujourd'hui plus polies & plus humaines, elles nous laiſſent nos Terres, & ne nous envient que nos Sciences, dont elles s'enrichiſſent à nos dépens. *Commigrant ad nos quotidie callidi homines pecunia inſtructiſſimi, & præclaram illam Muſarum ſupellectilem, optima volumina nobis abripiunt: Artes etiam ac diſciplinas paulatim abducturi aliò, niſi ſtudio ac diligentia reſiſtitis.*

Le ſecond *Diſcours* eſt pour diſpoſer à la claſſe d'*Humanité*. L'Orateur y prouve fort bien, que la multitude des Livres eſt nuiſible aux enfans: on peut ajoûter, aux jeunes gens, qui aſ-

pirent à l'Eloquence. Elle ne met que de la confuſion dans leur eſprit peu capable du choix & du diſcernement néceſſaire. Choiſiſſent-ils ? ils préféreront *Stace* à *Virgile*, *Sénéque* & *Pline* à *Ciceron*, *Martial* à *Catulle*. Ces Auteurs du bon ſiécle, & d'un goût exquis, leur paroiſſent ſimples, froids, languiſſants, inſipides. Il leur faut, dans les Livres, comme dans les mets, quelque choſe de picquant, & qui réveille, pour ainſi dire, l'appétit. Une marque que le bon goût n'eſt pas encore tout-à-fait perdu, c'eſt qu'on s'éléve contre cet abus : mais c'eſt en même-tems une preuve que ce bon goût court à ſa perte.

Dans la troiſiéme Harangue, Mr. *Facciolati* entreprend de faire voir, que le choix & l'arrangement des mots doit faire la principale étude d'un Rhétoricien. Sans cela, le diſcours n'eſt que le diſcours d'un ſec Dialecticien, & ne reçoit rien de l'Orateur, ni de l'Eloquence.

Après avoir inſtruit les enfans confiés à ſes ſoins, ſur la maniére d'étudier les belles Lettres, M. *Facciolati* paſſe à la Philoſophie. Selon lui, on

ne doit enſeigner aux jeunes gens qu'une Philoſophie Hiſtorique ; c'eſt-à-dire, l'Hiſtoire des ſentimens des Philoſophes, ſans prendre de parti. S'il ne parloit que de la Phyſique, aſſés de gens d'eſprit & habiles ſeroient de ſon avis ; mais il étend ſon Paradoxe à toutes les parties de la Philoſophie ; & dans cette étenduë peu de perſonnes penſeront comme lui. On lui accordera ſans peine, que cette étude ſeroit plus agréable, moins ſéche, moins épineuſe que les Diſputes de l'Ecole : mais ſeroit-elle auſſi utile ?

Dans la Harangue ſur la Théologie, l'Orateur ſoutient cette Propoſition, *Qu'on ne doit appeller Théologien, que l'honnête-homme, l'homme de bien.* Il ſeroit fort à ſouhaiter que tout Théologien fût tel que M. *Facciolati* le définit ; mais cette qualité n'en fait pas l'eſſence ; c'eſt ſi l'intérêt de ſon ſalut, & l'édification demandent qu'il conforme ſes mœurs à ſa Doctrine : ſon emploi s'exerce en entier par l'inſtruction. La maxime conviendroit mieux aux Prédicateurs. Les Phariſiens étoient Théologiens ; ils

enseignoient bien, & vivoient mal.

Les Discours suivans ne peuvent manquer d'être approuvés de tout le monde. *L'Etude de l'Ecriture demande la connoissance des Langues sçavantes. Il est utile à toutes les Nations d'étudier le Droit Romain : mais chacune doit se gouverner selon ses Loix. l'Histoire convient à tout le monde ; la Critique à peu de personnes.* Dans ces Piéces M. *Facciolati* fait également paroître son érudition & son jugement. Le sujet de la neuviéme paroîtra un peu paradoxe. *C'est des Poëtes, plûtôt que des Philosophes, qu'on doit apprendre la Morale.* Il est vrai néanmoins que les Poëtes ont été les prémiers Théologiens des Gentils, & les plus anciens Philosophes. Ce sont eux, qui les prémiers ont traité de la Religion & de la Morale. Leurs leçons embellies par les charmes de la Poësie, s'insinuoient bien plus agréablement dans les esprits, & se gravoient plus profondément dans les cœurs, que les séches spéculations de la Philosophie. Et, si leurs Successeurs ont abusé de l'art qu'ils ont de plaire, on ne laisse pas d'y trouver encore des maximes

pleines de ſageſſe, qui ſentent & qui marquent la prémiére origine de la Poëſie.

Pour achever ſon cours de Harangues, M. *Facciolati* s'explique dans la dixiéme, ſur l'Etude des Mathématiques. Il y ſoûtient qu'on ne doit point l'interdire à ceux qui ſont deſtinés à l'Etat Eccléſiaſtique. La Philoſophie ne peut s'en paſſer; la Théologie peut s'en ſervir utilement. Or, ces Sciences ſont néceſſaires à quiconque prend le parti de l'Egliſe. Pourquoi donc leur défendre de tirer des Mathématiques, les ſecours qu'elles peuvent leur procurer; ſur tout dans un tems où la mode eſt venuë d'introduire par tout la Méthode Géométrique; juſqu'à en faire dépendre la vérité de nos ſaints Myſtéres? Faudra-t-il laiſſer aux ſeuls ennemis de la Religion ces armes, dont ils ſe ſervent pour la combattre, même ſous prétexte de la défendre? L'Auteur avertit néanmoins qu'il y a des bornes à preſcrire à l'étude d'une Science, où l'on fait entrer bien des choſes fort inutiles, au moins à ceux pour qui il parle.

Le douziéme Diſcours a pour Tex-

té ce mot de Cicéron, développé par l'Orateur : *Dialectica quasi contracta & adstricta eloquentia est, eloquentia verò Dialectica dilatata.* (In Brut. n. 309.)

Entre ces deux derniéres Harangues, se trouve placée l'Oraison Funébre du Cardinal *Georges Basile Cornaro*, Evêque de *Padoue*. *In funere Georgii Card. Cornelii Laudatio funebris.* Elle fut prononcée dans l'Eglise Cathédrale par Mr. *Facciolati*, le 13. d'Août 1722. trois jours après la mort du Prélat, arrivée le 10. du même mois. Dans le même tems, le Doge de Venise, *Jean Cornaro*, Frére aîné du Cardinal, étoit à l'extrémité. La nouvelle de la mort de son Frére, qu'on n'eût pas soin de lui cacher, augmenta tellement son mal, qu'il en mourut quatre jours après le Cardinal. Ce fut dans ces lugubres circonstances que M. *Facciolati* composa & dit ce Discours Funébre. Aux loüanges du Pasteur, il joint en peu de paroles, celles du Chef de la République, qu'on sçavoit à Padouë être mort ou mourant. C'est toutefois moins un Eloge, qu'une vive expression de la douleur publique, & des

regrets particuliers de l'Orateur. Le Cardinal *Cornaro* avoit toutes les qualités d'un bon Evêque : mais sa santé ne répondoit pas à son zéle, & les douleurs de la goûte l'empêchoient souvent de faire par lui-même les fonctions de son Ministére.

M. *Facciolati* donne un petit Abrégé de sa Vie, à la suite de sa Lettre XI. Il étoit Fils de *Fréderic Cornaro*, & de *Cornelia Contarini*, l'un & l'autre de deux des plus illustres Maisons de la République. Né le prémier d'Août 1658. il fut reçû peu de tems après dans l'Ordre de *Malthe*, & fut Grand Prieur de *Chypre*, Dignité héréditaire à sa Maison. Après avoir étudié les Humanités à *Vérone*, la Philosophie & la Jurisprudence à *Padoüe*, suivant l'usage, il prit le bonnet de Docteur en 1677. & se mit aussi-tôt après à voyager. A son retour il eût l'Intendance de la Marine en 1685. & fut destiné à l'Ambassade de *France*. Mais étant entré alors dans l'Etat Ecclésiastique, il alla à *Rome*, & y exerça les Charges, par lesquelles on éprouve ceux, qui sont destinés aux prémiéres Dignités. En 1692. il fut envoyé en

qualité d'Ambaſſadeur auprès de *Pierre* II. Roi de *Portugal*, & ſoutint noblement ſon caractére. Dès le commencement de ſon Ambaſſade il fut fait Archevêque Titulaire de *Rhodes*; à ſon retour le Pape *Innocent* XII. l'honnora de la Pourpre l'an 1697. & peu après il fut nommé à l'Evêché de *Padoue*. Cet Abrégé a été fourni pour ſervir de Supplément à l'*Italia Sacra* d'*Ughelli*.

Les *Acroaſes* de M. *Facciolati* ſont de petites Diſſertations ſur des ſujets de Dialectique, qu'il a faites durant quelques années à l'ouverture des Claſſes. La prémiére regarde l'*Enthymême*, que notre Dialecticien prétend être mal défini en cette maniére vulgaire: *L'Enthymême eſt un Syllogiſme qui n'a pour antécedent qu'une propoſition, d'où l'on tire la conſéquence.* Les 4. autres *Acroaſes* roulent ſur les argumens qu'on nomme *inexplicables* ou inſolubles, en commençant par le *Sorites*, ſuivi du *Pſeudomenos*, de l'*Achille*, & du Raiſonnement, appellé par Cicéron *Ignava Ratio*. Sans doute les Lecteurs nous pardonneront de les avoir privés du détail de ces gentilleſſes

 Scholaſtiques,

Scholaſtiques, dont ceux qui ont quelque teinture de la Philoſophie de l'Ecole, ſe croyent aſſés inſtruits, pour avoir droit de les mépriſer, & les autres n'ont nulle envie de l'être. Nous en avons parlé en divers endroits de ces *Mémoires*. On doit à Mr. *Facciolati* la juſtice de dire qu'il a diminué, autant qu'il a pû, la ſécheresse de ces matiéres épineuſes, en les ornant des dépoüilles des meilleurs Auteurs en Proſe & en Vers; ſans quoi elles n'oſeroient ſe montrer hors de l'enceinte des Claſſes, où elles ſont reléguées.

A chaque *Acroaſe*, ainſi qu'à chaque *Oraiſon*, répond une Lettre, qui leur ſert d'Epître Dédicatoire, ou de Préface. Ces Epîtres nous apprennent que les *Oraiſons* ont commencé en 1713, & fini en 1723; que la prémiére Diſſertation eſt de 1724, & la derniére, de 1728.

A ces Diſſertations de Dialectique, nous joindrons deux autres Ouvrages de Mr. *Facciolati*, qui nous ont été communiqués en même tems. Le prémier a pour Tître:

Logicæ Diſciplinæ Rudimenta ex opti-

mis fontibus ducta, & Latine explicata, opera & studio Jacobi Facciolati in Patavina Academia posteriorum Analyticorum Interpretis, ad usum Scholæ privatæ. Venetiis MDCCXXVIII. *In* 8°. *pages* 124.

Le second est intitulé:

Institutiones Logicæ Peripateticæ, in usum privatæ Scholæ Jacobi Facciolati *Posteriorum Analyticorum Interpretis in Gymnasio Patavino. Venetiis* 1729. *In* 8°. *pages* 206.

On voit assés par ces Tîtres, que ce sont deux Logiques Péripatéticiennes, l'une abrégée, l'autre plus étenduë. Toutes deux sont par Demandes & par Réponses. Les choses y sont exposées nettement, avec précision, sans embarras, sans dispute. On n'y voit point cette armée d'objections dont on charge ici les cahiers, pour exercer les Ecoliers, les aguerrir, & les affermir sur leurs principes. *Aristote* décide, & donne la Loi; il en faut passer par-là.

Restent les Lettres *Philologiques* & les *Exercices* Littéraires annoncés à la tête de cet Extrait. Il y a quatre de ces Lettres, qui roulent toutes sur des

points de Grammaire. La prémiére tend à prouver que le mot *Nepos*, a ſignifié, même dans les bons Auteurs, Neveu, Fils du Frére, ou de la Sœur. On employe ordinairement à ce deſſein, ces Vers d'Ovide, (*De Ponto lib. III. Eleg. III. v.* 61.

Sic regat imperium, terraſque coërceat omnes
Cæſar, ab Ænea qui tibi fratre NEPOS.

Et ce que dit *Amphitrion* dans *Plaute*, Act. IV. avant la Scéne III. *Ego idem ille ſum Amphitruo, Gorgophones NEPOS. Gorgophone* étoit ſœur d'*Alcée*, pére d'*Amphitrion*, & par conſéquent *Amphitrion* étoit NEVEU, & non pas petit-fils de *Gorgophone.* L'Auteur rapporte encore pluſieurs autorités, pour faire voir que l'on diſoit *fratris*, ou *ſororis NEPOS*, pour *NEPOS ex fratre*, ou *ex ſorore*, NEVEU. Mais ces autorités ſont poſtérieures au ſiécle d'*Auguſte*. Néanmoins celle de *Quintilien* ne paroît pas mépriſable.

Cette Diſſertation n'a pourtant pas

terminé la dispute. Un nouveau Critique, depuis que la Lettre de M. *Facciolati* a paru, prétend qu'on doit expliquer ainsi le Vers d'*Ovide* : *Cæsar, qui tibi est fratris tui NEPOS, unus è fratris tui posteris*. Le Poëte dit à *Cupidon : Cesar qui est un des Descendans de votre frere Enée*. Pour ce qui est du passage de *Plaute*, il soûtient avec *les meilleurs Critiques*, que la Scéne d'où il est tiré, *est postiche*, & qu'*elle a été ajoûtée par quelqu'Auteur postérieur à Plaute*. Cela pourroit être, sans préjudice de la Latinité de cet Ecrivain. C'est le sentiment de *Scaliger*, adopté par *Taubman*; quoique Mr. *Facciolati* prétende que ce dernier attribuë la Scéne en question à *Plaute*, aussi bien que *Janus Gulielmius*. Et véritablement on ne peut pas lui disputer celui-ci. Mais laissons ce Procès à juger aux Grammairiens.

Dans la seconde Lettre, l'Auteur détermine d'abord la signification du mot *Artopta*. C'est, selon lui, uniquement un vaisseau, dans lequel on faisoit cuire un pain plus délicat que le pain ordinaire. Il explique ensuite ce que signifie *Rhenos*, dans ce passa-

ge de Perse, (Satyr. VI. v. 47.) *Ingenteſque locat Cæſonia Rhenos.* L'Empereur *Caligula* ſe vantoit d'avoir vaincu les Germains, & il prétendoit en triompher. Déjà *Céſonia*, ſon Epouſe, faiſoit tous les préparatifs du Triomphe, & elle en diſpoſoit tout l'appareil ; entre autres choſes, de grandes Figures du *Rhein : Ingenteſque locat cæſonia RHENOS.*

Dans la troiſiéme Lettre, il s'agit des *Tranſitions* Latines. Mr. *Facciolati* en rapporte un très-grand nombre ; & il remarque que *Cicéron* n'étoit pas délicat ſur la variété des *Tranſitions.* On reproche de ſemblables négligences aux plus grands Auteurs, à *Horace*, par exemple. Mais ces Maîtres de l'Art étoient au-deſſus de ces minucies. C'eſt bien à nous à les critiquer là-deſſus ; nous qui ſçavons à peine bégayer dans leur Langue.

Enfin, dans la derniére Lettre, M. *Facciolati* montre, par pluſieurs exemples, que le mot *admodùm* ne ſignifie pas la même choſe que *valdè*, mais qu'il ſignifie *omninò*, παντελῶς ; *tout-à fait*, *en tout* ; & le Verbe *aboriri*, *mourir*, *périr*, & non pas, *venir au monde avant terme.*

Ces Lettres sont suivies, dans le même Volume, de la Vie de Monseigneur *Philippe de la Tour*, (*Philippi à Turre*) Evêque d'*Adria*, dans l'Etat de Venise, Prélat distingué par son érudition, aussi bien que par les Vertus convenables à son Ministére. Il naquit le prémier jour de May 1657. à *Cividale*, dans le *Frioul*, que nos Auteurs appellent *Cividad*, ou *Citta di Friuli*. Son Pére se nommoit *Marius de la Tour*, & sa Mere, *Camilla de Frumentinis*, l'un & l'autre d'une ancienne Noblesse. Le Fils sembloit né pour les Sciences. Dès sa plus tendre enfance, les Livres lui tinrent lieu des amusemens de cet âge. Après avoir fini rapidement ses Etudes dans sa Patrie, il alla à *Padouë*, où il se remit à étudier les belles Lettres, pour lesquelles il avoit un attrait singulier. Il s'appliqua aussi à la connoissance du Droit, aux Mathématiques, & à l'Anatomie. Son génie pénétrant & solide embrassoit tous les genres d'érudition. A *Padouë* il fit connoissance avec le célébre *Octavio Ferrario*, & profita des entretiens de ce Sçavant. Quelques années

après, étant retourné dans ſon Pays, il eut le Canonicat de ſon Oncle: Mais il manquoit de Livres, & ne pouvoit avoir de commerce avec les Sçavans. C'eſt ce qui le fit réſoudre à aller, en 1687. à Rome, où il s'appliqua particuliérement à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, avec tant de ſuccès, que peu de tems après il fut reçû à l'Académie du Collége de la *Propagande. Charles-Auguſte Fabroni*, qui n'étoit pas encore Cardinal, & qui ſçavoit diſtinguer le mérite, le donna au Cardinal *Impériali*, en qualité d'Auditeur, lorſqu'il partit pour la Nonciature de *Ferrare*. Ce Prélat s'en trouva ſi bien, qu'étant revenu à *Rome*, il le retint auprès de ſa perſonne, & s'en ſervit utilement dans les affaires des Congrégations dont il étoit. Cependant Mr. *de la Tour* donnoit tout le tems, dont il pouvoit diſpoſer, aux recherches de l'Antiquité. Cette conformité de goût le fit bientôt connoître, & le rendit cher au Cardinal *Noris*, lequel l'aſſocia à ſes Etudes, & lui donna des marques ſingulières de ſa bienveillance.

Dans ce même tems, quelques Mo-

numens Antiques découverts à *Antium* mirent au jour un mérite jusqu'alors connu de peu de personnes. M. *de la Tour* donna son Livre sur les Monuments d'*Antium* : *Monumenta Veteris Antii*, avec d'autres Dissertations : *Dissertatio de Deo Beleno*, *& aliis Diis Aquileiensibus* : *Dissertatio de Colonia Forojuliensi*, imprimées à *Rome* en 1700. *in* 4°. Le Pape *Innocent* XII. loüa fort cet Ouvrage, il en récompensa l'Auteur, & lui eût donné de plus grandes marques de son estime, si la mort ne l'eût prévenu. Ce qu'il n'avoit pû faire, Clément XI. l'exécuta, en donnant à Mr. *de la Tour* l'Evêché d'*Adria*. Il en dût coûter au nouveau Prélat qui sacrifioit tout ce que perd un Sçavant qui quitte *Rome*, pour aller se confiner dans l'obscurité d'un coin de l'*Italie*, où l'air est mal sain. Cependant sans hésiter, Mr. *de la Tour* préféra le devoir de sa Vocation, à son inclination naturelle, & aux desirs de ses amis. Il se rendit aussitôt à *Rovigo*, lieu de la résidence des Evêques d'*Adria*, & se livra d'abord tout entier aux affaires de son Diocése. Elles étoient de natu-

re à ne remplir pas long-tems tout le loisir d'un homme vif, agissant, habile, & il en eût bien-tôt assés pour continuer son commerce avec les Muses. Dès qu'il se fût établi & meublé, il songea à se faire une Bibliothéque, qui le mît en état de donner les Ouvrages que nous avons de lui, *De Taurobolio, de Vermibus Corporis humani, de Solis Eclipsi, de Anniæ Faustinæ Nummo, de annis Imperii Elagabali,* & plusieurs autres, qui ne sont point imprimés. Il mourut le 25. de Février 1717. d'une maladie à laquelle les Médecins ne connurent rien, & il fut enterré à *Rovigo*, regretté de tout le monde. Il n'étoit pas de ces Evêques livrés à l'Etude, qui ne trouvent du tems que pour lire & composer. Quelqu'attrait qu'eussent pour lui ses Livres, il les quittoit dès que les besoins de son Troupeau l'appelloient.

Commentariolum de ortu, interitu, & instauratione Linguæ Latinæ, ac de ejus Scriptoribus, ad sæculum usque XVII.

C'est un petit Traité du commencement, des progrès, de la décadence & du rétablissement de la Langue Latine. Mr. *Facciolati* en distingue la

durée, jusqu'au neuviéme siécle, en âge d'or, âge d'argent, d'airain, de fer, & de boue. Depuis le dixiéme siécle, jusqu'au quatorziéme, la Langue Latine a été comme morte, & ensévelie. Alors elle sortit, pour ainsi dire, du tombeau, & s'est soutenuë jusqu'à présent. L'Auteur nous donne une Liste de ceux qui ont écrit en Latin, depuis *Liv. Andronicus*, jusqu'au seiziéme siécle inclusivement: non pas une Liste compléte, mais telle qu'elle suffit à son dessein.

Les autres Piéces comprises sous le Tître général d'*Exercitationes*, sont des *Matiéres*, comme celles qu'on donne aux Ecoliers à mettre en œuvre, pour les exercer à la composition; & d'autres exécutées & traitées, pour leur servir de modéle.

Article XCVI.

DISSERTATION SUR LE 3^e. verset du VI. Chapitre de l'Exode : Ego Dominus (יהוה Jehovah) qui apparui Abraham, Isaac, & Jacob in Deo Omnipotente (בְאל שדי beel schaddai) & nomen meum Adonai (יהוה Jehovah) non indicavi eis.

I

EN quoi consiste la difficulté de ce Passage?

1°. La difficulté que j'entreprens d'éclaircir, ne tombe pas sur la signification des trois noms de Dieu qui se trouvent dans ce passage, אל El, שדי *Schaddai*, & יהוה *Jehovah.* Il suffit de sçavoir que אל El signifie proprement *fortis, le fort*; שדי *Schaddai Omnipotens, le Tout-puissant*, comme traduit la Vulgate; יהוה *Jehovah, qui est, celui qui est.* Ceux qui voudront être instruits plus à fonds, n'ont qu'à lire les sçavantes Disserta-

tions Critiques du R. Pere *Souciet* imprimées à Paris en 1715.

2°. Voici en quoi consiste la difficulté que j'examine. Dieu dit lui-même à Abraham : אני יהוה Je suis *Jehovah*. Genes. XV. 7. Il dit la même chose à Jacob. Genes. XXVIII. 13. Abraham, Isaac, & Jacob appellent Dieu *Jehovah*. Genes. XIV. 22. XV. 2. XXXII. 9. XLVIII. 18. Ils ont donc connu le nom de Dieu *Jehovah*. Ce nom se trouve même dans la bouche des Etrangers, Genes. XXVI. 28. 29. & dans celle des Idolâtres. Genes. XXIV. 31.

3°. Cependant au VI. Chap. de l'Exode, V. 3. Dieu déclare à Moyse qu'il n'a pas fait connoître son nom *Jehovah* ni à Abraham, ni à Isaac, ni à Jacob. *Et nomen meum Jehovah non indicavi eis.*

II.

Réponse à cette difficulté.

1°. Pour resoudre cette grande difficulté, il faut remarquer que Dieu avoit déclaré à Abraham, Isaac, & Jacob qu'il est *Jehovah*, mais sans leur déclarer que c'étoit là son nom pro-

pre ; & que Moyse est seulement le prémier à qui Dieu ait déclaré que *Jehovah* est son nom.

2°. En effet au III. Chap. de l'Exode, V. 13. Moyse demande à Dieu quel est son nom. *Si dixerint mihi, quod est nomen ejus? Quid dicam eis?* Dieu répond, prémiérement, qu'il est celui qui est : *Ego sum qui sum*, c'est la signification du nom *Jehovah*. Il ajoûte ensuite, au Verset 15. qu'il est *Jehovah*. Mais ce n'est pas encore répondre pleinement, Moyse ne demande pas précisément à Dieu qui il est, mais quel est son nom. On pourroit sçavoir que Dieu est *Jehovah*, sans sçavoir pour cela si c'est son nom, de même qu'on pourroit sçavoir qu'un tel homme est *Abraham*; c'est-à-dire, *Pere de plusieurs Nations*, & ignorer en même-tems, que c'est là son nom propre. Dieu, qui veut satisfaire pleinement à la demande de Moyse, non seulement lui dit qu'il est *Jehovah*, comme il l'avoit dit aux Patriarches, mais il ajoûte au Verset 15. du même Chapitre, que c'est-là son nom, ce qu'il n'avoit jamais déclaré aux Patriarches:

זה-שמי *Hoc nomen mihi est, & hoc memoriale meum in generationem & generationem.*

3°. Depuis que Dieu eut déclaré à Moyse que *Jehovah* est son nom, Moyse, en vertu de cette révélation, confesse lui même que *Jehovah* est le nom de Dieu יהוה שמו Exod. XV. 3. Rien ensuite de plus fréquent dans le reste du Pentateuque & dans toute l'Ecriture que ces expressions יהוה שם *Nomen Domini*, ou שמו *nomen ejus*, en parlant de Dieu; שמך *nomen tuum*, en parlant à Dieu; שמי *nomen meum*, quand Dieu parle lui même. Voyez Exode IX. 16. XX. 7. 24. XXXIV. 14. Deuteron. II. 25. VI. 13. X. 20. Ces Expressions se trouvent en une infinité d'endroits de l'Ecriture.

4°. Au contraire, dans toute la Genese aucune de ces expressions ne se trouve dans la bouche de Dieu, ni dans la bouche des Patriarches. Moyse, à qui Dieu avoit révélé que *Jehovah* est son nom, raconte à la vérité, qu'Abraham invoqua le nom de *Jehovah*, Genes. XIII. 4. XXI. 33. c'est à-dire, qu'Abraham invoqua le

vrai Dieu ſous ce nom *Jehovah*, qui eſt le nom propre de Dieu ; mais une preuve que Dieu n'avoit point encore déclaré que *Jehovah* eſt ſon nom, c'eſt que dans toute la Geneſe on ne voit pas une ſeule fois ces paroles שמי *nomen meum*, dans la bouche de Dieu ; ni dans la bouche des Patriarches aucune de ces Expreſſions *Nomen Jehovah*, ou *Nomen ejus*, en parlant de Dieu ; *Nomen tuum*, en parlant à Dieu.

5°. Lorſque Dieu apparoiſſoit aux Patriarches, tantôt il leur diſoit : אני יהוה Je ſuis *Jehovah*. Geneſ. XV. 7. XXVIII. 13. D'autres fois il leur diſoit אני אל-שדי Je ſuis le Dieu *Schaddai*. Geneſ. XVII. 1. XXXV. 2. Il eſt même à remarquer que dans toute la Geneſe il n'y a que deux apparitions où Dieu ait dit : Je ſuis *Jehovah* ; & qu'il y en a également deux où Dieu a dit : Je ſuis le Dieu *Schaddai*. Mais depuis cette fameuſe apparition qu'eut Moyſe dans le Buiſſon ardent, où Dieu lui déclara que *Jehovah* eſt ſon nom, vous ne trouverés plus dans tout le reſte du Pentateuque, ni même dans toute l'Écri-

ture que Dieu ait jamais dit : שדי- אבי אל, Je ſuis le Dieu *Schaddai*.

6°. Comme Dieu apparoiſſoit aux Patriarches tantôt en *Jehovah*, d'autres fois en *Schaddai*, auſſi les Patriarches appelloient Dieu, tantôt *Jehovah*, Geneſ. XIV. 22. XV. 2. XXXII. 9. XLVIII. 18. D'autres fois ils l'appelloient *Schaddai*. Geneſ. XXVIII. 3. XLIII. 14 XLVIII. 3. XLIX. 25. Mais Moyſe, à qui Dieu révéla que *Jehovah* eſt ſon nom, ne l'appelle pas une ſeule fois *Schaddai*.

III.

Explication du 3. Verſet du VI. Chapitre de l'Exode.

1°. Ce paſſage, qui a tant exercé les Interprétes, ſe tourne en preuve pour moi. Car remarqués que Dieu ne dit pas à Moyſe, Ego *Jehovah*, qui apparui Abraham, Iſaac, & Jacob in Deo *Schaddai*, בדרצתי להם ויהוה לא & in *Jehovah* non notus fui illis. Pourquoi? Parceque les Patriarches avoient également connu Dieu & comme *Jehovah* & comme

Schaddai. Mais Dieu dit à Moyſe : Ego *Jehovah*, qui apparui Abraham, Iſaac, & Jacob in Deo *Schaddai*, דשמי יהוה לא נודעתי להם & nomine meo *Jehovah* non notus fui illis, ou, comme traduit l'Auteur de la Vulgate: *Et nomen meum Adonai non indicavi eis.* C'eſt comme ſi Dieu diſoit à Moyſe : Je ſuis *Jehovah*, je vous ai déclaré que c'eſt-là mon nom propre, ainſi je vous apparois & vous apparoitrai toûjours en Jehovah. Si j'apparus quelquefois à Abraham, Iſaac, & Jacob en Dieu *Schaddai*, c'eſt que je ne leur déclarai point, comme à vous, que Jehovah eſt mon nom. Dans cette phraſe, & *nomen meum* (ושמי) *Jehovah non indicavi eis*, la Lettre ו eſt conjonction non ſeulement copulative, mais encore cauſative, de même qu'au Chapitre XIV. de la Geneſe V. 18. *At verò Melchiſedech Rex Salem proferens panem & vinum*, דהוא כהן *& ipſe Sacerdos*, la Lettre ד eſt conjonction cauſative, & l'Auteur de la Vulgate l'a très-bien traduite par *enim*, *Erat enim Sacerdos Dei Altiſſimi.*

2°. Dieu avoit apparû aux Patriar-

ches tantôt en *Jehovah*, d'autres fois en *Schaddai*, comme nous l'avons montré au Nombre II. D'où vient qu'il apparoit à Moyse toûjours en *Jehovah*, & jamais en *Schaddai*? Ou, puisqu'il apparoit à Moyse toûjours en *Jehovah*, d'où vient qu'il n'apparoissoit pas aux Patriarches toûjours en *Jehovah*, mais encore en *Schaddai*? L'Ecriture nous en apprend la raison : c'est que Dieu n'avoit pas révélé aux Patriarches que *Jehovah* fût son nom propre, *& nomen meum Jehovah non indicavi eis*. Il ne leur avoit point dit ce qu'il dit à Moyse au III^e^. Chapitre de l'Exode, Verset 15. זה שמי *Hoc nomen mihi est, & hoc memoriale meum in generationem & generationem.*

3°. Ce sens paroit si naturel, que je suis surpris qu'on en ait cherché d'autres. Car il étoit aisé de voir, 1°. que Dieu a dit lui-même aux Patriarches, אני יהוה Je suis *Jehovah*. 2° que Moyse est le prémier à qui Dieu, ait dit, זה שמי C'est-là mon nom. Ainsi ces paroles : *Et nomen meum Jehovah non indicavi eis*, ne peuvent signifier que Dieu n'a point déclaré aux Patriar-

ches qu'il étoit *Jehovah*, elles signifient donc seulement qu'il ne leur a point déclaré que *Jehovah* est son nom propre. Il n'y a même que cette explication qui puisse rendre raison, pour quoi Dieu qui apparoissoit aux Patriarches, & en *Jehovah* & en *Schaddai*, n'a jamais apparû à Moyse qu'en *Jehovah*; & pourquoi ce nom *Schaddai*, qui a été dans la bouche des Anciens Patriarches pour désigner le vrai Dieu, ne se trouve pas une seule fois dans celle de Moyse.

IV.

On répond aux Objections.

Abraham, Isaac, & Jacob, dirés-vous, ont pû connoître, & ont connû en effet que *Jehovah* est le nom propre de Dieu. 1°. Parce que Dieu leur a dit lui-même אני יהוה Je suis *Jehovah*. 2°. Parce que ce nom *Jehovah* étoit régardé de leur tems comme le nom qui désignoit le vrai Dieu, & qui ne se donnoit jamais qu'à lui. 3°. Parce que la formation du nom *Jehovah* fait connoître que c'est un nom propre. 4°. Parce que ce

nom exprime, par sa propre signification, l'Etre & la substance même de Dieu.

Réponse à la prémiére Objection.

1°. De ce que Dieu avoit dit aux Patriarches אני יהוה Je suis *Jehovah*, ils n'en pouvoient pas conclure que c'étoit là son nom propre; car il leur avoit dit aussi, אני אל-שדי Je suis le Dieu *Schaddaï*, & nous sçavons que *Jehovah* est le nom propre de Dieu, non parce que Dieu a dit: Je suis *Jehovah*, mais parce qu'il a dit: *Jehovah* est mon nom, ce qui n'est dit nulle part de *Schaddai*, quoique ce nom *Schaddai*, aussi bien que celui de *Jehovah* ne se donne jamais qu'au vrai Dieu. Or Dieu n'avoit point déclaré aux Patriarches que *Jehovah* fût son nom.

2°. Pour que Dieu dise: אני יהוה Je suis *Jehovah*, il suffit qu'il soit en effet *Jehovah*; c'est-à-dire, *celui qui est*; mais il n'est pas nécessaire que ce soit là son nom propre. Abraham auroit pû être Pere de plusieurs Nations, sans avoir le nom *d'Abraham*

qui signifie *Pere de plusieurs Nations*, & nous sçavons *qu'Abraham* est son nom, non parce que Dieu l'a établi Pere de plusieurs Nations, mais parce qu'il a voulu qu'il s'appellât *Abraham.* De même nous sçavons que *Jehovah* est le nom propre de Dieu, non parce qu'il a dit aux Patriarches: Je suis *Jehovah*, mais parce qu'il a dit à Moyse: C'est là mon nom. Jésus-Christ auroit pû également être Sauveur, sans *avoir* le nom de Jésus qui a cette signification.

Réponse à la seconde Objection.

1°. J'avouë que ce nom *Jehovah* a été regardé par les Patriarches comme un nom propre du vrai Dieu; c'est-à-dire, qui désignoit le vrai Dieu, & qui ne se donnoit jamais qu'à lui; mais on en peut dire autant du nom *Schaddai*, & il y a bien de la différence entre un nom propre du vrai Dieu, & le nom propre de Dieu. *Schaddai* est certainement un nom propre du vrai Dieu, & n'est pas cependant son nom propre. Les Patriarches ne pouvoient, sans une

révélation particuliére, sçavoir certainement lequel des deux noms Dieu regardoit particuliérement, comme son propre & véritable nom.

2°. Les hommes peuvent donner des noms à plusieurs choses pour les désigner. Ils peuvent aussi donner des noms propres à d'autres hommes, encore faut-il qu'ils ayent autorité sur eux, les peres & meres donnent des noms propres à leurs enfans. Mais il n'y a que Dien qui puisse se donner un nom propre, & si les hommes lui en donnent un, il sera le nom propre de Dieu seulement par rapport à eux, & non par rapport à Dieu, à moins que Dieu n'adopte ce nom, & ne déclare qu'il le reconnoit pour son propre & véritable nom. C'est ce que Dieu a fait à l'égard de *Jehovah* & qu'il n'a pas fait à l'égard de *Schaddai*. Avant la révélation faite à Moyse *Jehovah* & *Schaddai* étoient régardés comme des noms propres du vrai Dieu: aussi les Patriarches employoient, tantôt le nom *Jehovah*, tantôt le nom *Schaddai*, pour désigner le vrai Dieu. Mais depuis la révélation faite à Moyse,

Jehovah a été régardé comme le nom propre de Dieu, comme le nom pour lequel Dieu s'est déclaré : voilà pour quoi Moyse n'appelle jamais Dieu *Schaddai*, mais toûjours *Jehovah*.

Réponse à la troisiéme Objection.

1o. La formation du nom יהוה ne prouve pas nécessairement qu'il soit le nom propre de Dieu. Il est vrai que la Lettre mise devant forme souvent des noms propres, comme יצחק *Isaac*, יעקב *Jacob*, &c. Mais elle sert aussi à former des noms appellatifs, comme יקום *Substantia*; ילקוט *Pera, sacculus*; יצהר *Oleum*, יחמור *bubalus*; יריב *Litigans, Inimicus*, &c.

2°. S'il y a plusieurs noms propres formés par la lettre י mise devant, il y a un bien plus grand nombre de noms propre qui ne commencent point par la lettre י, comme *Abraham*, *David Salomon*, Salathiel, &c. Ainsi la formation du nom *Jehovah* ne prouveroit pas qu'il est le nom propre de Dieu préférablement à *Schaddai*.

3°. Supposé même que la forma-

tion du nom *Jehovah* prouvât néceſſairement que c'eſt un nom propre, il s'en ſuivroit que *Jehovah* a été un nom propre par rapport à ceux, qui s'en ſervoient pour déſigner le vrai Dieu. Mais comme il n'appartient qu'à Dieu de ſe donner un nom propre, on ne pouvoit pas dire que *Jehovah* fut le nom propre de Dieu, juſqu'à ce que Dieu eût déclaré que c'étoit-là ſon nom. Le nom de *Jéſus* eſt certainement un nom propre; qui ne devint cependant le nom propre du Meſſie, que du jour de l'impoſition de ce nom *Poſtquam conſummati ſunt dies octo, ut circumcideretur Puer, vocatum eſt nomen ejus Jeſus.* Luc. II. V. 21. Avant ce tems-là il étoit Sauveur ſans avoir le nom de Jéſus: *Evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo, quia natus eſt vobis hodie Salvator.* Ibid. V. 10. 11. De même avant Moyſe Dieu étoit bien *Jehovah*; c'eſt-à-dire, celui qui eſt, mais il ne s'impoſa lui-même ce nom, que quand il dit à *Moyſe. Hoc nomen mihi eſt.* Exod. III. 15.

Réponse à la quatriême Objection.

1°. Il eſt faux que ce nom *Jehovah*, conſideré en lui-même, exprime, par ſa propre ſignification, l'Etre & la Subſtance de Dieu. Il n'a par lui même d'autre ſignification que celle qu'a cet autre nom יהוא *Jehu*. L'un & l'autre nom eſt formé de la troiſiême perſonne du futur du verbe הוה *havah*, comme le prouve très-bien le R. P. *Souciet* dans la ſçavante Diſſertation Critique qu'il a donnée ſur le nom *Jehovah*. Or, ce nom יהוא *Jehu* a été le nom propre d'un Prophête, 3. Reg. XVI. 1. & d'un Roi d'Iſraël, 4. Reg. IX. 2.

2°. Ce nom *Jehovah* ne ſignifie point par lui-même l'Etre Divin, mais ſeulement l'Etre. Dieu n'eſt pas préciſément l'Etre : le prétendre, ce ſeroit donner dans l'impiété & l'abſurdité du Spinoſiſme. Dieu eſt un Etre diſtingué certainement des autres Etres. Le nom *Jehovah* n'eſt déterminé à ſignifier l'Etre néceſſaire & indépendant, qu'en ſuppoſant que c'eſt un nom propre du vrai Dieu. *Jeho-*

vah par lui-même ne ſignifie pas plus l'Etre néceſſaire & indépendant que אדני *Adonai* ſignifie le Maître abſolu, ſouverain & indépendant.

3°. *Jehovah* n'eſt donc pas néceſſairement par lui-même un nom propre de Dieu, un nom incommunicable aux créatures ; mais il eſt un nom propre de Dieu, en ce que l'uſage a déterminé ce nom dès le commencement du monde à ſignifier le vrai Dieu ; car nous voyons ce nom dans la bouche d'Eve, Geneſ. IV. 1. & il a été déterminé plus particuliérement à ſignifier le vrai Dieu, depuis que Dieu eût révélé à Moyſe que c'étoit là ſon nom propre. *Hoc nomen mihi eſt*.

4°. Quand même ce nom *Jehovah* exprimeroit par ſa ſignification l'Etre & la Subſtance de Dieu ; on ne pourroit, ſans une révélation particuliére, ſçavoir certainement ſi c'eſt le nom propre de Dieu, parce qu'un nom propre & ſa ſignification ſont deux choſes trés-differentes. De deux mots qui ont la même ſignification, l'un peut être un nom propre, & l'autre ne l'être pas. *Lapis* n'eſt point en La-

tin le nom de S. Pierre, quoiqu'il ſignifie la même choſe que *Petra* ou *Petrus*. Dieu auroit pû prendre pour nom propre, un nom qui auroit ſignifié *Celui qui eſt*, ſans prendre pour cela le nom *Jehovah*. Si Dieu eût choiſi pour ſon Peuple particulier un autre Peuple que les Hébreux, il auroit pris ſon nom dans la Langue qu'auroit parlé le peuple qu'il auroit choiſi : alors ſon nom n'auroit point été *Jehovah*, & auroit pû ſignifier également *Celui qui eſt*. Ce fut un nom Hebreu que Dieu déclara être ſon nom propre, parce qu'il vouloit être le Dieu des Hébreux, *Deus Hebræorum*, Exod. V. v. 3.

5°. Suppoſé même que ce nom *Jehovah* fut le ſeul qui exprimât l'Etre & la Subſtance de Dieu, il s'enſuivroit ſeulement que c'eſt un nom qui convient néceſſairement à Dieu, mais il ne s'enſuivroit pas que c'eſt ſon nom propre. La ſignification d'un nom peut convenir néceſſairement à Dieu; mais l'impoſition de ce même nom dépend de ſa libre volonté. Ce n'eſt qu'en Hébreu, que Dieu a un nom propre, car ces mots Latins *Qui*

eſt, ne ſont pas le nom propre de Dieu; mais ſeulement la ſignification de ſon nom; or, il n'eſt pas plus néceſſaire que Dieu ait un nom propre en Hébreu, que dans les autres Langues. Dieu peut bien être *Jehovah*; c'eſt-à-dire, *Celui qui eſt*, ſans avoir nom *Jehovah*, de même que le Meſſie pouvoit bien être Jéſus; c'eſt-à-dire, Sauveur, ſans avoir le nom de *Jéſus*. Abraham pouvoit bien être *Abraham*; c'eſt-à-dire, *Pere de pluſieurs Nations*, ſans que ce fût ſon nom propre. L'impoſition de ces noms vient de la libre volonté de Dieu.

6°. Il eſt vrai que le nom *Jehovah* exprime l'Etre & la Subſtance de Dieu; mais ce n'eſt pas en vertu de ſa ſignification préciſément, c'eſt parce que Dieu l'a choiſi pour ſon nom propre: car il eſt de la nature d'un nom propre d'exprimer l'Etre & la Subſtance d'une choſe. Ces noms propres *Abraham*, *Iſaac*, & *Jacob* expriment la perſonne même des Patriarches, quoique leurs noms pris en eux-mêmes ne ſignifient que des qualités accidentelles, qui ne regardent

pas l'Etre & la Substance. Quoique *Schaddai* soit par sa signification un nom d'attribut, il auroit pû devenir un nom de Substance, si Dieu l'eût choisi pour son nom propre. Le nom de Jésus est un nom de substance qui signifie la Personne même du Messie, quoique *Salvator*, qui en est la signification, ne soit qu'un nom d'attribut. Ce n'est pas la signification d'un nom qui peut faire connoître certainement, si c'est un nom propre; c'est l'imposition du nom qui en décide. Quelle que ce soit la signification d'un nom, dès que celui qui a autorité pour cela, l'impose; dès-lors il est nom propre, & désigne la personne à qui le nom est imposé.

Voyez la suite de cette Dissertation dans le mois suivant.

ARTICLE XCVII.

JOHANNIS DE TROKELOWE Annales Eduardi II. Henrici de Blaneforde Chronica, & Eduardi II. Vita, &c. *Ou, Annales d'Edoüard II. par Jean de Trokelowe. Chronique de Henry de Blaneforde. Vie d'Edoüard II. écrite fort au long par un Moine de Malmesbury ; Ouvrages publiés pour la prémiére fois sur les Manuscrits, par M. Thomas Hearn. A Oxfort, au Théatre de Sheldon. MDCCXXIX. in 8°. pages 428. & pour la Préface, pages XXXIV.*

OUtre les Ouvrages annoncés dans le Tître, ce Volume contient encore plusieurs Piéces dont voici la liste.

An Account of the Canonisation, &c. « Relation de ce qui s'est fait » pour la Canonisation de *Guillaume* » *de la March*, Evêque de *Bath* & de » *Wells* ».

Guillaume de la March, Chanoine de *Wells* & Trésorier du Royaume d'*Angleterre*, fut nommé Evêque

le 28. de Janvier 1292. & mourut le onze de Juin 1302. suivant les dattes de M. *Archer*. Les Régistres & les Annales citées par *Warthon*, mettent l'Election de Guillaume de la *March*, faite par le Chapitre de *Bath*, au 30. de Janvier 1293. Cet Evêque mourut en odeur de Sainteté : le Chapitre de *Wells* envoya des Agens à Rome, pour demander sa Canonisation : les Evêques du Royaume, & le Roi Edoüard, apuyérent ces demandes de leurs Lettres. Mais, tout cela n'eut point d'effet ; quoique les Chanoines de *Wells* eussent envoyé à *Rome* une ample Relation des Miracles faits par le saint Prélat après sa mort. M. *Hearn* a fait imprimer dans ce Recueïl, les Lettres du Chapitre de *Wells*, & celles du Roi.

The Commission to Shut up John Cherde; (Monk of Ford Abbey) in his solitary Apartment, During Life. Robert *Cherde* (c'est ainsi qu'il est appellé & non pas Jean, comme dans ce Tître,) Religieux de l'Ordre de *Cisteaux*, de l'Abbaye de *Ford*, avoit demandé & obtenu la permission de s'enfermer, pour passer le reste de ses jours dans

la ſolitude, & mener la Vie Erémitique. C'eſt ce que porte la Commiſſion donnée par Richard *Pates*, Chanoine de l'Egliſe de *Wells*, & Vicaire Général de Henri *Bowet* Evêque de *Batht* & de *Wells*. Elle eſt de l'année 1402. Il faut ſçavoir que l'Evêché de *Wells* fut transféré à l'Abbaye de *Batht* en 1091. par l'Evêque Jean *de Villula*, Prêtre de l'Egliſe de *Tours*; & depuis ce tems-là les Evêques ont pris le Tître de l'une & l'autre ville.

The Charters for the foundation of Trinity Hoſpital at Ilcheſter. C'eſt la Chartre de la Fondation de l'Hôpital de la Trinité d'Ilceſtre, ou Ivelceſtre, par *Guillaume Dace*, & quelques autres Piéces concernant cette Fondation, qu'on croit être environ de l'année 1226.

King Henry VIII's. Letter of Thanks upon the Lord Privy ſeal Thomas Cromwell's, being elected, choſen and inſtalled Dean of Wells. Lettre de remerciement de *Henry* VIII. au Chapitre de *Wells*, ſur ce qu'il a choiſi pour ſon Doyen, & inſtallé le Lord Thomas *Cromwel*, Garde du Sceau Privé. La

Lettre commence en ces termes : *To our truſtie and well belovyd the Préſident and Chapitre of our Cathedrall Churche of Wellys.* « A nos Feaux & » bien-Amès les Prévôt & Chapi- » tre de notre Egliſe Cathédrale de » *Wells*, &c ».

A short Account of Dr. Robert Brady, and Mr. John Lightwine. Cet Article contient le Teſtament de Robert *Brady*, Docteur en *Phyſique*; c'eſt-à-dire, en Médecine, avec quelques traits de ſon Hiſtoire, & de celle de Jean *Lightwine*, ſon Exécuteur Teſtamentaire.

A Note about Jervais Hollis, &c. Cette Remarque nous apprend deux ou trois minucies au ſujet d'un nommé Gervais *Hollis*; qu'il fut reçû Maître ès Arts le 1. de Novembre 1642. qu'il fut deux fois Membre du Parlement, qu'il fut Sergent-Major, &c.

Notæ MSS. ipſius Joannis Bale, adjectæ Codici impreſſo de ſcriptoribus, &c. Ce ſont des Notes ajoûtées de la main de *Bale* à ſon Livre imprimé, *des Ecrivains d'Angleterre*. M. *Baker*, qui les a communiquées à l'Editeur,

les appelle des *minucies*. Elles ne laissent pas de contenir des dattes & des additions, qu'on a bien fait de publier. On a lieu de croire, dit M. *Baker*, que par ces Notes, *Bale* mit la derniére main à son Ouvrage ; car elles sont dattées de l'année 1562. & il mourut l'année suivante 1563. au mois de Novembre. Il veut encore nous apprendre que Jean *Bale* étoit de *Cambridge*, ami & Collégue de Thomas *Cranmer*, mais d'un caractére fort différent ; qu'il avoit été Carme, qu'il avoit une Prébende dans l'Eglise de Cantorbie, qu'il fut Bachelier en Théologie l'an 1529 : qu'en 1552. le jour de la Purification de N. D. il fut sacré Evêque d'*Ossery* en *Irlande*, par *Georges*, Archevêque de *Dublin*, Thomas Evêque de *Kyldare*, & Urbain Evêque de *Duno*, ainsi qu'il le raconte lui-même dans son Livre intitulé : *The Vocacyon of Johan Balè to the Bishoprick of Ossorie.* « Vocation de Jean » Bale à l'Evêché *d'Ossery* ». Mr. *Baker* ajoûte : *This Book is so scarse, &c.* « Ce Livre est si rare, que l'Ar» chevêque de Cantorbery ne l'avoit

» pas encore vû, lorsqu'il fournissoit » des Mémoires au P. le *Courayer*, » pour sa nouvelle Controverse sur » nos Ordinations ». Que fait ce Livre aux Ordinations des Anglois ? A-t-on douté qu'il y eût des Evêques en Irlande en 1552 ? Après l'*Errata* du Livre de la *Vocation*, on lit ces paroles difficiles à croire, *Imprinted in Rome, before the Castell of S. Angell, at the signe of S. Peter, in Decembre, anno D.* 1553. " Imprimé à Rome de» vant le Château S. Ange, à l'Image » S. Pierre, au mois de Décembre » 1553 ». Il n'y a là de vrai, tout au plus, que la datte de l'année : le reste est une bravade & une insulte, qu'on a voulu faire à l'Eglise de Rome.

Jean *Bale* étoit assés connu sans cette instruction. Les Protestans ont opposé aux Catholiques peu de Déclamateurs aussi vifs & aussi emportés que ce Transfuge : au reste, il n'étoit pas de *Cambridge*. Lui-même il se dit par tout *Sudovolgius*; c'est-à-dire, du Comté de *Suffolk*.

Nota de Joanne Tricloo. Nota de Henrico Blaufordo. Ces deux courts

Articles ſont tirés des Ecrivains d'*Angleterre*, de Jean *Pits* (Pitſeus.)

Ordinationes Collegii Orielenſis; in quibus & ſtatuta Univerſitatis Oxonienſis, ab Eduardo VI. lata ac ſancita: E Codice MS. veteri. Ce ſont des Réglemens pour le Collége d'*Oriell*, & des Statuts pour l'Univerſité d'*Oxford*, tels qu'on peut les imaginer pour un ſemblable deſſein. Le Collége d'*Oriell* fut fondé en 1324. par le Roi *Edoüard* II. ſous le Titre de *Maiſon des Ecoliers de Sainte Marie d'Oxford*, qu'il doit conſerver à perpétuité, ſuivant le Tître Primordial de la Fondation, & les Réglemens qui ont ſuivi. Le plus ancien de ces Réglemens contenus dans ce Recuëil, eſt de l'année 1326. le plus récent, de 1612. L'Evêque de *Lincolne* eſt Supérieur, ou Proviſeur de ce Collége. Les Loix doivent être approuvées de lui, & pluſieurs ſont en ſon nom. On remarque les différences que le Schiſme & l'Héréſie y ont introduites. Dans les anciens Statuts, on ordonne des Meſſes & des Priéres pour le Fondateur & pour les Bienfacteurs vivants & morts: on oblige les Ecoliers

à assister à la Messe, & à l'Office Divin les jours de Fêtes, &c. Que peuvent alléguer les Protestans en publiant ces Loix ? Condamneront-ils ces sages Instituteurs, qui certainement les avoient reçûës avec la Religion Chrétienne, & qui n'avoient rien innové ? Les nouveaux Réglemens les abolissent ; & la nouveauté seule condamne leurs Aûteurs & leurs Sectateurs. Dans une Ordonnance du 2. d'Octobre 1545. l'Evêque de *Lincolne* reconnoît tenir de Henry VIII. sa Puissance & sa Jurisdiction Ecclésiastique. *Illustrissimi in Christo Principis..... Henrici Octavi..... Fidei Defensoris, & in terra Ecclesiæ Anglicanæ & Hibernicæ Supremi Capitis, authoritate Suprema Ecclesiastica, ad exercendam Jurisdictionem Ecclesiasticam infrà Diocesim & Jurisdictionem nostras, legitimè munitus, &c.* Dans une autre Ordonnance Edoüard VI. Fils & Successeur de Henry s'attribuë les mêmes Droits. N'est-ce là *qu'une protection & une inspection supérieure sur l'ordre & la Police extérieure de l'Eglise*, comme le dit le Pére le *Courayer* ? Il est vrai qu'il avouë que *cette Auto-*

rité ne fut pas toûjours au commencement renfermée dans de justes bornes.

Epitaphium Sacræ Cherriæ, filiæ Francisci Cherrii. Je ne vois pas pourquoi l'on a mis ici l'Epitaphe de cette fille morte de la petite vérolle, le 25. de Juin 1714. On pourroit en recueïllir dix mille qui la vaudroient bien.

A remarquable Story of a great sum of Money fund in a great cumbersome Bedstead at Leycester, on Wich Richard III. had layn before the battle at Bosworth. « Histoire remarquable » d'une grande somme d'argent qui » fut trouvée près de *Licester*, dans » une maison où logea *Richard* III. » avant la Bataille de *Bosworth*, l'an » 1485 ». Richard ne profita pas de cet argent; car il fut tué dans cette Bataille.

Notæ, in quibus inter alia, 1°. *Francisci Godwini* Narratio de Guillielmo de Marchia, *è Godwini Libro inedito de Episcopis Batho-Wellensibus.* 2°. *Observationes de Cœnobio Sanctimonialium de* Winteney *in agro* Hantoniensi. 3°. *Statutum illud Collegii novi* Oxoniæ, *in quo probibetur consuetudo radendi barbas.*

Oct. 1730.

Mr. *Hearn*, Editeur de toutes ces Piéces, a déjà fait imprimer un grand nombre d'Ouvrages, dont il donne le Catalogue à la fin de ce Recuëil. Il s'eſt ſurtout appliqué à l'Hiſtoire, & en particulier à l'Hiſtoire de la *Grande-Bretagne*. Il a jugé, avec raiſon, cette Etude très-utile, & très digne d'un honnête-homme. En effet, l'Hiſtoire n'apprend pas ſeulement des faits indifférens aux Lecteurs : elle nous fait connoître le caractére, les mœurs, les uſages de ceux qui nous ont précédés : elle conſerve la Religion & ſes pratiques, elle en établit l'ancienneté, la conſtance, l'uniformité : elle découvre l'origine & la naiſſance des Sectes qui s'en ſont ſéparées. C'eſt une bonne Théologie, que celle qui réſulte de la ſuite des faits, & d'une Tradition toûjours marquée, depuis l'établiſſement de l'Egliſe, & du Chriſtianiſme dans chaque Pays, & dont la trace ne peut être éffacée. Mr. *Hearn* a donc bien raiſon de reprocher leurs préventions & leur mauvais goût *aux Wicleffiſtes, aux Calviniſtes, aux autres Fanatiques & aux autres Puritains*, ennemis des

Monumens de l'Antiquité. Eh! comment ne le feroient-ils pas? Ils y trouvent par tout la condamnation de leur Schisme & de leurs Erreurs, & la honte de leur origine. Mais les Anglicans y trouvent-ils mieux leur compte?

Il n'y a dans ce Volume, d'Ouvrages un peu considérables, que les Annales & la Vie d'Edoüard II. Elles sont d'Auteurs Contemporains & fidéles, & dès là estimables. La simplicité & l'inélégance du stile, qu'on doit attribuer au siécle où ils ont vécu, plûtôt qu'aux Ecrivains, ne doit point en diminuer le prix. Les Annales commencent à l'année 1307. qui fut la prémiére du Régne d'*Edoüard*, & finissent à l'année 1323. La Chronique de *Henry de Blaneforde* est imparfaite, & ne contient que quelques événemens détachés, & entre autres, les Articles de la Tréve concluë entre *Edoüard*, Roi d'*Angleterre*, & *Robert de Brus*, Roi d'*Ecosse*, le 20. de May 1323. pour treize ans, pendant lesquels on travailleroit à une paix solide; & les différens entre les Rois de *France* & d'*Angleterre* au

ſujet de la *Guyenne*. La Vie d'*Edoüard* II. eſt plus étenduë, plus détaillée, & plus ſuivie. Elle commence, ainſi que les Annales, à l'année 1307; &, après avoir parlé de ſa mort, ſans en marquer le genre, qui fut doulou-reux & cruel, le Moine de *Malmeſ-bury*, Auteur de cette Vie, ſe propoſe cette Queſtion : ſi le Roi *Edoüard* doit être mis au nombre des Saints? Il répond, que ni la Priſon, ni les au-tres peines que l'on peut ſouffrir dans ce monde, ne ſont point des tîtres qui aſſûrent le bonheur éternel dans l'autre, puiſque c'eſt le partage des Scélérats : que même les Vœux & les Offrandes du Peuple, les Miracles feints ne peuvent donner aucune aſ-ſûrance, *étant des choſes indifférentes*, à moins que la ſainteté de la vie ne leur ſerve de garant. C'eſt ce que ré-péte *Henry de Knyghton*, (Liv. III. *de Eventibus Angliæ*, pag. 2551.) qui l'a apparemment tranſcrit du Moine de *Malmesbury*, puiſqu'il s'exprime dans les mêmes termes. Ce dernier Auteur paroît avoir écrit vers l'an 1348. à laquelle il finit ſon Hiſtoire. Au reſte, il eſt aſſés ſurprenant, veu

le caractére que donnent à Edoüard II. Les Historiens Anglois, qu'on ait voulu le faire passer pour un Saint. Cependant c'étoit encore un Problême parmi le Peuple, du tems de *Knyghton*, qui n'a écrit, au plûtôt, qu'en 1395. 68. ou 69. ans après la mort de ce Prince; & même du tems de *Thomas Walsingham*, dont l'Histoire a été composée environ trente ans plus tard. Or, de tous les traits répandus dans les Ecrivains, réünis & fortifiés par *Henry de Knyghton*; voici le portrait que cet Auteur fait du Roi *Edoüard* II. *Erat Edwardus iste Vir elegans corpore, viribus præstans, sed moribus, si vulgo creditur, plurimum inconstans. Nam parvipenso procerum contubernio, adhæsit scurris, cantoribus, tragœdis, aurigis, fossoribus, remigibus, navigiis, & cæteris artis mechanicæ officiis; potibus indulgens, secreta facile prodens, astantes ex levi causa percutiens, magis alienum, quam proprium consilium sequens; in dando prodigus, in convivando splendidus, ore promptus, opere varius. Adversus hostes suos infortunatus, in domesticos efferatus, ad unum aliquem familiarem ardenter af-*

fectus, quem summe coleret, ditaret, præferret, honoraret. (Il parle de *Pierre de Gaveston*, ou *Gaverston*, Gentilhomme Gascon, la prémiére cause de tous les malheurs d'*Edoüard.*) *Ex quo impetu provenit amanti opprobrium, amasio obloquium, plebi scandalum, Regno detrimentum. Indignos quoque & ineptos ad gradus Ecclesiasticos promovit; quod postmodum sudes in Ecclesiis, & lancea in latere sibi fuit, &c.* Tel fut ce Prince infortuné que son imprudence, sa mauvaise conduite, les conseils pernicieux de ses Favoris firent enfin succomber à la haine de ses sujets. *Gaveston* commença sa perte, & les deux *Spencer* acheverent de le précipiter dans le dernier malheur. Cependant Mr. *Hearn* s'est efforcé d'en faire un Prince sage & modéré, généreux & magnifique, au moins tandis qu'il fut Prince de *Galles.* Mais dès-lors il étoit livré à *Gaveston*, que son Pére *Edoüard* I. avoit fait sortir d'*Angleterre*, & que le fils y fit revenir dès qu'il fut sur le Trône. Il faut convenir aussi que les Historiens Contemporains l'ont plus ménagé. *Thomas de la Moore*, ou *Morus*, qui étoit

Officier de ſa Maiſon, en fait un modéle de patience & de ſainteté. Il le compare à *Job*, & à Jeſus-Chriſt même.

ARTICLE XCVIII.

*EXPLICATIONS DE PLUſieurs Textes difficiles de l'Ecriture, qui juſqu'à préſent n'ont été ni bien entendus, ni bien expliqués par les Commentateurs : avec des Régles certaines pour l'intelligence du ſens Litteral de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Ouvrage enrichi d'Antiques en taille-douce ; Par le R. P. Dom *** Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. Vol. in* 4°. *contenant environ* 800. *pages. A Paris, chés Emery, Saugrain & Pierre Martin.* 1730.

UN Argument ſenſible & capable de convaincre les Proteſtans de la néceſſité, où l'on eſt de recourir à une Autorité infaillible pour décider du vrai ſens de l'Ecriture Sainte, c'eſt la multitude preſque infinie de Commentaires & d'explications differen-

tes, que divers Auteurs en ont données, ſans que les Sçavans ayent encore pû convenir de la vraye ſignification d'une infinité de Textes. Rien n'eſt en effet plus difficile que l'intelligence des Saintes Ecritures, s'il eſt vrai, que pour les entendre, il faut comme dit St. *Auguſtin* (*Doct. Chriſt. L.* 2.) non ſeulement ſçavoir l'Hébreu, le Grec & le Latin, afin d'examiner les différentes Verſions, mais encore poſſeder l'Arithmétique, la Muſique, l'Hiſtoire Sacrée & Profane, la Fable, la Géographie, l'Aſtronomie, la Botanique, la Phyſique, la Médecine, l'Agriculture, la Logique, la Rhétorique, en un mot, tous les Arts & toutes les Sciences. C'eſt ſur le même principe qu'eſt fondée la réponſe que *Genebrard* fit à Henry III. Ce Prince ayant formé le deſſein de faire faire une Traduction de toute la Bible, conſulta *Genebrard* ſur le tems & la dépenſe qui ſeroient néceſſaires pour l'exécution de ce deſſein, & ce Sçavant homme lui répondit qu'*il y falloit trente ans, trente doctes hommes és Langues & en Théologie, & plus de deux cens mille écus pour*

les frais, & qu'encore on ne feroit pas chose qui fût sans reproche.

En supposant que ces expressions sont un peu exagérées, il faudra du moins toûjours avouer, qu'un Commentaire parfait sur toute l'Ecriture Sainte, est un Ouvrage d'une extrême difficulté pour ne pas dire impossible; & comme personne n'en est mieux convaincu que ceux qui ont travaillé sur cette matiére, le R. P. Dom *Martin*, déja connu par un Ouvrage sur la Religion des Gaulois, & Auteur de celui dont nous allons rendre compte au Public, n'a eu garde d'entreprendre un Commentaire entier de l'Ecriture, tel que nous venons de dire. Il croit que le P. Dom *Calmet*, son Confrére, n'y a pas assés bien réüssi au gré des Sçavans, quoique Sçavant lui-même, & il est obligé de le réfuter en beaucoup d'endroits. Ainsi, son dessein, qui est sincérement énoncé dans le Titre, n'est que de nous donner *l'explication*, non pas de tous les Textes difficiles, mais seulement de *plusieurs*, qui, *selon lui*, n'ont encore été bien entendus, ni bien expliqués par les *Commentateurs*; & il

faut avoüer que s'il réüssit dans ce dessein, d'une maniére à réünir, en sa faveur, les suffrages des Sçavans, il aura eû lieu de s'applaudir de son travail & des recherches laborieuses & sçavantes, dont son Ouvrage est le fruit.

Quoiqu'il en soit; (car il nous convient d'en laisser le jugement au Public) le sçavant Auteur commence par rendre compte, dans une *Préface*, de la façon dont il s'y est pris pour exécuter son dessein. Il se représente l'Ecriture Sainte comme un objet d'une étenduë immense, qui renferme & qui suppose une infinité de connoissances; mais, connoissances, que l'Ecrivain Sacré, toûjours guidé, animé & entraîné par l'Esprit Saint, ne se met point en peine d'éclaircir ni de communiquer à ses Lecteurs. Il les suppose instruits, & voilà une premiére source de ténébres Une autre source, c'est la sublime simplicité qui régne par tout dans l'Ecriture. « Quelquefois tout est figure, & la figure » a souvent un ou plusieurs objets immédiats. Elle en a aussi d'éloignés, » & l'expression qui les enveloppe,

„ ſert à les cacher. Dans cet embarras „ toute la reſſource d'un Commentateur, c'eſt de pouvoir entendre & „ attraper la force de l'expreſſion : „ mais cette expreſſion a éprouvé la „ différence des tems par leſquels elle „ a paſſé : les tems ont changé : elle a „ changé auſſi : il faut donc la rappeller à ſon origine, & c'eſt ce qui ne „ ſe peut faire que par le canal des „ anciens Auteurs de toutes les différentes Nations. En effet, toutes les „ Nations, ajoûte l'Auteur, ont tenu „ à celle dont nous avons reçû l'Ecriture : auſſi leur Origine, en remontant, va-t-elle fondre & ſe perdre „ dans celle de cette Nation privilégiée ; ainſi, toutes les autres ſont, à „ l'égard de celle-là, comme les différens bras d'un même Fleuve, qui „ forment autant de Canaux & de „ Riviéres. Il eſt vrai qu'en s'éloignant de la ſource, leurs eaux perdent de leur vertu, elles s'affoibliſſent, elles s'altérent, mais inſenſiblement & juſqu'à un certain „ point, & non jamais juſqu'à changer entiérement de nature..... Les „ Nations, en s'éloignant de cette

» célébre Région , où les prémiers
» hommes du monde ont reçû le
» jour , ont emporté , avec elles, en
» tout ou en partie , mêmes Maxi-
» mes , mêmes Loix , même Reli-
» gion , mêmes expreſſions , mêmes
» Coûtumes. J'avouë, continuë-t-il ,
» que tout cela a ſouffert de grandes
» altérations dans la longue route
» qu'il a fallu tenir depuis la Paleſtine
» juſqu'aux extrémités de la terre :
» mais je ſoutiens que ces altérations
» n'ont jamais été portées juſqu'à un
» changement total » .

De ce principe le P. *Martin* conclut que c'eſt une néceſſité , pour un Interpréte , d'étudier réligieuſement toutes les traces d'Antiquités qui ſe ſont conſervées chés les différentes Nations, afin de pouvoir les rapporter aux différens endroits de l'Ecriture, & qu'elles ſervent aux Commentateurs , comme de lumiére & de flambeau. Il faut par conſéquent , qu'un Interprête ſe détermine, comme il a fait, « à lire , avec réfléxion ,
» tous les anciens Auteurs de toute eſ-
» péce , ſans en excepter un ſeul » .
& à étudier à fond le génie, la Reli-

gion, les Mœurs & les pratiques des Orientaux. " L'Orient, dit-il, eſt le „ Théâtre où ſe ſont paſſés & où ont „ été écrits tous les grands événe- „ mens qui ſont marqués dans l'Ecri- „ ture. Quelques changemens qui „ ſoient arrivés depuis, il reſte un „ fond aux Naturels du Pays, atta- „ ché au Pays même ; qui les caracté- „ riſe, qui les rapproche de ceux qui „ les ont précédés, & qui fait recon- „ noître les uns dans les autres. Ce „ n'eſt qu'en ſuivant ces Régles qu'on „ peut répandre la lumiére ſur une „ infinité d'endroits, de l'Ecriture, „ &c „. Et l'Auteur le prouve entre autres par l'exemple d'un Sacrifice que Dieu preſcrivit à Abraham, (*Géneſ.* 15.) & qu'on ne peut bien entendre qu'à l'aide des connoiſſances qu'on puiſe dans Homére & dans la Lecture des anciens Auteurs. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi, dans les marges de l'Ouvrage, au lieu de St. *Ambroiſe*, de St. *Jérôme* & des autres Péres, on ne trouve communément cités que *Térence*, *Plaute*, *Ariſtophane*, *Homére*, *Théocrite*, comme ſi on les érigeoit, pour ainſi dire, en Com-

mentateurs de l'Ecriture Sainte ; car il eſt certain , que ſi les interprétations que les Péres ont données de quelques Textes difficiles , ne ſont pas ſuffiſantes, il faut , pour en trouver de nouvelles , avoir recours aux anciens Auteurs Profanes , & tâcher de trouver dans leurs tours , & dans leurs expreſſions , la ſignification des Phraſes obſcures de l'Ecriture. Ce n'eſt pas même aſſés d'avoir ces connoiſſances : il faut encore les bien placer , & c'eſt par où le P. Dom *Martin* trouve le Commentaire de *Grotius* plein de fautes , comme il l'eſt en effet , quoiqu'il rende d'ailleurs toute la juſtice qui eſt dûë au mérite de ce ſçavant homme.

Après avoir établi ces principes , il eſt queſtion de les vérifier ; c'eſt-à-dire , qu'il s'agit de ſçavoir , ſi l'Auteur , étant auſſi muni qu'il l'eſt des connoiſſances de l'Antiquité , a en effet réüſſi à expliquer les endroits de l'Ecriture auſquels il s'eſt attaché. Or, c'eſt ce qu'il prétend ; il trouve d'ailleurs , dans les nouvelles explications qu'il donne , deux avantages , qui ſont d'être nouvelles & mieux

fondées que celles qui ont paru jusqu'à présent. Mais il faut remarquer que quand il dit qu'elles sont nouvelles, il ne l'entend que rélativement aux meilleurs Commentaires qu'on lit ordinairement ; parce qu'il se pourroit faire que quelque Auteur, qu'il n'a point connu, l'eût prévenu dans l'explication de quelque Texte. C'est en effet ce que les Sçavans pourront remarquer quelquefois ; mais ces explications, comme dit l'Auteur, n'en seront pas moins nouvelles à l'égard du commun des Lecteurs, & c'est, sans doute, dans ce sens qu'il veut qu'on entende le Tître de son Ouvrage, par rapport à plusieurs des Textes qu'il explique, lorsqu'il dit qu'ils n'ont été ni bien entendus, ni bien expliqués par les Commentateurs.

Comme ce n'est point ici le seul Volume qu'il espére donner au Public sur cette matiére, il avertit les Sçavans, qu'ils ne doivent point juger par celui-ci de ceux qu'il prépare, parce que c'est uniquement le hazard, & non le choix, qui a déterminé les Textes qui en font le sujet ; ce

qui n'empêche pourtant pas qu'on n'y trouve par tout de l'ordre, de la liaiſon, & de la netteté. Il déclare auſſi, que quelque ennemi qu'il ſoit des doubles ſens Littéraux, il n'a pas pû toûjours éviter cet inconvénient, ſi c'en eſt un; car l'Auteur reconnoît que la multiplicité des ſens Littéraux peut avoir, & a ſouvent en effet, ſon utilité. Il nous apprend qu'il a ſur tout évité le défaut des interprétes, » qui jugeant des termes & des phra- » ſes de l'Ecriture par les idées que » notre ſiécle y a depuis attachées, » gliſſent deſſus, ou décident hardi- » ment, & ſe ſçavent gré de n'avoir » pas été arrêtés par des difficultés » qu'ils ne voyent pas : erreur qui » naît des préjugés que l'ignorance » des tems a coûtume d'enfanter. Il » s'eſt roidi, dit-il, contre des préju- » gés ſi peu fondés, ſi faux. Il a rap- » pellé toutes choſes à leur origine; il » a employé la Critique, établi des » principes, il a creuſé, foüillé dans » l'Antiquité, lû les Péres, feüilleté » les Auteurs & conſulté les Gram- » mairiens. Il a épluché & fixé la for- » ce des termes, étudié les anciennes

» & les nouvelles Versions, fait des Sy-
» stêmes, & tout cela pour répréſenter
» dans leur entier, autant qu'il a pû,
» les penſées des Auteurs Sacrés qu'il
» a entrepris d'éclaircir ». Il ne lui a pas été difficile d'appercevoir que cette route l'engageoit dans de longs détours & de grands écarts ; mais il a conſideré que c'étoit après tout, la ſeule route aſſûrée, & il a la ſatisfaction de préſenter au Public un Ouvrage dont le ſujet eſt naturellement varié, " & qui intéreſſe le cœur &
» l'eſprit par des objets nouveaux &
» toûjours liés les uns aux autres.....
» Les Curieux y trouveront des mor-
» ceaux choiſis d'Antiquité ; les Théo-
» logiens, des Dogmes de la Religion
» établis & développés ; les Contro-
» verſiſtes, des armes contre les Hé-
» rétiques ; ces derniers, des raiſons
» capitales d'abandonner leurs Er-
» reurs ; les Interprétes, le véritable
» ſens de pluſieurs endroits de l'Ecri-
» ture ; & les Ames dévotes, dequoi
» s'édifier. La parole de Dieu n'aura
» plus tant cette ſimplicité & cette
» baſſeſſe qui rebutoit St. *Auguſtin* &
» St. *Jérôme* & qui leur faiſoit ſoule-

» ver le cœur : au contraire, on y ad-
» mirera un tour ſublime de penſées
» & d'expreſſions, des images vives,
» des peintures naturelles, des deſcri-
» ptions charmantes, des traits tout
» neufs, des récits touchans, des cou-
» leurs variées, des vérités divines,
» une Morale pure qui remuë, qui
» attache, qui enléve & que le ſens
» Litteral préſente à chaque page ».
Comme nous n'avons rien à ajoûter à ces expreſſions, nous n'avons auſſi voulu en rien retrancher, afin que les Lecteurs puiſſent mieux juger du ſuccés de l'Auteur, à remplir ſon idée. Quant aux Verſions Françoiſes, il a choiſi celle de M. de Saci, corrigée, dit-il, par Dom *Calmet*, prétendant la corriger encore lui-même dans les endroits défectueux.

Au reſte, quelque ſujet qu'il ait d'eſpérer que le Public recevra favorablement ſon Ouvrage, il n'oſe pas ſe le promettre de la part de certains Lecteurs. Et de la façon dont il les apoſtrophe, il paroît bien qu'il ſe met peu en peine de ménager leur approbation. Ce morceau eſt une digreſſion dans la *Préface*, mais c'eſt une

digreſſion qui ſera plaiſir par le feu dont elle eſt animée, & par la ſolidité des raiſons ſur leſquelles elle eſt appuyée. Nous voudrions pouvoir la tranſcrire ici toute entiére, ou en donner du moins un Extrait.

Il dit à ces Meſſieurs, ſur la fin, en caractériſant leurs Ecrits : « Vous » poſés des Principes, & vous n'en » prouvés aucun ; vous ne faites que » vous copier vous-mêmes perpétuel- » lement. L'air Magiſtral, avec lequel » vous cités les Péres, impoſe, fait il- » luſion, éblouït. *J'y ai été pris* comme » bien d'autres ; & j'y ſerois encore, » ſi MILLE FAITS l'un ſur l'autre, qui » me regardoient perſonnellement, » & qui touchoient mes amis les plus » intimes, ne m'avoient, *malgré moi*, » renduë *ſuſpecte* VOTRE RELIGION, » & enfin ouvert tout à fait les yeux. » EH ! QUE N'AI-JE POINT VU ? *C'eſt* » *ce que je vous dirai peut-être un jour* ». Dom *Martin* qui profére cette menace, où il n'y a de trop que le *peut-être*, étoit entré en cette digreſſion, à l'occaſion d'un Libelle, débité par feüillets, ſous le nom de *Nouvelles Ecléſiaſtiques*, & dans lequel il pré-

voyoit que son Livre, si ces Messieurs l'estimoient, seroit attaqué. « Il suf-
» fit, disoit Dom *Martin*, de ne pas
» donner dans leurs excés pour être
» placé dans leur Gazette. Hé quelle
» Gazette! Ouvrage d'une espéce par-
» ticuliére, uniquement destiné à dé-
» chirer tout le monde, sans exce-
» ption, depuis le Sceptre jusqu'à la
» Houlette; à canoniser le Fanatisme
» le plus marqué; & à fomenter la ré-
» volte & la division dans l'Eglise &
» dans l'Etat ». Une personne du plus haut Rang, & en qui ils respectoient tout, Naissance, Etat, mérite, Vertu, sentimens, a desavoüé, avec indignation, tout un discours qu'ils osoient lui imputer, contre la vérité, dans une occasion importante sur les matiéres de Religion. On pourroit convaincre de faux ces *Nouvelles* fabuleuses, par des desaveus aussi formels, & par des preuves sans replique: mais le cri public en dispense.
» Ces Nouvelles », disent des personnes du même Parti, « nous desho-
» norent: à qui l'Auteur prétend-il
» faire croire que le pieux Evêque de
» Carcassone est mort en désespéré;

» que le Pére *Tournemine* eſt un igno-
» rant & un inſenſé; quand on veut
» nuire, il faut garder dans l'accuſa-
» tion quelque vrai-ſemblance : n'eſt-
» ce pas s'expoſer à la dériſion, que
» d'exalter, comme des hommes
» merveilleux, les Docteurs chaſ-
» ſés de la Faculté ; que de rabaiſſer
» tous ceux qui la compoſent aujour-
» » d'hui, ſans excepter des Profeſ-
» ſeurs, des Docteurs qu'on a tant
» loüés autrefois. Préſume-t-on que
» l'on ſe fera croire, quand on tombe
» dans ces excès » ? Ce Libelle ne dé-
crie plus que ceux dont il fait l'éloge :
il honore ceux qu'il déchire : ſes ca-
lomnies les plus fréquentes, les plus
atroces n'annoncent que le déſeſpoir
impuiſſant des Novateurs contre des
Adverſaires qu'ils ne peuvent ni ré-
futer, ni obſcurcir, ni intimider.
L'Auteur, ou les Auteurs ſuivent la
Morale que Béze oſa effrontément
avoüer dans le Colloque de Mont-bé-
liard qu'il eſt permis de défendre la
Foi ; c'eſt-à-dire, l'erreur qu'il pre-
noit pour la Foi, par le menſonge, la
fraude, l'artifice : *Licitum eſſe fucis, fraudibuſque ac mendaciis Fidem tueri:*

Ils laissent aux Catholiques, qui sont l'objet de leurs calomnies, ce sentiment de St. Augustin : *Non sanè parva est parumque gloriosa consolatio cujuscumque NOSTRUM, si ab INIMICIS ECCLESIÆ cum ipsâ Ecclesiâ criminemur.* *

Comme tout l'Ouvrage n'est qu'une explication d'un grand nombre de Textes, détachés de l'Ancien & du Nouveau Testament, & que les bornes d'un Extrait ne nous laisse pas la liberté de rendre compte de tous les Textes, nous nous contenterons d'en rapporter quelques-uns. Prémiérement, de l'Ancien Testament : ce sera la matiére de ce prémier Extrait, & dans un second, nous rapporterons les Textes du Nouveau Testament. Mais, comme l'Auteur déclare qu'il ne propose ses nouvelles Explications qu'avec une soumission parfaite au jugement de l'Eglise, nous devons aussi avertir les Lecteurs, qu'en rapportant ces nouvelles Explications, nous ne prétendons que les faire connoître au Public, sans les adopter.

* Contra Petilianum, c. 6.

Explication prémiére. Chap. 4. de la Génése.

On peut être étonné que Dieu n'ait puni le crime de Caïn que par l'exil, au lieu de le punir de mort ; mais le P. *Martin* remarque que telle étoit la prémiére intention de Dieu ; en ſorte qu'il réduiſit en effet « la puni-» tion de Caïn à trois chefs, à la ma-» lédiction, à être Vagabond, & à » ne tirer aucun fruit des terres qu'il » cultiveroit » ; & c'eſt ſur ce modéle que les prémiers âges du monde ſe réglérent par rapport à l'Homicide. C'eſt avec une extrême prudence, dit *Euripide*, que les Anciens ont ſtatué qu'il ne falloit pas condamner à la mort celui qui auroit commis un meurtre, mais lui faire expier ſon crime par un banniſſement perpétuel, ſans permettre que perſonne lui parlât, ni qu'il parlât à perſonne, ni enfin qu'il parût déſormais dans le Païs. C'eſt ce qu'on trouve encore dans *Homére*, *Appollodore*, &c. *Oreſte* viola cette Loi en vengeant la mort de ſon Pére par celle de ſa mére, & c'eſt ce

qui donna lieu à *Tindare* de poursuivre la mort de ce Prince doublement criminel. Il eſt pourtant vrai que la férocité des tems poſtérieurs introduiſit un uſage contraire qui donnoit aux Parens du mort le droit de le venger par la mort du meurtrier ; mais l'ancienne Loi reprit quelquefois le deſſus. Auſſi un exilé de cette ſorte ſembloit être aſſés puni. Il étoit toûjours errant, ce qui étoit regardé comme un état ſi miſérable, que les Anciens, pour dire le plus malheureux de tous les hommes, diſoient *le plus Vagabond*. Il n'étoit admis dans aucune maiſon : il ne pouvoit recevoir ni eau, ni feu de qui que ce ſoit. Perſonne ne lui parloit : il ne lui étoit pas permis de nommer ſon crime, ſi ce n'étoit ſous quelque enveloppe. Il paſſoit pour être en exécration à Dieu & en proye à la fureur & à la terreur ; &, comme ſi le ſang qu'il avoit répandu eût toûjours été préſent à ſes yeux, il lui ſembloit que tous les Elémens s'élévoient contre lui, & qu'en lui reprochant ſon crime, ils lui interdiſoient tous les ſecours qu'il pouvoit tirer de la Terre, de la Mer & des

Riviéres. Tel fut le sort d'*Oreste* ; mais comme c'est des Poëtes que nous l'avons appris, il est probable qu'il y a dans tout cela un peu d'imagination Poëtique pour rendre le tableau plus touchant. Il n'est pas du moins bien sûr que tous les homicides de ces tems-là ayent éprouvé un pareil soit, s'il est vrai que les hommes ont toûjours été les mêmes.

Explication troisiéme, Gen. Chap. XV.

Dans le Chap. 15. de la Génése, on lit que Dieu ordonna à *Abram* de lui faire un Sacrifice d'une Vache de trois ans, d'une Chévre de trois ans, d'un Bélier de trois ans, avec une Tourterelle & une Colombe. qu'*Abram* coupa ces animaux & plaça les parties divisées vis-à-vis l'une de l'autre, mais qu'il ne divisa point les Oiseaux. Que les Oiseaux vinrent fondre sur les Victimes, & qu'*Abram* les en chassoit. Or, le P. *Martin*, par divers raisonnemens fondés sur l'usage des Anciens & sur les différentes Versions, prouve qu'on ne peut pas en-

tendre cette Histoire dans le sens que les termes de la Vulgate présentent naturellement & que tous les Interprétes ont suivi. Car il s'agit ici d'un Sacrifice par lequel Dieu vouloit faire alliance avec *Abram*. Or, St. *Cyrille* d'Aléxandrie remarque que l'ancienne maniére de faire alliance, observée encore de son tems chés les Nations Barbares, étoit de partager en deux les Victimes & de les placer sur deux Autels dressés vis-à-vis l'un de l'autre. Les Parties contractantes passoient dans l'espace ménagé entre ces Autels, & là elles se juroient foi & fidélité, condition à laquelle Dieu ne dédaigna pas de se soumettre, en traitant avec ce saint Patriarche, puisqu'il y parut en effet réprésenté par la Lampe ardente dont il est parlé dans le Verset suivant du même Chapitre, & qu'Abram vit passer au milieu des Victimes divisées. St. *Chrysostome* & *Théodoret* disent à peu près la même chose. Il faut même remarquer que cette maniére de faire alliance se conserva long-tems dans les siécles suivans, comme il paroît par ce que *Jérémie* dit au Roi *Sédécias* : (*Jerem.* 34.

18.) *Je livrerai les hommes. ..... qui n'ont point observé le Traité qu'ils avoient fait en ma présence, en passant entre les moitiés du jeune Bœuf, &c.* Il étoit donc de l'essence de ces Sacrifices, que l'on passât entre les moitiés des Victimes ; & cependant la Vulgate ne dit point qu'*Abram* l'ait fait. Comment d'ailleurs supposer que des Oiseaux de proye vinrent fondre sur les Victimes, tandis qu'Abram étoit présent ? Aussi les Septante nous offrent-ils un sens bien différent ; mais c'est le Grec des Septante, & non pas le Latin de Nobilius qui dit : *Descenderunt autem aves super corpora, super divisiones, & consedit illis Abram.* Car, il est vrai que le Grec porte κατέβη et συνεκάθισεν ; mais, au lieu de la signification neutre, le P. *Martin* leur donne la signification du verbe actif dont *Abram* est le nominatif, *il fit descendre, il fit asséoir* ; & il s'autorise en cela de quelques exemples. « Cela posé, ajoûte-» t-il, il n'est personne qui ne voye » que le véritable sens du Verset des » Septante est certainement celui-ci. » *Abram fit descendre* ; c'est-à-dire,

» *posa les Oiseaux sur les Victimes di-*
» *visées & les coucha* ou *plaça avec*
» *elles* ». Il fortifie encore cette interprétation par une remarque qu'il fait sur le Génie des Langues Orientales qui aiment à user de termes dont l'énergie exprime & peint l'action même dont on parle.

Pour confirmer cette interprétation, il faudroit que le Texte Hébreu y fût conforme ; or, c'est ce que l'Auteur s'efforce de prouver ; & pour cela il ne fait autre chose que de changer, suivant la pensée de Dom *Calmet*, la ponctuation des Massoretes, moyennant quoi on lit dans l'Hébreu :
» Qu'*Abram* mit & plaça sur les Ca-
» davres des Victimes divisées, les
» deux Oiseaux qu'il venoit d'im-
» moler ». Mais comment justifier ce changement ? Tout y concourt, dit l'Auteur, la Lettre & sur tout l'Histoire. Car, " ceux qui possedent
» l'Antiquité, ajoûte-t-il, n'ignorent
» pas que les Anciens mettoient au-
» dessus des quartiers des Victimes,
» quelques piéces détachées, soit
» pour servir de couronnement, soit
» pour servir de prémices, selon *Eu-*

„ *ſtathe*. Ainſi *Homére* faiſant la deſ-
„ cription d'un Sacrifice offert à l'oc-
„ caſion d'une Alliance ſolemnelle,
„ (*Iliad. A. v.* 461.) dit qu'on coupa
„ d'abord les cuiſſes de la Victime,
„ qu'on les enveloppa d'une double
„ graiſſe, & qu'on les couvrit ou cha-
„ peronna de morceaux de toutes les
„ autres parties „. Voilà en quel ſens il faut entendre ce que dit la *Vulgate*, que les Oiſeaux venoient fondre ſur les parties des Victimes coupés en deux : c'eſt-à-dire, que cela ſignifie qu'*Abram* couronna ces moitiés de Victimes d'une Tourterelle & d'une Colombe. L'Auteur ajoûte d'autres Remarques ſçavantes d'où il conjecture que pendant ce Sacrifice *Abram* chanta ou joüa de la flûte pour honorer l'alliance que le Seigneur contractoit avec lui.

Explication XIV. Exod. Chap. 20.

Pourquoi Dieu dit-il dans l'Exode, que ſi, en lui dreſſant un Autel, on y employe les outils; c'eſt-àdire, le fer, l'Autel ſera ſoüillé? Tout l'Ancien Teſtament eſt rempli de Textes

semblables ; & aucun Interpréte jusqu'à present n'a réüssi, selon le Pére *Martin* à résoudre cette question. Les uns, dit-il, en ont donné des raisons ridicules ou pitoyables, & les autres des conjectures qui ne sont point appuyées & qui contredisent l'Ecriture. Il faut donc trouver encore ici une explication nouvelle, & le P. *Martin* la trouve en supposant que le fer étoit impur de sa nature. Il est du moins certain, par le fait dont nous parlons & par plusieurs témoignages d'Auteurs Profanes, qu'il étoit regardé comme tel par les Anciens, & il est vrai-semblable que c'est sur ce fondement qu'ils ne l'employoient jamais dans la construction des Autels ni des Temples. Mais, pourquoi le fer étoit-il régardé comme un métal impur ? C'est une autre question à laquelle l'Auteur ne satisfait pas assès. Mais on ne sçauroit répondre à tout, & on peut assûrer que les plus habiles seroient embarrassés à répondre en particulier à cette derniére question.

Explication XXV. Nomb. Chap. 6.

Il y a dans l'Ancien Testament plu-

ſieurs Textes où il eſt parlé d'invoquer ſur quelqu'un le nom de Dieu ou de quelque homme, & les Interprétes, ſans y entendre fineſſe, ont expliqué tout ſimplement ces mots dans le ſens que la Lettre paroît offrir à l'eſprit; mais ils ſe trompent, & l'Auteur prouve, ſans replique, qu'invoquer le nom de Dieu ſur quelqu'un ſignifie déſigner quelqu'un par le nom de Dieu, pour marquer qu'il appartient à Dieu; ainſi le nom de Dieu étoit invoqué ſur les Iſraëlites, parce qu'on les appelloit le Peuple de Dieu. C'eſt dans le même ſens qu'il faut entendre ce que les ſept femmes, dont parle Iſaïe, diſent à un homme: *Souffrés ſeulement que votre nom ſoit invoqué ſur nous. Iſaï.* 4. 1. Car cela veut dire que ces ſept femmes conjurent un homme de les épouſer, en ſorte qu'elles portent ſon nom. C'eſt enfin dans ce ſens qu'il faut entendre tous les autres Textes ſemblables de l'Ecriture. Il ne faut pas mettre cette explication au rang des plus neuves.

Explication XXVIII. Deuter. 32.

Le Verſet 42. du Chap. 32. du

Deutéronome dit : *Inebriabo ſagittas meas ſanguine, & gladius meus devorabit carnes, de cruore occiſorum & de captivitate, nudati inimicorum capitis.* Les derniers mots de ce Verſet ſont très-difficiles à entendre, & Dom *Calmet* ne nous en apprend pas le véritable ſens en traduiſant d'après *Saci : Je prendrai captifs les Chefs de mes ennemis dépoüillés.* Le P. *Martin* eſt ſans doute plus heureux dans l'explication qu'il en donne & qu'il fonde ſur des traits récherchés d'érudition. Il trouve dans *Hérodote* que les Scythes, après avoir pris & tué un ennemi, avoient coûtume de leur arracher la peau de la tête avec la chévelure, & de s'en faire un ornement ; & perſonne n'ignore que c'eſt encore l'uſage des Peuples de l'Amérique Septentrionale. Or, il ne doute pas que ce ne ſoit de ce traitement barbare que Dieu menace ici les Juifs, & que ce ne ſoit une vraye Prophétie d'un événement qui arriva en effet, ſelon lui, lorſque les Scythes, conduits par le Roi *Madie*, s'emparérent de toute l'Aſie, & dépoüillérent *Cyaxares*, Roi des Medes, qui l'occupoit alors. Car, ajou-

te-t-il, l'armée des Scythes pénétra ensuite dans l'Egypte, & ayant été fléchie par les présens du Roi *Psammitique*, elle se jetta dans toute la Palestine, où elle commit d'horribles excès. Il est donc vrai-semblable que les Juifs éprouvérent ce cruel traitement de la part des Scythes, & " cette vérité est, continuë-t-il, clairement exprimée dans *Habacuc*, témoin oculaire de cet exemple terrible de la vengeance que Dieu tiroit de l'Idolâtrie & des désordres de son Peuple. Vous avés, dit le Prophéte en s'adressant au Seigneur, *vous avés frappé la tête de l'Impie dans sa maison, & vous l'avés excoriée depuis le sommet jusqu'au cou. Percussisti caput de domo* (l'Auteur lit, *in domo*) *Impii : denudasti fundamentum ejus usque ad collum* ". Ce qui autorise encore cette explication, ce sont les Versions Orientales, sur tout la Paraphrase Chaldaïque où on lit : *J'arracherai des Couronnes de la tête de mon ennemi & de mon Adversaire*. Car, par ces Couronnes, l'Auteur prétend qu'on ne peut entendre que des *Couronnes de chair*, telles que les Scythes en arrachoient à leur ennemis.

Explication LXIII. 1. Paralip. XV. v. 21.

.... *Et Jehiel & Ozaziu in Citharis pro octava canebant Epinicion.* Le Pére *Calmet*, contre le ſentiment unanime, qui veut qu'il ſoit ici queſtion d'un inſtrument à huit cordes, prétend qu'il s'agit d'une huitiéme bande de Muſiciens, & qu'il faut traduire..... *avoient des Guitarres & préſidoient ſur la huitiéme bande pour entonner le Superius.* Le P. *Martin* s'éléve contre ce ſentiment en faveur de l'explication commune. Le mot *Octava* que l'on trouve à la tête de quelques Pſeaumes, & que St. *Ambroiſe* a employé dans une Phraſe qu'on a de la peine à entendre, lui donne occaſion de faire, dans un autre endroit, une longue diſſertation ſur cette matiére; mais, comme la vrai-ſemblance de ſes explications dépend d'un certain nombre de preuves que nous ne pouvons pas rapporter ici, nous ſommes obligés de renvoyer ſur cela les Lecteurs à l'Ouvrage même.

Explication LXV. I. Paralip. XXV. 5.

Une autre Traduction que le Pére *Martin* corrige dans *Saci* & dans le P. *Calmet* même, qui a mal corrigé *Saci*, c'est au ℣. 5. du 75. Chap. du prémier Livre des Paralipoménes *Omnes isti filii Heman videntis Regis in sermonibus Dei, ut exaltaret cornu. Tous ceux-là*, dit Saci, *étoient fils d'Heman lequel étoit Musicien du Roi, pour chanter les Loüanges de Dieu & réléver sa Puissance*. Dans cette Traduction, le P. *Calmet* au lieu de *Musicien*, a substitué, avec raison *Prophéte*; mais, au lieu de *réléver sa Puissance*, il a traduit, *sonner du cor, ut exaltaret cornu.* Ce qui est, selon le Pére *Martin*, une méprise considérable; puisque le vrai sens de ce Texte est que " tous ces fils „ d'Heman qui étoit Prophéte, *ou* „ *Musicien de la Chapelle du Roi*, fai„ soient la gloire de leur pére, à qui, „ comme il est dit ensuite, Dieu avoit „ donné quatorze fils & trois filles „. L'Auteur prouve en effet la vérité de ce sens par plusieurs remarques sçavantes, toûjours fondées sur une grande connoissance de l'Antiquité.

Explication LXXIV. Judith. Chap. 10.

La coëffure de *Judith* lui donne occasion de faire de ſçavantes recherches, ſur ce que les Anciens appelloient *Mitre*. C'étoit un ſimple ruban de fil, de laine, de ſoye, de laiton, ou de quelque métal éclatant, dont les femmes, & même les hommes, parmi les Barbares, ſe ſervoient pour retenir, pour arranger & relever leurs cheveux. On appelloit même de ce nom la ceinture que les filles portoient, & *Sophocle* nous apprend que la Princeſſe *Antigone* ſe pendit avec la Mitre dont elle étoit ceinte. Mais le P. *Martin* avouë que dans la ſuite des tems, cette Mitre ſouffrit de grands changemens dans ſa forme, juſqu'à devenir une coëffure fort haute, telle que la Mitre des Evêques parmi nous.

Explication LXXV. Eſther Chap. 7.

Pourquoi dans *Eſther* eſt-il dit, qu'on couvrit le viſage à Aman, lorſ-

qu'il fut disgracié du Roi ? Le Pére *Martin* prétend que ce ne fut pas précisément, parcequ'Aman étoit criminel & condamné à mort ; mais parce que c'étoit l'usage de tous ceux qui étoient dans le deüil, dans l'adversité, dans un grand péril ; & qu'il est plus vrai-semblable que ce fut pour adoucir l'esprit d'*Assuerus* en faveur d'Aman. Car la grande marque de Suppliant étoit autrefois de se couvrir le visage, & cette action étoit si efficace, qu'elle désarmoit la colére des plus implacables ennemis. Cette remarque est confirmée par un trait qu'on rapporte de *Quinte-Curse*, qui dit : « Les Macédoniens massacrérent » les Branchides, sans que, ni la Langue Grécque qu'ils parloient, ni les » Priéres, ni enfin le *voile qu'ils avoient* » *sur le visage* pussent arrêter la fureur » du soldat ».

Explication CXV. Ezech. Chap. 44.

A l'occasion des rubans de Lin, dont les Ministres du Seigneur se ceignoient la tête dans l'Ancienne Loi, comme il est dit dans Ezéchiel, le P.

Martin recherche l'origine de la tonſure des Clercs dans la nouvelle Loi. Il croit que ce n'eſt qu'une continuation de l'ancien uſage, & il fait ſur cela pluſieurs obſervations importantes. Il eſt vrai que le P. *Thomaſſin* eſt d'un ſentiment bien opposé. Car celui du P. *Martin* ſuppoſe que les Couronnes des Prêtres ſont auſſi anciennes que le Chriſtianiſme, & le P. *Thomaſſin* ne les fait remonter que juſqu'au ſixiéme & ſeptiéme ſiécle de l'Egliſe. « Mais, » ſi cette vérité renverſe le ſyſtême du » P. *Thomaſſin*, dit l'Auteur, c'eſt qu'il » paroît que cet Ecrivain l'a ignorée » auſſi bien que tant d'autres, qui » ont donné lieu au grand nombre » de fautes, qu'on découvre tous les » jours dans la Diſcipline de l'Egliſe » de ſa façon. Fautes qui diminuent » infiniment le mérite de cet Ouvra» ge, & qui devroient porter ceux qui » s'intéreſſent à conſerver la Mémoi» re de l'Auteur, à le retoucher, ou » plûtôt à le refondre ».

Nous nous appercevons avec regret que les courts Extraits, que nous avons donnés d'un très-petit nombre des explications, qui compoſent la prémiére

Partie de cet Ouvrage, ne ſont pas ſuffiſans pour en donner une juſte idée; quoique leur étenduë ſurpaſſe déjà les bornes qui nous ſont preſcrites. Chaque explication ou diſſertation contient quantité de recherches ſçavantes & de traits d'érudition, des critiques, des citations, des médailles anciennes, des bas reliefs & des Statuës antiques. Il faut donc recourir au Livre même pour y puiſer toutes ces connoiſſances dans leur ſource. On y verra, avec plaiſir, entre autres Diſſertations, *ce qu'on doit penſer ſur la mort d'Henoc; ce que c'eſt que mettre la main ſous la cuiſſe de quelqu'un; de la dot que l'Epoux faiſoit anciennement à l'Epouſe; des robes de diverſes couleurs chés les Anciens, & de leurs habits Sacerdotaux; en quoi conſiſtoient les* Cornes *que l'on attribuë à Moyſe; ce que c'étoient que les* Latrones *ou* Latrunculi *dont il eſt parlé en pluſieurs endroits de l'Ancien Teſtament; ſur l'état de la Virginité chés les Anciens; des Boucliers dont il eſt parlé dans l'Ecriture, des Boucliers des tems héroïques, & des Boucliers d'or de Salomon; de l'origine des Dieux des Montagnes; maniére de con-*

citier, dans la Chronologie, les années d'Amasias & d'Azarias, Rois de Juda, avec les années des Rois d'Israël leurs Contemporains; de l'usage du mot Alleluia *dans la Synagogue & dans le Paganisme; du Démon du Midy; &c.*

ARTICLE XCIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ECRITURE SAINTE.

E*Xtrait d'une Lettre écrite au* P. D. M. *à Lyon au sujet de l'Edition, qu'on a fait à Genéve, du Dictionnaire de la Bible, par le* R. P. D. CALMET.

DE GENÉVE., le 5e Août 1730. On délivre, chés Marc-Michel *Bousquet & Compagnie*, aux Souscripteurs, les deux derniers Tomes du *Dictionnaire de la Bible*, par le R. P. Dom Augustin *Calmet*. C'est un des prémiers Ouvrages, qu'on ait imprimé dans cettte ville par souscription; & l'exécution répond parfaitement à la confiance de ceux, qui, en souscrivant, ont voulu favoriser cette entreprise. Les Libraires Editeurs ont jugé

néceſſaire de mettre à la tête du IIIᵉ. Tome, un *Avertiſſement*, où l'on trouve l'Hiſtoire des démêlés, qu'ils ont eu avec les Libraires de Paris, au ſujet de cette Edition. Ce n'eſt pas qu'il n'eût déjà paru, de part & d'autre, des piéces, qui mettoient le Public en état de juger du differend; mais les Libraires de Paris ayant fait une nouvelle attaque, par un Ecrit qu'ils ont publié dans la *Bibliothéque Raiſonnée de l'Europe*; * les Libraires de Genéve ſe ſont crû obligés d'oppoſer à des *redites*, de nouvelles raiſons, qui juſtifient leur conduite & leur entrepriſe. S'ils avoient *tronqué* ou *défiguré* l'Ouvrage de Dom *Calmet*, ce ſçavant Auteur ne leur auroit pas témoigné, par une Lettre, qu'on rapporte toute entiére dans cet *Avertiſſement*, qu'il *ne pouvoit que leur ſavoir très-bon gré* de leur travail. C'eſt invectiver, que d'attribuer la ſuppreſſion, qu'ils ont faite des Figures, à l'impoſſibilité où ils étoient d'en faire la dépenſe; comme s'ils n'avoient

* Pour les mois d'Avril, May, & Juin de cette année.

pas eû, aussi bien que les Libraires de Paris, la liberté de se servir de la voye des souscriptions, pour subvenir à ces grands frais, au cas qu'ils n'eussent point été en état, comme on le prétend mal à propos, d'en faire par eux-mêmes les avances. Mais tout le monde sçait qu'ils n'ont retranché les Figures de ce Dictionnaire, que pour contribuer à l'utilité publique, par la modicité du prix, où ils ont mis le livre, & parce que les Sçavans ont toûjours méprisés ces Recueils d'estampes, dont la plûpart *n'ont guéres d'autre fondement que la fantaisie & le caprice des Peintres ou des Dessinateurs.* On avoit déja indiqué la source, où les Libraires de Paris avoient pris les desseins des Figures, dont ils ont surchargés leur Edition : c'est le livre *d'Hottinger*. On apprend de plus dans cet *Avertissement*, " qu'on tient ce » fait de Dom *Guarin*, Bibliothécaire » de l'Abbaye de saint Germain...... » Les Libraires de Paris, peu contens » des Figures que leur avoit indiquées » le P. Dom *Calmet*, s'addressérent » à lui pour en augmenter le nombre » ..... C'est ce même Religieux, qui

» communiqua le Livre *d'Hottinger*, » &c. »

Il ne s'agit plus que de voir, si les Libraires Editeurs ont réünis au corps du Dictionnaire les diverses parties du supplément, d'une maniére qui contente les Sçavans. Le Public en décidera, & l'on ne doit pas s'en rapporter aux Libraires de Paris, qui comme intéressés, n'auroient garde d'en convenir. Ils ont même regardés la chose comme impossible, à tout autre qu'à son propre Auteur; comme si un Dictionnaire étoit un Ouvrage de goût & de génie, ou un Ouvrage de systéme, tel que ceux de *Descartes* ou de *Mallebranche*; & que la réunion du supplément au Dictionnaire demandât dans les Editeurs, autre chose, que du travail, de la patience, & un peu de critique.

Quand les Libraires de Paris font dire à Dom *Calmet*, que *pour conduire l'Ouvrage à sa fin, on devoit refondre le Supplément dans le Dictionnaire, faire remanier tous les articles, & ne point précipiter l'Edition*; ils ne se sont pas apperçus que " ce raisonnement » tomboit à plomb sur D. *Calmet* lui-

» même, & que les Libraires de Ge-
» néve pouvoient lui repliquer avec
» plus de raiſon : Pourquoi avés-vous
» le prémier précipité l'Edition de
» vôtre Dictionnaire ? Que n'atten-
» diés-vous que vos matériaux fuſ-
» ſent raſſemblés, pour donner un
» Ouvrage ſuivi, dégagé de redites
» & de choſes ſuperfluës ? .... Et ſi
» vous avés cru pouvoir faire ſouſcri-
» re le prémier, pour un Ouvrage qui
» étoit ſans ordre, & plein de répéti-
» tions importunes, avons-nous fait
» plus de mal que vous, puiſque
» nous n'avons fait que ſuivre la rou-
» te que vous avés indiquée, & que
» nous avons même perfectionné vô-
» tre Ouvrage, en rangeant les matié-
» res de vôtre Supplément dans un
» ordre convenable ? » Mais la con-
ſideration que les Editeurs ont pour D. *Calmet*, ne leur permet pas de lui attribuer le langage, qu'on lui fait tenir. Ils ſont mieux fondés à penſer, que c'eſt à l'inſçû de ce R. Pere, qu'on a déſapprouvé en ſon nom une Edition, dont lui-même avoit témoigné par Lettre ſa ſatisfaction.

Au reſte, on fait revivre dans cet-

te Edition, M. Jean *Le Clerc*, que D. *Calmet* à la page 66. de sa *Bibliothéque Sacrée*, avoit fait mourir *l'an* 1711. *ou l'année précédente.* Il est de notorieté publique que M. *Le Clerc* est encore plein de vie à Amsterdam, où il a composé depuis ce tems-là plusieurs Ouvrages. Quelque exactitude que les Editeurs ayent eû, à suivre les dattes de D. *Calmet*, ils ont crû qu'il ne trouveroit pas mauvais qu'on corrigeât cette erreur, & qu'on ne le suivît pas dans ses fautes, &c. S......

De Lyon. Les Freres *de Tournes*, qui en 1726. achetérent le riche fonds de Librairie Latine, que les Sieurs *Anisson* & *Posuel* avoient à Paris & à Lyon, viennent de l'augmenter considerablement par l'acquisition, qu'ils ont faite, d'une grande partie du fonds des *Hughetan*, dont les magasins ont demeuré sous le scellé pendant près de 25. ans; ce qui avoit rendu extrémement rares, un grand nombre d'excellens Livres qui y étoient renfermés, & qu'on trouvera à l'avenir chés les nouveaux acquereurs. Ils ont acquis, entre autres,

l'Edition de *Cornelius à Lapide in Sacram Scripturam*, que les *Hughetan* avoient commencée & fort avancée; & ils font imprimer à présent, ce qui y manque, pour la rendre complette. Cette Edition l'emportera sur les précédentes par la beauté du papier & du caractére, & par l'exactitude de l'impression. *Cornelius à Lapide* avoit commenté toute l'Ecriture Sainte; mais il est mort avant que d'avoir donné au Public ses Commentaires sur les Pseaumes & sur le Livre de Job. Si les Freres *De Tournes* peuvent obtenir les Manuscits de ce Sçavant Interpréte, ils les feront incessamment imprimer, afin de donner par là un nouveau mérite à leur Edition.

HISTOIRE.

DE PARIS. D. TOUSSAINT DU PLESSIS, Bénedictin de la Congrégation de St. *Maur*, qui a donné l'Histoire de la Ville & des Seigneurs de Coucy, fait imprimer & débiter chés *Giffard*, ruë St. Jacques, l'*Histoire de l'Eglise de Meaux*, en 2. Voll. in 4°. dont le prémier ajoûte

au corps de l'Histoire, & à divers Catalogues d'Evêques & autres Bénéficiers du Diocése, des Dissertations sur des points difficiles ; & le second comprend les piéces justificatives, un Recueïl des Statuts Synodaux depuis le 13e. siécle, & un poüillé exact.

Le 6e. Tome de l'*Histoire de Polybe, nouvellement traduite du Grec, par Dom Vincent* THUILLIER, paroît. On n'a rien retranché du Tître des Tomes précédens ; & on y lit encore ces mots aujourd'hui superflus, " *avec un* „ *Commentaire ou un Corps de Science* „ *Militaire, enrichi de Notes Critiques &* „ *Historiques où toutes les grandes par-* „ *ties de la guerre sont expliquées, dé-* „ *montrées, &c. Ouvrage très-utile.* „ *Par M. le Chevalier de* FOLARD „. Dans la *Préface*, il est rendu compte de la différence de ce Tome d'avec les précédens, & Mr. de FOLARD y fait entendre qu'il ne doute point que „ le Public ne soit extrémement sur- „ pris de ne trouver dans ce 6e. Tome „ de Polybe, que Polybe même, & „ D. *Thuillier* : il déclare en même-tems que la cause de ce qui va surprendre tout le monde, n'est ignorée de

personne. Cette cause est l'incompatibilité de l'exécution de son projet, avec la sagesse des Ordres supérieurs. » Mais personne n'ignore que des Or» dres supérieurs m'ont imposé silen» ce, ou ne m'ont permis de conti» nuer à parler qu'à des CONDITIONS, » qui me paroissent DERANGER trop » le Systême que je m'étois proposé ».

L'Usage des Postes chés les Anciens & les Modernes. Ce Livre contient, dans cette nouvelle Edition, plus exactement que dans la prémiére, où il étoit intitulé, *Origine des Postes, &c.* tout ce qui peut instruire les Employés dans les Postes, de leurs droits & devoirs; parce qu'il contient plus correctement tous les Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Arrêts, Ordonnances & Réglemens que nos Rois ont faits pour perfectionner la Police des Postes, depuis leur institution en France par Loüis XI. le 19. Juin 1464. jusqu'au dernier Arrêt du Conseil du 30. May 1730. in 12. Chés Loüis-Denis *de la Tour*, Ruë de la Harpe.

DE PARIS. M. de Ramsay, Auteur du *Cyrus*, vient d'achever à Londres

une nouvelle Edition de cet ingénieux Ouvrage. Elle fait honneur à l'Auteur, & au Pays où elle s'est faite, par la beauté singuliére du papier, des caractéres & des gravûres. Nos voisins d'Outre-Mer, qui se perfectionnent de plus en plus dans les Arts, devroient exciter notre émulation. Il est étrange que notre Auvergne, qui s'est distinguée par la beauté de son papier, le céde de beaucoup à l'Italie, d'où l'on dit qu'est tiré celui de l'Edition dont nous parlons. Mr. de *Ramsay* met à la tête de celle-ci une Préface, où il marque les changemens qu'il a faits en son Ouvrage; nous en parlerons quand nous aurons eu le tems de voir le Livre par nous-mêmes. En attendant, voici un événement qui regarde l'Auteur & qui mérite une place dans les Fastes de la Littérature.

M. de *Ramsay* ayant été reçû Membre de la Société Royale à Londres; malgré les difficultés qu'on y avoit faites à cause de son attachement à la Maison Royale de Stuart; alla ensuite à Oxford, vers le commencement de May dernier. Là, par l'ordre de M. le Chancelier, qui est frére de M.

le Duc d'*Ormond*, on fit une convocation générale des Docteurs & Maîtres ès Arts pour accorder à M. de *Ramsay*, les Titres & les Priviléges de Docteur Honoraire de cette Université. Lorsque le Vice-Chancelier fit la proposition au nom du Chancelier, un jeune Maître ès Arts nommé M. *Martin*, fit le Discours Latin qui suit, & dont nous ajoûterons la Traduction Françoise, en faveur de tant de Personnes Illustres, qui s'intéressent en France pour l'Ouvrage & pour la personne de l'Auteur.

Liceat mihi eâ quâ par est reverentiâ erga hunc venerabilem cœtum paucis dicere quâ de causâ hanc petitionem suffragio meo nequeo comprobare. Quod ad candidati scripta attinet, quæ legi, laudo & admiror; quæ non legi (etsi malè audiunt) damnare fugio. Ast pro certo habemus patres & fratres: eum non solùm in Papisticos incidisse errores, verum etiam filiis Jacobi qui Regis Anglicani titulum sibi arrogat, domesticum fuisse Pædagogum. Quid, obsecro! Anno his præstans se præceptorem, unâ eâdemque operâ dignum quoque quem ambit gradu se præstitit: vel quia Regia Majestas pro

ſingulari ſuâ humanitate illum ſalvum ire & redire voluit, ideò ſequitur quod honores quibus majores fortaſſe Academia non indulget, quibuſque ipſe Dominus Cancellarius gaudet, huic etiam concedendi ſint? Regiam bonitatem utcumque miremur, tamen in hác re neutiquam eſt noſtrum intempeſtiva facilitate imitari.

De ſubditorum officio optimè ſentit Academia, ſentit, æternumque ſentiat! Pietatem ſuam erga Regem nunquam quidem nimis magnoperè prædicat, neque tamen celat, novit melius quid deceat. Si verò nemo Academico honore inſigniri debet, qui juramentum de agnoſcendâ Georgii Supremâ Poteſtate ſuſcipere recuſat, quanto minus dignum hunc cenſebitis, qui ſaluti & commodo Jacobi uſque adeò proſpexit & conſuluit? C'eſt-à-dire:

» Qu'il me ſoit permis, avec les » égards que je dois à cette reſpectable Aſſemblée, de marquer en peu » de mots, pourquoi je ne puis donner mon ſuffrage à la poſtulation » que l'on fait ici touchant les Ecrits » du Poſtulant. Je loüe, j'admire même ce que j'en ai lû; & ce que je

„ n'en ai point lû, je ne veux pas l'im-
„ prouver, quoiqu'il n'ait pas un re-
„ nom si avantageux. Mais, dequoi
„ nous ne pouvons douter, mes Vé-
„ nérables Péres & mes Illustres Con-
„ fréres : c'est que la personne dont il
„ s'agit, non seulement a donné dans
„ les erreurs des Papistes, mais encore
„ qu'il a été Précepteur des fils de *Jac-*
„ *ques*, qui s'attribuë la qualité de
„ Roi d'Angleterre. Quoi donc ! Pour
„ avoir été un an dans un pareil em-
„ ploi, a-t-il mérité le degré auquel
„ il prétend, ou suffit-il que S. M. ait
„ bien voulu, par un excès de bonté,
„ lui permettre quelques voyages en
„ ce Royaume, pour obtenir les plus
„ grands honneurs que puisse déférer
„ cette Académie, même à Mylord
„ Chancelier ? Admirons, à la bonne
„ heure, la condescendance Royale :
„ mais, il ne nous appartient pas de
„ l'imiter par une facilité outrée.

„ L'Académie est instruite du de-
„ voir des sujets ; elle a, sur ce point,
„ les sentimens qu'elle doit, &, plai-
„ se au Ciel, qu'elle les conserve éter-
„ nellement : il est vrai qu'elle ne les
„ fait jamais éclater excessivement ;

» mais aussi elle ne les cache pas ; elle
» sçait trop bien ce qui convient. Que
» si l'on est incapable de recevoir nos
» honneurs Académiques, quand on
» refuse de faire serment pour recon-
» noître la Souveraine Puissance de
» *Georges* ; combien en jugerés-vous
» moins capable celui qui a été toû-
» jours attaché au service & aux inté-
» rêts de Jacques » ?

Cette Harangue causa beaucoup de murmure, & de mouvemens dans l'Assemblée. Cependant, on alla au Scrutin, & Mr. de *Ramsay* l'emporta de 85. voix contre 17. Il fut alors introduit dans l'Assemblée & présenté au Vice-Chancelier : sur quoi Mr. le Directeur *King*, Principal du Collége de Sainte Marie, prononça le Discours suivant.

Habetis Academici Andream Michaelem Ramsay, Ordinis Sancti Lazari Equitem, Virum omnes Doctrinæ partes emirantem, ideoque Britanniam vestram & vos apprimè.

Virum quidem qui totam vitam insumpsit in excolendo & delectando humanum genus. Qui veteris Philosophiæ præcepta conservat, qui Divini Platonis ve-

ſtigia ex longinquo adorat; ſed amabiles veritatis imagines inducit, & ad Sacroſánctas Litteras revocat humanam rationem.

Quare quis nobis jure ſuccenſeat ſi virum hunc amplectamur in omnigenâ Doctrinâ eruditum, moribus ſpectatiſſimum, verbis factiſque humaniſſimum: & poſtremo (quod inſtar omnium eſt) Fenelonis magni Archipræſulis Cameracenſis alumnum.

Inſigniſſime Vice-Cancellarie, voſque Egregii Procuratores, præſento vobis hunc Clariſſimum Virum, ut ad gradum Doctoris in Jure Civili honoris cauſa admittatur. C'eſt-à-dire:

„ Vous avés ici préſent, Meſſieurs, „ André Michel *Ramſay*, Chevalier „ de St. Lazare, Admirateur zélé des „ Sciences, & par conſéquent de la „ Grande-Brétagne en général & de „ vos Perſonnes en particulier.

„ Toute ſa vie a été occupée à cul„ tiver ce qui contribuë davantage à „ l'utilité & à la douceur de la Socie„ té humaine. Rempli des meilleures „ maximes de l'ancienne Philoſophie, „ il marche avec exactitude, malgré „ l'intervalle des tems, ſur les traces

» du Divin *Platon*; il sçait mettre en
» usage les images les plus engagean-
» tes pour faire aimer la vérité, &
» pour rappeller la raison humaine
» aux sources sacrées des Divines Ecri-
» tures.

» Qui est-ce donc parmi vous, qui
» pourroit trouver étrange que nous
» admettions un homme distingué par
» divers genres d'Erudition, par des
» mœurs les plus intégres, par un
» mérite si reconnu dans sa conduite
» & dans ses Ouvrages; en un mot
» (ce qui doit tenir lieu de tout) par
» l'avantage d'avoir été l'Eléve du
» grand Archevêque de Cambrai, *La*
» *Motte Fénélon*?

» Je vous présente donc ce digne
» sujet, à vous Illustre Vice-Chance-
» lier, & à vous excellens Procura-
» teurs, pour être élevé au degré &
» aux honneurs de Docteur en Droit
» Civil ».

Il est bon d'observer la différence entre cette réception de M. de *Ramsay* & celle du Pére *Courrayer*, qui fut faite, il y a quelque tems, Docteur en Théologie dans la même Université d'Oxfort. Ce dernier ne fut reçû que

par un *Diplome*, en ſon abſence, ſans nulle diſcuſſion, & ſans qu'on recuëillît les ſuffrages des Académiciens : au lieu que Mr. de *Ramſay* a été reçû, étant lui-même préſent, après un examen de ſa perſonne & de ſes qualités, ſur leſquelles on opina & qui lui obtinrent les 85. voix contre 17, comme on l'a dit.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois d'Octobre 1730.

Art. XCI. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c.* pag. 1709
Art. XCII. *Lettres Philoſophiques ſur la formation des ſels, &c.* pag. 1739
Art. XCIII. *Mémoire adreſſé au R. P. H. par M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy.* pag. 1750
Art. XCIV. *Le Paradis reconquis, &c.* pag. 1771

ART. XCV. Jacobi Facciolati Orationes, &c. *Ou, Harangues, Dissertations, Epîtres, &c. Par M. Facciolati &c.* pag. 1788
ART. XCVI. *Dissertation sur le 3e. Verset du VI. Chapitre de l'Exode, &c.* pag. 1811
ART. XCVII. Johannis de Trokelowe Annales, &c. *Ou, Annales d'Edoüard II. &c.* pag. 1830
ART. XCVIII. *Explication de plusieurs Textes difficiles de l'Ecriture, &c.* pag. 1844
Extrait d'une Lettre sur l'Edition, qu'on a faite à Genéve, du Dictionnaire de la Bible, par le R. P. Dom Calmet. pag. 1877
Rélation de ce qui s'est passé à la Reception de M. de Ramsay dans la Société Royale à Londres. pag. 1885
ART. XCIX. *Nouvelles Litteraires.* pag. 1877
DE FRANCE. *De Paris.* pages 1883. 1885
De Lyon. 1882
DE GENÉVE. 1877

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Septembre 1730.

Page 1566. ligne 11. tarrasser, *lisés*; terrasser.

Page 1589. lig. 15. & 18. *Mairmoutiers*, lisés; *Marmoutier*.

Page 1592. lig. 19. le R. *Bonaventure*, lisés; le R. Pére.

Page 1604. lig. 23. *Tamulus*, lisés; *Tumulus*.

Page 1612. lig. 23. Droit. Canon, *effacés* le point.

Page 1614. lig. 6. *Fouques*, lisés; *Foulques*.

Page 1635. lig. 2. que par, *lisés*; que si par.

Page 1647. lig. 8. les une, *lisés*; les unes.

Ibid. lig. 12. uns, *lisés*; unes.

Page 1650. lig. 4. aussi, *lisés*; ainsi.

Page 1651. lig. 21. récueillies, *lisés*; recueillies.

Page 1652. lig. 16. arriva, *lisés*; arrive.

Page 1654. lig. 17. lui, *lisés*; leur.

Page 1655. lig. 22. Les, *lisés*; Ses.

Page 1658. lig. 19. absolumene, *lisés*; absolument.

Page 1659. lig. 19. toute, *lisés*; toutes.

Page 1660. lig. 17. *Higgons*, lis. *Higgous*.

Page 1664. lig. 6. Souverain renverſe-
ment, *liſés*; Souverain. Renver-
ment.
Page 1665. lig. 15. l'antre, *liſ.* l'autre.
Ibid. lig. 26. put, *liſés*; peut.
Page 1666. lig. 25. couclut, *liſés*; con-
clut.
Page 1667. lig. 3. puiſſauce, *liſés*;
puiſſance.
Page 1668. lig. 4. qu'il y trouva, *li-
ſés*; qu'il trouva.
Ibid. lig. 7. des Domaines, *liſés*; du
Domaine.
Ibid. lig. 20. d'affections, *liſés*; d'affe-
ction.
Page 1678. lig. 4. juſqu'à là, *effacés*; la.
Page 1679. ligne 11. chargés, *liſés*;
chargé.
Ibid. lig. 23. Exemplaires, *liſés*; volu-
mes.
Page 1698. lig. 4. de Sciences, *liſés*;
des.
Dans la Table, ajoûtés le chiffre de la
page, où ſe trouvent les Articles
ſuivans. A l'Article LXXXVII.
pag. *ajoûtés*; 1615. A l'Article
LXXXVIII. pag. *ajoûtés*; 1646.
A l'Article LXXXIX. pag, *ajoûtés*;
1643.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1730.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Novembre 1730.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et ſe vendent à Lion,
Chez CLAUDE PLAIGNARD, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCCXXX.
Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COMMENCEZ au mois de Janvier 1701; & se vendent 15 s. le mois en blanc. & brochez, 16. s.

Année 1701.	9	vol.
—— 1702.	12.	v.
—— 1703.	12.	v.
—— 1704.	13.	v.
—— 1705.	12.	v.
—— 1706.	11.	v.
—— 1707.	12.	v.
—— 1708.	12.	v.
—— 1709.	12.	v.
—— 1710.	12.	v.
—— 1711.	12.	v.
—— 1712.	12.	v.
—— 1713.	12.	v.
—— 1714.	12.	v.
—— 1715.	12.	v.
—— 1716.	12.	v.
—— 1717.	12.	v.
—— 1718.	12.	v.
—— 1719.	12.	v.
—— 1720.	5.	v.
—— 1721.	12.	v.
—— 1722.	12.	v.
—— 1723.	12.	v.
—— 1724.	12.	v.
—— 1725.	12.	v.
—— 1726.	13.	v.
—— 1727.	12.	v.
—— 1728.	12.	v.
—— 1729.	12.	v.
—— 1730.	11.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.
Novembre 1730.

ARTICLE C.

HISTOIRE DE L'EGLISE Gallicane, dediée à Nosseigneurs du Clergé. Par le P. Jacques Longueval de la C. D. J. Quatre Tomes in 4°. Depuis l'établissement de la Religion jusqu'à l'an 790. A Paris, chez Pierre Simon, Imprimeur du Clergé de France & de Monseigneur l'Archevêque, ruë de la Harpe à l'Hercule. 1730.

CE n'est pas ce que l'on pense communément, que de donner une liaison & une suite à cette multitude de faits & de monumens particuliers,

qui composent l'Histoire Ecclésiastique d'une grande Nation. Le Sçavant *Usserius* en fut effrayé, après avoir mûrement réfléchi sur le dessein qu'il avoit conçu, de travailler à une Histoire de l'Église Anglicane : d'où il arriva que ce laborieux projet se réduisit bien-tôt à une simple collection de piéces éparses & d'événemens détachés qu'il publia sous le nom d'*Antiquités Britanniques.*

Usserius n'est pas le seul qui ait reculé dès la premiére tentative. En France même M. *Bosquet*, Evêque de Montpellier, avoit mis au jour un Essai très-applaudi sur l'Histoire Ecclésiastique des Gaules. Mais, content d'un Abregé, qui ne va pas à deux cent pages, & qui entre à peine dans le Regne de *Constantin*, il a vécû depuis vingt-huit ou trente ans, sans avancer d'un pas au-delà. L'entreprise du P. *Le Cointe*, Prêtre de l'Oratoire, est d'une autre conséquence, puisque ce sont au moins plusieurs gros & doctes Volumes. Cependant, outre qu'il s'y agit d'*Annales*, & non point d'Histoire ; & que l'Annaliste attaché aux seuls François, écarte

abſolument tout ce qui leur eſt antérieur ou étranger ; ſon ouvrage ne contient gueres que l'eſpace de quatre ſiécles.

Le P. *Longueval* prend ſes engagemens avec le Public par les prémices d'une *hiſtoire* réguliére & compléte, qui renferment déjà près de huit ſiécles, & s'étendent généralement à toutes les diverſes Dominations, qui ont partagé ou aſſujetti les Gaules depuis Jéſus-Chriſt, Romains, Viſigots, Bourguignons & François. Voici l'idée qu'il en donne dans ſa *Préface* ; une des piéces de ce genre, qui ſoit le plus au goût des perſonnes capables d'en bien juger, & qui mêne le plus ſagement & le plus uniment les Lecteurs à la fin que l'Auteur s'y propoſe. « On trouvera », dit-il, « l'établiſſement de la Religion dans les » Gaules, les Actes des Martyrs qui y » ont ſouffert, la fondation des Egli- » ſes particuliéres, la ſucceſſion de » ceux de leurs Évêques qui méritent » d'être connus par quelque endroit ; » une notice des Conciles ; les diffé- » rens uſages de la Diſcipline, la Fon- » dation des Chapitres & des Mona-

„ ftéres les plus célébres, l'inftitution
„ des Ordres Religieux, l'Abregé de
„ la Vie des Saints, & des plus Grands
„ Hommes qui ont illuftré l'Eglife de
„ France, l'Hiftoire des Héréfies qui
„ l'ont troublée, avec une notion des
„ Ouvrages faits dans les Gaules en
„ matiére de Religion : le tout lié dans
„ un corps d'Hiftoire fuivie „.

On reconnoît bien-tôt ce que le P. *Longueval* affûre ; que pour remplir ce plan il n'a épargné ni fon tems, ni fa peine. Nous ajoutons hardiment, quant à la peine, qu'on ne fent pas moins, que c'eft le travail d'une Critique fobre, nourrie de réfléxions faines, également libre de la timidité des préjugés & de la malignité des contradictions.

„ Perfuadé que la vérité eft le prin-
„ cipal ornement d'une Hiftoire, &
„ prefque le feul d'une Hiftoire Ec-
„ cléfiaftique „, il lui a facrifié ce qu'il y a peut-être de plus capable de féduire un Hiftorien ; c'eft-à-dire, le plaifir, ou l'intérêt, de tourner habilement la probabilité en certitude, & le doute en probabilité. Dans les citations même, il a craint l'altération

des Textes, jusqu'à se refuser la liberté d'une Traduction plus ornée, & » préférer constamment la *Littéralité* » à l'élégance, quand il n'a pû allier » l'une avec l'autre ». Cette délicatesse regarde sur tout les Actes des Martyrs, les Canons des Conciles, & les Ouvrages dont il fait l'extrait. Ce dernier article demandoit du courage & du desintéressement, autant que de l'érudition & de la fidélité. Le P. *Longueval* a bien prévû qu'il y couroit risque d'en devenir à charge aux esprits frivoles, qui ne cherchent qu'à s'amuser agréablement : mais il déclare qu'il n'a pas dû écrire pour eux; & qu'à son avis, " une Histoire sain» te ne sçauroit guéres avoir dequoi » plaire, quand on ne la lit pas pour » s'instruire & pour s'édifier ».

Avec de pareilles maximes, on peut raisonnablement attendre une méthode de composer, qui aprochera fort de la gravité & de la solidité des Historiens les plus respectables & les plus à imiter, en matiére Ecclésiastique, *Eusebe* de Césarée, *Théodoret*, *Sulpice Sévére*. On sçait que celui-ci a un peu plus emprunté de la légéreté

du ſtile & de l'aménité des prophanes; qu'il eſt auſſi plus réflexif & plus ſententieux; qualité qu'il tenoit de *Saluſte*, ſon principal modéle. Ce ſont auſſi des raports qu'on remarquera aiſément entre lui & le P. *Longueval.* Nous n'en dirons pas davantage ſur la *Préface*, remplie d'ailleurs d'excellens préceptes & d'obſervations très-utiles, que l'Auteur a mis par tout judicieuſement en œuvre.

Elle eſt ſuivie d'un *Diſcours ſur la Religion & les mœurs des anciens Gaulois.* Le P. *Longueval* l'a cru néceſſaire; afin que " le contraſte des ſuper-„ ſtitions & des vices, où le Paganiſ-„ me plongea nos Péres, fit mieux „ ſentir „, dit-il, " les avantages in-„ finis, que la lumiére de l'Evangile „ nous a procurés; & que ce ſenti-„ ment, en rendant plus vive notre „ reconnoiſſance, nous inſpirât plus „ de vigilance, pour conſerver le „ don précieux de la foi, contre les „ efforts que l'impiété & l'héréſie ſem-„ blent redoubler dans ces derniers „ tems „. Ce ne ſera pas avec cela une choſe indifférente pour ceux qui aiment à débroüiller dans le pays des

Fables, de trouver ici ce que l'on peut ſtatuer ou conjecturer de plus ſenſé ſur un *Eſus*, un *Camulus*, une *Ardoine*, une *Nehalennia*, & autres Divinités, propres de la Mythologie Celtique. Le P. *Longueval*, communément, rabat bien des interprétations myſtérieuſes, lorſqu'il en rencontre de ſimples & de naturelles. *Céſar*, par exemple, rapportoit au Culte de *Pluton*, fort révéré parmi les Gaulois, la coutume qu'ils avoient de commencer à compter le tems par les nuits. « Mais les prémiers hom» mes comptoient de la ſorte », remarque le P. *Longueval*; « & Moïſe, » en parlant des jours de la création, » met toujours la nuit la prémiére : » *Veſperè & manè*, &c. » Ses réfléxions ſur le génie des peuples, leur gouvernement, leurs antipathies, leurs diſſentions, leurs uſages, ne manquent guéres d'intéreſſer par quelque petit trait de moralité ou d'érudition, qui pique & fait plaiſir.

Ce n'étoit pas peu d'embarras d'avoir à décider, dès le premier pas, la fameuſe queſtion touchant le tems, où la Religion Chrétienne a été prê-

chée & établie dans les Gaules. La *Dissertation*, qui marche à la tête de l'Histoire, est une sage ressource pour en dire tout ce qu'il faut, & en s'expliquant là-dessus, n'être point exposé au double risque qu'il y avoit à craindre, ou de défigurer le Texte Historique par des contestations hors de leur place; ou de terminer la Controverse d'une maniére, qui ne pouvoit manquer de faire des mécontens. Il la réduit à trois propositions. 1°. Il paroit certain que la Religion Chrétienne a été établie dans les Gaules dès le premier siécle, par les Disciples des Apotres.

2°. La Religion Chrétienne, quoiqu'établie, dès sa naissance, dans les Gaules, n'y fit que peu de progrès pendant les deux premiers siécles.

3°. Ce qu'on raconte en particulier de la fondation de diverses Eglises des Gaules dans le premier siécle, est plein d'incertitude.

La premiére proposition a pour elle les témoignages de Saint *Irénée*, de *Tertullien*, de S *Epiphane*, du Pape *Zozime* & tout ce qu'on allégue sur l'Episcopat de saint *Crescent* de Vien-

ne, & de S. *Trophime* d'Arles. La seconde en a quelques autres, qui ne sont pas moins formels. Pour la troisiéme, le P. *Longueval* tient généreusement contre l'autorité des prétenduës Traditions; il parcourt les plus accréditées; il les examine; & il n'en trouve point, où la simple discussion ne devienne une justification compléte de ce qu'il avance. Un Historien est heureux, quand, pour ébranler de pareilles préventions, il ne lui en coute que d'essuïer quelques murmures.

La glorieuse Confession des Saints Martyrs de Lyon & de Vienne, est le prémier évenement célébre cité avec assûrance, qui ait illustré l'Eglise Gallicane. On le place l'an 177. sous l'Empire de *Marc Aurele*; Prince, dit le P. *Longueval*, « qui, par un assemblage bizarre, réunissoit en sa personne les qualités d'un Héros, les vertus d'un Philosophe & les vices d'un Tyran ». Cette partie de la Gaule Celtique avoit été convertie à Jésus Christ par une troupe de saints Ouvriers, venus de l'Asie Mineure, & nommément par S. *Pothin*, que l'on croit volontiers avoir accompa-

gné S. *Polycarpe* à Rome, & y avoir reçu du Pape *Anicet* sa Mission pour la Gaule. Châlon, Tournus, Autun, Dijon donnérent pareillement leurs Victimes sous la persécution d'Aurele. Mais la Doctrine de S. *Irenée*, qui remplaçoit S. *Pothin* sur le Siége de Lyon, jetta bien-tôt après une autre sorte d'éclat assés lumineux pour dissiper depuis les ténébres de l'Hérésie & du Schisme, en quelque lieu & en quelque tems qu'il y ait eu des Hérétiques & des Schismatiques à confondre. On avoit alors à s'en défendre dans la Gaule, par une propagation des erreurs, qui prenoient leur source dans les Provinces Asiatiques. Occupé de ce travail & du soin d'appaiser les troubles sur la contestation de la Pâque, S. *Irenée* n'en veilloit pas moins aux accroissemens de la Religion, qu'il fit particuliérement prêcher à Besançon & à Valence. Il la rendit si florissante à Lyon même, que l'Empereur *Sévere* n'espera l'abolir, qu'en y ordonnant un massacre général de tous les Chrétiens. C'étoit le sort des persécutions, que l'Eglise, selon l'idée du Pere *Longueval*, paroissoit

» semblable à un arbre, auquel on a
» retranché quelques branches, &
» qui n'en porte, dans la suite, que
» plus de fruits ». Celle de *Dece*, à en considerer la violence, devoit tout perdre. Elle alloit au moins à renverser les grands projets formés à Rome par le Pape S. *Fabien*, dès l'année 245. pour la conversion de la Gaule entiére. C'est la fameuse mission des sept Evêques, & d'un nombre considerable d'autres Ouvriers Apostoliques, qui s'y partagérent sous ses Ordres & repandirent avec succès la parole de vérité jusqu'aux extrémités de la Belgique. Ceux qui pénétrerent le plus avant de ce côté-là, étoient la plûpart compagnons de S. *Denis*, Apôtre de Paris. On varie sur le tems de leur mort & de la sienne; mais on le recule assés loin, pour qu'ils ayent pû, chacun dans le lieu, où ils s'étoient arrêtés, affermir & perfectionner leur ouvrage. Les Pontifes de Rome ne perdoient point de vûë une portion du Troupeau de Jésus-Christ, si digne de leur vigilance; ils y envoyoient de tems à autre, de nouveaux secours, Prédicateurs & Evêques, tous

nos Maîtres & nos Péres dans la Foi ; mais, qui pour leçon & pour héritage, ſembloient ne nous être venus apprendre qu'à mourir ; tant les horribles Regnes de *Valérien*, d'*Aurélien*, & de *Maximien Hercule* y furent féconds en Martyrs.

Il n'y a point de Lecteur ſi difficile, qu'il ne ſoit obligé de rendre ici juſtice au P. *Longueval* en une choſe ; c'eſt que les faits qu'il raconte dans tout le cours de ce premier Livre, étant d'eux-mêmes, ou abſolument dénués des agrémens de la compoſition, ou ſujets à quantité de redites ; il y ſaiſit le tour de la narration avec un art, une aiſance, une diverſité, qui ſoutiennent par tout le plaiſir de la lecture, & l'attrait de la bonne édification. Quelque réſervé qu'il ſoit ſur les écarts, il ne ſe les interdit pas tous, quand il croit devoir rompre la continuité du même objet par une légere digreſſion, plus riante, ou plus animée, que ce qui fait le point capital. Mais, elle vient toujours naturellement ; & la liaiſon même en eſt le plus ſouvent imperceptible. Voici, entre autres exemples, comme il ter-

mine ces funestes années, où la Gaule Chrétienne étoit en proye à la brutalité d'un *Fescenninus* ou d'un *Rictius Varus*, les plus cruels Ministres de la tyrannie.

„ Les choses en étoient-là „, dit-il, „ lorsque le Seigneur, qui, selon l'expression du Prophête, sçait resoudre les éclairs & les foudres en une pluye salutaire, & faire naître le calme du sein de la tempête, fit servir les desseins mêmes des ennemis de la Religion au rétablissement de la paix de l'Eglise dans les Gaules. „ Tandis que Maximien ne s'appliquoit qu'à la persécuter, l'Empire étoit attaqué de toutes parts avec plus de succés par les Nations Barbares. Dioclétien, plus politique que brave, voulant remédier au mal, sans s'exposer au danger, créa César l'an 292. *Constance Chlore* & *Galere* : il donna au prémier le gouvernement des Gaules, & il opposa le second aux Perses. *Galere* fut un de ces Princes, que Dieu ne donne gueres au monde que dans sa colére ; né barbare & de la lie du peuple, il porta sur le Throne des

„ inclinations encore plus baſſes & „ plus barbares que ſa naiſſance. Pour „ en donner une juſte idée, il ſuffit „ de dire, qu'il ſurpaſſoit en méchan- „ ceté *Diocletien* & même *Maximien* „ *Hercule* : c'étoit moins un homme „ qu'une bête féroce, toujours alterée „ du ſang humain, & afin qu'en lui „ tout fut monſtrueux, il étoit d'une „ taille Giganteſque & d'une énorme „ groſſeur, il ne paroiſſoit ingénieux „ qu'à inventer de nouveaux ſuppli- „ ces contre les Chrétiens, & de nou- „ veaux impôts pour épuiſer ſes ſu- „ jets. Comme les pauvres Mandians „ ne pouvoient payer ces tributs, il „ les fit tous aſſembler en un même „ lieu, & il ordonna qu'on les jetta „ dans la mèr ; s'aplaudiſſant d'avoir „ trouvé ce ſecret, pour qu'il n'y eût „ plus de miſerables dans ſes Etats. „ Tout ſon plaiſir étoit de ſe rendre „ terrible ; à quoi il réuſſit ſi bien, „ que *Diocletien* même le redoutoit.

„ *Conſtance-Chlore* étoit un Prince „ d'un caractére bien différent. Cha- „ ſte au milieu des délices de la Cour, „ il parut comme inſenſible aux „ attraits de la volupté ; plein de

» bonté & de clémence, il fit consi-
» ster sa gloire & son bonheur à ren-
» dre ses sujets heureux, & à s'en fai-
» re tendrement aimer. Son desinté-
» ressement lui procura ce plaisir, le
» plus doux que puisse goûter un Sou-
» verain; car il se mettoit peu en pei-
» ne d'enrichir le Fisc, persuadé que
» quand les peuples sont riches, les
» Princes qu'ils aiment le sont tou-
» jours assés. L'estime & l'affection
» pour le Christianisme pouvoient
» couronner tant d'heureuses qualités
» & leur donner un nouveau prix.
» *Constance* aimoit la vertu; auroit-il
» pû haïr les Chrétiens? S'il n'eut pas
» le courage de le devenir, il cessa du
» moins d'être Idolâtre, & n'adora
» qu'un Dieu Auteur de toutes cho-
» ses».

Ces sortes de portraits qui sont fréquens dans l'Ouvrage du P. *Longueval*, montrent qu'il a la main sûre en ce genre, & qu'il entre parfaitement dans le génie & dans le caractére des personnages qu'il produit. Celui qu'il fait du grand Constantin est comparable aux plus beaux endroits d'*Eusebe* & des autres Panégyristes de ce

Prince. L'Historien Moderne ne sçauroit rien perdre au paralléle.

Les points les plus mémorables dont il est traité au second Livre, sont : l'intérêt qu'on prit dans les Gaules à l'extinction du Schisme de *Donat*, qui désoloit l'Afrique ; ce qu'on y eut à démêler avec les *Ariens* soutenus de toute la puissance de l'Empire, le gouvernement de *Julien* ; la division des Evêques au sujet des procédures faites contre *Priscillien* & ses adhérans : les grandes actions de S. *Hilaire* de Poitiers, de S. *Martin* de Tours, de S. *Marcellin* d'Embrun, & de quelques autres, reconnus pour Fondateurs de plusieurs Eglises, comme *Digne*, *Angers*, *Evreux*, *Lizieux*, *Coutance*, *Séez*.

Ce furent les Donatistes eux-mêmes, qui demanderent à *Constantin* nos Evêques pour Juges. Surquoi le Père *Longueval* remarque très bien, qu'ils ne le firent pas par la seule considération qu'ils avoient pour ces Prélats ; mais en vûë de « décliner le jugement » du S. Siége, Tribunal formidable » à l'Erreur ». *Constantin* agréa leur demande, & en réforma l'intention.

En leur accordant des Evêques Gaulois, il voulut qu'ils fussent présidés par le Pape. C'est ce qui fut exécuté au Concile de Rome, où les Donatistes n'avoient garde de trouver la satisfaction qu'ils cherchoient. Ils presserent donc pour en obtenir un second, qui fut convoqué à Arles, toujours sous la direction du Siége Apostolique; & qui n'aboutit, comme le prémier, qu'à multiplier contre eux les sentences de condamnation.

Pour l'*Arianisme*, né, répandu, & accrédité en Orient dès sa naissance, ce ne fut qu'après bien des révolutions, & à la faveur de bien des crimes, qu'il se fit jour peu à peu dans les Gaules. Le P. *Longueval* le représente sous l'image d'un Monstre, "que » l'Enfer enfanta, comme pour éprou- » ver si l'Eglise pouvoit être renversée » par la violence & l'artifice réunies » ensemble; Monstre dont l'hypocri- » sie cacha d'abord la difformité sous » le masque de la piété; à qui la du- » plicité enseigna toutes ses fourberies » pour dissimuler & couvrir son poi- » son; & que la violence arma enfin » de toutes ses fureurs, pour obliger » les Fidéles à l'avaler".

Il n'y eut qu'un Evêque Gaulois au Concile de *Nicée* ; mais St. *Athanaſe* en nomme trente-quatre qui aſſiſtérent à celui de *Sardique*, ou qui en ſouſcrivirent les Actes : & il y diſtingue un *Victorin* de Paris. Cette derniére Ville fut le lieu d'un autre Concile célébre tenu en 361. pour remédier aux maux que la perſécution de *Conſtance* avoit cauſé pendant huit ans, ſur tout aux brigandages d'Arles, de Milan, & de Rimini. On y ſévit particuliérement contre *Saturnin* d'Arles, qui étoit le fleau des Gaules à cet égard : Prélat entreprenant & ambitieux, qui n'avoit de foi que celle du Régne préſent. Si le nom de Saturnin eſt une tache pour l'Egliſe Gallicane dans l'Hiſtoire de ces tems-là, *Paulin* de Tréves, *Hilaire* de Poitiers, *Rhodane* de Toulouſe, *Servais* de Tongres, *Phébade* d'Agen y ſont en recompenſe ce qu'il y a de plus recommandable pour la conſervation du vrai Dogme dans l'Hiſtoire de l'Egliſe Univerſelle.

Les Gaules ſouffrirent peu de l'Apoſtaſie de *Julien*. Plus Guerrier que Philoſophe, tout le tems qu'il y avoit

gouverné, il les regardoit comme un païs qui lui devoit ſa tranquilité. Chrétiens & Idolâtres, il y laiſſa les peuples ſur le pied où ils étoient à ſon départ.

S. *Hilaire* ne devoit pas craindre d'avoir moins de liberté à prêcher la Foi ſous un Empereur Chrétien & Orthodoxe, tel que *Valentinien* I. qu'il n'en avoit eu ſous *Julien* même. Il étoit allé combattre l'Héréſie Arienne juſques ſur le Siége Epiſcopal de *Milan*, où le malheureux *Auxence* l'avoit fait monter avec lui. Le peuple attentif aux inſtructions du Saint, ſe tenoit en garde contre le Séducteur. Mais ces mouvemens, tout néceſſaires qu'ils étoient & animés par la vivacité d'un vrai zéle, déplurent à *Valentinien*, qui s'étoit fait un plan d'un Gouvernement pacifique. S. *Hilaire* fut maltraité, &, ſous ombre d'une prétenduë paix, *Auxence* maintenu dans la poſſeſſion de continuer ſecrétement ſes ravages.

Le zéle d'*Hilaire*, après ſa mort, paſſa tout entier à S. *Martin*, ſon Diſciple, troiſiéme Evêque de Tours; & il eut même dans ſa perſonne quelque choſe de plus frapant par la vertu des

Miracles, dont S. *Martin* fut ſpécialement favoriſé, & par la multitude de Payens dont la converſion lui étoit réſervée. Le P. *Longueval* obſerve que c'eſt le premier Moine de l'Egliſe Gallicane, qui ait été élevé à l'Epiſcopat; mais, que ſans rien changer de ſon extérieur, ni rien diminuer de ſes auſtérités, il montra que la vie d'un ſaint Moine n'en étoit que plus capable de ſoutenir l'autorité d'un grand Évêque. Il la maintint plus d'une fois devant les prémiéres têtes du monde & s'en attira la vénération.

Dieu permit cependant qu'elle lui manquât cette autorité ſur ſes propres Confréres, aveuglément zêlés à pourſuivre la mort des Hérétiques Priſcillianiſtes auprès du Tyran *Maxime*. Le Tyran vaincu par ſes ſollicitations, lui avoit promis d'épargner leur vie; mais les Evêques Accuſateurs l'avoient fait changer. Ce fut la cauſe d'un fâcheux Schiſme dans l'Egliſe des Gaules, où en condamnant les erreurs de la Secte, pluſieurs ſe crurent obligés de rompre avec *Ithace* & les autres Evêques, teints du ſang de ſes Partiſans. L'animoſité des paſſions ſuivit

de près le partage des avis , & jetta plusieurs de ces Provinces en un état déplorable. *Sulpice Severe* en fait quelque part une relation très-obscure, à laquelle nous esperions que les recherches du P. *Longueval* donneroient plus de jour. Il faut que les Monumens lui ayent manqué. Ce n'est pas sa coutume de coûler sur les difficultés; il perce ordinairement avec une heureuse confiance , les plus épaisses ténébres ; & il en trouve peu dans l'Histoire qu'il écrit , où faute de moyens pour les dissiper entiérement, il ne répande au moins quelques rayons de lumiére.

Le troisiéme Livre offre d'abord une peinture très-édifiante de l'Institution Monastique dans les Gaules. On en devoit les commencemens aux Monastéres établis par S. Martin , à Poitiers , à Tours , & en divers endroits de la Touraine. On en voyoit aussi à Tréves. Mais celui de tous , qui en peu d'années acquit le plus de réputation , fut le Monastére de *Lerins* , petite Isle située entre Antibes & Fréjus. S. *Honorat* qui en est le premier Abbé , ne chercha qu'à s'y consacrer

aux exercices de la pénitence, séparé de tout commerce avec les hommes. Son exemple y attira un si grand nombre de Disciples ; & ses leçons en firent de si parfaits Solitaires, qu'on les comparoit à ce qu'il y avoit de plus excellent & de plus renommé dans les Solitudes d'Orient. Le Sexe eut pareillement ses Ascetes ; quoique ces saintes Filles la plûpart se renfermassent plûtôt dans l'intérieur de leur maison, qu'elles ne s'éloignoient des Villes, pour vivre en Recluses, ou former des Communautés.

Parmi les grands modéles d'un renoncement absolu au monde, dont l'Eglise Gallicane pût se faire honneur, à la fin du quatriéme siécle, & assés avant dans le cinquiéme ; Saint *Paulin*, surnommé de Nole, mais né & élevé en Aquitaine, a été le plus distingué. Ses liaisons avec *Sulpice Severe*, Aquitain comme lui, & qu'il convertit, sont encore, par le moyen de leurs Lettres, une source de connoissance sur l'affermissement & le progrès de la pieté dans les Gaules. Elle n'y brilloit pas néanmoins sans quelques nuages. Outre ce que nous

avons raporté du Schiſme des Ithaciens : les vertus même de tant de bons Eccléſiaſtiques & de Moines fervens donnérent aiſément entrée à la vanité dans les cœurs. Mais l'étude de la perfection prévaloit, & de la ſeule Ecôle de S. *Martin*, il ſortoit des ſujets éminens, dont la diſperſion en diverſes Provinces y faiſoit la ſanctification des Diocéſes. Le P. *Longueval* raconte ce qu'il en ſçait avec une ſage précaution ; démêle exactement ce qu'il croit de plus ou de moins aſſuré ; & quand il y ſoupçonne quelque inſertion frauduleuſe, il y va bonnement au devant, déclarant qu'il n'en dit pas davantage, de peur que la contagion des Fables, qui eſt ſenſible ſur certains endroits, ne s'étende auſſi ſur d'autres ; où elle ne ſeroit que corrigée, & aprocheroit ſeulement un peu plus de la vérité. C'eſt le parti qu'il eſt ſouvent obligé de prendre par raport aux Saints de l'Armorique, à commencer par S. *Corentin* de Cornoüaille, qu'on prétend avoir été pareillement Diſciple de S. Martin, & en avoir reçu l'Ordination Epiſcopale.

Juſques-là, les Provinces de la Gaule, quoiqu'entamées pluſieurs fois par différentes Héréſies, avoient au moins la gloire de n'avoir produit aucun Héréſiarque. *Vigilance*, originaire de Comminges, y dogmatiſa le premier contre la continence des Clercs, le culte des Saints & quelques autres vérités, attaquées depuis avec plus de ſuccès par les Sectaires des derniers tems; car, pour lui il trouva les eſprits trop occupés des calamités publiques, pour donner beaucoup d'attention aux réveries d'un Novateur. Le dernier jour de l'année 406. eſt l'affreuſe Epoque d'un débordement général de Barbares, qui du fond de la Germanie vinrent paſſer le Rhin & porter la déſolation juſqu'aux Pyrenées. « La Religion », dit le P. *Longueval*, « ſouffre toûjours des troubles de l'Etat; comme l'Etat ſouffre toujours des troubles de la Religion ». Les gens de bien ne s'arrêtérent pas à la trahiſon de *Stilicon*, pour remonter à la cauſe d'un évenement, dont il n'y eut perſonne de quelque rang & profeſſion qu'il fût, qui ne reſſentît les terribles ſuites. Ils

la cherchérent dans la justice d'un Dieu Vengeur ; & quelques-uns d'eux, comme l'Eloquent *Salvien*, & l'Auteur Anonyme du Poëme sur la Providence, nous ont laissé là-dessus quantité de pieuses Réfléxions qui ont ici leur place, avec tout le sublime & toute l'énergie du Texte original.

La Gaule, ravagée par les Vandales & par les Alains, n'en fut pas moins un objet d'ambition pour un nouveau Maître. L'Usurpateur, appellé Constantin, s'y maintint deux ans par son courage. Mais son élévation & sa chûte influérent particuliérement sur les affaires de l'Eglise ; l'une & l'autre se trouvant liée avec la fortune des deux Evêques *Eros* & *Lazare*, si connus dans l'Histoire des Pélagiens. Le Pape *Zozime* en a parlé d'une maniére très-desavantageuse ; au lieu que S. *Augustin* & S. *Prosper* ne leur refusent pas même des éloges. Le P. *Longueval* n'ose décider, & conclud que « quand les jugemens » des hommes sont si différens, il » vaut mieux attendre la manifesta- » tion de ceux de Dieu ». *Patrocle*, Successeur d'*Eros* sur le Siége d'Arles,

ſçut profiter à ſon tour de la faveur du Général *Conſtance*, qui avoit défait *Conſtantin*. Elle le mit en état de ſoutenir de grandes prétentions, que le Siége Apoſtolique appuya d'abord. Les Papes *Boniface* & *Céleſtin* les conſiderèrent par d'autres endroits que n'avoit fait *Zozime* trop porté pour *Patrocle*. La conteſtation fut longue & occaſionna diverſes Ordonnances, qu'il importoit de déveloper avec ſoin ; afin d'en tirer des notions juſtes & des régles préciſes concernant la Juriſdiction des Métropoles.

L'établiſſement des Bourguignons & des Viſigots dans les Gaules, y causérent des changemens plus durables, que tout ce qu'on y avoit ſouffert des autres Barbares. On n'auroit eû qu'à s'y féliciter de la domination des Bourguignons nouvellement convertis à la Foi, s'ils l'euſſent conſervée ; & avec la Foi, la douceur & l'humanité qu'elle leur inſpiroit. Leurs liaiſons avec les Viſigots, infectés de l'Arianiſme, les rendirent en peu de tems auſſi mauvais Maîtres que mauvais Chrétiens.

Nous paſſons rapidement ſur tou-

tes ces choſes, auſſi bien que ſur les ſaintes actions d'un *Victrice* de Roüen, d'un *Exupere* de Toulouſe, d'un *Marcel* de Paris, d'un *Germain* d'Auxerre, d'un *Loup* de Troïes. Rien de plus glorieux à l'Egliſe des Gaules, que la Miſſion de deux de ſes Evêques, ſaint *Germain* & S. *Loup*, pour aller purger la Brétagne de l'Héréſie Pélagienne. Les Eccléſiaſtiques & les Moines, nommés ſimplement alors Prêtres de Marſeille, mais accuſés de quelque conformité avec les Pélagiens, prirent mal pluſieurs expreſſions de ſaint *Auguſtin* ſur la Prédeſtination & la Grace, & donnérent lieu à des éclairciſſemens néceſſaires. *Leporius*, autre Moine, vrai Neſtorien, avant que *Neſtorius* eût éclaté, avoit aſſés d'intrigue & d'hypocriſie pour s'ériger en Chef de Parti, ſi les Evêques lui en euſſent laiſſé le tems. Chaſſé des Gaules, il s'étoit refugié en Afrique, lorſque S. *Auguſtin* vivoit encore; & comme s'il eut été reſervé pour en être la derniére conquête; touché des inſtructions qu'il en reçut, il y trouva ſon ſalut. Le P. *Longueval* compte ſix dates differentes; toutes munies de

bons suffrages, sur la rétractation de *Leporius*. Dans cette varieté d'opinions, il s'abstient d'en embrasser aucune : c'est donner une belle preuve de sa discrétion. Il est plus décisif sur d'autres Articles d'une conséquence plus sérieuse ; tels que le fond des démélés entre S. *Prosper* & ses Adversaires; la sainteté de *Cassien*, & celle de *Vincent* Prêtre de Lerins, Auteur des deux Mémoires contre les nouveautés prophanes. S'il n'assûre pas tout-à-fait que celui-ci ait eû en vûë de vrais Prédestinatiens ; sa pensée au moins est que *Vincent* de Lerins pouvoit avoir composé, " pour précautionner les Fidéles en général contre toutes les hérésies ; & en particulier contre l'abus que quelques-uns faisoient dèslors de la Doctrine de S. *Augustin* pour établir leurs erreurs sur la prédestination ". *Vincent* de Lerins eut-il même agi par prévention ; ce seroit, selon lui, un mal qui auroit produit un très-grand bien ; puisqu'il auroit produit un excellent ouvrage, " qui fournira toûjours aux Catholiques, des armes invincibles contre toutes les Sectes hérétiques ".

Ce premier Tome finit vers l'anné 434.

ARTICLE CI.

REPONSE DE M. GODIN de l'Academie Royale des Sciences, à un Article des Mémoires de Trevoux. A Paris. 1730.

C'Est une piéce d'un Procès Litteraire, où l'objet est si curieux, les accusés si célébres, l'accusation si éclatante, la défense si plausible, & cette réplique si singuliére, que l'on seroit blamable de laisser les Juges en suspens, & le fait indécis faute d'un dernier éclaircissement. On le donne; & par ménagement, on en partagera la force en ne réfutant que séparément chacun des Articles de la Réponse. Ils garderont ici l'ordre qu'ils ont dans la piéce, & aucune parole n'en sera omise.

L'opinion peu serieuse que *les Armées vûës en l'air ne sont autre chose que de semblables Armées placées en quelque endroit de la terre, refléchies par les nuës qui font l'effet des miroirs,*

avoit été attribuée à KIRCHER & à SCHOTT dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* pour 1726.

L'imputation étoit une tache à la mémoire de ces deux ſçavans Hommes, & la fauſſeté de l'imputation en étoit une au monument où elle ſe trouvoit : l'un & l'autre malheur paroiſſoit autant réparé qu'il le pouvoit être, & dans l'endroit convenable, par un Article des *Mémoires* pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, * où l'on démontre que SCHOTT a rejetté expreſſément, fortement combattu, & cenſuré rigoureuſement le ſentiment que le ſeul M. GODIN lui impute. Le Dénonciateur revient à la charge, & publie parmi des piéces fugitives une *Réponſe* contre *l'Article des Mémoires de Trevoux*. Réponſe, où par conſéquent il entreprend de prouver la vérité du fait qu'il a avancé dans ſon Mémoire Académique & qu'on lui a conteſté, ſçavoir que KIRCHER & SCHOTT ont tâché d'expliquer par une réflexion d'Armées Terreſtres faite ſur les nuës comme ſur un miroir,

* May, pag. 910. &c. 1730.

les apparitions d'Armées Aëriennes raportées dans les Histoires; par exemple, au Livre des Maccabées*: tel est l'unique point dont il s'agit. Que le Lecteur, qui voit l'état de la question, s'applique, s'il lui plaît, à remarquer s'il le trouvera dans l'exposé que M. *Godin* en va faire, & si cet Aggresseur a seulement ôsé y nommer *les Armées vûes* en l'air, qui sont le seul objet de la dispute entre lui & le Défenseur de SCHOTT.

M. GODIN. *J'ai avancé dans ma description de l'Aurore Boréale du 19. Octobre 1726. imprimé dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de la même année, que les P. P. KIRCHER & SCHOTT avoient attribué les Aurores Boréales, ou d'autres Phénoménes Aeriens, relatifs, selon moi, aux Aurores Boréales, à une réflexion de quelques objets terrestres sur la surface des nuées, capables par une certaine disposition, de produire l'effet d'un miroir. Cet Article a été relevé dans les Journaux de Trevoux.*

Pour ne point paroître vouloir don-

* L. 2. C. 8. v. 2.

ner le change & falsifier jusqu'à l'état même de la question, M. *Godin* n'avoit qu'à remettre devant les yeux l'Article même de son Mémoire Académique, qui a *été relevé dans les Journaux de Trevoux*. Il devoit dire, sans biaiser, voici mes paroles dans mon Mémoire Académique, qui ont donné lieu à la contestation. "Le Pere „ KIRCHER (ai-je dit) & son Imita- „ teur SCHOTTUS, *ont tâché d'expli-* „ *quer* ce Phénoméne, par la réflexion „ des objets terrestres, faite sur des „ nuées opaques & congelées dans la „ *moyenne Région* de l'air, qui faisoit, „ *selon eux*, l'effet d'un miroir. Ensorte que si *l'on croit ces Auteurs*, les „ *prétenduës Armées que plusieurs Hi-* „ *storiens rapportent* avoir été vûës, *ne* „ *sont autre chose que la réflexion de sem-* „ *blables Armées placées en quelques* „ *endroits de la terre* : & ils AJOUTENT „ que le *bruit* qu'on entend alors, est „ celui que forment divers animaux „ terrestres que ces mêmes nuées ré- „ fléchissent „. Voilà en effet *l'Article* qui *a été relevé dans les Mémoires de Trevoux*, page 911, au mois de Mai dernier. Pourquoi M. *Godin* fait-il dis-

paroître de l'état de la question, ces *Armées vûës* en l'air, qui en sont l'objet véritable ? Pourquoi, dans son exposé, change-t-il ces *Armées vûes en l'air* en d'*autres Phénoménes Aeriens, rélatifs, selon lui, aux Aurores Boréales ?* C'est que ne pouvant trouver dans SCHOTT & dans KIRCHER ce qu'il leur a imputé, il veut paroître n'avoir imputé à SCHOTT & à KIRCHER, que ce qu'il peut trouver chés eux, d'*autres Phénoménes, rélatifs, selon lui, aux Aurores Boréales*, tels que la Morgana de Rhegio. C'est ainsi que par un subtil changement du sujet de la dispute, il espere en changer le succès : secret excellent pour avoir remporté la victoire que l'on vient de perdre, & pour être demeuré maître du champ de bataille d'où l'on a été repoussé. Publier incessamment une Relation du combat, où en changeant seulement le champ de bataille, on le place non pas où elle s'est donnée, mais au lieu que l'on a gagné par une fuite prompte & précipitée ! Combien de fois va-t-il arriver que les Lecteurs demanderont à M. GODIN, où sont donc dans SCHOTT & dans KIRCHER,

ces repréſentations des *Armées Terreſtres* par les miroirs Aëriens, & qu'il n'aura pas d'autre réponſe à leur faire, ſinon, voici la *Morgana*? Mais envain M. *Godin* auroit-il ôté les *Armées Aëriennes* de l'extrait qu'il donne de ſon accuſation contre SCHOTTUS, s'il ne les retranchoit auſſi de l'Extrait qu'il va donner de la défenſe de SCHOTT, inſerée dans les Mémoires de Trevoux. Et c'eſt une attention qu'il va avoir.

M. GODIN. *On y prétend* (dans les Mémoires de Trevoux) *que j'attribuë à ces deux ſçavans hommes un ſentiment qu'ils n'ont jamais eû; ſentiment que le P.* SCHOTT *combat au contraire bien plus fortement que moi.* 2°. *Que j'ai traduit le P. SCHOTT à l'endroit même, où il combat ſi fortement ce ſentiment, pour adopter ſon explication du Phénoméne ſans lui en faire honneur.*

De ces deux prétentions, à quoi M. GODIN réduit tout le plan du Défenſeur de SCHOTT, la premiére eſt alterée moderément par cet Académicien. La ſeconde, eſt toute de ſon invention & entiérement ſuppoſée au Défenſeur. Il falloit prendre garde, en ſe juſtifiant

de fausses imputations, de n'en pas faire de nouvelles.

Ce Défenseur s'est uniquement appliqué à faire voir ce qu'il a en effet démontré, que le même sentiment que M. GODIN attribuë à SCHOTT au sujet des Armées, que les Historiens rapportent avoir été vûës, SCHOTT le rejette expressément & le combat, loin de le soutenir, comme M. GODIN le lui impute & l'en accuse. L'on ne trouvera nullement dans cet *Article des Mémoires de Trevoux*, ce que M. Godin y met, sçavoir, qu'*il a traduit SCHOTT*, qu'il l'a traduit *pour adopter son explication du Phénoméne*, & l'adopter *sans lui en faire honneur*. Au surplus le Défenseur de SCHOTT ne s'est attaché, ni à justifier SCHOTT de variation; il n'en étoit pas question, ni à convaincre M. GODIN de Plagiarisme, c'eût été une insulte: il a même été assés heureux pour ne pas supposer que M. GODIN eût lû SCHOTT avant de le citer & de le critiquer. Lors donc, que M. GODIN s'attachera à prouver qu'il n'a point pillé SCHOTT, parce que quand il en a parlé, il ne l'avoit pas lû, ce ne sera qu'une feinte

ménagée adroitement, pour nous fare perdre de vûë le sujet de la dispute, & nous faire oublier qu'il doit montrer dans SCHOTT & dans KIRCHER que les *Armées vûës dans l'air, selon les Historiens, ne sont autre chose que de semblables armées placées en quelque endroit de la terre & réfléchies par des nuës qui produisent l'effet d'un miroir : que même le bruit qui s'entend alors est réfléchi par les mêmes nuës.* Car voilà l'opinion que M. GODIN se charge devant le Public, de montrer *dans KIRCHER & dans son Imitateur, SCHOTTUS*, l'ayant imputé si solemnellement à ces deux Auteurs, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Et c'est à ce but que nous devons le ramener dans tout ce qu'il va dire.

M. GODIN. *Je conviens que lorsque je fis cette description de l'Aurore Boréale, je n'avois lû ni le P. KIRCHER ni SCHOTT. Et en leur attribuant ce sentiment prétendu faux, j'ai suivi le Pere ZAHN, qui le leur attribuë aussi, (œconom. mund. mirabil. Tom. I. p. 420.) & qui cite l'endroit de leurs Ouvrages où il se trouve.* C'est-à-dire, prémiére-

ment, que ZAHN attribuë aussi à KIRCHER & à SCHOTT le sentiment sur les *Armées Aeriennes*, qui leur est attribué par M. GODIN dans son Mémoire Académique : secondement, que M. GODIN qui n'avoit pas ces Auteurs, ne leur a attribué ce sentiment que sur la foi de ZAHN qu'il a suivi : troisiémement, qu'à présent que M. GODIN a lû ces Auteurs, il garantit qu'on y trouve ce sentiment aux endroits de leurs Ouvrages que ZAHN a cités, page 420. de son *Œconomie*. Or, ce sont encore ici de fausses imputations ; car, il n'est pas vrai que le P. ZAHN, ait attribué soit à KIRCHER, soit à SCHOTT, le sentiment que M. GODIN leur impute sur *les Armées vûes en l'air*, par le miroir des nuës. Voilà pour le premier Article : il n'est pas vrai, par conséquent, qu'en imputant aux deux Jésuites ce sentiment ridicule, M. GODIN n'ait fait que suivre la direction du Prémontré : voilà pour le second Article : enfin, il n'est point vrai que ce sentiment ridicule se trouve dans les passages de KIRCHER & de SCHOTT cités par ZAHN. Voilà pour le troisiéme Article. Les preuves vont venir.

M. Godin. *Si j'ai attribué faux, Zahn l'a donc fait avant moi. Voyons s'il s'est trompé, reprenons les endroits qu'il cite, & de Kircher & de Schott. Kircher in arte magnâ lucis & umbræ, lib. 1°. part. 2. cap. 1. Natura admirabili quodam lucis temperamento veluti variâ colorum misturâ, & temperamento in aëris speculis tantâ industriâ, diversissima rerum simulachra depingit ut nulla ars humana, &c.* Et plus bas. *Quod verò varias animalium voces audiant id per voces animalium vicinorum, in concavâ nube aut monte reflexas fieri posse nullum dubium esse debet.* Kircher conclud enfin. *Patet igitur aëreum speculum à naturâ fieri, in quo rerum imagines multiplicatæ hominibus se ceu prodigia quædam exhibeant. Voilà bien clairement des Phénoménes rélatifs aux Aurores Boreales expliqués par la réfléxion de quelques objets terrestres sur des nuées qui produisent l'effet d'un miroir.*

Nous reconnoissons le passage de Kircher ; au moins le prémier fragment est fidélement extrait de son Ouvrage ; mais ce passage regarde-t-il l'état de notre question ? Kircher

y a-t-il en vûë *les Armées Aëriennes des Historiens* ? Nullement. Quoi donc ? La *Morgana* : c'est précisément l'annonce du sujet que KIRCHER traite aussitôt après sous le Titre de *Morgana Rheginorum in freto Mamertino*. Et voilà déjà un accomplissement de la prédiction que l'on vient de faire, que quand on demandera à M. GODIN, où sont, dans KIRCHER & dans SCHOTT, ces *Armées Aëriennes* vûës par miroirs, il ne répondra que par *la Morgana* ; mais à quel dessein M. GODIN, ne rapporte-t-il ici de l'endroit de KIRCHER, que ce qui établit les miroirs Aëriens ? Pourquoi l'Académicien ne dit-il pas un mot de ces *Armées* qu'il doit faire voir dans KIRCHER, par ces miroirs aëriens ? Car enfin, trois lignes au dessus, * KIRCHER cite *ces Armées Aëriennes* & même leur *bruit*, & il a fallu que M. GODIN ait passé à travers *ces Armées* & tout *ce bruit*, pour venir à ce qu'il copie ; il a fallu qu'il ait lû ces mots : *Ut dùm in Libris Machabæorum exercitus in aëre formantur, armorumque concurrentium turmarum strepitus percipiuntur.*

* Page 800.

Pourquoi donc M. GODIN ne s'écrie-t-il pas, voilà dans un même endroit de KIRCHER, & les *Armées Aëriennes*, & les *miroirs des nues*? C'est que si M. GODIN, avoit rapporté le passage entier, le Lecteur y auroit vû ce que M. GODIN a vû & ce qu'il voudroit voir seul, que KIRCHER fait mention en cet endroit, & des Armées Aëriennes, & des miroirs aëriens, non pour dire que les Armées Aëriennes se sont fait voir par les miroirs Aëriens, mais pour faire entendre tout le contraire, & pour exclurre ces apparitions d'Armées, du genre des représentations aëriennes par les miroirs. Quelle est donc à cet égard la manœuvre de M. GODIN & son respect pour le Lecteur? Il apporte en preuve de la vérité de son imputation, le passage qui lui en a démontré à lui-même la fausseté; & pour faire voir que KIRCHER renferme les *Armées Aëriennes* des Historiens dans le nombre des objets naturellement représentés par les miroirs aëriens, il allegue le texte, où KIRCHER tout au contraire retranche de ce nombre, ces apparitions d'*Armées*. Comme les demarches un peu singu-

lieres d'un homme d'esprit dans une affaire délicate, sont toujours méditées, & ont une fin, on pourroit encore demander d'où vient que M. GODIN, après avoir copié sur KIRCHER même le premier fragment du texte de ce Pére, va prendre le second fragment hors de l'original de KIRCHER & chés le P. ZAHN ? Ce qu'il y a de certain, & qui pourroit servir de réponse à cette demande, c'est que M. GODIN trouve dans ce passage, en le prenant chez ZAHN, une petite falsification qui tourne à son profit, car le P. ZAHN a mis *nube* au lieu de *rupe*, & par-là il insinuë que KIRCHER fait revenir des *nuës*, le bruit que cet Auteur ne fait retentir que des *rochers*, ce qui favorise la prétention de M. GODIN. Quoiqu'il en soit, M. GODIN ne devroit pas soutenir que son guide, le P. ZAHN, ne s'*est* pas *trompé*, lui qui le surprend ici en faute, & qui remarque que ZAHN a mis *Nube* dans la citation de KIRCHER au lieu de *rupe*. C'est même la seconde fois que ZAHN, tombe dans cette infidelité; car, en rapportant le texte où KIRCHER dit, *Crassioribus vaporibus montique alicui*

oppositis, ZAHN * lit, *montique alicui* aut atræ nubi *oppositis*. Pour KIRCHER il n'a donc pas dit, même dans les endroits indiqués par ZAHN, ce que M. GODIN lui faisoit dire : il a même témoigné le contraire; on vient de le reconnoitre. Passons à *son Imitateur Schottus*.

M. GODIN. *Le P. SCHOTT a dit la même chose*. (Magiâ Natural., part. 1. liv. 4. chap. 1.) *je ne le transcris pas ici, mais quand je ne pourrois pas le citer, on n'aura pas de peine à le croire, à moins qu'on ignore qu'il étoit le Disciple, le Compagnon d'étude, le Copiste même des Ouvrages du P. KIRCHER, des termes duquel il se sert pendant des Chapitres entiers.*

Le P. SCHOTT a donc dit la même chose que KIRCHER, selon M. GODIN. En effet, comme KIRCHER, & d'après lui le P. SCHOTT, au lieu cité, ** propose d'une part les apparitions des *Armées*; d'autre part, les représentations par les miroirs; mais nullement des représentations d'*Armées* par

* Pag. 420. col. 1.
** Magia Univ. part. 1. pag. 172.

les miroirs. Au contraire, ces *Armées Aëriennes* & ces miroirs aëriens sont, chés SCHOTT, des Phénoménes étrangers les uns aux autres, & qui ne peuvent s'expliquer de la même maniére. SCHOTT demeure donc en possession de penser le contraire de ce que M. GODIN lui a imputé, comme on l'a démontré plus en détail dans les Mémoires de Trevoux, à l'endroit auquel M. GODIN oppose cette Réponse. *Ici je ne transcris point* SCHOTT, dit M. GODIN. 1°. La raison qu'il ne dit pas, en est évidente : c'est que le Lecteur verroit encore qu'au lieu des *Armées Aëriennes*, M. GODIN substituë toujours la *Morgana*. Le titre est chés SCHOTT, comme chés KIRCHER, *de Morgana Rheginorum in freto Mamertino.* 2°. Quoiqu'en dise M. GODIN, le P. SCHOTT, pourroit avoir été *le Disciple, le Compagnon même d'étude* du P. KIRCHER, & ne pas penser tout-à-fait comme lui. Il ne faut que lire l'Article de son Livre, auquel M. GODIN nous améne, pour reconnoître que le Disciple traite en Critique les sujets & les sentimens qu'il emprunte du Maître. 3°. On convient,

avec M. GODIN, que quand SCHOTT doit parler sur une expérience ou une découverte particuliére de KIRCHER, il rapporte le Discours de ce Grand-Homme, le plus exactement qu'il est possible & souvent mot pour mot; M. GODIN le lui reproche & l'appelle pour cela *le Copiste des Ouvrages de KIRCHER*, mais enfin, par ce travail de copier les textes que l'on citoit, nos Anciens évitoient le triste inconvénient d'imputer publiquement à un Auteur, le contraire de ce qu'il avoit enseigné, & imprimé; & ils faisoient voir qu'ils ne critiquoient point un Auteur, sans l'avoir lû, sans même l'avoir actuellement présent, puisqu'ils le copioient.

M. GODIN. *Mais SCHOTT, dit-on, parle 50. ans avant moi; il expose ce sentiment, le combat & dit qu'il est ridicule & contraire à la saine Philosophie; j'ai dit la même chose, j'ai donc traduit cet Auteur: non, car sans prétendre en être cru, quand j'assûre que je n'ai vû la Phisique curieuse du P. SCHOTT qu'à l'occasion de cette Critique, ce n'est pas traduire un Auteur ni même adopter son sentiment que de donner une explication*

 détaillée

détaillée de quelque Phénoméne dont il a dit un mot. Belle conséquence qu'on tireroit de ce qu'on trouve en trois ou quatre pages d'un Livre de SCHOTT, *une ou deux phrases semblables aux miennes?*

Parler ainsi, c'est, premiérement, insinuer que dans les Mémoires de Trevoux on a accusé M. GODIN d'avoir traduit SCHOTT, & on ne l'en a point accusé, le Lecteur peut s'en instruire par ses propres yeux. * C'est, secondement, reprocher au Défenseur de SCHOTT d'avoir ainsi raisonné. M. GODIN parle comme SCHOTT, cinquante ans après SCHOTT, donc il traduit SCHOTT.

Et le Défenseur de SCHOTT n'a point tiré cette conséquence : on le peut reconnoître au même endroit. Il étoit certes plus aisé de se préserver de fausses imputations à l'égard de ce petit Article des Mémoires de Trevoux, qu'à l'égard de l'endroit de SCHOTT : ce ne sont, dans les Mémoires, que deux pages de François que M. G. avoit actuellement sous les yeux & qu'il étudioit pour y répondre. C'est

* May 1730. pag. 910. &c.

dire, troisiémement, que sur le point de Doctrine où M. GODIN est conforme à SCHOTT, l'explication de l'Académicien est plus détaillée que celle de SCHOTT : & sur ce point ; c'est-à dire, sur le ridicule & la fausseté du sentiment de l'*Armée Aërienne représentée par les miroirs*, l'explication de SCHOTT est beaucoup plus détaillée. * M. GODIN n'en dit pas un mot qui n'ait été dit cinquante ans auparavant par SCHOTT ; & SCHOTT en fait un détail en cinq Argumens, que M. GODIN n'a pas seulement effleuré. Pour ces trois mécomptes ménagés en un texte si court, M. GODIN ne nous dit là qu'une vérité, *sans prétendre* même *en être crû* ; mais il le sera : cette vérité est que quand il a écrit sur le sentiment de SCHOTT, il n'avoit pas vû l'ouvrage où SCHOTT a traité cette matiére ; c'est-à-dire, sa *Physique curieuse* : sur quoi deux choses doivent étonner, l'une que M. GODIN voulant citer SCHOTT, se soit dispensé de le lire, quoique son Auteur, le P. ZAHN qu'il lisoit, lui enjoignît cette lecture & lui

* Phis. cur. pag. 660. 661.

marquât l'endroit. * *Videatur* SCHOTTUS, *Phys. cur. L.6. c.2.* § 1. SCHOTT qui ne se contentoit pas de lire KIRCHER, lorsqu'il devoit le citer, & qui le copioit pour être plus exact, méritoit bien d'être traité de même, & qu'on le lût au moins, avant que de citer un sentiment pour le sien. L'autre chose qui surprend, c'est que M. GODIN imputant à SCHOTT d'attribuer de certains Phénomênes aux miroirs aëriens, dise qu'il le lui attribuë à l'exemple de ZAHN & d'après ZAHN, tandis que ZAHN ne lui cite SCHOTT qu'en faveur du sentiment contraire, & pour prouver qu'il ne faut pas attribuer ces Phénoménes-là aux miroirs aëriens.

M. GODIN. *Mais pour le fonds, que prouve contre moi le texte de sa Thése, que*, non sunt res alicubi in terris existentes & in aëre velut in speculo apparentes, *rien, sinon que le sentiment du P.* KIRCHER *que j'ai allegué, & que* SCHOTT *a employé dans sa Magie Naturelle à l'endroit cité, n'est pas soutenable ; je suis en cela d'accord avec*

* ZAHN. pag. 421. col. 1.

SCHOTT, il ne m'a donc manqué que d'avoir lû sa Physique curieuse, pour m'appercevoir qu'il y avoit changé de sentiment.

Le tour qu'on prend ici, est de dire que SCHOTT rétracte dans l'endroit cité de sa Physique Curieuse, le sentiment qu'il avoit soutenu dans son *Magia Universalis*; mais en le disant, comment M. GODIN ne craint-il point les yeux d'un Evangeliste, & qu'on ne lise avec lui la page de SCHOTT qu'il parcourt? On y trouve que SCHOTT, bien loin de rétracter comme insoutenable l'opinion qu'il a soutenuë dans l'autre Ouvrage, montre au contraire qu'il y persiste, & qu'elle ne peut être tirée à conséquence contre son sentiment présent. Il avoit établi comme KIRCHER dans sa *Magie Universelle de la Nature & de l'Art*, ces miroirs aëriens, par le moyen desquels on explique la *Morgana*; & dans sa Physique Curieuse à l'endroit que cite M. GODIN, il fait voir que quoique les miroirs aëriens servent fort bien pour rendre raison de *la Morgana*, il est absurde néanmoins de leur attribuer les appari-

tions des *Armées* telles que les Historiens les racontent. * Ainsi, de l'aveu de M. GODIN, SCHOTT soutient dans sa Physique le sentiment contradictoire à celui que M. GODIN lui a imputé; & il n'est pas vrai qu'en le soutenant-là, il ait varié comme M. GODIN le lui impute. Ce dénouëment inventé après coup, de dire que si SCHOTT a réfuté dans un Ouvrage ce que M. GODIN lui impute, il l'avoit soutenu auparavant dans un autre Ouvrage, ne tire point d'affaire l'Accusateur: aussi ne s'en tient-il pas là?

M. GODIN. *Quand je dis que SCHOTT l'a employé ailleurs, je le traduis ici. * Dicet aliquis posse ac solere variis in locis apparere varias ac prodigiosas parastases seu repræsentationes, uti nos ipsi demonstravimus, in Magiâ nostrâ, Part. 1. lib. 4. Syntagm. 1. exemplo mirabilis* Morganæ *Rheginorum & aliarum similium in aëre vaporoso repræsentationum.*

Dans ce passage de SCHOTT, M. GODIN doit trouver deux choses, l'une que SCHOTT y juge insoutenable

* Phys. Cur. pag. 661.

ce qu'il a ſoutenu dans ſa *Magie* : l'autre, que ce qu'il a ſoutenu dans ſa Magie, c'étoit que les apparitions *des Armées* qu'on lit dans l'Hiſtoire, ſont des repréſentations par les miroirs. Or, malheureuſement le paſſage expoſe le contraire. Dire qu'on a *démontré* un ſentiment, eſt-ce dire qu'on le juge inſoutenable ? N'eſt-ce pas dire tout le contraire ? Or, SCHOTT dit ici, par la bouche de M. GODIN même. *Demonſtravimus in Magiâ noſtrâ* ; j'ai *démontré* ; donc SCHOTT ne rétracte point par ce paſſage, & ne juge point inſoutenable, comme le lui impute M. GODIN, ce qu'il avoit ſoutenu dans ſa Magie. Au contraire il le juge démontré. Secondement, au lieu des *Armées vûes* en l'air, ſelon les Hiſtoriens, M. GODIN nous montre encore dans ce paſſage de SCHOTT la *Morgana* de Rhegio, *exemplo mirabilis Morganæ Rheginorum* : il ne prouve donc pas que ce ſoit à l'explication des *Armées Aëriennes*, que SCHOTT a *employé les miroirs de ſa Magie Univerſelle*. Que ſeroit-ce, ſi M. GODIN n'avoit pas tronqué le paſſage de SCHOTT, & ſi, en rapportant l'obje-

ction, il n'avoit pas ſupprimé la réponſe ? En effet, ſi SCHOTT s'eſt ici rétracté, comme le veut M. GODIN, ce n'eſt pas par l'objection qu'il ſe fait qu'on peut le voir ; c'eſt par ſa réponſe. Dans l'objection il ſe dit ; on m'objectera que j'ai enſeigné ailleurs un tel ſentiment : cela ne ſignifie point qu'il ſe rétracte ce ſentiment. Nous n'apprendrons s'il ſe rétracte que dans ſa réponſe ; s'il ajoute, il eſt vrai que je l'ai enſeigné, mais j'ai changé de ſentiment : l'ajoute-t-il ? Répond-t-il, je me retracte ? Si c'étoit-là ſa réponſe, M. GODIN ne la ſupprimeroit pas : il la ſupprime, il ſupprime même la concluſion de l'objection : c'eſt que par ce reſte du paſſage, qui en eſt l'eſſentiel, M. GODIN ſeroit convaincu d'impoſer avec vûë, lorſqu'il dit que SCHOTT, en ſoutenant ici l'abſurdité des apparitions des *Armées* par des miroirs aëriens, ſe rétracte de ce qu'il a dit dans ſa Magie, & le juge inſoutenable. Car voici tout le contenu de cet endroit de SCHOTT, endroit qui eſt pourtant l'azile de M. GODIN. SCHOTT ſemble nous dire : Je ſoutiens ici que ces Armées qui ont été vûës,

ne sont point de semblables Armées placées en quelque endroit de la terre, qui ayent paru dans l'air comme dans un miroir. On me dira: puisque dans votre Magie vous avés démontré qu'il se fait des représentations par miroirs dans l'air & la région des vapeurs, témoin la *Morgana*; pourquoi ne voulés-vous pas que l'on admette de pareilles représentations dans les nuës, ou dans l'air grossier qui est proche des nuës, qui est le lieu où *les Armées* ont été vûës? A cela je réponds que quand bien même de pareilles représentations par miroirs se pourroient faire dans les *nues ou dans leur région*; comme elles arrivent en quelques endroits *près de la terre*, cependant les Phénomênes dont nous parlons ici, les * Apparitions *des Armées* rapportées par les Historiens, *ne peuvent & n'ont pû ar-*

* Respondeo: Tametsi concederetur posse similia spectra in NUBIBUS aut in loco NUBIUM contingere ad eum modum quo insinuata contingunt VARIIS in locis PROPE TERRAM: illa tamen de quibus sermo est, & quæ §. I. in cœlo seu aëre apparere vera subinde simulachra militum, armorum &c. relata sunt, NEQUAQUAM contigerunt, neque contingere POTUERUNT PRÆDICTO MODO.

river de cette façon ; c'est-à-dire , *par des miroirs*. La raison est , poursuit SCHOTT , que ces Phénomênes, dont il a été parlé dans la Magie , n'arrivent qu'en certains tems & en certains lieux, ne se voyent que dans certains endroits déterminés & durent très-peu de tems : au lieu que par trois circonstances tout-à-fait opposées , ces autres Phénomênes , dont il est ici question, ces *apparitions d'Armées* aëriennes arrivent en divers Pays , durent souvent plusieurs jours , & s'apperçoivent de plusieurs endroits très-éloignés les uns des autres. Concluons donc que ces *apparitions d'Armées* sont autre chose que de semblables Armées placées en quelque endroit de la terre , représentées dans l'air comme dans un miroir. Ainsi, le Pere SCHOTT, & persiste ici dans son explication de la *Morgana* par les miroirs aëriens , soutenuë dans sa *Magie* ; & n'a point soutenu , dans sa Magie , l'explication qu'il réfute ici , des Armées Aëriennes par les miroirs. Il est donc faux que SCHOTT juge ici insoutenable , ce qu'il avoit soutenu d'après KIRCHER dans sa Magie ; &

M. GODIN, qui a pû le dire, peut d'autant moins le prouver, qu'il a vû le contraire.

M. GODIN. *Le Critique ajoute enfin que SCHOTT rapporte, ainsi que moi, la cause de ces Phénomênes aux exhalaisons.* Sunt vapores, exhalationes, partes aëris addensati, *dit cet Auteur dans les Mémoires de Trevoux : c'est le texte de la seconde Thése.*

Toutes les fois que M. GODIN touche à l'état de la question, il faut de nouveau nous orienter. Son *Critique* n'a point dit ce qu'il lui attribuë ici : ces expressions (rapporte AINSI QUE MOI LA CAUSE) sont prétées, & insidieuses : on le verra. Voici donc au vrai ce qu'ajoute, dans les Mémoires de Trevoux, le *Critique*. « Faut-il en» core que le Jésuite (SCHOTT) ait » suivi le même sentiment, *pour le* » *fonds*, que M. GODIN qui rapporte » ces Phénomênes aux exhalaisons ? » C'est ce qu'a fait SCHOTT & sa se» conde Thése étoit, que ces appa» rences *sunt vapores, exhalationes, par-* » *tes aëris addensati, &c* ». On voit assés que cela se réduit à ce point, que le fonds du sentiment, qui est de rap-

porter aux vapeurs & aux exhalaiſons les apparences ou *Armées Aeriennes* ; eſt commun aux deux , à SCHOTT , & enſuite à M. GODIN. Quant à la maniére dont ces exhalaiſons ou vapeurs prennent figure d'*Armées*, on retiendra bien qu'il n'en eſt point ici queſtion de la part du Critique.

M. GODIN. *Il y explique donc de quelle maniére ces vapeurs , cet air condenſé , &c. peuvent former ces ſortes de Phénomênes. Point du tout , SCHOTT rapporté dans le Trevoux , eſt différent de SCHOTT dans ſes propres Livres ; voici ſon texte entier :* Sunt vapores , exhalationes , partes aëris addenſati effigiatæ in formam equorum , hominum , ſimiliumque ſpectrorum , non caſu & naturâ , ſed bonorum geniorum opera. *Autre ſentiment auſſi peu fondé que le premier & bien different de celui que j'ai eu , & que le Critique attribue à SON PHYSICIEN.*

Pour prouver que SCHOTT n'explique *point du tout* la *maniére* dont les vapeurs & l'air condenſé forment les Phénomênes *des Armées apparentes*, M. GODIN apporte juſtement le paſſage , où SCHOTT explique cette *manié-*

re, en diſant que ce n'eſt point fortuitement & par hazard, ni par les Loix de la Nature ; mais par le miniſtére des Génies qui donnent à ces nuées un configuration propre à former ces ſpectacles d'*Armées Aeriennes* : *Effigiatæ in formam equorum, hominum, ſimiliumque Spectrorum, non caſu & natura, ſed bonorum Geniorum opera.* Quand M. GODIN dit que ce ſentiment eſt bien différent du prémier ſentiment de SCHOTT, il ne peut entendre autre choſe, ſinon que SCHOTT explique ici bien différemment la *maniére*, dont les vapeurs forment ces Phénomênes : pourquoi dit il donc, que SCHOTT n'explique point du tout ici *de quelle maniére* ces vapeurs peuvent former ces ſortes de Phénomênes ? Lorſque M. GODIN ajoute que ce ſentiment de SCHOTT eſt bien different du ſien ; cela ne peut ſignifier autre choſe, ſinon que SCHOTT explique la choſe d'une *maniére* toute différente de celle, dont M. GODIN l'explique : SCHOTT l'explique donc de quelque *maniére*, & il n'eſt pas vrai qu'il n'*explique point du tout de quelle maniére* les vapeurs peuvent former

ces Phénomênes. A son tour & en revanche de tant de fausses imputations reprochées, M. Godin reproche une infidélité à son *Critique. Schott rapporté dans le Trévoux est différent, dit M. Godin, de Schott dans ses propres Livres.* * Que dit Schott rapporté dans le Trevoux ? *Sunt vapores, exhalationes, partes aëris addensati, &c.* Que dit Schott dans ses propres Livres, selon M. Godin ? *Sunt vapores, exhalationes, partes aëris addensati.* Où est donc la différence ? M. Godin y en trouve pourtant. Ne seroit-ce point à cause que l'on n'a pas rapporté dans les Mémoires de Trevoux, ce qui suit le passage cité, sçavoir ces mots, *effigiatæ, &c.* M. Godin auroit tort : car, quand on rapporte d'un texte tout ce qui fait au sujet, on n'est point infidéle ni repréhensible en laissant le reste. Or le Critique a rapporté du passage de Schott, tout ce qui faisoit à son sujet; c'est-à-dire, tout ce qui exprime le fonds du sentiment,

* Materialis igitur causa. sunt res Meteorologicæ, vapores scilicet & fumosi halitus : formalis, ipsarum imaginum apparentium figura : efficiens, Deus & Angeli. Zahn. pag. 421.

ou la MATIÉRE du Phénomêne. Ce que le *Critique* a laissé du texte n'appartient point *au fond* du sentiment, ni à la MATIÉRE du Phénomêne, mais à d'autres causes. Que reproche donc M. GODIN ? Apparemment qu'en citant le fragment suffisant, on n'a pas marqué que ce qu'on cite n'est pas la phrase entiére; mais une demi phrase : à cela, il est bien aisé de répondre qu'on l'a marqué dans les Mémoires de Trevoux par un *&c.* que le Lecteur peut y voir, & que M. GODIN a supprimé dans sa citation, afin d'avoir lieu d'en faire un crime supposé à son Critique.

Il y a une censure de SCHOTT par M. GODIN qu'il faut *relever* : elle ne consiste pas à dire que le sentiment de SCHOTT est bien différent de celui de M. GODIN, SCHOTT n'en doit pas être offensé : mais elle consiste en ces mots, *Sentiment aussi peu fondé que le premier:* ce qui, de la part de M. GODIN, signifie que c'est un sentiment peu fondé de dire que les apparitions d'Armées rapportées par les Historiens, comme au second Livre des Macca-

bées, * ne sont pas un effet du hazard, ni des Loix de la Nature, mais un trait extraordinaire de la Providence, qui, par des signes éclatans & des prodiges, donne aux hommes des avertissemens & des pronostics certains des effets de sa colére, afin que l'on les détourne par le repentir : *Dedisti metuentibus te significationem ut fugiant à facie arcûs & liberentur*, ou que si on n'en prévient pas l'événement, on le reconnoisse pour une punition Divine. Le fondement de ce sentiment, qui paroit à M. GODIN *peu fondé*, c'est la Religion : elle persuade que Dieu annonce souvent aux hommes ses fleaux par des prodiges frapans, dont les circonstances étrangéres aux Loix de la nature, font sentir que c'est Dieu qui parle & qui menace : *ces Armées*,

* C. 5. v. 2. 3. 4. Contigit autem per universam Jerosolimorum civitatem VIDERI DIEBUS QUADRAGINTA PER AERA equites discurrentes auratas stolas habentes ; & hastis quasi cohortes, armatos : & cursus equorum per ordines digestos, & congressiones fieri cominus, & scutorum motus, & galeatorum multitudinem gladiis districtis, & telorum jactus, & aureorum armorum splendorem omnisque generis loricarum. QUAPROPTER OMNES rogabant in bonum MONSTRA converti.

qui ont paru en l'air, ont semblé de ce caractére, même aux Payens, mais sur tout aux Fidéles; nommément celles dont il est parlé au second Livre des Machabées. Les attribuer au méchanisme pur de la nature, par exemple, aux miroirs aëriens, passoit, dès avant SCHOTT, pour un sentiment d'Athées & de gens qui n'admettoient point de substances Spirituelles.* Le P. ZAHN que M. GODIN veut avoir suivi, a suivi lui-même en ceci le P. SCHOTT son Maître. Et il croit que ces Phénomênes prodigieux, tels que celui des Maccabées, sont exécutés par le ministére des intelligences, sous les ordres particuliers du Seigneur.** C'est ainsi qu'un Observateur Chrétien profite de la connois-

* Hanc sententiam... tribuunt Atheis suorum temporum negantibus Dei & Angelorum existentiam. SCHOTT. p. 660.

** Unde tantùm quædam parastases propè terram ita effici queunt: universim tamen omnia illa ostenta remotiora & in cœlo ALTIORI constituta; minimè. Quocirca melius dicendum erit de omnino insolitis illis spatiis & ostentis aëris, ea à Deo, ministerio intelligentiarum sivè geniorum & spirituum bonorum efformari. Ita sentit... SCHOTTUS loco citato.

ſance qu'il a, des régles & des loix de la Nature, pour diſtinguer le point, où le Phénomêne ceſſe & où le prodige commence, & pour le faire remarquer aux autres comme préſage. A ce trait, non le *Critique* ſeulement, mais la Religion reconnoit SCHOTT pour SON PHYSICIEN.

ARTICLE CII.

LA CAUSA DELLA VERITA Soſtenuta, &c. C'eſt-à-dire, *La Cauſe de la Vérité deffenduë contre l'Apologiſte Anonyme du P.* Charles-Ambroiſe Cattaneo, *de L. C. D. J. Par le R. P. Lecteur Fr* Joſeph-Auguſtin Orſi, *de l'Ordre des Freres Prêcheurs. A Florence* 1729. *In* 4°. *pag.* 86.

LOrſque nous inſtruiſimes l'année derniére le Public en divers Extraits, de la querelle que le P. *Orſi* fait au P. *Cattaneo*, ſur la néceſſité & la maniére de garder un ſecret important, nous n'avions point encore vû le Livre dont nous allons rendre compte. Le P. *Orſi* commence par expoſer dans ſa

Préface les principes de l'Anonyme, défenſeur du P. *Catraneo*; & il en conclut, à ſon ordinaire, que ſa doctrine va à excuſer, non ſeulement les équivoques & les reſtrictions, mais encore les menſonges formels. Car, dit-il, toute propoſition qui ne peut ſe vérifier dans aucun ſens, eſt un véritable menſonge. Ses Adverſaires ont beau lui dire que les hommes conviennent, non en vertu d'un Accord & d'un Traité fait dans les formes, mais par la nature des choſes, & par l'uſage que chacun doit faire de ſa raiſon : que ces reponſes à des interrogations injuſtes & criminelles qu'il condamne, ne ſignifient rien, ou ſignifient ſimplement qu'on n'a rien à répondre; d'où il ſuit que ce ne ſont ni des équivoques, ni des menſonges. Il ſoutient toûjours que ce ſentiment eſt un relâchement qui corrompt la Morale, & qu'il a été condamné par *Innocent* XI, avec les Reſtrictions & les Equivoques : & c'eſt cet *uſage matériel de la parole* qu'il continuë de combattre dans ce ſecond Ecrit. On lui a déja fait voir que ce ſentiment n'a rien de commun avec les propoſitions proſcrites

par *Innocent* : que c'eſt lui au contraire, qui par une rigueur mal entenduë, ouvre la porte à l'infidélité, à l'injuſtice, à la perfidie, à l'impiété, en ôtant le ſeul moyen que l'on ait en certaines rencontres, de remplir les devoirs qu'impoſent la Charité, la Juſtice, la Fidélité, la Religion; & qu'enfin il rompt les liens les plus ſacrés de la ſociété. Le P. *Orſi* n'a garde d'avoüer ces conſéquences : il ne combat que pour l'intérêt de la vérité, qui ne peut être contraire aux vertus dont elle eſt le fondement. Mais les Adverſaires ne ſont pas moins éloignés des ſentimens qu'il leur impute. Ils ne prétendent autoriſer ni le menſonge, de quelque eſpéce qu'il ſoit & de quelque couleur qu'il ſe pare, ni l'uſage des équivoques & des reſtrictions mentales. De part & d'autre on convient qu'il n'eſt jamais permis de mentir; mais de part & d'autre auſſi, ne doit-on pas avoüer qu'il eſt encore plus criminel de violer les loix les plus ſaintes de la Charité, de la Juſtice & le ſceau ſacré de la Confeſſion? Car de dire, comme a fait le R. P. *Lecteur, Majeur de la Congrégation de S. Marc*, dans la *Diſſertation Dogmati-*

que & Morale, que dans les cas dont il s'agit, c'est la vérité elle-même qui se décéle, lorsque nous révélons un secret que nous sommes obligés de garder, même au dépens de notre vie : cette défaite paroît aux Défenseurs du P. *Cattaneo*, peu digne d'un grave Théologien, & il leur semble que les conséquences en sont infiniment dangereuses. Il faut, sans doute, éviter l'un & l'autre écueil ; & tout se réduit à cet unique point de fait, sçavoir si le moyen proposé par le P. *Cattaneo* contient un mensonge, ou s'il en est exempt.

Pour soutenir son sentiment, le P. *Orsi* revient aux autorités & aux exemples allégués dans sa *Dissertation*. Il se plaint vivement que l'Apologiste Anonyme n'y oppose rien de raisonnable ; qu'il donne un tour forcé aux paroles des Pères, & tout-à-fait étranger à leur pensée. Pour juger qui des deux a raison, il faut ou comparer leurs Ouvrages, ou du moins les Extraits que nous en avons donnés au mois d'Août 1729, Articles LXXX, & LXXXI. En un mot, dit l'Anonyme, toutes ces authorités & ces exemples

ne forment qu'un argument négatif: *Les saints n'ont point eu recours à l'usage matériel des paroles: donc ils l'ont ignoré, ou même condamné.* Que répondroit le P. *Orsi* à ce raisonnement semblable au sien? *S. Augustin, ni S. Thomas, n'ont point parlé dans leurs Ouvrages de la Grace efficace par elle-même; elle leur a donc été inconnüe; & ce systéme nouveau est contraire à leur Doctrine.* Ici triomphe le sçavant Dominicain, & il paroit être dans son fort. D'abord, il renvoye son Adversaire à ce qu'il a dit dans sa Dissertation sur la force de l'argument négatif; puis, il ajoute, avec tout l'air de confiance d'un homme qui se tient assuré de la victoire: Je ne conseille pas à l'Apologiste de faire valoir ce paralléle; j'ai une Dissertation toute prête, où je ferai voir évidemment avec combien de raison le souverain Pontife (Benoît XIII.) a expressément enseigné dans son Bref, *Demissas preces*, & dans sa Bulle, *Pretiosus*, que la Doctrine de la Grace Prédéterminante, & efficace par elle-même est celle de S. *Augustin* & de S. *Thomas*. Le Pere ORSI veut-il donc que la

peur de ſa Diſſertation opere plus d'effet que ne feroit la Diſſertation même? Dans ce premier Chapitre que nous examinons, l'Auteur reprend ce qu'il avoit dit dans les cinq premiers Chapitres de ſa *Diſſertation*; il appuye les preuves d'autorité qu'il y établit, il réfute les réponſes de ſon Adverſaire, il le ſuit pas-à-pas, & il ne lui paſſe rien de ce qui peut donner lieu à la critique. Ce n'eſt pas qu'il diſe des choſes nouvelles; mais il rebat & inculque ce qu'il avoit avancé dans ſon premier Ouvrage, & s'applique aux difficultés qu'on lui a propoſées.

Dans le ſecond Chapitre, il revient à ſon grand argument; qu'en toute rencontre on eſt obligé de conformer ſes paroles à ſes penſées; & cela ſe prouve par des lieux communs, & des redites, tirées de ſa *Diſſertation.* Ceux qu'il combat, peuvent lui accorder tout cela, ſans changer de ſentiment.

Il fait enſuite un long diſcours pour prouver que ni la Juſtice, ni la Fidélité, ni la Charité, ni la Prudence n'obligent point à emploier les équivoques inintelligibles, ou les Reſtrictions mentales,

pour cacher les ſecrets ; & il conclud qu'en certains cas, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'avoir recours à la Providence, & permettre que la vérité ſe manifeſte d'elle-même, (par la bouche néanmoins de celui qui eſt interrogé,) lorſqu'on ne peut la celer par aucun moyen licite. Il ne falloit point tant d'efforts pour prouver qu'il ne faut pas éviter un péché par un autre péché, ni pecher pour ne pécher pas; mais la queſtion reſte toûjours ; ſçavoir, ſi le moyen qu'il combat eſt licite, ou s'il ne l'eſt pas. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que ſans ceſſe & ſans preuve le R. Pere confond ce moyen, dont on diſpute, avec les équivoques & les reſtrictions, pendant qu'on lui ſoutient qu'il n'en eſt pas ainſi ; & que le *non*, par exemple, ſignifie ſeulement, d'une maniere que tout le monde doit entendre ; mais qui ne met en peril ni la vérité qu'on doit cacher, ni celui qui la recéle ; que l'on ne doit point attendre de réponſe à une interrogation qui n'en admet aucune.

L'Auteur entre enfin dans un détail plus utile : il entreprend d'expliquer

de quelle maniére le Confesseur & les autres obligés au secret, doivent le garder, saus avoir recours aux Equivoques, aux Restrictions, ou à l'usage matériel de la parole. Le Confesseur, dit-il, peut être interrogé simplement comme homme, & comme s'il avoit sçû par les voyes ordinaires la chose dont on veut être instruit: & il peut être intorrogé en qualité de Ministre du sacrement, & *comme Dieu*, ainsi que parle S. *Thomas*. Dans la premiere supposition, il peut, & il doit répondre nettement: *Non, je ne sçais point ce que vous me demandés.* Cette réponse ne contient ni mensonge, ni équivoque, ni Restriction. C'est le sentiment commun des Theologiens & celui de S. *Thomas*. Mais l'incertitude, si l'on a été interrogé comme homme, ou comme Dieu; & si l'on répond comme Dieu ou comme homme, ne jette-t-elle pas une équivoque dans la réponse? Et ce, *comme homme*, ce *comme Dieu*, que l'on a dans l'esprit, & que l'on n'énonce pas, n'est il point une restriction mentale? Dans le second cas, je suis, continuë le P. *Orsi*, de l'opinion du Do-

 ȼteur

ĉteur *Soto*, qui ſoutient qu'on ne peut répondre : *Non, je n'en ſçais rien ; j'ignore la choſe dont vous me parlés.* Que fera donc le Confeſſeur ? Il doit s'armer de courage & de conſtance, & répondre hardiment : *La demande que vous me faites, eſt impie & ſacrilege, je n'ai point de réponſe à y faire.*

Bien d'autres, avant le P. *Orſi*, avoient pris ce parti, même entre ceux qu'il taxe de Morale Relâchée ; & il n'eſt pas queſtion de ſçavoir s'il eſt bon, s'il eſt ſûr pour la conſcience, de répondre de la ſorte : mais il faut prouver que celui qu'il condamne ſi vivement, eſt repréhenſible, qu'il eſt digne d'anathême, & déjà condamné, comme il le prétend. Et d'abord il eſt bon de remarquer que *Soto*, dans l'endroit même que cite le P. Lecteur de S. *Marc*, convient que l'opinion que celui-ci traite d'invention pernicieuſe des Caſuiſtes Modernes, eſt l'*opinion commune*, laquelle il avoit lui-même ſuivie lorſqu'il enſeignoit : *Hactenus*, dit-il, *OPINIONEM ſecutus COMMUNEM, reſpondebam inter legendum, licitum eſſe Sacerdoti dicere ſe non audiviſſe in Confeſſione.* D'ailleurs,

Soto ſe contente de dire que le ſentiment qu'il embraſſe préſentement, lui paroît *plus vraiſemblable*. Tout bien examiné, continuë-t-il, l'autre ſentiment me paroît plus vraiſemblable: *Sed re modo occulatiùs inſpecta, veriſimilius mihi videor aliter ſentire*. Si le P. *Orſi* avoit gardé cette modération, il n'auroit point eû d'Adverſaires: car, qui auroit pû trouver mauvais qu'une de ces opinions lui eût paru plus probable que l'autre?

Ce qu'il ajoute, qu'un Confeſſeur interrogé ſur la Confeſſion de ſes Pénitens, ne doit jamais répondre ni *oüi*, ni *non*, ſoit qu'il ait entendu les crimes dont on s'enquierre, ou qu'on ne lui en ait point parlé, ſuit néceſſairement de ſon ſentiment. Car ſi le Confeſſeur diſoit, je n'en ſçais rien, toutes les fois ſeulement qu'il n'a rien appris par la Confeſſion, toute autre réponſe témoigneroit qu'il ſçauroit les péchés par la Confeſſion, & en ſeroit la révélation. Il y a des cas encore plus difficiles que celui de la Confeſſion; & notre Auteur en ſent tout l'embarras. Mais enfin, il s'en tient toûjours à ſon principe: « Que cela eſt

» difficile dans la pratique! Oh Dieu!
» s'écrie-t-il, je le vois, je le sens. Si je
» me trouvois en de pareilles circon-
» stances, je sçais ce que je devrois fai-
» re; mais, ce que je ferois, je ne puis
» en répondre. Tout ce que je puis di-
» re, c'est que, si par foiblesse je
» succombois, si je disois un *non*,
» pour un *oüi*, je n'aurois garde de
» justifier mon mensonge; je m'hu-
» milierois devant Dieu, & j'implo-
» rerois sa Miséricorde, pour en obte-
» nir le pardon ».

On avoit objecté au P. *Orsi*, que son sentiment mettoit dans la nécessité de pécher; c'est-à-dire, ou de commettre un crime par la révélation d'un secret inviolable, ou de mentir pour ne le pas révéler. A cette objection, le R. P. à jugé qu'on l'*accusoit de Jansénisme.* Il répond très-bien, selon ses principes, que cette nécessité n'est ni absoluë, ni inévitable; qu'elle est volontaire, & qu'elle n'ôte point la liberté: car, entre les deux péchés, l'un de violer le secret, l'autre de mentir, il trouve le milieu qu'il propose; lequel est, à la vérité d'une pratique très-difficile en mille rencontres,

mais qui a aussi cet avantage, qu'il ne peut pas même être soupçonné de péché.

Après avoir défendu sa Doctrine contre les objections de ses Adversaires, le P. *Orsi* attaque celle de l'Anonyme, en la comparant aux Propositions condamnées par le Pape *Innocent* XI, sur la Restriction & l'Equivoque. Ce qui a été écrit jusqu'ici de part & d'autre, & ce que nous en avons dit dans nos Extraits, suffit pour mettre les Lecteurs en état de juger, & de prendre leur parti dans cette dispute.

L'Ouvrage que nous examinons, étoit sous Presse, lorsque l'Auteur apprit par des Lettres, qu'à l'occasion des Leçons de S. *Eusebe* de *Verceil*, nouvellement approuvées par le Saint Siége, il s'étoit élevé de grands cris contre sa *Dissertation Dogmatique*. Les Défenseurs du P. *Cattaneo* prétendant que l'exemple de ce Saint autorisoit le sentiment qu'il avoit proposé. On sçait que S. *Eusébe*, pour tirer S. *Denys*, Evêque de *Milan*, du mauvais pas où il s'étoit engagé par simplicité, & supprimer le consentement qu'il avoit donné par sa signature, à la con-

damnation de S. *Athanase*, feignit, avec les *Ariens*, d'être lui-même *Arien*; *Hæreticis se esse hæreticum mentitus est, ut de hæresi filium liberaret.* Ce fait, dit le Pére *Orsi*, ne peut être allégué que par ceux qui se feroient Apologistes du mensonge : car, l'Auteur qui le rapporte, avouë que S. *Denis* mentit en cette rencontre : *se esse hæreticum mentitus est.* Le Pere *Orsi* ne fait pas attention que *mentitus est* signifie seulement, il feignit, il fit semblant; & non pas, il *mentit*. Mais, ajoûte-t-on, cette action est loüée dans les Leçons du S. Martyr. Elle est loüée, reprend le Pere *Orsi*, comme une adresse ingénieuse, non comme un moyen innocent. *S. Dionysii Martyris.... captivatam simplicitatem ingeniosissimè liberavit.* On pourroit repliquer que l'ancien Auteur n'y loüe pas seulement l'esprit, mais la sagesse. *Illud autem tacendum omnino non arbitror,..... quâ illum è manibus eorum sapientiâ liberaverit.* Il compare même l'action de S. Eusébe à ce que fit S. Paul, pour gagner les Juifs à J. C. *Sicut enim, ait S. Paulus : factus sum Judæis tanquam Judæus, ut Judæos lucrifacerem : ita Eu-*

sebius hæreticis se esse hæreticum mentitus est.

ARTICLE CIII.

DISSERTATION METAPHYSIQUE au sujet d'un Problême proposé par M. Molineux, *& communiqué à M. Locke*

LA nouvelle Edition qui a parû depuis quelques mois, de la Traduction Françoise du Livre de M. Locke sur l'entendement humain, a donné occasion à un Métaphysicien d'examiner de nouveau un *Problême* proposé par M. *Molineux*, & les raisons qui ont porté M. *Locke* à approuver la résolution de ce Problême donnée par M. *Molineux*. Voici le *Problême* tel qu'il est rapporté dans la nouvelle Edition dont on vient de parler, au liv. 2. chap. IX p. 97.

Supposés un Aveugle de naissance qui soit presentement homme fait, auquel on ait appris à distinguer par l'attouchement un cube & un globe du même métail, & à peu près de la même grosseur, en sorte que lorsqu'il touche l'un & l'autre, il puisse dire quel est le cube, & quel est le globe. Supposés que

le cube & le globe étant posés sur une table, cet Aveugle vienne à joüir de la vûe. On demande si en les voyant sans les toucher, il pourroit les discerner, & dire quel est le globe, & quel est le cube.

Monsieur *Molineux*, Auteur de cette question, l'aïant proposée (dit M. *Locke*) à plusieurs personnes d'un esprit très-pénétrant ; à peine a-t-il trouvé quelqu'un qui d'abord lui ait répondu sur cela, comme il croit quil faut répondre ; quoiqu'ils aient été convaincus de leur méprise, après avoir entendu ses raisons. La réponse de M. *Molineux* est que l'aveugle dont il est question, ne pourroit discerner le cube du globe ; & la raison est que « bien que cet Aveugle » ait appris par expérience de quelle » maniére le globe & le cube af- » fectent son attouchement ; il ne » sçait pourtant pas encore que ce qui » affecte son attouchement de telle ou » de telle maniére, doive frapper ses » yeux de telle ou de telle manié- » re, ni que l'angle avancé d'un » cube qui presse sa main d'une ma- » niére inégale, doive paroître à

„ ſes yeux tel qu'il paroît dans le „ cube „.

A ce diſcours de M. *Molineux*, M. *Locke* ajoute ces mots. *Je ſuis tout à fait du ſentiment de cet habile Homme..., & je crois que cet Aveugle ne ſeroit point capable à la prémiére vûë de dire avec certitude quel ſeroit le globe, & quel ſeroit le cube, s'il ſe contentoit de les regarder: quoiqu'en les touchant, il pût les nommer, & les diſtinguer ſûrement par la différence de leurs figures, qu'il appercevroit par l'attouchement.*

Quoique l'autorité de ces deux ſçavans Hommes ſoit un grand préjugé en faveur de leur opinion; cependant leurs raiſons bien examinées n'ont paru convaincantes à l'Auteur de cette diſſertation, que pour faire voir que c'eſt eux qui ſe ſont mépris dans leur déciſion, faute de n'avoir pas aſſés diſtingué les idées proprement dites d'avec les ſenſations. Mais avant que d'éſſaier de faire voir cette mépriſe, il eſt à propos de remarquer que M. *Locke*, ou ſon Traducteur, dans la réponſe qu'il apporte pour confirmer la déciſion de

M. *Molineux*, paroît changer l'état de la question, en disant que cet Aveugle devenu clair-voyant, ne pourroit, *à la prémiére vûë, dire avec certitude quel seroit le globe & quel seroit le cube.* Car, dans la question proposée par M. *Molineux*, on ne demande pas s'il le pourroit *à la prémiére vûë*, mais s'il le pourroit à la simple vûë; c'est-à-dire, en les voyant simplement, *sans les toucher*. Ce qui est fort different; car à la prémiére vûë, cet homme ne verroit qu'une partie de la surface de chacun de ces corps. Or, il est évident qu'une partie de cette surface apperçuë, ne lui donneroit pas l'idée de la figure du corps présent. Car, de même que cet homme, au tems de son aveuglement, n'auroit pas acquis l'idée de la figure, qui convient à l'un ou à l'autre de ces corps, en les touchant simplement dans quelques parties de leur surface, & que, par exemple, il n'auroit pas aquis l'idée du cube en touchant un ou deux des six plans paralléles du cube; ni l'idée d'un corps sphérique, en touchant la moitié d'un globe, mais en tâtonnant ou touchant

l'un & l'autre corps dans toute sa surface exterieure : aussi l'idée du cube ni du globe ne se réveilleroient point en lui, par la prémiére vûë du cube & du globe ; puisque cette prémiére vûë ne lui présenteroit point toute la surface du cube ni du globe. Mais, si on faisoit parcourir des yeux à cet homme, toute la surface du globe & du cube, de même qu'il faut supposer qu'il l'a parcouruë toute entiére par l'attouchement : alors, il y a tout lieu de croire qu'il pourroit distinguer quel est le globe & quel est le cube. Mais, pour mieux éclaircir cette question, & pour mettre dans tout son jour la vérité qu'on se propose d'établir, il faut tâcher d'expliquer en détail ce qui se passe en notre ame, lorsqu'elle apperçoit les corps par le ministére des sens.

Je remarque donc, prémiérement, que tous les objets extérieurs qui frappent nos sens, excitent tout à la fois en l'ame des impressions de deux sortes, dont les unes lui réprésentent des objets distingués d'elle, & qui ont une existence du moins possible, indépendamment de l'ame. Par

exemple, l'idée que j'ai d'un corps ſphérique à la vûë d'un corps de cette figure, me repréſente au moins de l'étenduë terminée par une ſurface courbe, dont tous les points qui la compoſent, ſont conçus comme également diſtants d'un même point appellé centre. Cette idée ne m'apprend pas par elle-même quelle eſt la forme, ou l'arrangement des parties qui compoſent le corps préſent à mes yeux, ni la ſenſation que ce même corps doit faire ſur mes autres ſens. Elle ne m'apprend pas même ſi l'on veut, qu'il exiſte aucun corps de la figure de l'objet immédiatement apperçû; mais du moins elle m'apprend que ce que j'apperçois eſt un objet réel. Car ſi ce n'étoit rien de réel, je ne l'appercevrois pas, le néant ne pouvant être apperçû par aucune idée. En un mot elle m'apprend que ce que j'apperçois actuellement eſt un globe. J'appelle cette image, ou impreſſion repréſentative d'un objet, excitée en moi à la préſence d'un globe, *l'idée* du globe.

Cette *idée* du globe, n'eſt pas la ſeule impreſſion que le globe materiel

excite en mon ame, par l'ébranlement qu'il produit dans les organes de ma vûë : il excite encore une autre ſorte d'impreſſion que j'appelle des *ſenſations*, par exemple, une ſenſation de lumiére, ou une ſenſation de couleur jaune ou blanche, ſelon la qualité du globe qui eſt devant mes yeux. C'eſt de cette ſeconde eſpéce d'impreſſion que je dis, qu'elle ne repréſente par elle-même aucun objet, qui puiſſe exiſter hors de l'ame. Ainſi la ſenſation de couleur jaune, par exemple, priſe en elle-même, eſt une impreſſion ou modification de l'ame, dénuée de toute repréſentation, puiſqu'elle n'apprend rien autre choſe à l'ame que ce que l'ame elle-même éprouve, par le ſentiment intérieur qu'elle a d'une telle impreſſion.

Je remarque, en ſecond lieu, que l'ame rapporte également à l'objet extérieur, les deux ſortes d'impreſſions dont je viens de parler, par exemple, au globe matériel qui les a excitées, & que ce rapport prévient toute réflexion & tout examen. Ainſi la prémiére ſorte d'impreſſion, par exemple, me porte, antérieurement

à tout examen, à juger qu'il y a devant moi un corps de figure ſphérique, & la ſeconde me porte pareillement à croire que ce globe eſt de couleur jaune. Sauf à la raiſon d'examiner après ſi ces deux jugemens ſont bien fondés ou nòn, & quelle créance mérite le rapport de mes yeux dans les circonſtances qui l'accompagnent.

Je remarque, en troiſiéme lieu, que toutes les impreſſions de la premiére ſorte, ou *idées* proprement dites, qui nous viennent par les ſens, ſont toûjours accompagnées de quelque ſenſation, & que réciproquement toutes nos *ſenſations* ſe trouvent toûjours accompagnées de quelque idée; c'eſt-à-dire, de quelque image qui nous repréſente pour le moins de l'étenduë, ou un corps indéterminé. La choſe eſt hors de doute, pour ce qui regarde la vûë. Chacun ſçait par expérience que tout ce qu'on voit de corps, on les voit comme revêtus de qualités ſenſibles, & que réciproquement il ne nous vient aucune ſenſation par l'entremiſe de la vûë, que nous ne la rapportions à quelque corps. On en peut dire autant des

ſenſations que nous avons en conſéquence de l'ébranlement produit dans les organes des autres ſens ; car, ſi nous avons, par exemple, une ſenſation d'odeur, de ſaveur, de ſon, ou même de chaleur ; nous la rapportons toûjours hors de nous à quelque objet.

Il y a pourtant une différence entre les *idées*, ou images que la nature a jointes aux *ſenſations*, que nous pouvons avoir par les différens organes des ſens. Cette différence eſt que quelques-unes de ces *idées* ne nous repréſentent, par elles-mêmes, qu'un corps indéterminé, dont nous connoiſſons tout au plus cette ſeule propriété qu'il a d'exciter en nous la ſenſation que nous expérimentons actuellement : au lieu que les autres idées ne nous repréſentent pas ſeulement de l'étenduë en général, mais encore la figure du corps qui a fait impreſſion ſur les organes de nos ſens. Expliquons ceci par quelques exemples. Quand nous avons une ſenſation d'odeur ou de ſon, l'une à l'occaſion d'une roſe que nous ne voyons point, mais qui ſe trouve proche de nous, &

l'autre à l'occaſion d'une cloche qui ſonne : quoique nous rapportions la prémiére de ces deux ſenſations au corps odoriferant, & la ſeconde au corps ſonore, & que par conſéquent nous ayons quelque *idée* de ces corps; cependant cette *idée* ſeule ne nous apprend pas, quelle eſt la figure ou la grandeur de ce corps odoriferant: car, ſi nous n'avions jamais vû ni touché de roſe, nous ne pourrions jamais expliquer de quelle grandeur ni de quelle figure elle eſt, malgré la ſenſation qu'elle excite actuellement en nous. On en peut dire autant du corps ſonore. Mais au contraire, quand à l'occaſion d'un globe d'argent mis devant nos yeux, nous avons une ſenſation de couleur blanche; l'idée, qui accompagne cette ſenſation, ne nous répréſente pas ſeulement de l'étenduë, ou un corps indéterminé, mais encore la figure ſphérique qui termine cette étendue.

Enfin, il faut encore remarquer que les *idées*, qui accompagnent les ſenſations que nous avons par l'organe de la vûë, ne ſont pas les ſeules qui puiſſent nous repréſenter la figure des corps. Les idées qui ſont

jointes aux ſenſations, qui nous viennent par l'organe du toucher, le peuvent auſſi donner quelquefois, & c'eſt principalement quand la figure du corps, qui en eſt l'objet, eſt une figure ſimple & réguliére; & que ce corps peut être aiſément touché tout à la fois dans toute ſa ſurface. Car de même que pour concevoir de l'étenduë, il ſuffit de toucher un corps dans quelqu'une de ſes parties: auſſi, pour concevoir la maniére dont eſt terminé cette étenduë; ou pour avoir l'*idée* de la figure du corps que l'on touche, il ſuffit qu'on le touche dans toute ſa ſurface extérieure. De-là il eſt aiſé de comprendre comment un Aveugle de naiſſance peut avoir l'*idée* d'un globe & d'un cube, pour avoir ſimplement touché l'un & l'autre, par tout ce qu'ils ont d'extérieur; & par conſéquent, comment il peut diſcerner l'un de l'autre.

Revenons donc au *Probléme* de M. *Molineux*, & ſuppoſons maintenant avec lui, que cet Aveugle auſſi inſtruit de ce que c'eſt qu'un globe & un cube, vienne à joüir de la vûë, & qu'en lui faiſant voir ſucceſſivement toute la ſurface du globe & du cube,

on lui demande lequel de ces deux corps eſt un cube, & lequel eſt un globe. Dans cette ſuppoſition, que faut-il pour que cet homme puiſſe répondre d'une maniére juſte & préciſe à la queſtion? Il faut, prémiérement, que la même *idée* qui s'excitoit auparavant en lui, lorſqu'il touchoit un globe, s'excite de nouveau, lorſqu'il le parcourra des yeux: il faut, ſecondement, qu'il rapporte ſon idée à l'objet motif & extérieur, qu'il aura devant les yeux; de même qu'il la rapportoit auparavant à ce même objet, lorſqu'il le touchoit. Ces deux choſes étant ſuppoſées, il portera le même jugement de la figure de l'objet qui terminera ſa vûë, qu'il portoit auparavant de la figure de ce même objet, lorſqu'il le touchoit. Or, il paroît impoſſible qu'il en arrive autrement: car, 1°. quelle autre idée pourroit s'exciter en lui à la vûë d'un globe? Seroit-ce l'idée d'un cercle applati, ou d'un demi globe? Oüi, c'eſt ce qui arriveroit, ſi, après avoir ſuppoſé d'une part que pendant ſon aveuglement il eût touché le globe tout entier, on ſuppoſoit maintenant qu'a-

près avoir recouvré la vûë, on ne préſentoit à ſes yeux qu'un des hémiſphéres de ce globe. Car alors l'impreſſion que feroit ce globe ſur l'organe de ſa vûë, ne différant en rien de celle à laquelle la nature a attaché l'*idée* du cercle applati, ou bien du demi globe; l'idée dont cette impreſſion ſeroit ſuivie, devroit être auſſi la même. Mais la précaution énoncée dans l'hypothéſe qu'on vient de faire, ôte tout lieu à cette erreur. Donc il eſt vrai, 1°. que celui dont il s'agit, en voyant ainſi le globe, ne pourroit avoir d'autre idée que celle qu'il auroit eûë auparavant, quand il le touchoit tout entier; & que conſéquemment s'il avoit eû l'idée du globe dans le prémier cas, il l'auroit auſſi dans le ſecond. 2°. Il n'eſt pas moins vrai que le rapport de cette idée ſeroit auſſi le même; puiſque, ſelon les Loix de la Nature, nous rapportons aux objets extérieurs, toutes les idées que nous avons à leur occaſion par les ſens. Donc le jugement qu'il porteroit de la figure du corps qu'il auroit devant les yeux, ſeroit le même que celui qu'il auroit porté, au tems de ſon aveu-

glement, de la figure de ce même corps, lorsqu'il le touchoit.

Et il ne sert à rien de dire avec Mr. *Molineux*, “ que bien que cet Aveu-
» gle ait appris, par expérience, de
» quelle maniére le globe & le cube
» affectent son attouchement, il ne
» sçait pas encore que ce qui affecte
» son attouchement de telle ou de
» telle maniére, doive frapper ses yeux
» de telle ou de telle maniére ».

Il est bien vrai que cet homme, à la vûë du globe & du cube, auroit de nouvelles *sensations* de couleur qu'il n'auroit point encore éprouvées, & dont même il n'auroit pû soupçonner qu'il fût capable; mais ce n'est pas par ces sortes de sensations, qu'on prétend qu'il reconnoîtroit la différente figure du globe ni du cube. Non, le discernement des corps n'est point du ressort des *sensations*. Si l'Aveugle, dont on a parlé jusqu'ici, n'avoit eû que des *sensations*, par exemple, de chaud ou de froid en touchant un globe ou un cube, jamais il n'en auroit pû conclure que les corps qu'il touchoit, étoient, l'un de figure sphérique, & l'autre cubique. De même, si

au ſortir de ſon aveuglement, cet homme n'éprouvoit, à la préſence de ces corps, que des ſenſations de couleur, ces nouvelles ſenſations ne l'inſtruiroient pas plus que les prémiéres de la figure de ces mêmes corps qu'il auroit devant les yeux. Ce n'eſt donc ni par les ſenſations dépendantes de l'attouchement, ni par les ſenſations dépendantes de la vûë, que cet homme peut connoître & diſtinguer la differente figure & d'un globe & d'un cube. C'eſt uniquement par l'idée que la nature a jointe à ces ſortes de ſenſations. C'eſt par l'idée de la figure ronde, ou d'une portion d'étenduë ou de matiére terminée en rond, & par le rapport de cette idée au globe extérieur & matériel, qu'il eſt déterminé à juger que le corps qu'il touche, ou qu'il voit, eſt de figure ſphérique. C'eſt pareillement par l'idée de la figure cubique, & par le rapport du cube idéal au cube extérieur, qu'il eſt déterminé à juger de la figure de celui-ci qu'il touche, ou qu'il a devant les yeux, & à le diſtinguer du globe. Quelles que ſoient les ſenſations, qui accompagnent ces deux

idées, elles leur ſont tout à fait étrangéres, & ne ſervent de rien pour déterminer la figure des corps auſquels elles ſe rapportent.

Que le globe & le cube affectent donc auſſi différemment, qu'on le voudra, l'attouchement & la vûë : cette différence ne peut rouler que ſur des ſenſations. Or, la différence des ſenſations qui accompagnent la vûë des objets, ne pourroit, dans le cas propoſé par Mr. *Molineux*, faire méconnoître le globe & le cube, qu'on ſuppoſe déjà connus par l'attouchement : puiſque ces ſenſations, quoique différentes, ſeroient toûjours jointes aux mêmes idées, & ces idées toûjours rapportées aux mêmes objets extérieurs. Hé, n'eſt-ce pas par cette raiſon que nous portons toûjours le même jugement de la figure du globe & du cube, ſoit que nous les voyons ſimplement ſans les toucher, ſoit que dans les plus épaiſſes ténébres nous les touchions ſans les voir ! Il eſt vrai que celui qui verroit ainſi le globe & le cube, ſans les toucher, ne pourroit peut-être pas connoître, ſi ces deux corps ſeroient préciſément les mêmes

que ceux qu'il auroit touchés au tems de son aveuglement. Car, comme il peut y avoir des globes fort ressemblans, aussi bien que des cubes : c'est bien quelquefois tout ce que pourroit faire un homme fort attentif, & qui y employroit tous ses sens ; que de distinguer si un globe qu'il examineroit, seroit précisément le même que celui qu'il auroit vû & touché un moment auparavant.

Mais, ce n'est pas de cette *identité numérique* (comme parle l'Ecole) dont il est question dans le Problême proposé par Messieurs *Molineux* & *Locke*. Il ne s'agit que de la figure des deux corps, & on demande seulement, si celui qui, par le simple attouchement, auroit connu la différente figure du globe & du cube, jusques à les distinguer l'un de l'autre; pourroit connoître & distinguer de nouveau, l'un d'avec l'autre, un globe & un cube ; & cela à la simple vûë, & sans les toucher ; ensorte qu'il pût dire sûrement & avec vérité, voici le globe, & voilà le cube. Or, encore une fois, il paroît hors de doute qu'il le pourroit : car, si on peut con-

noître la figure du globe & du cube, en ne faisant que les toucher sans les voir : si on le peut pareillement, en ne faisant que les voir sans les toucher : à plus forte raison, celui-là le pourroit-il, qui, après avoir examiné par l'attouchement, la figure de l'un & de l'autre de ces corps ; l'examineroit, encore après cela, de nouveau en les parcourant de la vûë.

Mais, voici une difficulté qui paroît affoiblir les preuves, qu'on vient d'apporter contre le sentiment de Messieurs *Molineux* & *Locke*. Elle est tirée, cette difficulté, d'un fait qu'on prétend être arrivé depuis peu en Angleterre. Un jeune homme, aveugle de naissance, avoit appris à distinguer, par le simple attouchement, son chien de son chat ; & au bout de quelque tems, lorsqu'il fut assés heureux pour joüir de la vûë, on amena devant lui le chat & le chien, pour éprouver s'il pourroit les distinguer l'un de l'autre, en les voyant seulement sans les toucher. On rapporte que le jeune homme ne pût distinguer lequel des deux étoit le chien, & lequel étoit le chat. Et de-là quelqu'un

a voulu conclurre en faveur de Mr. *Molineux*, qu'il en feroit donc de même du globe & du cube, dans l'hypothése fur laquelle on a pris la liberté de décider autrement que M. *Locke*.

Il faut avoüer, qu'en fuppofant la vérité du fait, l'objection feroit bonne, & la comparaifon entiére, fi on connoiffoit auffi parfaitement la différence qu'il y a entre un chien & un chat ; qu'on connoît par où le globe différe du cube. Mais, il eft aifé de fe convaincre foi-même, qu'on ne connoît pas la nature du chien ni du chat, par des idées claires & diftinctes, telles que font celles qui nous repréfentent l'effence du globe & du cube. En confultant ces deux derniéres idées, on en peut déduire toutes les propriétés connuës du globe & du cube. Mais, on auroit beau confulter les prétenduës idées du chien & du chat, jamais on ne pourroit inférer de la prémiére, que le chien eft capable d'abboyer ; ni de la feconde, que le chat a la puiffance de miauler. En un mot, le globe & le cube font des objets fimples, qu'on peut définir ; au contraire, le chien & le chat font

 des

des objets composés, qu'on ne peut que décrire.

Ce n'est pas pourtant qu'on regarde, comme absolument impossible, qu'un homme attentif, qui par l'attouchement, auroit examiné pour la prémiére fois, dans les ténébres, deux animaux inconnus, aussi différens que ceux qu'on vient d'apporter pour exemple, pût ensuite les distinguer par la seule vûë, en examinant de près la différente grandeur de leur corps, & la différente figure des parties extérieures dont il seroit composé. Mais, il n'y auroit pas lieu d'être surpris qu'un tel discernement, quoiqu'absolument possible en soi, n'eût pas été fait par le jeune Anglois, dont il est parlé dans l'objection qu'on réfute. Apparemment que celui-ci fut si étonné de voir, pour la prémiére fois, la lumiére du jour; & si vivement frappé des nouvelles sensations qu'elle causa en lui, qu'il ne lui resta plus assés d'attention ni de mémoire pour le discernement qu'il avoit à faire.

Voici donc, en peu de mots, ce qu'on croit qu'il faut répondre à la

queſtion propoſée par Mr. *Molineux*. Ou bien l'Aveugle, dont il s'agit, eſt ſuppoſé ne toucher ni ne voir le globe & le cube qu'en partie: ou bien, il eſt ſuppoſé les toucher & les voir ſucceſſivement dans toute leur ſurface extérieure. Dans le prémier cas, il ne pouvoit, ni par l'attouchement, ni par la vûë, connoître la figure, ni du globe, ni du cube, ni, par conſéquent, diſtinguer l'un de l'autre, conſideré ſelon ſa figure particuliére. Parce qu'un tel attouchement, ni une telle vûë, n'exciteroient en lui, ni l'idée d'un globe, ni celle d'un cube. Mais dans la ſeconde ſuppoſition, il auroit l'idée du globe & celle du cube préſentes à l'eſprit, ſoit qu'il vît des corps de cette figure, ſoit qu'il les touchât. Par conſéquent, ſi, après les avoir touchés, il venoit à les voir, quoique pour la prémiére fois, rien ne pourroit empêcher qu'il ne reconnût dans chacun de ces corps, la même figure qu'il y auroit déja remarquée par l'attouchement, & qu'il ne pût décider ſûrement lequel des deux ſeroit le cube, & lequel ſeroit le globe.

ARTICLE CIV.

LOGICŒ SEU ARTIS COGItandi Institutiones &c. *Ou, Institutions logiques ou de l'Art de penser, par Nicolas Martini Professeur de Mathématique. A Naples, chés Mosca M. DCC. XXVIII. 1. vol. in 12. pag. 312.*

L'Auteur pour prévenir le Public en faveur de la nouvelle logique qu'il lui donne, avertit son Lecteur que c'est un extrait de celle de M. Ant. *Arnaud*, qu'il appelle un homme au dessus de tout éloge. On voit assés qu'il veut parler de la logique de Port-royal; mais on ne voit pas, à ce titre près, sur quoi fondé, il en fait l'atrribution a Mr *Arnaud*, si ce n'est peut être parceque le P. *Malbranche*, dans ses disputes contre ce Docteur, fait mention de la logique de Port-royal, comme d'un livre auquel Mr *Arnaud* pouvoit avoir eû part en qualité de chef des Port-royalistes. On ne voit pas non plus pourquoi M. *Martini*, qui n'a pas moins profité de la *Recher-*

che de la vérité que de la Logique de Port-royal, ne rend pas au P. *Malbranche*, & même à plusieurs autres, le même hommage qu'il lui plait de rendre à Mr *Arnaud*. Quoiqu'il en soit, nôtre Auteur ayant connu par une expérience de sept années de Régence, que la Logique de Port-royal étoit embarassée de quantité d'exemples tirés des différentes Sciences, & que par là elle n'étoit pas assés à la portée des jeunes Etudians, qui ne sont pas pour l'ordinaire fort versés en tant de Sciences, quand ils entrent en Logique, il a cru que pour se rendre intélligible à tous ceux pour qui il écrivoit; il devoit s'abstenir de tout étalage d'une érudition étrangére, & se borner précisémeut à ce qui appartient proprement à la Logique. Ainsi il s'est vû obligé d'abréger de beaucoup la Logique Françoise; mais d'un autre côté il l'a enrichie de quantité d'excellentes réflexions, & de préceptes, qui sont le fruit du travail, & du génie des plus excellens maîtres, qu'on est surpris devoir entrer *incognito*, & sans être nommés.

L'Ouvrage est divisé en quatre par-

ties, qui comprennent des réflexions ou des régles ſur les trois ou quatre eſpéces d'opérations, que l'Ecole diſtingue en l'eſprit humain ; ſçavoir, la perception ou idée, le jugement, le raiſonnement, & la Méthode.

Il appelle idée, tout ce qui eſt immédiatement préſent à l'eſprit, quand il apperçoit quelque choſe, & ce qui repréſente cette choſe apperçûë. L'idée peut être conſiderée, ou par rapport à l'ame dont elle eſt une modification, ou par rapport à l'objet qu'elle repréſente. De-là vient, qu'on peut conſiderer dans l'idée deux ſortes de réalités, l'une *formelle* & l'autre *objective*. La realité formelle eſt la même dans toutes nos idées, puiſqu'elles ſont toutes également des modifications de l'ame ; mais il n'en eſt pas de même de la realité objective. les unes en ont plus ; les autres moins, ſelon que l'objet repréſenté par l'idée en a lui-même plus ou moins. Par exemple, l'idée de la ſubſtance a plus de réalité objective que celle du *mode*.

L'idée conſiderée quant à ſon objet, ne peut repréſenter que la ſubſtance, ou le mode, ou la ſubſtance modifiée.

Comme l'Auteur ne reconnoit que deux ſortes de ſubſtances, il rapporte tous les modes à deux claſſes. Les uns appartiennent à la ſubſtance ſpirituelle, & les autres à la ſubſtance corporelle. Perſonne ne ſera-t-il ſurpris qu'il n'ait pas fait une 3^e claſſe des attributs de l'homme? Car ſelon lui ces attributs n'appartiennent ni à l'eſprit ſeulement, ni ſeulement aû corps; mais ils réſultent de l'union de l'eſprit avec le corps.

La matiére du 3^e chap. ſont les dix Catégories d'Ariſtote, c'eſt-à-dire, les dix claſſes, auſquelles il a plû à ce Philoſophe de réduire les objets de nos idées. Dans le 4^e Chap. pour faire entendre plus clairement la maniére, dont l'eſprit humain connoit les objets par abſtraction, l'Auteur conſidére trois maniéres, dont les objets de nos idées peuvent être diſtingués entre eux. La prémiére, eſt la diſtinction réelle, la ſeconde, la diſtinction modale, & la 3^e la diſtinction de raiſon. Il apporte les ſignes, auſquels on peut connoître ces trois ſortes de diſtinctions, & il en refuté une quatriéme eſpéce inventée par les Scotiſtes. Le détail de tout ceci ne ſeroit peut être pas au gout de

tout le monde, & nous menéroit trop loin.

Dans le 7^e Chap. l'Auteur traite des idées claires & diſtinctes, & dans le 8^e des Idées obſcures, & confuſes. Il appelle idées claires, celles qui affectent vivement l'ame, & de ce nombre, il met la ſenſation de douleur. Il appelle idées confuſes, celles qu'on a, quand on confond enſemble pluſieurs objets. Telles ſont les idées qu'on a ſelon lui, des qualités ſenſibles, de la faim, de la ſoif, de la douleur &c. La raiſon qu'il apporte pour quoi cette prétenduë idée de douleur, quoique claire, n'eſt pas néanmoins diſtincte, c'eſt qu'elle ne nous apprend pas ſi la douleur appartient au corps ou à l'ame. Il paroit partout ceci à quelques-uns, que Mr *Martini* à s'aſſervit un peu trop a ſuivre les Logiciens de Port-Royal, qui ont donné le nom d'idée à ce qui ne l'eſt pas, & qu'il confond mal à propos les propriétés de deux eſpéces de fonctions, ou modifications de l'ame qu'il eſt à propos de diſtinguer, pour ne point mettre d'obſcurité ni de confuſion dans la Logique, en même tems qu'on en ſuppoſeroit dans

les idées. On doit distinguer dans l'ame deux espéces de modifications; car il y en a qui à proprement parler, ne represensent rien. Ce sont de pures impressions que l'ame sent; mais qui ne lui apprennent autre chose que la maniére ou le mode, dont elle est actuellement affectée. Telle est, par exemple, la sensation de douleur, & en général toutes les autres impréssions qu'on sent intérieurement; mais qu'on ne sçauroit définir. Les modifications de la seconde espéce, sont des images, ou ressemblances des objets. Ce sont là les seules qui méritent le nom d'idées, parce qu'elles seules représentent les Etres tels qu'ils sont en eux-mêmes Telle est par exemple l'idée du triangle. Par les modifications de la premiére espéce, l'ame se connoit elle-même par rapport à tout ce qui se passe en elle. Par les modifications de la seconde espéce, elle connoit même ce qui est hors d'elle. L'ame n'a pas besoin d'idées pour connoitre ce qui l'affecte immédiatement, comme sont ses sensations & ses passions. Il suffit qu'elle ait le sentiment intérieur, & qu'elle les connoisse par conscience;

mais elle ne peut connoitre ce qui eſt hors d'elle, que par les moyens des idées qui le lui repréſentent. Les unes & les autres modifications peuvent être excitées en l'ame, en conſéquence de l'ébranlement cauſé dans les organes du corps par les objets exterieurs; mais les modifications de la prémiére eſpéce, ne ſont les reſſemblances ni des objets qui les excitent, ni de rien qui ſoit dans ces objets. M. *Martini*, dit que les ſenſations ſont en même tems idées & objets. Mais qui dit idée, dit repréſentation, puiſque ſelon M. *Martini* lui même pag. 308. Les idées ſont des images parfaites des choſes qu'elles repréſentent. Or il ne paroit pas convenable de dire, que la douleur ſe repréſente, & qu'elle ſoit image d'elle même. L'idée du triangle ſe fait ſentir à l'ame, & l'affecte immédiatement, auſſi-bien que la ſenſation de douleur; mais cela ne lui donne qu'une réalité formelle comme parle Mr *Martini*, & on ne l'appelle une idée qu'à cauſe de ſa réalité objective; c'eſt-à-dire parce qu'elle repréſente un objet diſtingué d'elle même, & qui peut exiſter hors de l'ame.

Ce n'eſt auſſi que par rapport à cet objet ou triangle repréſenté, qu'on dit avec raiſon de cette même idée, qu'elle eſt vraye, claire & diſtincte, vraye, parce-qu'elle ne repréſente rien que de réel. L'eſſence de ſon objet, qui eſt l'unique choſe repréſentée, étant quelque choſe de poſſible. Claire, qarcequ'elle fait appercevoir ſon objet, de maniére qu'on peut le définir. Diſtincte, parce que cet objet eſt tellement repréſenté qu'on ne peut s'y méprendre, ni le confondre avec l'objet d'aucune autre idée.

On en peut dire autant de toutes les autres idées, & même de toutes les modifications de la prémiére eſpéce, qu'on vient de diſtinguer ci-deſſus. Elles ſont toutes vrayes, claires, & diſtinctes, ſi on les conſidére comme on le doit, en elles mêmes, & indépendamment de tout ce qui leur eſt étranger. C'eſt-à-dire, du rapport que l'ame en fait, tantôt aux objets extérieurs qui ont ſervi à les exciter en nous, tantôt aux organes du corps auſquels l'ame eſt unie. elles ne repréſentent confuſément aucun objet, puiſqu'elles ne repréſentent rien du tout, n'étant as des idées. Cependant Mr *Martini*,

qui croit concevoir que la sensation de la douleur est une idée, avouë pag. 45. qu'il ne peut concevoir, comment cette sensation pourroit être distincte quand on la rapporte au corps, tout incapable qu'il est de sensation. *Verùm intelligere planè non possum, quo pacto distincta possit esse in nobis doloris sensatio, cùm refertur ad subjectum cui naturâ suâ nequit inhærere.* Cela ne devoit pourtant pas lui paroitre inconcevable puisqu'il dit lui-même page 55. que la confusion des idées qu'il prétend que nous avons des qualités sensibles, & de nos affections, ne vient point de la nature de ces idées elles mémes; mais de notre volonté. Il devoit avoir beaucoup plus de peine à comprendre, comment nôtre volonté peut mettre de la confusion dans des idées, qui sont distinctes par elles-mêmes. Car si la volonté mettoit de la confusion dans nos idées, ce seroit par le rapport que nous en faisons aux objets extérieurs qui y donnent occasion, ou par le jugement qui suit ce rapport. Or il ne paroit pas que cela puisse être, puisque la fausseté du rapport ou du jugement qui suivent une idée, ne change pas la nature de

cette idée qui les a précédé; donc si nos ſenſations étoient des idées claires & diſtinctes par elles mêmes, elles ne pourroient devenir confuſes par le rapport ou le jugement qui le ſuit; mais il n'eſt pas ſurprenant que ceux qui ne diſtinguent pas aſſés une ſenſation de tout ce qui lui eſt étranger, & qui la confondent, ou avec l'idée dont elle eſt accompagnée, ou avec le rapport de cette ſenſation, & de cette idée à l'objet extérieur qui les a excitées: il n'eſt pas ſurprenant que ceux-là voyent de la confuſion dans les ſenſations. Ils doivent par la même raiſon voir auſſi de la confuſion, de l'obſcurité, & de la fauſſeté dans les idées, & ſe trouver fort embaraſſés dans leurs principes, quand ils ont à ſoutenir que l'idée claire, & diſtincte, eſt une régle infaillible de vérité. C'eſt dommage que M. *Martini* n'ait pas dit tout ce qu'il falloit pour les tirer de cet embaras.

Dans les Chapitres 8^e^ & 9^e^, qui ſont les deux derniers de cette premiére Partie, l'Auteur explique avec brièveté, & clarté, ce qui regarde les termes, & les définitions des noms.

Dans la ſeconde Partie, ce nouveau

Logicien considére d'abord le jugement en lui-même, & indépendamment de la proposition vocale qui en est le signe, ou l'expréssion qui sert a le manifester extérieurement. Ensuite il traite de la proposition. Dans le prémier Chap. il examine la nature du jugement : & quoi-qu'il ne paroisse d'abord faire autre chose que s'aproprier la Doctrine du P. *Malbranche* sur le même sujet, on s'apperçoit bien-tôt qu'il y glisse des singularités desavouées par ce philosophe. Le P. Malbranche enseigne. (1) Que l'entendement ne faisant qu'appercevoir le rapport qui est entre deux ou plusieurs choses, il ne juge point, puisque le jugement ne consiste pas dans une telle perception ; mais dans l'aquiescement de la volonté à ce rapport qui lui a été représenté par l'entendement. Mr *Martini* dit bien plus : car il ne veut pas simplement que cet acquiéscement soit volontaire, mais il soutient qu'il est libre, & il définit le jugement, un acquiéscement volontaire & libre de nôtre esprit au rapport de

(1) Recherche de la v. liv. 1. ch. 2.

convenance, ou de disconvenance apperçu entre deux ou plusieurs objets. *Assensus nostræ mentis quem sponte & libere præbet perceptæ relationi sive convenientiæ, sive discrepantiæ quæ inter plura objecta deprehenditur.* De là il conclut 1°, que le jugement n'est point composé des idées, quoique les idées en soient la matiére présupposée. 2°, que ce n'est pas la même faculté de l'ame qui apperçoit & qui juge. Quand l'ame apperçoit, elle n'agit point, au contraire elle opere & agit quand elle juge. C'est donc une erreur, ajoute-t-il, dans les Scolastiques, de croire que les jugemens aussi-bien que les perceptions, appartiennent à l'entendement, & non à la volonté. Ce qui leur a donné occasion d'errer ainsi : c'est qu'ils ont cru que les jugemens que nous portons des choses les plus évidentes, ne sont pas libres, mais nécessaires. c'est en effet le sentiment de presque tous les philosophes moins récens, dit Mr *Martini*, que nous n'avons pas la liberté de juger le contraire de ce qui nous paroit évident, ni même de suspendre notre jugement, quand l'entendement, après avoir tout examiné

n'apperçoit plus aucun motif d'hésiter. La volonté, disent ces Philosophes modernes, acquiésce alors nécessairement à la vérité manifestement connuë; c'est le sentiment de ceux qui ont le plus servi à Mr *Martini* pour la composition de sa nouvelle Logique. Le P. *Malbranche* dit bien (1) qu'il n'y a que la volonté qui jug, & qui raisonne, en se reposant volontairement dans ce que l'entendement lui a représenté. mais il ne dit pas que ce repos, & cet acquéscement de la volonté soit toûjours libre, au contraire il dit qu'une des raisons pourquoi on croit communément que le jugement appartient à l'entendement, & non à la volonté, est que ce repos ou ce jugement n'étant pas libre, quand les choses sont dans la derniére évidence, il vous semble aussi qu'il n'est pas volontaire. Mr le *Clerc* (2) s'accorde parfaitement en ceci avec le P. *Malbranche*.

Mais il faut voir ce que dit le nouveau Logicien, pour faire revenir les Scolastiques de la prétenduë erreur qu'il leur reproche. Le voici en propres termes . . . *haud quidem opus sit in*

(1) Recherche de la V. Liv. *I.* ch. *II.*
(2) Le Clerc Log. part. II. Cap. I.

utramque partem ferri nos poſſe; quo liberi ſimus. Sed contra quo magis in unam propendimus, ſivè quia rationem veri & boni in ea evidenter intelligimus, ſivè quia Deus intima cogitationis noſtræ ita diſponit, tanto liberius, nos illam eligamus. C'eſt-à-dire en peu de mots, que pour que nous ſoyons libres, il n'eſt pas néceſſaire que nous puiſſions nous déterminer à l'un ou à l'autre parti: & que quand la force du panchant ou de l'attrait nous mettroit dans l'impoſſibilité de lui réſiſter, nous n'en agirions que plus librement.

Mais ce principe appliqué au *mérite* ou *démérite*, eſt il bien propre à ſoutenir les déciſions de l'Egliſe? C'eſt ce que le cenſeur ſynodal (1) ſemble donner à entendre; puiſque c'eſt juſtement là une partie de l'éloge qu'il fait de cette Logique toute entiére, dans la magnifique approbation qui ſe voit à la tête de l'Ouvrage. On aime mieux croire que le cenſeur s'eſt un peu trop avancé, quand il a dit, *librum ab eruditiſſimo autore ſuo D. Nicolao de Martini inſcriptum... & perlègi & perſcru-*

(1) Jean Chiaieſius:

tatus sum, que de le soupçonner d'avoir fait attention à toute la Doctrine qu'il approuvoit.

On dira peut-être que Mr *Descartes*, dans la 4^{e} de ses méditations dit à peu prés la même chose, que ce qu'on vient de rapporter de la nouvelle Logique ; mais s'il en est échapé quelque chose à Mr *Descartes*, avant que l'on fut plus pleinement éclairé, étoit-ce là ce qu'on devoit renouveller, pour être présenté à de jeunes Etudians: Partisan de *Malbranche*, encore plus que de *Descartes*, que n'imitoit on ici la modération, & la retenuë du prémier dans les expréssions.

Dans le second chap. qui traite de la vérité, & de la fausseté, l'Auteur dit qu'il n'en est pas de l'idée comme du jugement. Personne ne doute que le jugement ne puisse être vrai ou faux ; mais on dispute si l'idée est capable de fausseté comme de vérité. Ensuite après avoir décidé qu'à proprement parler, il ne peut y avoir aucune idée fausse, il prie ses lecteurs de faire attention que quand il dit qu'il ne pouvoit y avoir d'idées fausses, cela ne doit s'entendre que de celles qui sont simples : car

pour les idées *complexes*, rien n'empêche qu'on ne puisse dire que quelquefois elles sont fausses. Et la raison que notre Auteur en apporte après Mr *Locke* (1) est, que ces sortes d'idées sont de vrais jugemens, puisqu'elles contiennent une affirmation, si non expresse, du moins virtuelle. Par exemple l'idée qui nous représente Dieu comme visible, doit être appellée fausse; parce que c'est une *addition explicative* de l'idée simple de Dieu, laquelle ne nous représente point Dieu comme un objet visible.

Il seroit à souhaiter pour ces *jeunes gens*, ausquels M. *Martini* a prétendu donner une Logique plus aisée que celle de P. R. qu'il eut commencé par définir ce que c'est qu'une idée *complexe* & une affirmation *virtuelle*. Car après qu'ils auront lû au commencement de leur nouvelle Logique, que la perception ou idée n'affirme rien de son objet; ils auront peut-être de la peine à concevoir ce que c'est qu'une idée, qui par une affirmation virtuelle ressemble à un vrai jugement. L'Auteur examine ensuite pourquoi tous nos

(1) Locke. de L. H. liv. II. ch. 32. Pasag. 26.

jugements ne sont pas vrais, & il répéte une bonne partie de ce qu'a dit sur cela Mr *Descartes* dans sa 4^e^ méditation.

Dans le 3^e^ Chapitre de cette seconde partie, il est parlé des régles de vérité contre les Acedémiciens & les Pyrrhoniens. Personne, dit notre Auteur, quelque déterminé qu'il soit à douter de tout, ne pourroit venir à bout de douter s'il existe ou s'il vit.

Voilà une vérité dont on ne peut disconvenir, en supposant avec le commun des Philosophes que le sentiment interieur, & l'évidence nécessitent la volonté à acquiescer. Dans la suite de ce même Chap. Mr M. parle ainsi. Presque tous les Philosophes conviennent que la seule évidence est régle de vérité. Mais où faut-il la chercher cette évidence? Est-ce dans les sens? Est-ce dans l'ésprit? je ne vois rien qu'on puisse connoitre clairement & distinctement par le ministére des sens que l'existence des corps... Il y en a même qui ne veulent pas convenir qu'on puisse montrer par les sens, l'existence des corps... Mais ils ont tort; car puisqu'il n'est pas en nôtre pouvoir d'ap-

percevoir par les ſens une choſe plûtôt que l'autre, il eſt néceſſaire que ce que nous appercevons de cette maniére, vienne d'une autre cauſe étrangere, & différente de nôtre ame. Ce ne peut donc être que Dieu ou les objets extérieurs & corporels, qui excitent en nous ces ſenſations. Ce ne peut-être Dieu. Car en ce cas il nous tromperoit: donc ce ſont les corps. Donc il exiſte des corps.

Il y auroit bien des objections à faire à Mr M tant ſur la maniére dont il s'explique ici, que ſur le fond du raiſonnement par lequel il prétend prouver l'exiſtence des corps. 1° comment ſe peut-il faire qu'on connoiſſe clairement, & diſtinctement l'exiſtence des corps par les ſens, s'il eſt vrai qu'on ne connoiſſe clairement, & diſtinctement que ce qu'on connoit par l'eſprit, & indépendamment des organes du corps, ainſi que l'Auteur l'aſſure quelques lignes aprés. (1)

2°. Si l'on connoiſſoit clairement, & diſtinctement l'exiſtence des corps par le ſeul miniſtére des ſens; les ſens ne ſeroient-ils pas dès-là par eux-

(1) page 105:

mêmes une régle infaillible pour juger de l'existence des corps : de même que l'idée claire & distincte l'est pour juger de l'essence d'une chose qu'elle représente. Quel besoin auroit-on donc en ce cas, de recourir à l'idée d'un Dieu bon & *véridique*, pour être entiérement certain que les sens ne nous trompent point, dans le rapport qu'ils nous font touchant l'existence des corps ! Les différentes impressions sur lesquelles nous jugeons qu'il existe des corps, n'auroient-elles pas par elles mêmes une connexion nécessaire avec l'existence des corps ausquels nous les rapportons ?

Aussi tout ce que prétend Mr M... par cette façon de parler peu exacte, que nous connoissons clairement & distinctement par les sens l'existence des corps : tout ce qu'il prétend, c'est que nos sensations ont une connexion nécessaire avec l'existence des corps, non pas immédiatement, & précisément par elles mêmes : mais entant que jointes à l'idée d'un Dieu bon & *véridique*, Auteur de nôtre être, lequel ne pourroit nous donner des sensations qui nous nécessitassent à juger, que les corps ausquels nous rapportons toutes

ces ſenſations, exiſtent hors de nous, s'ils n'exiſtoient véritablement. Sa penſée ainſi expliquée, on ne peut nier que ce ne ſoit là une preuve de l'exiſtence des corps. Mais le P. *Malebranche* que Mr M. prétend ici réfuter, appelle cette preuve une méchante démonſtration. Il falloit donc démontrer cette néceſſité impoſée par l'Auteur de la nature, de juger abſolument de l'exiſtence des corps. Il falloit faire voir que ces ſenſations, ou impréſſions que nous rapportons aux corps comme exiſtans, & qui ne nous apprennent point par elles mêmes, par qui, ni comment elles ſont produites en notre ame, ne pourroient s'y trouver, ſuppoſé qu'il n'exiſtat aucun corps. Mr M. paroit faire tout le contraire en diſant ſur la fin de ce Chap. avec le P. *Malbranche*, que les ſens nous ont été donnés par l'Auteur de la nature, non pour nous inſtruire par leur moyen de la vérité; mais afin que nous puiſſions pourvoir au beſoin de la vie du corps.

3^e Mr M. ne pouvoit guère apporter de preuve plus foible de l'exiſtence des corps, que celle qu'on a vûë de

lui ci dessus ; car tout ce qu'on en peut conclure, c'est que nous sommes aussi certains de l'existence des corps, que nous sommes certains que les corps agissent sur notre ame. Or cette preuve est très-imparfaite. Car ceux qui soutiennent qu'on ne peut démontrer Philosophiquement l'éxistence des corps, ou plûtôt presque tous les Philosophes modernes, soutiennent que les objets corporels ne peuvent agir, à proprement parler, sur notre ame, ni produire en elle aucune des impréssions qu'elle éprouve à leur occasion. Et que pourroit leur repliquer M. M, lui qui dès les prémiéres pages de sa Logique enseigne expresssément que rien de corporel ne peut immédiatement affecter l'ame ?

Dans le 4e Chap. l'Auteur traite des degrés de la connoissance humaine, lesquels sont distingués au nombre de quatre, sçavoir la vérité la vrai-semblance, le soupçon, & la fausseté. La vérité ni la fausseté ne sont susceptibles de plus ni de moins. Mais il n'en est pas ainsi de la vrai-semblance & du soupçon ; car il peut y avoir des jugemens plus ou moins vrai-sembla-

bles, & plus ou moins ſuſpects. L'Auteur explique donc, comment ſe fait le paſſage depuis le moindre degré de la vraiſemblance, juſqu'à la vérité indubitable, & du plus léger ſoupçon juſqu'à la perſuaſion de fauſſeté. Il diſtingue deux ſortes de vrai-ſemblances; l'une qui eſt fondée ſur le rapport d'autrui, & l'autre qui n'eſt fondée que ſur nos raiſonnemens ou ſur notre expérience. Et il faut voir comment l'une & l'autre peut croitre de telle façon, qu'elle ne ſoit plus ſimplement une vrai-ſemblance, mais une vérité manifeſte, à laquelle on ſoit obligé de ſe rendre. Comme l'Auteur ne dit rien ſur cela que ce qu'avoit dit avant lui, avec netteté, & en bon Latin Mr *le Clerc*, dans le 8^e^ & 9^e^ Chap. de la ſeconde partie de ſa Logique, il ſeroit inutile de nous y arrêter.

Dans le 5^e^ Chap. avant que de parler des propoſitions, l'Auteur examine la nature du *verbe*. Là il enſeigne que le verbe ne ſignifie autre choſe dans la propoſition, que l'action d'affirmer. Dans les quatre Chapitres ſuivans, l'Auteur continuë à traiter de la propoſition, & de ſes différentes eſ-

 péces.

péces. Le Public doit lui sçavoir gré d'avoir été sur cela moins diffus, que la plûpart de ceux qui en avoient traité avant lui. Nous parlerons des deux autres parties de cette nouvelle Logique dans un second Extrait.

ARTICLE CV.

DISSERTATION SUR LE TROIsiéme verset du VI. Chapitre de l'Exode.

Suite de l'ARTICLE XCVI. au mois précédent.

En quel sens Jehovah a été le nom propre de Dieu?

1° DIeu déclara lui-même à Moïse en quel sens il vouloit être appellé *Jehovah. Ego sum qui sum: sic dices filiis Israël: Qui est misit me ad vos.* Exod. III. 14. Ces paroles ne sont pas tant pour faire connoître à Moïse son être & sa substance, que pour lui apprendre qu'il est le seul vrai Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre que lui. Ces paroles אני יהוה je suis *Jehovah*, & ces autres *Ego sum qui sum* signifient la même chose; c'est-à-dire, Je suis, & il n'y en a point d'au-

tre que moi. La superbe Ville de Babylone avoit la hardiesse d'usurper ce langage qui n'appartient qu'à Dieu. *Ego sum, & præter me non est amplius.* Isai. XLVII. v. 8 *Ego sum, & præter me non est altera.* ibid. v. 10. *Hæc est Civitas gloriosa habitans in Confidentia, quæ dicebat in corde suo. Ego sum, & extra me non est alia amplius.* Soph. II. 15.

2°. *Jehovah* signifie proprement celui qui est, & hors le quel il n'y en a point d'autre. *Ego Jehovah, & non est amplius : extra me non est Deus.* Isai. XLV. 5. *Ego Jehovah, & non est alius.* Ibid. v. 18. *Ego ipse sum* (אבי הוא) *antè me non est formatus Deus, & post me non erit, ego sum Jehovah.* Isaie. XLIII. 10. 11. Dans ce passage *Ego ipse sum*, אבי הוא, ce Pronom הוא est mis comme participe du verbe הוה *havah*, & Synonime de *Jehovah*, suivant la remarque du R. P. *Souciet* dans la Dissertation que j'ai déja citée. Ce Pronom הוא signifie non seulement que celui qui parle est vrai Dieu, mais encore qu'il est le seule vrai Dieu, ainsi l'Auteur de la vulgate a très bien traduit ce même pronom הוא par *solus* au

Chapitre XXXII. du Deutéronome. v. 39. *videte quod Ego ſim ſolus,* הוא אבי אבי כי עתה , רעו *& non ſit alius Deus præter me.*

3°. Les prémiers hommes confeſſoient l'unité du vrai Dieu, en le déſignant par ce nom *Jehovah*. Dieu avoit déclaré lui-même aux Patriarches qu'il eſt *Jehovah*, c'eſt-à-dire, celui qui eſt, hors le quel il n'y en a point d'autre. Les Patriarches l'avoient invoqué & adoré ſous ce nom *Jehovah*, mais cette Tradition touchant l'unité du vrai Dieu étoit fort obſcurcie du tems de Moïſe. Le Peuple Hébreu, éſclave des Egyptiens, qui ſe faiſoient des Dieux de tout, avoit un grand penchant vers l'idolatrie: la puralité des noms de Dieu pouvoit même être une occaſion à ce Peuple groſſier de multiplier les Divinités. Voilà pourquoi Dieu, qui vouloit ſe choiſir un Peuple particulier, & établir parmi lui ſon culte, déclara à Moïſe que ce nom *Jehovah*, ſous le quel il avoit été adoré par les Patriarches, eſt ſon nom propre, afin que ce nom Hébreu reconnu de Dieu même comme ſon propre & véritable nom, fut un avertiſſement

continuel au Peuple Hébreu, de n'avoir point d'autres Dieux que lui. *Hoc nomen mihi est, & hoc memoriale meum in generationem & generationem.* C'étoit le nom le plus incompatible avec l'Idolatrie, vers la quelle ce Peuple avoit un si grand penchant : c'est la raison pour la quelle Dieu choisit ce nom pour son nom propre, préférablement à tous ses autres noms. Il voulut que non seulement on le crut, & on l'appellat *Jehovah*, comme avoient fait les Patriarches, mais qu'on regardât encore ce nom comme son nom propre, comme le nom qu'il avoit le plus à cœur & dont il étoit le plus jaloux. *Noli adorare Deum alienum : Jehovah Zelotes nomen ejus, Deus est æmulator.* Exod. XXXIV. 14. Il n'y a point en éffet de nom, qui marque une plus grand jalousie, que celui de Jehovah. יהוה אבי, c'est-à-dire, Je suis, & il n'y en a point d'autre que moi.

4°. Les grands, & nombreux prodiges, que Dieu fit après avoir déclaré à Moïse que *Jehovah* est son nom, étoient une preuve éclatante qu'il avoit droit de se faire appeller *Jehovah*, c'est-à dire, celui qui est, & hors lequel

il n'y en a point d'autre. *Interroga de diebus antiquis ...... si fecit Deus ut ingrederetur & tolleret sibi gentem de medio nationum per tentationes, signa, atque portenta, per pugnam, & robustam manum, extentumque brachium, & horribiles visiones, juxta omnia quæ fecit pro vobis Jehovah Deus vester in Ægypto, videntibus oculis tuis, ut scires quoniam Jehovah ipse est Deus; & non est alius præter eum.* Deuteron. IV. Depuis le verset 32. jusqu'au 36.

5°. Il faut observer que ce n'est pas précisément parceque Dieu est *Jehovah*, qu'il déclara à Moïse que *Jehovah* est son nom; c'est plûtôt parce qu'il n'étoit pas alors reconnu pour *Jehovah*; c'est-à-dire, pour seul vrai Dieu, & que l'on reconnoissoit & adoroit d'autres Dieux que lui. Ce nom *Jehovah*, sous le quel le vrai Dieu avoit apparu aux Patriarches, & sous lequel ils l'avoient adoré, étoit presqu'entiérement tombé dans l'oubli. Ce nom, qui marque l'unité du vrai Dieu, avoit fait place à une infinité de différens noms, sous lesquels on adoroit une multiplicité de fausses Divinités. Pour relever donc la gloire du nom

Jehovah, de maniére que le souvenir ne s'en perdit jamais parmi les Israélites, fort portés à l'Idolatrie; prémiérement Dieu déclara que c'étoit son nom propre, ce qu'il n'avoit point fait jusqu'alors: *Hoc nomen mihi est*. Secondement sous ce nom Hébreu *Jehovah*, il se déclara hautement le Dieu des Hébreux. *Hæc dicit Jehovah Deus Israël .... Deus Hebræorum*. Exod. v. 1. 3. IX. 1. 13. Il ne leur promit sa protection, qu'à condition qu'ils le reconnoitroient toûjours pour *Jehovah*, c'est-à-dire, pour seul vrai Dieu, & qu'ils n'auroient point de Dieux étrangers. *Ego sum Jehovah Deus tuus qui eduxi te de domo servitutis, non habebis Deos alienos Coram me*. Exod. XX. 2. 3. Troisiémement, il fit de grands & nombreux prodiges en faveur de son Peuple, afin d'éterniser la gloire du nom *Jehovah*. *Salvavit eos propter nomen suum*. Psal. CV. 8.

VI.

Jehovah *n'est pas le nom propre de Dieu considéré comme Dieu.*

1° Il y a bien de la différence entre un nom propre & sa signification. Dieu considéré comme Dieu est nécessairement celui qui est, mais il n'est pas nécessaire qu'il s'impose ce nom Hébreu *Jehovah*, comme son nom propre. Au contraire Dieu considéré comme Dieu ne doit point avoir de nom propre. Les noms propres sont établis pour distinguer les différens Individus d'une même espéce. S'il n'y avoit qu'un seul Ange ou qu'un seul homme, ils seroient suffisamment désignés par ces mots : l'*Ange*, l'*homme*, sans ajouter des noms propres, comme *Michel*, *Gabriel*, *Pierre*, *Paul*, &c. Comme il n'y a qu'un seul Être qui posséde la Divinité, il est suffisamment désigné par ces mots אלהים *Elohim*, Θεὸς, *Deus*, *Dieu*, &c. sans y ajouter un nom propre. C'est en éffet l'usage établi parmi les Nations qui adorent le vrai Dieu : elles ne lui don-

nent point de nom propre. Or il n'eſt pas plus nécéſſaire que Dieu Conſidéré comme Dieu ait un nom propre en Hébreu, que dans les autres Langues.

2°. Quand même Dieu devroit avoir néceſſairement un nom propre, il ne ſeroit pas necéſſaire que ce nom ſignifiât *celui qui eſt*. Si cela étoit, les Nations qui adorent le vrai Dieu devroient chacune dans ſa Langue, l'appeller d'un nom qui ſignifiât *celui qui eſt*; or ce n'eſt point ainſi qu'elles déſignent le vrai Dieu. Il ſuffit de ſçavoir, & de croire qu'il n'y a qu'un ſeul vrai Dieu, mais il n'eſt nullement néceſſaire que le nom, dont on ſe ſert pour le déſigner, ait cette ſignification. Si à la place de ce nom *Dieu* on ſubſtituoit cet autre, celui *qui eſt*, les Peuples ne ſçauroient ce qu'on voudroit dire: il n'y a que les Sçavans qui entendroient ce langage.

3°. Suppoſé même qu'il fut néceſſaire que Dieu eût un nom propre qui ſignifiât *celui qui eſt*; il ne ſeroit nullement néceſſaire que ce nom fut *Jehovah*. Pourquoi? Parce qu'il n'eſt pas néceſſaire que Dieu conſidéré com-

me Dieu, ait un nom propre tiré de l'Hébreu plûtôt que de l'Arabe, du Grec, du Latin, du François, &c. On peut dire avec St Paul : *Numquid Judæorum Deus tantum ? Nonne & Gentium ? Imò & Gentium.* Roman III. 29.

4°. Les Patriarches invoquoient le vrai Dieu sous ce nom *Jehovah*, pour signifier son unité de nature, de même qu'ils l'invoquoient sous ce nom *Schaddai* pour signifier sa toute-puissance. Nous en faisons de même. Nous l'appellons quelques fois *seul vrai Dieu : Regi sæculorum immortali & invisibili Soli Deo honor & Gloria.* D'autres fois nous l'appellons *Tout puissant, Deus omnipotens.* Nous joignons même plus souvent à ce nom *Deus* l'Epithéte *omnipotens* qui répond à *Schaddai*, que celle de *solus* qui répond à *Jehovah.* Avant Moïse *Jehovah* & *Schaddai* étoient des noms propres du vrai Dieu en ce sens, qu'ils étoient déterminés par l'usage à signifier le vrai Dieu, & ne se donnoient jamais qu'à lui. Mais on ne pouvoit pas dire que l'un ou l'autre fut le nom propre de Dieu, parce que Dieu, à qui seul il appartient

de se donner un nom propre, n'avoit point déclaré lequel des deux noms étoit son nom propre : il n'avoit point ordonné qu'on l'appellât d'un nom plûtôt que de l'autre. Lui-même se nommoit tantôt *Jehovah*, tantôt *Schaddai*. Les Patriarches en usoient de la même maniére.

5°. Il est vrai que, Moïse ayant demandé à Dieu quel étoit son nom, Dieu lui déclara que c'étoit *Jehovah*. Il est encore vrai que depuis ce tems-là Dieu n'a plus dit, אני אל שדי, Je suis le Dieu *Schaddai*, mais toûjours יהוה אני Je suis *Jehovah*, & que Moïse donne toûjours à Dieu le nom de *Jehovah*, & jamais le nom *Schaddai*; mais il ne s'ensuit pas que ce nom *Jehovah*, soit le nom propre de Dieu considéré comme Dieu, ni qu'il ait voulu que ce nom fut généralement reconnu pour son propre & véritable nom. Si cela étoit ainsi, les Nations converties au culte du vrai Dieu n'auroient-elles pas conservé ce nom *Jehovah* que Dieu avoit déclaré être son propre nom, puisqu'on a bien conservé les autres noms propres Hébreux, *Abraham*, *Isaac*, *Jacob*, *David*, *Salo-*

mon, *Isaie* &c. Jesus-Christ auroit il permis que son Eglise fut privée de l'avantage, & de la gloire qu'avoit la Synagogue d'invoquer le vrai Dieu par son nom propre ? l'Eglise conserve dans toutes les Langues le saint & adorable nom de *Jesus*, parce que c'est le nom propre du Messie. On ne se contente pas de substituer au nom de *Jesus* d'autres noms qui ayent la même signification dans les différentes langues. *Salvator* n'est point en Latin le nom propre du Messie, ce n'est que la signification de son nom dans toutes les Langues c'est *Jesus*, qui est son nom propre. Pourquoi l'Eglise n'auroit-elle pas conservé de même ce nom *Jehovah*, si c'étoit le nom propre de Dieu consideré en lui-même ? Cependant les Nations qui adorent le vrai Dieu, l'adorent, & l'invoquent seulement sous ces noms Θεὸς, *Deus*, *Dieu*, &c. qui ne répondent point au nom Hébreu יהוה, *Jehovah*, mais aux mots אלה *Eloah* ou אלהים *Elohim*.

VII.

Jehovah *a été le nom propre de Dieu consideré comme le Dieu des Hébreux.*

1°. *Jehovah* a été le nom propre de Dieu consideré comme le Dieu des Hébreux. *Hæc dicit Jehovah, Deus Hebræorum.* Exod. IX. 1. 13. Voilà pourquoi dans l'Exode, & dans toute la suite du Pentateuque, Moïse joint si souvent au nom propre יהוה celui de אלהיך ou אלהיכם *Jehovah Deus tuus*, ou *Jehovah Deus vester.* Voyés en particulier le Chap. XX de l'Exode, le Chapitre XIX. du Lévitique, & sur tout le Chap. XVI. du Deutéronome. C'est sous ce nom *Jehova*, que Dieu se déclara le Dieu des Israëlites, & qu'il les prit pour son Peuple particulier : *Assumam vos mihi in populum & ero vester Deus, & scietis quia Ego sum Jehovah Deus vester* Exod. VI. 7. C'est par ce nom *Jehovah*, que le Dieu des Hébreux voulut qu'on le distinguât des Dieux des autres nations. *Nonne ea quæ possidet chamos Deus tuus tibi jure debentur? Quæ autem Jehovah Deus*

noster victor obtinuit in nostram cedent possessionem, disoit Jephté au Roi des Ammonites Judic. XI. 24. La Reine de Saba regardoit de même *Jehovah*, comme le Dieu particulier des Israëlites. *Sit Jehovah Deus tuus Benedictus.* 3. Reg. x. 9.

2°. C'est sous ce nom *Jehovah*, que Dieu voulut être spécialement invoqué par son Peuple, c'est sous ce nom qu'il ordonna qu'on lui dediât un Tabernacle, & ensuite un Temple qui devoit être la demeure de son nom. *Sanctificabo Tabernaculum Testimonii .... & habitabo in medio filiorum Israel, Eroque eis Deus, & scient quia Ego Jehovah Deus eorum, qui eduxi eos de terrâ Aegipti, ut manerem inter illos: Ego Jehovah Deus ipsorum.* Exode XXIX. 44. 45. 46. *Ad locum quem elegerit Jehovah Deus vester de cunctis Tribubus vestris, ut ponat Nomen suum ibi, & habitet in eo, venietis & offeretis in loco illo holocausta & victimas vestras.* Deuteron XII. 5. Voyez encore le verset 11. du même Chapitre, & le Chapitre XVI. 2 6. 11. Le vrai Dieu ne résidoit sous ce nom *Jehovah* qu'à Jerusalem. *Ibi erit nomen meum* 3. Reg.

VIII. 29. *sanctificavi domum hanc quam ædificasti, ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum.* Ibid. IX. 3. Les Israélites privativement, & à l'exclusion des autres Nations furent les dépositaires du nom, de la Foi, du culte & de la demeure de *Jehovah*. *Quæ est autem, ut populus tuus Israel, Gens in terrâ, propter quam ivit Deus, ut redimeret eam sibi in populum, & poneret sibi nomen, faceretque eis magnalia & horribilia super terram à facie populi tui quem redemisti ex Aegipto Gentem & Deum ejus.* 2. Reg. VII. 23. *Tu autem in nobis es Jehovah, & nomen sanctum tuum invocatum est super nos.* Jerem. XIV. 9.

3°. Tant que l'Etat des Juifs fut florissant, ce nom *Jehovah* fut un nom glorieux & terrible, *nomen gloriosum & terribile.* Deuteron. XXVIII. 58. *Notus in Judæâ Deus, in Israël magnum nomen ejus.* Psal. LXXV. 1. Ce nom étoit respecté même parmi les Nations etrangeres. *Insuper & alienigena qui non est de populo tuo Israël, cum venerit de terrâ longinquâ propter nomen tuum (audietur enim nomen tuum magnum, & manus tua fortis, &*

brachium tuum extentum ubique) cum venerit ergo, & oraverit in hoc loco; tu exaudies in cœlo ..... ut discant universi populi terrarum nomen tuum timere, sicut populus tuus Israël, & probent quia nomen tuum invocatum est super domum hanc quam ædificavi. 3. Reg. VIII. 41. 42. 43.

4°. Mais, quand en punition de leurs péchés Dieu abandonnoit les Israélites à la puissance & à la fureur de leurs ennemis, alors son nom *Jehovah*, son Temple, & son Peuple, tomboient dans le mépris des Nations; voilà pour quoi les Iseraélites humiliés, & affligés prioient Dieu de les délivrer, & de les rétablir en leur prémiére splendeur, non pas tant à cause d'eux mêmes, qu'à cause de son nom profané, & méprisé par les Gentils. *Adjuva nos Deus salutaris noster & propter gloriam nominis tui Domine libera nos, & propitius esto peccatis nostris propter nomen tuum, ne forte dicant in Gentibus: ubi est Deus eorum.* Psal. LXXVIII. 9. 10. Dieu apporte lui-même cette raison: *Et scietis quia Ego Jehovah, cum benefecero vobis propter nomen meum, & non secundum vias vestras.*

malas. Ezech, XX. 44 *Et nomen sanctum meum notum faciam in medio populi mei Israël, & non polluam nomen sanctum meum amplius: & scient Gentes quia Ego Jehovah sanctus Israël.* Ibid. XXXIX. 7.

5°. Comme *Jehovah*, étoit le nom propre de Dieu consideré comme le Dieu des Hébreux: depuis que l'état de ce Peuple a été détruit, que le Temple de Jerusalem, où Dieu résidoit sous ce nom *Jehovah*, a été renversé, que les Juifs ont cessé d'être le Peuple de Dieu, que les Nations ont été appellées à la connoissance & au culte du vrai Dieu, & que les Idoles ont été détruites, Dieu n'a plus regardé ce nom *Jehovah* comme son nom propre. Prémiérement Dieu n'a plus besoin d'un nom propre qui le distingue des faux Dieux. Secondement les Chrétiens n'ont nul penchant vers l'Idolatrie, il est donc inutile que Dieu ordonne présentement qu'on l'appelle *Jehovah*, c'est-à-dire celui qui est & hors lequel il n'y en a point d'autre. Ces avertissemens fréquens, *Videte quod Ego sim solus, & non sit alius Deus præter me:* Deuteron. XXXII 39. *Ego Je-*

hovah, hoc est nomen meum; gloriam meam alteri non dabo, & laudem meam Sculptilibus. Isai. XLII. 8. &c. Ces avertissemens, dis-je, autrefois nécessaires à l'égard du Peuple Hébreu, ne le sont nullement à l'égard des Chrétiens. Un Roi qui est reconnu généralement pour seul vrai Roi dans son Royaume, n'ordonne pas qu'on l'appelle *seul vrai Roi*; il pourroit l'ordonner dans un tems où l'on reconnoitroit d'autres Rois que lui. Troisiémement Dieu étant présentement le Dieu des Nations, & non plus en particulier le Dieu des Hébreux, il ne regarde plus comme son nom propre, le nom sous lequel il s'étoit déclaré le Dieu des Israélites privativement, & à l'exclusion des autres Nations. Ainsi il ne dit plus, *Hoc est nomen meum*, il n'ordonne point que les Nations l'invoquent, & l'adorent sous le nom *Jehovah*.

6°. On ne doit donc pas être surpris que ce nom autrefois si célébre, & si glorieux soit tombé dans l'oubli; qu'il soit présentement un nom presqu'inconnu: car il n'y a que les Sçavans qui sçachent que *Jehovah*, a été parmi les

Iſraélites le nom propre du vrai Dieu. Les Peuples & les Nations ne connoiſſent ni n'adorent le vrai Dieu ſous ce nom hébreu *Jehovah*; au lieu que le nom de *Jeſus*, qui eſt également un nom Hébreu, a paſſé dans toutes les langues : chés toutes les Nations & il eſt également connu des ſçavans & des ignorans. Le Meſſie ſera reconnu & adoré juſqu'à la fin des ſiécles ſous le nom de *Jeſus*. Concluons avec St. Paul, que Dieu a donné à ſon fils incarné un nom qui eſt au deſſus de tout nom.

ARTICLE CVI.

ASTRONOMIE PHISIQUE.

Prémiére & troiſiéme Partie. Par le Sieur Petit, Arpenteur à Blois. A Paris chez Jean villette fils, ruë Saint Jacques, à ſaint Bernard.

L'Auteur de cet Ouvrage ſe donne pour un homme ſans étude; mais le génie & le goût peuvent ſuppléer à l'étude; & l'on préfere l'expreſſion au ſtile, ſur tout dans ces ſortes d'Ouvrages, les choſes ſolides, & les vûës nouvelles & utiles. Mr Petit ſe décla-

re pour le syſtême de Copernic. Il veut parcourir avec la terre des eſpaces immenſes autour du ſoleil. Une de ſes raiſons, c'eſt que ce ſyſtême eſt reçû de tous les Sçavans. N'eſt ce pas reſtraindre beaucoup le nombre des Sçavans ? Le reſpect que l'on a pour l'Ecriture empêche, ce ſemble, bien des Sçavans de donner dans ce ſyſtême; nous avons vu des ſçavans du prémier ordre dans des penſées fort opposées.

L'Auteur de l'Aſtronomie phiſique reconnoit d'abord que c'eſt Dieu, qui a créé le Ciel & la Tèrre, le Soleil, la Lune & les Étoiles. Il n'eſſaie pas de pénétrer la maniére dont les choſes ont été faites : mais il tâche d'y découvrir & d'y faire voir un ſyſtême ſuivi. « J'ai obſervé, dit-il, que la principale partie de la nature eſt la lumiére, étant d'une étenduë à laquelle nous ne voyons point de fin ; car elle nous fait pénétrer juſqu'à des étoiles éloignées de nous, par des diſtances qui nous ſont incompréhenſibles. J'ai jugé que cette lumiére devoit être l'effet de la matiére & du mouvement ; que la matiére qui depuis le commencement du monde

„ produit une lumiére toujours éga-
„ le, devoit être toujours la même,
„ de la même figure & consistance;
„ que le mouvement donné à cette
„ matiére devoit être toûjours le mê-
„ me; par conséquent qu'il devoit être
„ originaire & perpétuel; que les au-
„ tres espéces de matiéres n'ont aucun
„ mouvement par elles-mêmes, &
„ qu'elles n'en ont point d'autre que
„ celui qui leur est donné par cette
„ prémiére matiére, laquelle, à ce su-
„ jet, j'ai nommé matiére *active*. „

Mr Petit connoit donc différentes espéces de matiére. Il en dévine les différentes figures; il en découvre l'utilité; il discerne celle qui cause la pesanteur des corps: ensuite il dit sa pensée sur la maniére, dont se forme la lumiére; par quel secret la lumiére nous fait voir les objets. Il explique les réfléxions & les réfractions, comment les lentilles de verre & les miroirs brûlans allument le feu, & fondent les métaux; comment le feu se communique; comment se forme la flamme, &c. Il dit qu'il ne s'étend que sur ce qui lui a paru n'avoir point été assés expliqué & selon ses principes, & qu'il

n'a pas voulu s'étendre plus loin pour éviter la confusion. Si cet essai réüssit, on s'engage à continuer sur les mêmes principes, & à faire connoitre beaucoup de planétes inconnuës, & la durée de leurs mouvemens periodiques. On promet le moyen de trouver les longitudes sur Mer. La prémiére Partie de l'Ouvrage débute par une idée générale des étoiles fixes, du Soleil & de la Terre. Les étoiles fixes, » dit l'Auteur, forment l'univers ma-» tériel. » Le Soleil, ajoûte-t-il, est » une de ces étoiles fixes; & il y a beau-» coup de planéttes inconnuës. Le » Soleil, continuë-t-il, dans toute son » étenduë, en toute la solidité de sa » sphére, compris sa superficie, est un » foïer composé de matiére active, » que je nomme prémiére matiére, & » matiére active. Je suppose que l'ac-» tivité & le mouvement originaire » de cette prémiére matiére est de s'é-» loigner du centre de tous les côtés, par » une exrrême profusion & une gran-» de abondance; cet éloignement du » centre se faisant de tous les côtés en » lignes droites de rayons de sphére, » d'une vitesse & d'une activité in

„ compréhenſible qui ſurpaſſe notre
„ imagination ; elle parvient ainſi de
„ tous les côtés, à toutes les extrémi-
„ tés du tourbillon du ſoleil ; c'eſt pour
„ quoi le tourbillon entier du ſoleil doit
„ être ſphérique &c. „

Selon l'Auteur, il y a quatre ſortes de matiéres. La prémiére matiére qu'il nomme active, s'élance juſqu'aux extrémités du tourbillon du ſoleil pour y porter la lumiere. Eſt-il bien néceſſaire que cette matiére faſſe un chemin ſi prodigieux en ſi peu de tems ? Ne ſuffiroit-il pas de lui faire communiquer de ſon mouvement rapide à la matiére environnante, qui le feroit paſſer ſucceſſivement juſqu'aux extremités du tourbillon ?

L'on veut que cette matiére ait un mouvement originaire reçû dans le foyer, & qui la porte vers les extrémités ; que cette matiére ſoit la plus maſſive, la plus dure, la plus ſolide, & la plus rapidement agitée, ſans trouver obſtacle dans ſon chemin, à cauſe de ſa petiteſſe. Il eſt cependant bien difficile qu'elle ne rencontre dans les corps durs, des parties ſolides, qui ne ſe déplacent pont pour la laiſſer paſſer. Croirons-nous que la lumiére dérange la tiſſure

de tous les corps les plus durs ?

L'Auteur conçoit les parties de la matiére active, comme des parties déliées & très-fines, longues, dures, polies, pointuës par les deux bouts, tournoyantes. Ces parties en tournoyant forment des espaces, qui sont continuellement remplis par une seconde matiére, dont les parties sont très-petites, très-fléxibles, pliantes & polies. Le tournoyement de la prémiére matiére cesse dans les pores des corps opaques, qu'elle pénétre, conservant toûjours la même vitesse jusqu'aux extrémités du tourbillon; ensuite elle revient au centre du foyer, où elle répand son mouvement originaire. C'est lui faire faire un chemin énorme. La nécessité de l'entreprendre est-elle bien pressante ?

La 3^e^ matiére est de figure ellipsoïde, un peu plate, ayant ses parties longues de la figure à peu près, d'un œuf allongé, très-polies, poreuses. Enfin la 4^e^, c'est la terre, les eaux; ce qui Compose les plantes, les animaux, les corps des hommes, &c.

Ces matiéres sont différentes dans les tourbillons divers, & c'est de l'arran-

gement de ces quatre matiéres que résulte le monde.

Il feroit plus naturel de voir la 2^e^ partie ſuivre immédiatement après la prémiére, que de trouver la 3^e^ avant la 2^e^ qui ne paroit pas encore; mais l'Auteur, pour ſe prêter aux empreſſemens de pluſieurs perſonnes, qui cherchent la facilité du commerce & la ſureté de la navigation, a cru devoir paſſer de la prémiére à la troiſiéme. Il a la 2^e^ n'eſt que différée. Rien de plus utile pour faciliter le commerce & pour aſſurer la navigation, que la connoiſſance du Flux & du reflux de la Mer, des longitudes & des vents. Or, la troiſiéme partie de l'Aſtronomie phiſique, tend ſur tout à éclaircir ce qui regarde le Flux & le Reflux, les longitudes & les vents.

Mr Petit fait d'abord quelques obſervations. Il y a, dit-il, ſur la Mer pacifique un courant continuel de l'Eſt à l'Oueſt. Ce courant, lorſque vous avez bon vent, vous porte en trois mois du Pérou aux Moluques. Pour revenir des Moluques au Perou avec un auſſi bon vent, il faut cinq ou ſix mois: Les eaux du courant paſſent dans la

mer

Mer des Indes par les détroits, entre les Philippines, Bornis, la Sonde, les Moluques, entre la Guinée, la nouvelle Hollande & au ſud du Cap de bonne Eſpérance; elles reviennent le long des Côtes de L'Amérique Méridionale, pour ſe rendre aux Côtes du Pérou, & y reprendre le même chemin. 2°. Dans la révolution journaliére de la terre, chaque point de L'Equinoxial ou de l'Equateur terreſtre parcourt environ 9025 lieuës en 24 heures, ou 376 lieuës par heure. 3°. La Terre & les Mers font un Globe qui tourne tout d'une piéce ſur ſon Axe. La ſurface polie de l'eau n'entraîne point l'air dans ſon cours, comme la ſurface inégale de la Terre l'emporte de là, dans l'étenduë du Zodiaque. On ſent ſur les eaux un vent d'Eſt continuel, que nous ne ſentons point ſur la Terre, & qui fait faire à un vaiſſeau 60 ou 80 lieuës par jour de L'Orient à L'Occident; de ſorte qu'il n'eſt pas poiſſible de revenir par le même chemin de l'Occident à l'Orient. L'air qui s'éléve de la ſurface de la Terre juſqu'au niveau du ſommet des montagnes, étant entraîné par les montagnes, doit avoir

un mouvement conforme & égal à celui de la terre, ſur ſon Axe. Mais au-deſſus de ce niveau les aſſiſes, ou les couches d'air ne ſont plus emportées avec tant de force. Néanmoins, celles de deſſous faiſant toûjours un même fluide avec celles de deſſus, doivent leur communiquer de leur mouvement de proche en proche, juſqu'aux extrémités du tourbillon terreſtre, dont la révolution produit celle de la lune, qui ſe fait autour de la terre en 27 jours & demi 4°. Les révolutions des couches, des cercles où des aſſiſes de l'air, autour de la terre, ſe font dans des tems proportionés à leurs diſtances de la terre ". Plus les aſſiſes » de l'air ſe trouvent éloignées de la » ſurface de la terre, plus leur rapidité » diminuë; & au lieu de cheminer 376 » lieuës par heure, elles en cheminent » de moins en moins, &c.

Il s'offre ici, ce ſemble, une difficulté qui mériteroit quelque éclairciſſement. Si les aſſiſes de l'air ou de la matiére du tourbillon terreſtre diminuënt de viteſſe réelle, à proportion qu'elles ſont plus éloignées du centre de la terre : l'aſſiſe où ſe trouve la lu-

ne, doit avoir beaucoup moins de vitesse réelle, pour faire sa révolution, que l'assise qui touche un point déterminé de l'Equateur, ou qu'un point déterminé de cercle. Or, l'assise où se trouve la lune, ne paroît point avoir moins de vitesse réelle, qu'un point déterminé de l'Equateur terrestre. N'en a-t-elle pas même plus? Car enfin, si la lune a plus de vitesse réelle, il faut que l'assise, la couche d'air, où elle est, en ait plus aussi, puisque c'est cette assise, cette couche d'air ou de matiére éthérée, qui selon Mr Petit, donne le mouvement à la lune. Or, la lune a plus de vitesse réelle, qu'un point déterminé de L'Equateur terrestre. Si la lune en avoit précisément autant, elle mettroit environ 60 jours à faire sa révolution, tandis que ce point fait la sienne en un jour. En effet, elle est environ 60 fois plus éloignée du centre de la terre, de l'aveu des Astronomes, & la grandeur de la circonference d'un cercle croît à proportion des rayons, ou de la distance au centre. Or, la lune fait sa révolution, non en 60 jours seulement, mais en 27 & demi. Donc la lune a

plus de viteſſe réelle qu'un point déterminé de l'Équateur. Que dis je ! L'excès de viteſſe eſt double dans la lune. Donc l'air ou le Fluide qui emporte la lune, a plus de viteſſe réelle, que celui qui touche immédiatement la terre. Il n'eſt donc pas bien évident que les aſſiſes de l'air diminuënt de viteſſe réelle, à proportion qu'elles ſont plus éloignées du centre de la terre.

Quoi-qu'il en ſoit, après quelques obſervations, Mr Petit vient au Flux & au Reflux de la Mer. Il regarde l'Océan, ou la Mer Atlantique, comme un baſſin, dont l'Amérique & l'Afrique, avec L'Europe ſont deux cotés oppoſés; l'un, oriental, & l'autre, occidental. La terre tournant toûjours de l'Occident vers l'Orient, l'Amérique frape les eaux, & leur donne une direction vers les Côtes d'Afrique & d'Europe. Les eaux frapées & dirigées de la ſorte, s'élévent vers les Côtes d'Afrique & d'Europe. Mais forcées de deſcendre par l'Efficace de l'air & de leur reſſort, elles retournent vers les Côtes de l'Amérique, qui les frape & les dirige de nouveau vers l'Afrique, &c. De là, les

vibrations dans les eaux d'Occident en Orient, & des vibrations d'Orient en Occident. Les prémiéres, se font en 6 heures, les secondes en six heures de même. Et selon l'Auteur, c'est dans ces vibrations alternatives que consiste le Flux & le Reflux. Les vibrations qui vont de l'Occident à l'Orient, font le Flux, ou le Flot. Les vibrations qui vont de L'Orient à l'Occident, font le Reflux ou le *Jusun*; mais si le Flnx & le Reflux de l'Océan vient, & de sa situation en forme de Bassin, & du tournoyement de la terre, pourquoi la Mer Caspienne n'a t-elle pas également son Flux & son Reflux?

Mr *Petit* prétend fixer l'heure des vibrations ou du Flux & du Reflux, & aprendre l'art d'observer sur Mer les longitudes des Vaisseaux « un » Vaisseau, dit-il, prévenu de l'heure » que la Mer va partir de l'Ouest » pour aller à l'Est, tous ceux qui » seront dans ce Vaisseau, jetteront » les yeux sur la Boussole, pour obser» ver le moment qu'elle pourra faire » sentir que le Vaisseau veut tourner » à l'Est; & si ses voiles trop comman-

» dées par le vent empêchent le Vaif-
» feau de tourner, ils pourront plier
» ou corgner tout ou partie des voiles,
» pour mieux faire fentir ce change-
» ment de courant. . . ayant par exem-
» ple une table jufte de quatre mo-
» mens de chaque jour que les vibra-
» tions ou Flux & Reflux de la Mer,
» changent pour aller de l'Oüeft à
» l'Eft, ou de l'Eft à l'Oüeft, laquel-
» le marque l'heure & la minute,
» qu'il eft au prémier méridien, au
» moment des partemens de la Mer,
» en obfervant dans le vaiffeau l'heu-
re & la minute qu'il y fera au moment
de l'un de fes partemens; La differen-
ce de cette heure avec celle qui eft
marquée dans la table, fera précifé-
ment la différence des méridiens en-
tre le prémier méridien & celui où fe
trouve le vaiffeau, ce qui eft la lon-
gitude cherchée. L'Auteur a dreffé
une table dans cette vuë pour 1730.

Il nous donne auffi l'art de prévoir
certains vents, qui felon lui doivent
regner fur la mer, & qu'il attribuë à
la lune, à Venus, à Jupiter, à Satur-
ne. Quand la lune, dit-il, eft nouvel-
le ou pleine, fon tourbillon fe trou-

ve pressé contre la terre & la mer. L'air qui se trouve entre la mer & la lune, étant forcé de ceder rapidement, & de couler sur la surface des Eaux, c'est un vent qui les ébranle. La lune est en Conjonction avec le soleil, vient-il à passer entre la terre & Venus? Venus rend la pression plus grande, & les vents plus sensibles. Le tourbillon de Jupiter en opposition avec le soleil, ou en conjonction avec la pleine lune, augmente considerablement, & la pression de la lune, & la violence des vents. On fait produire à Saturne dans la même situation le même effet, à peu près, malgré son éloignement immense. Et sur ce principe, l'Auteur annonce dans une table, qu'il a jointe à celle du Flux & du Reflux, la difference des vents qui pourront se faire sentir chaque mois sur mer.

ARTICLE CVII.

HISTOIRE ANCIENNE DES Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perses, des Macedoniens, des Grecs. Par M. Rollin, Ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal, & Associé à l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres. Tome second. A Paris, chés Estienne, ruë S Jacques, à la Vertu. 1730. *in* 12. *pp.* 628.

CE nouveau Tome de l'Histoire Ancienne de M. *Rollin* a suivi de près le prémier, dont nous avons parlé dans nos Memoires. (*au mois de Mars* 1730. *Art.* XXV. p. 462.) Meme année d'impression, même génie; & même succès pour les deux Volumes. Le prémier rouloit sur l'Histoire des Egyptiens & des Carthaginois distribuée en deux Livres. On voit dans le second, partagé en trois Livres, qui sont la suite des deux autres, 1°. l'Histoire des Assyriens tant

de Ninive que de Babylone, celle des Medes, & celle des Lydiens, 2°. Les commencemens de l'Empire des Perses & des Medes jusqu'à *Smerdis* le Mage inclusivement. 3°. L'origine & les commencemens des différens Etats de la Grece. Ainsi ces deux Tomes réünis occupent cinq Livres, dont les deux derniers laissent (pour parler ainsi) des pierres d'attente, qui promettent une augmentation considerable à cet édifice Historique.

Les réflexions de l'Auteur sur la varieté des Gouvernemens, & la description abrégée de l'Asie, précedent ce qui concerne les *Assyriens.* Avant que de donner quelques traits d'un Tableau, dont les Auteurs Anciens réünis avec tout l'art & le choix possible par M. Rollin, ne nous ont laissé qu'une ébauche, il est bon de se rappeller un morceau de la Préface qui est à la tête du I. Tome, où l'Auteur compare son premier Ouvrage sur les Etudes avec celui-ci. « La matiére que je » traitois dans le prémier, dit-il, Bel- » les-Lettres, Poësie, Eloquence, » morceaux d'Histoire choisis & dé- » tachés, m'a laissé la liberté d'y faire

» entrer une partie de ce qu'il y a dans
» les Auteurs Anciens & Modernes
» de plus beau, de plus délicat, de
» plus ſolide, tant pour les expreſſions,
» que pour les penſées & les ſentimens.
» La beauté & la ſolidité des choſes
» mêmes que j'offrois au Lecteur l'a
» rendu plus diſtrait ou plus indulgent
» ſur la maniére dont elles étoient pré-
» ſentées ; & d'ailleurs la variété des
» matiéres a tenu lieu de l'agrément
» que le ſtile & la compoſition auroient
» dû y jetter. Ici je n'ai pas le même
» avantage. Je ne ſuis pas tout à fait
» le maitre du choix. Dans une Hiſ-
» toire ſuivie on eſt obligé de rapporter
» bien des choſes qui ne ſont pas toû-
» jours fort intéreſſantes, ſur tout
» pour ce qui regarde l'origine & le
» commencement des Empires : &
» ces ſortes d'endroits pour l'ordinai-
» re ſont mêlés de beaucoup d'epines
» & préſentent peu de fleurs. La ſuite
» fournira des matiéres plus agréables
» & des événemens qui attachent da-
» vantage ; & je ne manquerai pas de
» faire uſage des précieuſes richeſſes
» que les meilleurs Auteurs nous of-
» friront. En attendant je ſupplie le

» Lecteur de se souvenir que dans une
» grande & belle contrée tout n'est
» pas riches moissons, beaux vignobles, riantes Prairies, fertiles Vergers: il s'y rencontre quelquefois des terrains moins cultivés & plus sauvages. Et pour me servir d'une autre comparaison tirée de Pline; parmi les arbres il y en a qui au Printems étalent à l'envi une quantité infinie de fleurs, & qui par cette riche parure dont l'éclat & les vives couleurs flattent agréablement la vûë, annoncent une heureuse abondance pour une saison plus reculée. Il y en a d'autres qui sont plus tristes, & qui bien que fertiles en bons fruits n'ont pas l'agrément des fleurs, & semblent ne prendre point de part à la joye de la nature renaissante. Il est aisé d'appliquer cette image à la composition de l'Histoire. »

L'application en effet de cet endroit plein d'art & de modestie est nécessaire aux commencemens Historiques des Peuples dont il est ici question. Pour suppléer à la sécheresse des faits & aux grands vuides de l'Hist-

toire il falloit toute l'adresse d'un aussi habile Ecrivain. Il n'en falloit pas moins pour entremêler l'agréable à l'utile, des graces à la rudesse, & de judicieuses réflexions aux Lacunes indispensables. C'est ce mêlange heureux, & l'artifice imperceptible à lier les divers passages des Anciens, qui coutent le plus à un Historien obligé de marcher dans des routes scabreuses & presque impraticables, pour les applanir à ses Lecteurs, sans laisser sentir la peine qu'il a lui-même essuïée, pour la leur épargner. Commençons par les Assyriens.

Leur origine contemporaine à la ville de *Babylone* est ce qui paroît de plus vraisemblable. Il faut donc remonter à *Nembrod* ou *Belus*, luy & son Fils *Ninus* fournissent quelques faits tirés de l'Ecriture & de *Diodore*. *Semiramis* en offre davantage. Sa magnificence, ses somptueux Edifices, ses nombreux Monumens, ses immenses richesses, son courage, son autorité capable d'arrêter seule une sédition, ses exploits, ses conquêtes d'une partie de l'Ethiopie, son expédition dans les Indes, & sur tout ses soins

à rendre Babylone la plus ſuperbe Ville qui fût jamais, ſont des endroits très-propres à amuſer agréablement le Lecteur. Mais M. *Rollin* après avoir étalé, comme M. *Prideaux*, toute cette incroïable grandeur, occupe utilement l'éſprit par ſes réflexions; & il ajoûte ſenſément. « je ne » puis n'être pas frappé de tout ce » que j'ai rapporté d'extraordinaire » de *Ninus* & de *Semiramis*, qui pa- » roit ne pouvoir gueres convenir à » des tems ſi proches du Deluge; je » veux dire, cette multitude de Trou- » pes, cette nombreuſe Cavalerie, » ces Chars armés de faulx, ces tré- » ſors immenſes d'or & d'agent qui » ſentent plus les tems poſterieurs; & » il en faut dire autant de la magni- » ficence des bâtimens qui leur ſont » attribués. Il y a bien de l'apparen- » ce que les Hiſtoriens Grecs qui ſont » venus tant de ſiecles après, trom- » pés par la reſſemblance des noms, » par l'ignorance des dattes, & par » quelques rapports des événemens, » ont pû attribuer à des Princes an- » ciens, ce qui appartenoit à des Rois » poſterieurs, & charger un ſeul des

» exploits & des entreprises qui doi-
» vent être partagées successivement
» entre plusieurs. »

Ninyas Fils de *Ninus* & ses Successeurs durant 30 générations, laissent un modéle de nonchalance & un vuide ténébreux d'Histoire, renouvellés souvent dans les tems d'ignorance & à la suite des plus beaux Regnes; comme si le sort des Grandeurs Humaines étoit de naître de l'obscurité, d'arriver au suprême éclat, pour retomber dans les ténébres de l'abbaissement & de l'oubli. On ne peut donc blâmer le sage Pyrrhonisme de M. *Rollin* dans ces perplexités: car il faut descendre & même timidement jusqu'à *Phul* & *Sardanapale*: Ce dernier, vray Pere des Epicuriens avant Epicure, après avoir passé sa vie dans les délices & l'infamie, termine, en se brûlant tout vif, l'Empire des Assyriens à Babylone, qui avoit duré prés de 15. siécles.

Ici se mêle l'Empire des Medes, & celuy des Assyriens, tant de Ninive que de Babylone. Deux Rois connus de cette derniére Ville, & douze de la prémiére forment toute l'Histoire

de ce ſecond Empire d'Aſſyrie. Deux ſiécles, & quelque peu plus, en font toute la durée. L'Auteur pour arranger plus heureuſement ſon Hiſtoire, eû égard au plaiſir & à l'utilité des Lecteurs, renvoïe à l'Article de *Cyrus* le détail de la priſe de Babylone; & il paſſe au Royaume des Medes.

Arbace un des principaux Auteurs de la conjuration contre *Sardanapale*, en fut le prémier Fondateur. *Dejoce* Mede ſe mit en tête de ſe faire Roy d'éffet & de nom, & il y réuſſit en feignant de ne pas viſer à la Royauté. Cette voye lente & artificieuſe, ſes refus politiques, & ſes talens rares, qu'il avoit ſçû rendre néceſſaire, le conduiſirent par degrès à un Trône, qu'il ſçut établir, former, maintenir, & porter au comble de l'Autorité Monarchique. Il lui fallut ſe former des ſujets pour être Roy, & par là il travailla plus encore pour ſon peuple & pour ſes Succeſſeurs que pour l'interêt de ſon ambition. *Phraorte*, *Ciaxare* I, *Aſtyage*, *Ciaxare* II, qu'on croit être le *Darius Medus* de l'Ecriture, amenent enfin Cyrus; & leurs Regnes (sur

tout le dernier) nous dédommagent du peu que l'on connoit des autres.

Avant que d'arriver à *Cyrus*, M. *Rollin* fait un Chapitre particulier pour les Lydiens. De leurs Rois, il n'y a guéres que Crœsus sur lequel on puisse un peu s'étendre. Ses richesses, ses avantures, ses entretiens avec Solon, & la comparaison de son malheur avec sa prosperité, donnent lieu à de belles & à de solides réflexions.

Le Livre quatriéme, qui comprend les Regnes de *Cyrus*, de *Cambyse*, & de *Smerdis* le Mage, est plus fécond en beautés Historiques que ce qui a précedé. Toute la *Cyropedie* de *Xenophon* judicieusement extraite, critiquée, arrangée, comparée à *Herodote*, & liée aux propheties en est le plus briliant ornement. On y voit dans un point de vûë frappant toutes les Vertus Morales contribuer à faire un Conquérant, un politique, un grand Roy, à fonder un vaste Empire, & à l'élever au plus haut point : nous disons, les Vertus de *Cyrus*, Vertus un peu séveres à la vérité, mais renduës aimables par les fruits qu'on en voit éclorre, & par le contraste bien ménagé

des vices qui ſappent les fondemens des États, qui paroiſſent les plus inébranlables. Tel étoit celui de *Cyrus* même, qui fut bouleverſé par le luxe, l'Eſclavage, la mauvaiſe éducation, & le manque de bonne foy, comme il avoit été fondé & affermi au moyen des vertus contraires. Ce contraſte de progrès & de décadence, de vices & de vertus, en un mot de cauſes qui forment & détruiſent leur ouvrage, fait en raccourci tout l'effet qu'on doit ſe propoſer dans la lecture de l'Hiſtoire. Il ſera plus aiſé de donner ici une idée générale de la maniére de M. *Rollin* que de le ſuivre Article par Article dans un fil de faits & de raiſonnemens, dont l'on perd tout, ſi l'on ne copie tout. Le but de l'Auteur étant d'être utile, particuliérement à la Jeuneſſe, il lui remet ſans ceſſe ſous les yeux, dans le morceau des *Perſes*, quantité de Leçons, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'elle ſe gravât profondément dans le cœur. Ces Leçons ſe trouvent inſinuées & répanduës dans les faits, puis réünies & répetées avec plus de force & d'énergie dans l'Article qui concerne les mœurs des Peu-

ples. C'est ainsi à peu près qu'en use l'Auteur dans chacun des tableaux qu'il fait passer rapidement sous les yeux. Par exemple, après l'Histoire de *Cyrus*, de *Cambyse* & de *Smerdis le Mage*, conduite jusqu'au Regne de Darius fils *d'Hystaspe*, M. *Rollin* expose les Coutumes générales des Assyriens, des Babyloniens, des Lydiens, des Medes, & en particulier des Perses. Or, c'est dans cette exposition (conforme à la methode qu'il s'est tracée pour écrire l'Histoire Ancienne,) c'est, dis-je, dans cette exposition qu'on revoit d'un coup d'œil toute la Morale, qu'on peut tirer des événemens lûs avec goût & avec réflexion.

L'Article du Gouvernement est sousdivisé en plusieurs Paragraphes qui traitent de l'Etat Monarchique, du respect pour les Rois, de l'éducation des enfans, du Conseil d'Etat, de l'administration de la Justice, de l'attention du Prince sur les Provinces, du soin des finances, de l'armure des Perses, des chariots armés de faulx, de la discipline en paix & en guerre, des ordres de Bataille à la

Persienne, de l'attaque & de la défense des Places, des Troupes Persannes depuis *Cyrus*; enfin de l'invention des Postes duë à ce Monarque, oubliée depuis, négligée en France; rétablie par l'Université de Paris, & depuis par nos Rois, qui en ont récemment recompensé cette Université. Un autre Article important est celui des Arts & des Sciences. L'Astronomie & la Médecine étoient connuës & pratiquées des Babyloniens. Enfin les deux autres Articles concernent la Religion & les causes de la décadence de l'Empire des Perses que nous avons déja indiquées. Ce dernier est sur tout fécond en réflexions solides.

Le cinquiéme Livre comprend en abrégé les deux premiers âges de la Gréce, à sçavoir, 1°. la Fondation de ses Royaumes jusqu'au Siege de Troye, & 2°. l'intervalle depuis la prise de Troye jusqu'au Regne de Darius Fils d'Hystaspe, où l'Histoire des Grecs commence à se joindre à celle des Perses. L'Auteur se réserve à traiter le reste dans les Volumes suivans, où la matiére deviendra moins épineuse & plus abondante.

ARTICLE CVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PHYSIQUE. MATHEMATIQUES. GEOGRAPHIE. VOYAGES.

Extrait de deux Lettres écrites au P. DE MONTAUZAN, D. L. C. D. J. *à Lyon, sur la lumiére boréale.*

DE TOULON, *le* 5. *Novembre* 1730. J'apperçus ici le 8. Octobre dernier, vers les 4. h. ½ du matin une lumiére boréale, qui tenoit du N. O, au N ¼ N. O. Elle n'étoit pas fort sensible & ne dura guéres. Il ne paroissoit qu'une lueur blanchâtre, qui s'élevoit à la hauteur de 20. d. environ, avec quelques jets de lumiére qui se faisoient par intervalle, & qui étoient peu marqués. Elle se rangea insensiblement du côté de l'Est, & disparut après une demi-heure.

Le 2^e^ de ce mois, il y eut ici une autre Aurore boréale, qui fut beaucoup plus sensible que la précedente & dura plus long-tems. Elle com-

mença à paroître vers les 8. h. $\frac{1}{2}$ du soir, & donna à la fois deux spectacles differens. On voyoit du NO, au N. $\frac{1}{4}$ NO une légére Aurore blanchâtre, qui s'élevoit d'environ 25 à 30 d. sur l'horison. Cette lumiére étoit assés peu marquée, & fut fixe dans cet espace jusqu'à 9. h, qu'elle commença à s'affoiblir, & disparut entiérement vers les 9. h. $\frac{1}{2}$. Dans le même tems, paroissoit au N. $\frac{1}{4}$ N. E, une lueur rougeâtre, ayant pour base une largeur de 8. à 10. d. environ, & qui s'étendoit en s'arrondissant jusqu'à la hauteur de 40. d. Elle fut constante dans cet endroit; le rouge augmentoit, s'éclaircissoit, se fonçoit par intervales, & diminuoit quelquefois jusqu'à disparoître presque entiérement. Ce dernier Phénoméne cessa avant l'autre, car à 9. h. on ne le distinguoit plus. Vers les 10. h. $\frac{1}{2}$ du soir la rougeur, qui n'avoit d'abord paru qu'au N $\frac{1}{4}$ NE, reparut & s'étendit peu à peu vers l'O; ensorte qu'à 11. h. elle tenoit depuis le N. environ jusqu'au NO. La lueur paroissoit de tems en tems beaucoup plus rougeâtre & plus enflammée, & s'affoiblissoit ensuite.

Elle continua dans cet aspect avec quelques jets de lumiére de tems à autre jusqu'à minuit ½ environ, que tout disparut insensiblement.

Le matin, le spectacle recommença à peu près dans le même point de vûë, qu'on l'avoit vû quand il finit. A 5. h. on apperçevoit tout le ciel à la hauteur de 40. d. d'un rouge foncé. La lueur blanchâtre avoit tout-à-fait disparu : peut-être la lumiére de la Lune, qui entroit dans son dernier quartier, empêchoit-elle de l'appercevoir. L'Aurore rougeâtre dominoit tout le long de l'horison du NO ¼ O, au N ¼ NE, & s'élevoit tantôt plus tantôt moins, quelquefois à la hauteur de 45 d. à 50 d, & d'autrefois à celle de 20 & 30 d. seulement. Elle fut assés constante dans cet aspect jusqu'à environ 5 h. ½ que tout à coup s'élevérent de cette rougeur entre le N.O, & le N. NO. comme des fusées de lumiére blanchâtre & constante. Elles avoient d'abord assés peu de largeur, montant perpendiculairement de l'horison jusqu'à la hauteur de 40. d. Peu à peu ces fusées s'élargissoient, paroissant toûjours blan-

châtres, & après quelques minutes se teignoient en rouge clair. Ce rouge se fonçoit peu à peu, & enfin se confondoit avec l'Aurore rougeâtre. Ce spectacle dura 8 à 10 minutes environ. On distinguoit les étoiles du dragon & de Cephée au travers des fusées & de la rougeur. Il parut pendant 5 à 6 minutes une sorte de nuage d'un rouge plus brillant que celui de l'Aurore rougeâtre. Il avoit la figure d'une éllipse fort allongée, dont le grand axe faisoit avec l'horison un angle de 25 à 30 d. environ, il parut se dissiper tout à coup. Après que les fusées eurent disparu, on n'appercevoit plus que la rougeur horisontale au même endroit, où elle avoit dominé jusqu'alors. Quelques minutes après il s'éleva quelques fusées blanchâtres qui rougissoient ensuite comme les précédentes, mais elles étoient peu sensibles. La bande rouge quitta alors l'O, & ne tenoit plus que jusqu'au N N O, vers les 5 h. $\frac{1}{4}$. Insensiblement elle regagna l'O. & ayant resté quelque tems comme je l'avois vûë à 5 h, elle s'éteignit peu à peu, & avoit entiérement disparu un peu avant 6 h. Je croyois tout

fini, lorſque 3 fuſées s'élevérent bruſquement vers le N. N. O. elles étoient paralelles entre elles, & à la diſtance de 3 ou 4 d. l'une de l'autre; elles s'avancérent en bon ordre, ce ſemble, ſucceſſivement, & aſſés promptement, gardant toujours leur parallèliſme juſques vers le N, où elles reprirent un peu plus de force pour un inſtant, ſe teignant en rouge, & après s'être rangées quelques degrés vers l'Eſt, elles diſparurent & laiſſérent place à l'aube du jour qui commençoit à être forte.

Le lendemain 3ᵉ & environ à la même heure, il parut encore une Aurore Boréale. Je ne vous en dirai rien, parce que je ne pûs pas en faire par moi-même l'obſervation, &c.

Du Chatelard, D. L. C. D. J.

D'Avignon, *le* 20 *Novembre* 1730. Il y a eu ici trois Aurores Boréales depuis le commencement du mois paſſé. La prémiére parut dans la nuit du 8. au 9. d'Octobre; la ſeconde, dans la nuit du 2. au 3. de ce mois; & la troiſiéme, dans la nuit du 8. au 9. mais celle-ci ne fut preſque pas ſenſible; ce

 qu'o

qu'on peut attribuer, du moins en partie, aux nuages, qui couvroient alors le ciel. Je n'entrerai pas dans le détail de ces obſervations, parce qu'il n'a rien de curieux ni de particulier; il n'y a qu'une circonſtance qui me frappe: c'eſt qu'après toutes, ou preſque toutes les Aurores Boréales que j'ai obſervées, j'ai remarqué qu'une biſe plus ou moins forte, mais ordinairement aſſés légére, avoit coutume de s'élever. Cette circonſtance me paroît aſſés ſinguliére, & je ne crois pas que perſonne y ait encore fait attention, &c.

SARRABAT, D. L. C. D. J.

DE LYON. *Obſervation du même Phénoméne*, *par le P.* DE MONTAUZAN, D. L. C. D. J.

On a apperçu ici les mêmes lumiéres Septentrionales, dont il eſt parlé dans les Lettres précedentes; mais ſi on excepte celle du 3. de Novembre, toutes les autres ont été peu ſenſibles, & d'une durée ſi courte, qu'elles n'ont donné lieu à aucune obſervation. Le double Phénoméne du 3. de Novembre mérite l'attention des Curieux par

ſa ſingularité. Il commença à 8. h. 5. minutes du ſoir. J'apperçus alors au N ¼ N. E, une eſpéce de colonne de feu, qui fut fixe dans cet endroit tout le tems de ſa durée. Sa largeur étoit de 12 à 15 d; & ſa hauteur d'environ 40 d. ſur l'horiſon. Cette colonne me parut être compoſée de différentes piéces, couchées (pour ainſi dire) les unes ſur les autres; mais ſans paroître ſe toucher, & placées à quelque diſtance, comme par étages ou degrés, & avec un tel ordre, qu'elles formoient en perſpective une véritable colonne. La lumiére, qu'elle répandoit, étoit d'un rouge le plus foncé. De la baſe de cette colonne on voyoit s'élever par intervalles, des tourbillons d'une vapeur noire & denſe, qui parcourant inſenſiblement toute l'étenduë de la colonne, en obſcurciſſoient la lumiére, ou la déroboient entiérement aux yeux, ſelon que la vapeur étoit plus ou moins denſe. Ce ſpectacle dura juſques à 8 h. 26′. que cette lumiére rougeâtre commença à s'affoiblir peu à peu aux extrémités de la colonne, & diſparut totalement, ou du moins ne fut plus remarquée à 8^{h}. 37′.

Dans le même tems & à la même heure, j'apperçus au N. $\frac{1}{4}$ NO, une autre colonne lumineuſe; paralléle à celle que je viens de décrire, mais différente en pluſieurs points. 1°. Elle étoit compoſée de bas en haut de deux parties contiguës, dont l'une étoit d'un rouge clair, mélangé & animé; & l'autre, d'un blanc vif & éclatant, ce qui reſſembloit aſſés pour la couleur à un Iris. 2°. Ces deux parties paroiſſoient avoir chacune la même largeur, & formoient enſemble une colonne large d'environ 8. degrés. 3°. Les deux extrémités de cette colonne ne répondoient pas aux extrémités de la prémiére, celle-là ne s'étendant guere qu'à la hauteur de 30. degrés. 4°. La lumiére de cette colonne ſe faiſoit beaucoup mieux remarquer, & ne fut pas ſujéte aux mêmes obſcurciſſemens que l'autre. Elle conſerva ſon éclat dans ſon entier, tout le tems de ſa durée, & s'éclipſa tout à coup â nos yeux, au même inſtant que la lueur rougeâtre de l'autre colonne acheva de diſparoître. Ce Phénoméne ne reparut pas juſques à $9^h.30'$. que je me retirai. Il s'étoit élevé ſur la fin de

l'obſervation une biſe aſſés froide, qui ne me permit pas d'attendre plus long-tems.

On a déja rapporté dans ces *Mémoires* pluſieurs Obſervations de ce météore, faites en divers païs; mais, ſi on prend la peine de les comparer les unes avec les autres, on y trouvera des circonſtances ſi differentes, qu'on ne peut donner raiſonnablement à ce météore un principe régulier, ni par conſéquent fonder là deſſus un ſyſtéme ſuivi, *par le moyen duquel* (comme il eſt dit dans une Obſervation publiée dans ces *Mémoires*, page 740.) *on puiſſe prédire ce Phénoméne*.

Ceux qui prétendent que cette lumiére paroît ſeulement en certaines ſaiſons, ou dans un tems médiocrement froid, & après pluſieurs jours ou ſemaines de ſéchereſſe, diroient vrai par rapport au païs où ils ont obſervé, s'ils pouvoient s'aſſurer qu'aucun de ces météores n'a échappé à leurs Obſervations. Mais quel eſt l'homme qui oſera ſe vanter d'une telle vigilance! Suppoſant même la verité de cette circonſtance, pourroit-

on l'affirmer par rapport aux autres endroits, où ce Phénoméne a été vû, sans être démenti par les Obſervations? Il y avoit plusieurs jours que le tems étoit variable, embrumé & pluvieux, lorſque cette lumiére parut à Lyon au commencement de Novembre. Il plut même une partie du jour que je fis cette Obſervation. D'autres ont recours aux tourbillons de M. *Deſcartes* pour expliquer l'origine de ce Météore. Leur explication eſt ingénieuſe; mais pour la faire adopter, ils doivent commencer par prouver la réalité de leurs tourbillons. Si l'on ne recherchoit pas tant aujourd'hui la gloire de l'invention, & qu'on ne ſe fit pas, en quelque ſorte, un ſujet de honte de penſer comme nos Anciens, il me ſemble qu'on pourroit s'en tenir à l'explication de *Kircher* & de *Schott.* Il n'y auroit qu'à la déveloper un peu plus; & c'eſt à quoi doivent ſervir les nouvelles Obſervations qui ont été faites de ce Phénoméne, & celles qu'on pourra faire dans la ſuite.

De Paris. On a publié une Lettre écrite par M. Durondel, à M. *Bayle* en 1684, où le Phénoméne d'un

Iris perpendiculaire eſt ainſi rapporté. A 9. h. du matin après un quart d'heure de pluye, le vent venant tout-à-coup à écarter les nuages, les pouſſa dans une vallée & nous préſenta à quelques 500. pas de Rochefort en Ardenne, un des plus beaux ſpectacles du monde. C'étoit un Iris tout nouveau; la matiére qui le formoit, n'étoit point courbée vers la terre pour en faire un Arc-en-ciel, comme il arrive d'ordinaire; ni renverſée vers le Ciel, comme il arrive quelquefois. C'étoient des nuages droits & perpendiculaires, à peu près comme de longues colonnes, dont la prémiére étoit verte, la ſeconde rouge, la troiſiéme orangée, & la quatriéme bleuë contre le mélange ordinaire des couleurs de ce Météore. Ces colonnes étoient toutes claires & tranſparentes, & laiſſoient voir diſtinctement les objets qui étoient derriére, comme des Bois, des Collines, des Châteaux, &c. & quand elles vinrent à s'évanoüir, elles commencérent par l'orangée & par la rouge. Ce ſpectacle dura environ un demi-quart-d'heure.

M. Guillaume *Danet*, demeurant

sur le Pont Notre-Dame à la Sphere Royale, a mis nouvellement au jour & vend une Carte de l'Europe sur les plus exactes & les plus nouvelles Observations. On y marque, par des divisions, l'étenduë de chaque Royaume, Provinces, Republique, Cantons & autres Etats libres, suivant le Gouvernement d'aujourd'hui. On y a mis aussi, à l'entour, les diversers Armoiries de chaque Païs, Royaume, & Province. Cette Carte paroit nette & distincte.

De Londres. M. Cromwel Mortimer, Membre du College de Medecine & de la Societé Royale, a traduit de l'Allemand en Anglois, & fait actuellement imprimer par souscription, en deux Voll. in fol. avec environ 50 planches gravées, les Voyages de Kaempfer, en *Moscovie*, en *Perse* & aux *Indes Orientales* avec le Journal de son retour de *Batavia*. A *Amsterdam*, chez Th. Woodward.

Methode tant directe qu'inverse des fluxions. 2. voll. in 8°. C'est l'*Analyse des infiniment petits*, de M. le Marquis de L'Hospital. Traduite du François en Anglois par M. Stone, de la

Societé Royale de Londres, avec un *Supplément* par le Traducteur.

ANTIQUITÉS. HISTOIRE.

D'AMSTERDAM. La Description du Cabinet de Medailles du Prince de Saxe Gotha a été imprimée chez les *Wetsteins & Smith*. GOTHA NUMMARIA *sistens Thesauri Fridericani numismata antiqua aurea, argentea & ærea eâ ratione descripta; ut generali eorum notitiæ exempla singularia subjungantur.* Par M. *Christien Sigismond* LIEBE. On a ajouté ce qui suit: *Ex Andreæ Morellii specimine universæ rei nummariæ antiquæ excerpta, & Epistolæ tres Ez. Spanhemii quibus rariores ejusdem Thesauri nummi illustrantur.* Cette impression est magnifique. in fol. 1730.

DE STRASBOURG. *Tractatus Historicus de Apotheosi & consecratione Imperatorum Romanorum.* M. *Daniel* SCHOEPFLIN, Professeur public d'Eloquence, promet, dès le Titre, plus d'une excursion dans les Antiquités de Rome, & par-là il les fait entrer dans son dessein.

DE KOENIGSBERG. M. George Da-

niel SEILER, Professeur à *Elbing*, fait imprimer ici l'*Histoire Métallique de Frederic Guillaume* Electeur de Brandebourg, avec des gravures, dont le soin a été confié à M. *Lilienthal*, Conseiller de Guerre & des Domaines du Roi de Prusse.

DE TREVOUX. *Lettre de M. l'Abbé* LE PELLETIER *aux Auteurs des Mémoires de Trevoux.*

M. Vous vous interessés à la réputation des Auteurs, & vous faites même leur éloge après leur mort. Vous m'avés souvent fait l'honneur de me donner une place distinguée dans vos sçavans Mémoires. Mais j'en serois très-indigne & je vous deshonorerois, si j'étois tel que le Gazetier des Jansenistes me représente. L'Auteur du Libelle intitulé : *Nouvelles Ecclésiastiques*, m'accuse de plusieurs chefs dans une de ses Gazétes du mois de Septembre 1730. Tout porte à faux & chaque accusation est une calomnie. Il m'accuse, 1°. d'avoir donné du scandale à Bourbonne : or, il est certain que jamais je ne me suis trouvé à Bourbonne ni dans ce païs là. Il m'accuse aussi d'avoir scandalisé à Besan-

çon. J'y ai donc ſcandaliſé lorſque j'en étois abſent. Car mon *Exeat* renouvellé le 21. Decembre 1718. (& je n'y ai point été depuis) porte que ma réputation & mes mœurs ont toûjours été hors d'atteinte : *Teſtamur Claudium le Pelletier hujus Diœceſis, eſſe bonæ vitæ, famæ & converſationis.* Et l'Univerſité de la même Ville a rendu un témoignage honorable ſur mes mœurs en 1723. On voit ſur la fin du 2. vol. de la *Nouvelle Défenſe de la Conſtitution*, imprimée avec Privilége, à Roüen, chés Cabut en 1729. deux Lettres, dont je conſerve les Originaux, l'une de M. l'Archevêque de Beſançon, l'autre de M. de *Moncley*, alors grand Vicaire de ce Diocéſe & àpréſent Evêque d'Autun, bien propres à convaincre d'impoſture mon accuſateur & à le couvrir de confuſion. 3°. Il m'accuſe encore d'avoir donné du ſcandale à Lyon ; mais tout le tems que j'ai ſéjourné dans ce Diocéſe, j'y ai toûjours été aprouvé pour prêcher & confeſſer, & quand j'en ſuis ſorti, M. l'Archevêque m'a donné une atteſtation autentique, qui porte que j'ai toûjours édifié. *Fidem*

facimus Claudium le Pelletier per multos annos in hâc Diœcesi commoratum fuisse, in eâque per prædictum tempus, rebus divinis cum pietate & plausu inserviisse, attestamurque illum ad quælibet Beneficia obtinenda capacem, sufficientem & idoneum. Cette attestation est du 27. Juin, 1719. tems auquel j'étois pourvû de la Cure de S. Pierre de Reims.

J'ai entre les mains ces Piéces Originales & de pareilles attestations de tous les endroits où j'ai exercé le ministére. 4°. Il m'accuse d'avoir scandalisé à Reims, à l'occasion d'une fille Juive. On va être surpris que mon Accusateur veüille se mettre à la place de cette Juive en réiterant sa calomnie. Une Juive fut portée à me dénoncer comme son Frere & son Corrupteur. Elle fut arrétée & mise en prison à Reims, & sans que je m'en sois mêlé, ni que j'aye donné aucune défense, elle a été condamnée en dernier ressort, *comme Calomniatrice*, à être foüettée & fleurdelisée par la main de l'Exécuteur & à un bannissement perpétuel hors du Royaume. Cette Sentence a été exécutée. 5°. L'Accusateur

énonce qu'à Reims j'ai été décreté de prise de corps : Voici le fait. Un Appellant, m'accusa d'avoir composé quatre vers satiriques contre lui. Les Juges érigérent ce *Sacrilége* en cas privilégié : on proceda, on ne trouva aucune preuve contre moi : on succomba. On voit avec quelle justice certaines gens prennent pour dévise, VÉRITÉ ET CHARITÉ, &c. Signé, L'Abbé le Pelletier, Chanoine de Reims. Paris 16. Octobre 1730.

DE NAPLES. Dom Hyacinte *Gimma*, Docteur en Droit & Promoteur Général de la Societé d'*Egli Incuriosi*, a fait imprimer une Histoire générale des Pierres, des Mineraux & des Pierreries dont il est parlé dans l'Ecriture ; il explique tout ce qui regarde ce genre : il parle en même tems des Metaux, des Terres, des Sels, des Eaux, Bitumes, Eaux minerales & de tout ce qui appartient aux Fossiles. Il n'oublie point les Cavernes, les Feux, & Eaux souterraines, les Volcans & généralement les parties de la Physique souterraine, outre quelques Traités propres à éclairer l'Histoire Végétale, Minérale & Animale. Le tout divisé

en 6. Livres compris en deux Tomes in 4°. 1730. Chés *Mosca.*

De Paris. L'acquisition d'un nombre considerable d'exemplaires de l'*Essai* d'*Analyse* sur les Jeux de hazard, par M. de *Montmaur*, qu'a faite Le *Conte*, qui demeure au Quai des Augustins, vaut au public une nouvelle Edition de ce Livre devenu si rare depuis la seconde, faite en 1713. Vol. in 4°.

De Londres. Des Jardiniers de *Chelses*, près de cette Ville, ont fait imprimer un Catalogue des Arbres & des Arbrisseaux, tant naturels qu'étrangers, qui soutiennent en plein air le froid du Climat : ils les ont représentés avec leurs couleurs naturelles en 20. planches gravées ou environ. Les noms sont en Latin & en Anglois. In fol. chés *Rivington & Du Barril.*

Martini Listeri *Historia sive Synopsis Methodica Conchyliorum.* Cette Histoire des Coquillages de M. Lister étant devenuë fort rare, ne se réïmprimoit point parce que les Planches, dont elle est composée, appartiennent à l'Université d'Oxford, qui

ne les communiquoit pas pour en entretenir la rareté. M. WHITESIDE, qui a eu la permiſſion de ſe ſervir de ces Planches, a fait imprimer trente Exemplaires ſeulement de ce Livre; quatre de ces Exemplaires ſont en grand papier.

DE TREVOUX. *Addition à l'Eloge* de M. *Bianchini* au *mois* de Juillet. En 1705. le 7ᵉ. de Juillet, les Conſervateurs de Rome, donnérent à M. *Bianchini* des Letres de Citoien Romain très-honorables par elles-mêmes & par les circonſtances. Entre beaucoup d'Eloges on y admire que; *Sectatus veſtigia præclariſſimorum Concivium, Onuphrii Panvinii & Cardinalis Noriſii admirationi eſſe potuerit in eâ Urbe quæ juxta vetus elogium nihil unquam admiratur.* Et ſur la fin on conclud ainſi: *Proindè Romano nomine indignum exiſtimantes eum adhuc exterorum jure cenſeri per quem noſtris in rebus tot exteri eſſe deſierunt, tanti viri virtutem publico* S. P. Q. R. *teſtimonio decorare, nec non civitate donare ſummâ omnium conſenſione decrevimus, prout præſentibus noſtris* S. P. Q. R. *autoritate quâ fungi-*

mur prædictum Illustrissimum ac Reverendissimum Dominum Franciscum Bianchinum, omnesque ejusdem Familiæ Bianchinæ agnatos præsentes & futuros Romana civitate donamus & in Patriciorum Romanorum ac Senatorum ordinem cooptamus. S C. autoritate quâ fungimur statuentes ipsius agnatos eorumque descendentes omnibus prerogativis gaudere, frui ac fungi debere, quibus alii fruuntur & gaudent qui cives Patriciique Romani nati aut qui jure optimo facti sunt. Quâ in re non tam Illustrissimi Viri dignitatem augere quam urbem nostram insigni ornamento decorare arbitramur, rati ad populi Romani gloriam pertinere, si alienus non sit, cui tantùm debet.

D'AUSBOURG. *L'Histoire de l'Evêché* de Freisingen, par le P. MEICHELBECH. Chés *Mertz & Mayer.*

DE NAPLES. On a traduit du François en Italien, & imprimé les trois prémiers Tomes de l'Histoire Romaine des RR. PP. *Catrou & Rouillé.* Cette Traduction & cette Impression se continuëront jusques à la fin. On sçait que les Auteurs travaillent à l'Histoire des Empereurs. L'Edition

Italienne se vend à Venise chés *Corona*. Chaque Tome coute 15. livres aux Associés.

DE HAMBOURG. *Conspectus Thesauri Litterarii Italiæ.* Ouvrage in 12. de M. FABRITIUS, qui donne une grande connoissance de la Litterature de l'Italie, l'Histoire des Journaux d'Italie, les Titres des Ouvrages inserés dans les Corps d'Histoire, ou Recueils Historiques de ce Pays; les noms de toutes les Academies : le *Peplus Italiæ* de Jean Matth. TOSCAN, imprimé à Paris en 1578. qui contient des Eloges d'un très-grand nombre de Sçavans d'Italie.

DE GRAETZ. Le quatriéme Tome de *Purpura Docta*, ou Vies des Cardinaux publiées par M. *Joseph* D'EGGS, est imprimé ici.

DE PETERSBOURG. M. BUXBAUM a donné des observations sur diverses plantes rares qu'il a découvertes dans le Levant & particuliérement près de la Mer Caspienne, elles se débitent accompagnées de figures exactement dessinées.

M. *Jwan* KYRILLOF a adressé à

l'Academie, des Remarques sur les endroits de Siberie où se trouve l'*Asbeste*, dont ce prémier Secretaire du Senat envoye en même tems un morceau. Il traite de la maniére dont on en fait de la toile. A cette occasion on ajoute qu'on a aussi trouvé en Siberie en grande abondance, près de la montagne Roliwanouska le long du Fleuve Roliwanka, une espéce d'airain entremêlé de pierres de diverses couleurs, & par là d'une très-grande beauté lorsqu'il est poli.

D'ERFORT. *Erfordia Litterata.* La premiére partie de cet Ouvrage de M. Juste Christophe MOTSCHMANN, paroit & contient l'Histoire de la Fondation de cette Université & les Vies de douze Sçavans.

DE FRANCFORT sur l'Oder. *Œconomische fama*, on attribuë à M. DITHMAR cette nouvelle espéce de Journal Allemand, qui se fait ici depuis quelque tems; & dont l'objet est, l'Œconomie, la Police, la Culture des Terres, l'Administration des Domaines des Princes. Ainsi la prémiére Partie contient; 1er Article de l'état de l'Œconomie & de la Police avant le

Déluge. 2^{d}. Article de l'état de ces choses & des Domaines des Rois chés les Israëlites. 3^{e}. Des Livres qui en traitent Anciens & Modernes. 4^{e}. Du Trefle & de la maniére de le cultiver.

De Trevoux. On nous a adressé un Mémoire Anonyme, qui commence par ces paroles. « Quel a pû » être, M. le motif du R. P. Bénédi» ctin, qui vient de nous donner » l'*Histoire de la ville de Paris*, en re» nouvellant cette erreur de fait si » souvent réfutée, que Bernardin » *Ochin*, misérable Apostat & Héréti» que, a été le Chef ou le Fondateur » des Capucins » ? Mais ce Mémoire est Anonyme, & il n'expose que ce qu'on lit dans le *Moreri* à l'Article d'*Ochin*. Il releve encore son Adversaire sur de *petits faits*. « Ce fut, dit-il, » à Camerino dans la Marche d'An» cone, que les Capucins eurent d'a» bord leur prémiére demeure, & » non pas en Toscane ».

De Paris. Le R. P. *Labat* Dominicain a composé, *Voyage du Chevalier des* Marchais en Guinée, Isles voisines à la Cayenne, fait en 1725. 26. & 27. Il se vend enrichi de Cartes &

Figures. Chés *Saugrain*, 4. vol. in 12.

DE STRASBOURG. M. JOANNIS a fait chés Dulſecker une nouvelle Edition de *Scriptores rerum Germanicarum d'*URSTISIUS.

DE HANNOVER. On reçoit chés les principaux Libraires d'Allemagne les ſouſcriptions pour un Ouvrage Allemand des *Curioſités de la Grande-Bretagne* en 4. voll. in 4°. par M. *Jean Conrad Etienne* HOELLING, qui, pendant 5. ans qu'il a ſéjourné en Angleterre, s'eſt informé de tout ce qui y concerne l'Etat, l'Egliſe & la Litterature. Il eſt Conſeiller du Conſiſtoire Luthérien de *Hildesheim*, & Surintendant Général à *Alfed.* Chaque volume coutera, s'il eſt ſur du papier ordinaire d'Allemagne, deux écus aux Souſcripteurs; & trois écus, s'il eſt ſur du papier à écrire. Il ſera vendu aux autres 12 & 18. écus.

DE PARIS. On a publié que M*** a traduit en François l'Hiſtoire générale d'Angleterre, écrite en Anglois par le Chevalier *Richard* BAKER, & continuée juſques en 1661. par M. *Jean* PHILIPS, & que cette Traduction eſt prête à imprimer. On ajoûtoit

que l'on donnera en même tems plusieurs Piéces Originales, qui appartiennent à cette Histoire, & qui n'ont jamais paru dans le Public. Le Traducteur, qui est François, a passé tout jeune en Angleterre, & y a demeuré 15. ans.

DROIT. MORALE. THEOLOGIE.

DE PARIS. Les *Regles du Droit François*, par M. POCQUET *de la Livoniere*, Conseiller au Présidial d'Angers, ancien Professeur, se publient chés J. B. *Coignard*. in 12. pour 3. liv. pages 711.

M. D***. a " travaillé sur les Canons des Conciles, sur les Ecrits des plus célebres Auteurs, sur les Edits & Déclarations du Roi, & les Arrêts des Parlemens du Royaume & du Grand Conseil". *Un Recueil des principales décisions sur les Dimes, les portions congrues, les Droits & Charges des Curés primitifs*, qui se vend chés Armand, ruë S. Jacques. in 12. pages 484. 1730.

Les Charmes de la Societé Chrétienne. 1730. in 12. pages 161. & la Pré-

face chés Etienne, ruë St. Jacques.

Le Disciple pacifique de S. Augustin sur la Prédestination, avec une *Dissertation préliminaire touchant l'Héresie des Prédestinatiens*. 1730. Chés Cailleau. 2. voll. in 4°.

DE MOSCOU. Feu M. Etienne GAVORSKI, Archevêque de *Rezan* avoit composé en Langue Russienne, *un Systême de Théologie*, selon la Doctrine de l'Eglise Grecque. Il y attaque vivement *Luther*, *Calvin*, tous les Hétérodoxes; & il n'avoit point été imprimé sous le Regne de *Pierre* I. M. Lapalinski Evêque de Tweer l'a depuis publié. Vol. in fol. vaut trois Roubles & demi.

DE LUCERNE. Le P. RUSCA a mis au jour quatre voll. in 8°. pour soutenir la Réfutation, qu'il avoit faite en 1721. d'une Dissertation, par laquelle M. HOTTINGER en 1719. établissoit la nécessité, où lui paroissent être les Protestans, de se tenir separés de l'Eglise Romaine.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Novembre 1730.

ART. C. *Histoire de l'Eglise Gallicane, &c.* p. 1901

ART. CI. *Réponse de M.* Godin *à un Article des Mémoires de Trevoux, avec la Réplique, &c.* p. 1929

ART. CII. La causa della verità sostenuta, &c. *Ou, La cause de la vérité défendue contre l'Apologiste Anonyme du P. Charles Ambroise Cattaneo, &c.* p. 1961

ART. CIII. *Dissertation Métaphysique au sujet d'un Problême, &c.* p. 1974

ART. CIV. Logicæ seù Artis cogitandi Institutiones, &c. *C'est-à-dire, Institutions Logiques, ou de l'Art de penser, &c.* p. 1995

ART. CV. *Dissertation sur le 3e. Verset du VI. Chapitre de l'Exode, &c.* page 2017

ART. CVI. *Astronomie Physique par le Sr. Petit, &c.* p. 2034

ART. CVII. *Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Médes*

& des Perses, des Macédoniens, des Grecs. Par M. Rollin, Ancien Recteur de l'Université de Paris, &c. Tome second, &c. p. 2048
Extrait de deux Lettres écrites au P. de Montauzan D. L. C. D. J. sur la Lumiére Boréale. p. 2060
Observation du même Phénoméne, faite à Lyon par le P. de Montauzan D. L. C. D. J. p. 2065
Lettre de M. l'Abbé le Pelletier aux Auteurs des Mémoires de Trevoux. page 2073
Addition à l'Eloge de M. Bianchini, &c. p. 2078
ART. CVIII. *Nouvelles Litteraires.* page 2060
D'ITALIE. *De Naples.* p. 2076. 2079
D'ALLEMAGNE. *D'Ausbourg.* p. 2079
De Hambourg. p. 2080
De Koenigsberg. p. 2072
De Graetz. p. 2080
De Hannover. p. 2083
De Lucerne. p. 2085
De Petersbourg. pages 2080. 2083
D'Erford. p. 2081
De Francfort. Ibid.
De Moscou. p. 2085
D'ANGLETERRE. *De Londres.* pages 2071. 2077

DE HOLLANDE. *D'Amsterdam.* page 2072
DE FRANCE, *De Paris.* pages 2069. 2077. 2079. 2082. 2083. 2084
De Lyon. p. 2065
De Strasbourg. p. 2072
De Toulon. p. 2060
D'Avignon. p. 2064
DE TREVOUX. pages 2073. 2078. 2082.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Decembre 1730.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Décembre 1730.

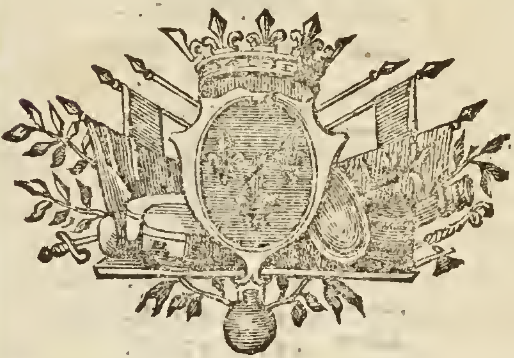

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Lion,
Chez CLAUDE PLAIGNARD, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCCXXX.
Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COMMENCEZ au mois de Janvier 1701; & se vendent 15 s. le mois en blanc. & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
———	1702.	12. v.
———	1703.	12. v.
———	1704.	13. v.
———	1705.	12. v.
———	1706.	12. v.
———	1707.	12. v.
———	1708.	12. v.
———	1705.	12. v.
———	1710.	12. v.
———	1711.	12. v.
———	1712.	12. v.
———	1713.	12. v.
———	1714.	12. v.
———	1715.	12. v.
———	1716.	12. v.
———	1717.	12. v.
———	1718.	12. v.
———	1719.	12. v.
———	1720.	5. v.
———	1721.	12. v.
———	1722.	12. v.
———	1723.	12. v.
———	1724.	12. v.
———	1725.	12. v.
———	1726.	13. v.
———	1727.	12. v.
———	1728.	12. v.
———	1729.	12. v.
———	1730.	12. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1730.

ARTICLE CIX.

SUITE DES REFLEXIONS ſur la Tragedie, où l'on répond à M. de Voltaire. *Par M.* de la Motte *de l'Académie Françoiſe. A Paris, chés Grégoire Dupuis.* 1730.

NOus avons rapporté dans nos Mémoires du mois de Septembre 1730. les motifs qu'avoit M. de *Voltaire* de s'élever pour la défenſe de la Poëſie contre M. *de la Motte*. Celui-ci, qui, ſelon que nous l'avons marqué dans l'Extrait de ſon Livre des *Réflexions*, &c. (May 1730.) avoit témoigné de-

ſirer l'uſage des Tragédies en Proſe, s'explique aujourd'hui plus expreſſément, en diſant qu'il n'a montré peu de goût *que pour les vers*, *& non pas pour la Poeſie qui eſt indépendante des vers*; comme il paroit dans le Télémaque. Ainſi, dit-on, M. de *Voltaire* a confondu les choſes. Nous avons obſervé au mois de May 1730. pages 769 & 770. que l'uſage du mot Poëſie autoriſe, ſur cette diſtinction, M. de la Motte dans une ſorte particuliére de compliment à M. de Voltaire, ajoûte, que *ſa facilité de dire avec grace ce qui ſe préſente à ſon eſprit, lui a fait croire qu'il pouvoit ſe paſſer d'exactitude*; de ſorte qu'il réfute ce que n'a pas dit M. *de la Motte* ſans répondre un mot à ce qu'il a dit.

Sur le double reproche que fait M. *de Voltaire*, au ſujet des *Réfléxions ſur la Tragédie*, inſinuant qu'elles ſont *rebatuës & inutiles*; M. *de la Motte* répond que c'eſt une nouveauté, & une utilité aſſés grande de dire des choſes non pas abſolument ignorées, mais mal développés. En effet, ce ne ſeroit plus des vérités, ſi le fond en étoit inconnu du moins à de grands Eſprits.

Les Principes, dit M. *de Voltaire*, ſont connus de tous & même des Poëtes mauvais ou médiocres ; oui, les Principes généraux, répond M. *de la Motte* ; mais non. Les Principes détaillés, dont la pratique entraîne par elle-même l'émotion & l'intérêt, & ſans leſquels certains génies s'égareroient long-tems. Ainſi *Corneille* apprit quelque choſe par la critique de l'Académie ſur ſa belle piéce du *Cid*, & il en profita dans les Tragédies de *Cinna* & de *Polieucte*. Il en arriva à peu près autant à *Racine*. Le mauvais ſuccès d'une piéce, fait faire ſouvent à l'Auteur un examen qui pourroit ſervir de régles. D'ailleurs les réfléxions ſont utiles aux Spectateurs pour ſçavoir juſtifier leur goût ou leur dégoût.

Touchant ce qu'avance M. *de Voltaire*, que les trois Unités, 1. d'action, 2. de lieu, 3. de tems, ſont liées étroitement enſemble ; M. *de la Motte* montre que l'unité d'action manque dans les *Horaces*, où ſe trouvent les unités de tems & de lieu, que l'unité de lieu manque dans la *Judith* de Boyer, où ſe trouvent les unités d'action & de jour, &c.

L'unité d'intérêt, dont M. *de la Motte* fait une nouvelle régle, eſt encore indépendante des trois autres unités; puiſque dans le *Cid*, où il n'y a unité ni de tems, ni de lieu, ni d'action, l'unité d'intérêt y ſubſiſte, parce qu'il n'y tombe que ſur l'amour de *Rodrigue* & de *Chiméne*. L'unité d'action ne peut preſque jamais entraîner l'unité de lieu. L'action la plus *une*, dans nos Tragédies ayant pluſieurs parties qui ſe paſſent en des lieux différens; & celles qu'on y ſuppoſe ſe paſſer dans un même lieu, étant bien plus l'effet de l'imagination du Poëte, qui raſſemble ces parties à ſon gré, que de l'uſage ordinaire où elles ne ſe réüniſſent preſque jamais toutes enſemble.

L'unité de tems n'emporte pas non plus celle de lieu, touchant la comparaiſon que fait M. de *Voltaire* d'une Tragedie, à un tableau qui choqueroit, ſi l'on y voyoit deux événemens; la comparaiſon eſt gratieuſe, dit M de *la Motte*; mais le propre des graces eſt de dérober aiſément la fauſſeté: c'eſt-à-dire, de la cacher ou de la faire diſparoître. Un tableau ne doit repréſenter que ce qui arrive

dans un inſtant où ne ſe peuvent rencontrer deux événemens , ſi ce n'eſt en différens lieux ; mais une Tragédie repréſente une action ſucceſſive : on feroit vingt tableaux de diverſes ſituations d'une Tragédie.

Monſieur *de la Motte* montre, comme Monſieur de *Voltaire*, ſur l'exemple de la Tragédie d'*Œdipe*, que l'unité d'intérêt difére de l'unité d'action. L'action dans *Œdipe* eſt *une*, puiſque c'eſt uniquement la recherche du meurtrier de *Laïus* : mais dans l'*Œdipe* de *Corneille*, l'intérêt tombe d'abord ſur Théſée accuſé de la mort de *Laïus* : puis, cette accuſation étant diſſipée, alors l'intérêt retombe ſur *Œdipe* ſoupçonné de meurtre ; voilà donc deux intérêts. De même dans l'*Œdipe* de M. *de Voltaire*, l'intérêt eſt d'abord pour *Philoctéte* ; mais quand on le fait partir de Thébes, on ne s'intéreſſe plus à lui, & l'on commence à s'intéreſſer pour *Œdipe*, & cet interêt continuë juſqu'à la fin.

A l'égard des autres unités, l'Auteur croit qu'on pourroit, en les négligeant dans une Tragedie de *Coriolan*, plaire à un peuple ſenſé, malgré

les *régles*, qui sont quelquefois moins la raison, que des institutions arbitraires. Cependant, comme nous tenons à nos habitudes; ce qui pourroit plaire absolument, ne nous plairoit pas aujourd'hui, parce qu'il les contrarieroit.

Au reste, l'interêt qui doit être *un*, doit encore être grand & continu, & croître jusqu'à la fin; à quoi contribuë la presence fréquente des personnages à qui l'on s'interesse. Pour cela il est bon que l'interêt tombe sur deux personnes, ensorte que l'une des deux paroisse presque toûjours.

Enfin, au reproche qu'on fait à M. *de la Motte* de vouloir proscrire les Tragédies en Vers, il répond que ce n'est point sa pensée; & qu'il croit seulement qu'on devroit essayer d'en faire quelqu'une en Prose; afin que si elle réüssissoit, on ne fût pas privé des bonnes Tragédies d'un Auteur qui auroit les grands talens pour cet Art; au talent près de la versification, ce qui d'ailleurs faciliteroit beaucoup l'usage de la composition, & delivreroit de l'engagement où le Poëte se trouve quelquefois de donner une en-

torse au sens pour garder la régle des Vers.

L'Auteur croit aussi que l'agrément de la Poësie est indépendant de la mesure du Vers, laquelle est différente en différentes Nations. Il suppose que dans la Langue Hébraïque, il n'y avoit point de Vers, effectivement, nous n'y en appercevons pas aujourd'hui ; mais, c'est ce qui ne prouve rien. De cent & de mille personnes qui entendent très-bien le Latin, il ne s'en trouve peut-être pas deux qui apperçoivent la mesure du Vers dans Térence ; elle ne laisse pas de s'y trouver réellement. La mesure qui assujettit à la rime, paroît à M. *de la Motte* encore moins nécessaire, & plus propre à ennuyer ; les goûts pourroient bien être, sur ce point, comme sur une infinité d'autres, arbitraires & differens. Aussi, malgré toutes les réfléxions de M. *de la Motte*, sur les inconvéniens des Vers & de la Rime, bien des gens aiment les Vers ; & il avouë qu'il les aime aussi, quoique, selon ces principes, il n'ait pas trop de raison de les aimer. Aussi, chercher de la raison dans ce qui est de pur

goût, c'est là chercher là où elle ne se met guere en peine de se trouver.

ARTICLE CX.

L'INNOCENZA DELLA VErità, &c. *C'est-à-dire, L'innocence de la Vérité, ou, Dissertation Théologique, sur l'observation du secret, sans blesser la Verité*. in 4°. *pages* 95.

C'Est encore un nouvel Ecrit contre les deux Ouvrages du P. *Orsi*, dont nous avons donné des Extraits. La dispute que ce Sçavant Dominicain a excitée contre le P. *Cattaneo*, est devenuë le sujet de bien des entretiens parmi les gens de Lettres. Le résultat des Conférences ont été les deux maximes suivantes, dont on est convenu. Premiérement, *que plusieurs vertus peuvent directement commander à la véracité, de ne point révéler certains secrets*. En second lieu, *qu'au contraire, la véracité considerée en elle-même, & suivant son être formel, n'a droit en aucun cas, de s'ériger en maitresse des autres vertus, à leur préjudice, & qu'elle doit se regarder comme*

simple exécutrice de leurs ordres. L'Auteur ayant beaucoup raisonné sur cette matiére, n'a pû refuser à ses amis de rendre public le précis de ce qu'il avoit expliqué plus au long dans les conférences. Il commence par exposer en peu de mots le sentiment du P. *Orsi* & le sien. Selon le P. *Lecteur de Saint Marc*, dans la concurrence, le secret doit être sacrifié à la vérité, & c'est elle-même alors qui se manifeste suivant son Adversaire, les prémiers égards sont dûs à la sureté du secret; sans néanmoins intéresser la vérité. Tout l'Ouvrage ne comprend que deux Chapitres, mais fort longs, & divisés en plusieurs Paragrafes.

D'abord notre Théologien examine cette définition vulgaire du mensonge: *Le Mensonge est une proposition contraire au sentiment intérieur de celui qui parle.* Cette définition, dit-il, est vraye, si on l'entend d'une proposition libre, énoncée sans contrainte, sans interrogation qui l'ait précédée, & qui oblige à la faire; parceque, si celui qui l'énonce, ne veut, ou ne peut pas parler conformément à sa pensée, & à la connoissance qu'il a de

la chose, il n'a qu'à se taire, personne ne l'obligeant à parler, comme on le suppose. Mais, si la proposition n'est pas tout à fait volontaire ; à raison d'une interrogation préalable qui l'exige ; je soutiens, continuë l'Auteur, que cette nécessité de conformer le langage à la pensée & à la connoissance de celui qui parle, ne doit s'entendre que d'une connoissance qu'on puisse légitimement communiquer à d'autres. On voit aisément l'application de ce principe au cas de la Confession, & aux autres secrets importans. Cela pôsé, voici comme raisonne notre Théologien. Il n'y a point de mensonge, lorsque la proposition entenduë, selon qu'elle peut & doit raisonnablement l'être, contient une vérité pure & simple : or, cette réponse ; *Je n'en sçai rien*, ou le (*non*) précis ; lorsqu'on est interrogé sur une chose dont la connoissance ne peut être communiquée, contient une vérité pure & simple : donc dans cette réponse il n'y a point de mensonge. C'est en ce sens, & avec cette distinction de connoissance communicable & non communicable, que S. Au-

gustin même explique ces paroles de J. C. en S. Mathieu, Chap. XXIV. *De die autem illâ nemo scit, nisi solus Pater.* J. C. dit ce saint Docteur, assûre qu'il ne sçait pas le jour du Jugement, parce qu'il ne le sçavoit pas d'une science qui dût être communiquée à ses Disciples. *Quia verò Dominus noster Jesus Christus Magister nobis missus est, etiam Filium Hominis dixit nescire illum diem, quià in Magisterio ejus non erat, ut per eum sciretur à nobis.* (Aug. in Psalm. XXXVI.) Sur ce principe, on condamne absolument tout mensonge, quelque bonne que puisse être la fin qu'on s'y propose. Mais on n'appelle pas mensonge toute proposition simplement contraire à la pensée de celui qui la prononce. Ainsi, pour ôter au P. *Orsi* l'argument qu'il tire de ce que S. *Augustin*, & de sçavans Interprétes accusent de mensonge *Rahab* & les Sages femmes d'*Egypte*; on convient sans peine qu'elles s'en rendirent coupables, parce qu'elles ne s'en tinrent pas aux réponses précisément nécessaires pour la fin qu'elles se proposoient. Encore ces cas là sont-ils fort différens de ceux

dont on dispute présentement.

Mais, c'est principalement sur la Doctrine des Anciens, soit des Philosophes Gentils, ou des Auteurs Chrétiens, qui ont cru le mensonge officieux permis, que triomphe le P. *Orsi*. En effet, dit-il, s'ils avoient connu l'usage matériel de la parole, ils n'auroient pas recouru au mensonge; & n'auroient eu garde de s'en faire les Protecteurs. A cela, l'Anonyme répond, prémiérement, que ces Anciens ne se sont pas renfermés dans les bornes qu'il se prescrit, dans les bornes d'une absoluë & indispensable nécessité, lorsque toute autre réponse qu'un *non* précis & formel, le silence même réveleroit un secret, qu'on ne peut découvrir sans crime. Il ajoute en second lieu, que l'erreur de ces Auteurs ne consiste pas à avoir approuvé le *non* pour le *oui*, dans les cas ausquels il se réduit; mais à avoir traité de mensonge cette réponse négative. Son principe est qu'une telle réponse ne signifie pas la négation de l'objet, mais la négation de la *révélabilité* de l'objet: c'est son expression; c'est-à-dire, l'indispensable obligation de cacher un secret que celui qui

interroge veut injustement ou ravir, ou surprendre. Il fait plus; il défie de trouver dans les deux Ouvrages de S. *Augustin*, sur le Mensonge, aucun cas qui contredise ce qu'il établit dans cette Dissertation; aucun cas où le S. Docteur accuse de mensonge la négative, lorsqu'elle est l'unique moyen de cacher l'affirmative, s'il reconnoît en même tems que cette affirmative est absolument illicite. Et pour épargner au Lecteur la peine de l'examen & de la confrontation, il entre dans le détail, & fait voir la différence qu'il y a entre ce qu'il approuve, & ce que S. *Augustin* condamne dans les deux Livres *De Mendacio*, & *Contra Mendacium.* L'Auteur explique ensuite fort au long le principe que nous venons de rapporter; & il l'applique, prémiérement, aux secrets les plus nécessairement inviolables; & ensuite à ceux qui sont d'une moindre importance, quoique la révélation en soit criminelle. Enfin, il répond aux objections qu'on pourroit faire contre son sentiment. Il fait de subtils raisonnemens, pour prouver qu'il n'a rien de contraire à la plus sai-

ne Morale, ni de commun avec les Propositions condamnées par le Pape *Innocent* XI. Il soutient même qu'il y a des occasions où il seroit impossible de sauver autrement le secret de la Confession, & les autres qui doivent être inviolables.

Article CXI.

LETTERA DI UNA MONACA Al. M. R. P. Lettore F. Giuseppe Agostino Orsi. *C'est-à-dire, Lettre d'une Religieuse au R. P. Lecteur Joseph Augustin Orsi.* in 4°. *pages* 7.

La Religieuse consulte le R. P. Lecteur sur l'embarras où l'a jetté le sentiment qu'il soutient contre le P. *Cattaneo* & ses Défenseurs, dans la Dispute dont nous continuons d'instruire le Public. Il nous vint derniérement, dit-elle, pour Confesseur extraordinaire, un Religieux, dont la vertu égale la capacité & la connoissance qu'il a de ce qui se passe dans les Communautés Religieuses. Cela me donna la confiance de lui déclarer les

différens que j'ai avec notre Révérende Mere, Madame l'Abesse.

Ma Confession finie, une Religieuse de mes amies, & ma confidente, à qui elle avoit paru un peu longue (elle n'avoit pourtant duré que trois heures) me demanda avec plus de simplicité que de prudence, si j'avois parlé des peines mutuelles que nous nous sommes faites Madame l'Abesse & moi. Je n'hésitai pas; &, comme on nous avoit lû au Réfectoire les *Leçons* du Pere *Cattaneo*, je répondis que je n'en avois pas parlé. Mon amie m'entreprit sur cela, & me dit que, si je m'en étois confessée, je ne pouvois pas le nier hardiment, comme je faisois. Ces paroles me causérent quelque apréhension; car cette Religieuse est très-instruite & très-éclairée, & si avide de sçavoir, qu'elle lit tout ce qui paroît de nouveau. Mon scrupule augmenta; lorsque, m'ayant conduite à sa chambre, elle me fit voir ce que V. R. enseigne sur ce sujet dans ses deux Ouvrages. J'avouë que la subtilité des raisonnemens passoit mes lumiéres: mais enfin, j'y voyois de vives déclamations contre ceux qui

élargiſſent la voye du ſalut, & je veux me ſauver. D'autre part, comment condamner un homme auſſi ſaint & auſſi éclairé que le P. *Cattaneo*, zélé juſqu'à ſe conſumer de travaux pour le ſalut du prochain?

Dans cette perpléxité, mon bon Ange me mit entre les mains le ſecond Tome des Lettres de S. *François de Sales*. Je tombai ſur la XLVIII. Lettre. (*Edit. de Padouë* 1721.) Elle eſt écrite à une Dame, laquelle importunée par une de ſes amies, & craignant de mentir, lui avoit avoüé une choſe dont elle s'étoit accuſée en Confeſſion. C'eſt ainſi que la Religieuſe conte l'affaire: mais voici les propres paroles de S. François de Sales. *Vous avés eu crainte de tomber en quelque duplicité, quand vous avés dit que vous m'aviés communiqué votre eſprit, & que vous m'aviés demandé quelque avis. Je ſuis conſolé que vous avés en horreur la fineſſe & duplicité; car il n'y a guères de vice qui ſoit plus contraire à l'embonpoint & grace de l'eſprit: mais, ſi eſt-ce que ce n'eût pas été duplicité, puiſque, ſi en cela vous aviés fait quelque faute, à cauſe du ſcrupule que vous*

aviés en me communiquant votre cœur, & me demandant des instructions, vous l'aviés suffisamment effacée par après, pour n'être plus obligée de le dire à personne. Néanmoins je loue votre candeur, & me réjouis que vous l'ayés dit, comme aussi tout le reste : bien que vous devés être ferme en la résolution que je vous donnai, que ce qui se dit au secret de la Pénitence est tellement sacré, qu'il ne se doit pas dire hors d'icelle : & quiconque vous demande si vous avés dit, ce que vous avés dit avec le sceau très-saint de la Confession; vous lui pouvés HARDIMENT*, & sans péril de duplicité dire que* NENNI *: il n'y a nulle difficulté à cela..... Toutefois un autre coup, demeurés ferme, & tenés pour non dit, & totalement teû, ce qui est couvert du voile sacramental.* Cette Lettre est la XLII. du Livre II. dans l'Edition in folio de Paris 1641. Eh bien ! reprend la Religieuse, ne voilà-t-il pas le *non franc & absolu* du Pere *Cattaneo* ? Il y eut néanmoins bien des contestations, sans qu'on pût convenir de rien, quoique le Confesseur de la Maison eût pris vivement le parti de S. *François de Sales.* Tel est le sujet de la Lettre. Et

c'eſt pour le prier de terminer cette diſpute, que la Religieuſe a pris la liberté d'écrire au R. P. *Orſi*. Au reſte, on voit aſſés ce qu'auroit dit d'un Confeſſeur le Saint & Sçavant Evêque de Genêve, après ce qu'il a décidé par rapport aux Pénitens.

ARTICLE CXII.

LETTERA DELL' IDIOTA, &c. *C'eſt-à-dire, Lettre d'un Idiot, au R. P. Lecteur Majeur* ORSI. In 4°. *pages* 14.

CE perſonnage n'eſt pas auſſi *Idiot* qu'il affecte de le paroître. Il s'adreſſe, ainſi que la Religieuſe, au P. *Orſi*, pour le prier d'éclaircir les difficultés qui l'embarraſſent dans la diſpute que nous traitons. Après les témoignages d'une eſtime ſinguliére, & les proteſtations d'un reſpect profond, pour le R. P. *Lecteur Majeur*, le prétendu *Idiot* entre en matiére. D'abord permettés-moi de vous dire, écrit-il au P. *Orſi*, que quelque idée que j'aye conçuë de votre capacité, je ne puis perdre l'eſtime que j'ai pour

le Cardinal *Pallavicin*, & pour l'Auteur des *Leçons Sacrées*, que vous attaqués si vivement. Non, vous ne me persuadés point que ces Auteurs sont des corrupteurs de la Morale. Leur Doctrine, l'autorité qu'ils se sont acquise, leurs glorieux travaux ne me permettent pas d'en former ce jugement. Le P. *Cattaneo*; après s'être déclaré de la maniére la plus formelle contre le mensonge, exempte de cette tache le *non*, dans les circonstances des interrogations injustes & criminelles : il suit en cela le Cardinal *Pallavicin*. C'en est assés : le voilà Déffenseur de la Morale relâchée. Mais il falloit donc prouver que ce *non* contient en effet un mensonge, & que l'Auteur se contredit. Au lieu de cela, je ne vois que de longues déclamations, & un vain étalage de Doctrine, pour prouver ce que personne ne vous conteste, que le mensonge est toûjours un péché. Pardonnés à ma Franchise & à ma simplicité. N'est ce point quelque reste des anciens préjugés qui vous anime contre le P. Jésuite. J'ai trop bonne opinion de votre vertu, pour ne pas croire qu'au fond

vous estimés une Compagnie qui édifie l'Eglise par sa conduite, & qui lui rend de grands service par ses travaux. Mais, mon foible entendement ne peut concilier les sentimens que je vous suppose, avec la maniére dont vous en usés.

Après ce préambule, l'Auteur propose au P. *Orsi* plusieurs cas, où il lui paroît indubitable que le *non* est exempt de mensonge; & cela précisément parce qu'il ne tombe pas sur l'objet de la demande; mais qu'il exprime simplement la résolution où l'on est de ne point satisfaire à une interrogation criminelle. Ce *non*, continuë-t-il, doit au moins être mis au rang des *Equivoques de la seconde espéce*; c'est-à-dire, de celles qui ne sont pas tout-à-fait inintelligibles, & que vous jugés innocentes, après *votre très-illustre Genet*. Pour moi, qui n'ai pas assés d'esprit pour quintessencier, comme vous, les choses les plus simples, je n'y trouve pas même cette sorte d'équivoque que vous nommés de la seconde espéce: je n'y vois au contraire, qu'un langage très-simple & très-naturel, autorisé par l'usage,

 auquel

auquel je m'en tiens ; vous abandonnant ces belles ſpéculations où je me perds. Si l'on veut tout réduire à cette rigidité de Morale, il faut bannir du commerce des hommes, & l'ironie, & le compliment, & les autres politeſſes dont on uſe dans la Société, & renoncer aux maniéres de parler les plus établies.

Encore un cas, je vous ſupplie, ſur lequel je ſerois bien aiſe d'avoir votre avis. Je ſuppoſe, ce qu'à Dieu ne plaiſe, que je vis dans le déſordre, & que je me confeſſe à vous. Quelques perſonnes qui ſçavent que vous êtes mon Confeſſeur, pour éclaircir leurs doutes, diſent que je ſuis un homme de bien, réglé dans ma conduite. Demeurerés-vous ſeul dans le ſilence, & ne ſeroit ce pas révéler ma Confeſſion ? Dirés-vous que je ne ſuis pas tel qu'ils s'imaginent ? Ce ſeroit encore violer plus ouvertement le ſacré ſçeau de la Confeſſion. Leur dirés-vous enfin qu'ils ont raiſon, & que je ſuis en effet tout ce qu'ils ſuppoſent ? Vous ferés donc un menſonge.

De plus vous accordés que le Confeſſeur interrogé *comme homme*, peut

répondre nettement qu'il ne sçait pas la chose qu'on lui demande. N'y a-t-il point là d'équivoque, ou de restriction mentale? Et, s'il n'y en a pas, cette décision ne doit-elle pas s'étendre aux occasions, où il n'est pas permis de révéler un secret important? Notre Auteur ajoute d'autres difficultés, dont les unes ont déjà été proposées au P. *Orsi*, & ausquelles il a répondu; les autres ne le feront apparemment pas changer de sentiment. Il rapporte encore le passage de S. *François de Sales*, que nous avons vû dans la Lettre de la Religieuse, & y fait les réfléxions qui se présentent naturellement à l'esprit.

Article CXIII.

OBSERVATIONS CURIEUSES sur toutes les parties de la Physique, extraites & recueillies des meilleurs Mémoires. In 12. *Tome troisiéme. A Paris chés Bordelet, Jombert & Cailleau.* 1730. *pages* 586.

CEt Ouvrage a été commencé par le Pere *Bougeant* Jésuite, qui en donna le premier Volume en 1719;

& il a été assés favorablement reçû du Public, pour engager les Libraires à en faire une seconde Edition. Le dessein de l'Ouvrage est de rassembler sous un même coup d'œil, toutes les découvertes & les observations les plus curieuses qu'on a faites sur les differentes parties de la Physique, & qui étant éparses dans une infinité de Volumes composés en diverses Langues, sont souvent inconnuës aux Physiciens mêmes. Il faut avouer que c'est de toutes les Méthodes la plus avantageuse au progrès de la Physique, & en général de toutes les Sciences Systématiques. Car on l'a dit cent fois: ce n'est qu'à force de répéter & de multiplier les observations, qu'on peut s'assurer avec quelque vraisemblance de la cause Physique des faits. Composer un Systême avant que de connoître tous les faits qui y ont un rapport essentiel, c'est vouloir donner le plan d'un château, dont on ne connoit, ni les dimensions, ni les differentes parties. C'est travailler d'imagination & non d'après la nature; c'est supposer ce qui n'est peut-être pas, & non pas expliquer ce qui est. Aussi est il souvent a-

rivé qu'après qu'un Physicien s'est beaucoup efforcé pour bâtir un Systême, un fait est survenu qui a renversé tout l'édifice. Rien n'est donc plus nécessaire pour le progrès de la Physique que de faire beaucoup d'observations, & rien n'est plus utile, ni plus commode pour les Physiciens, que de leur donner en trois ou quatre Tomes les diverses observations, qui sont repanduës & comme noyées dans un nombre infini de Volumes. Car, outre qu'on leur épargne tout à la fois, & le tems qu'il faut employer pour une telle recherche, & la dépense que couteroit l'acquisition de tant d'Ouvrages, on leur met sous les yeux toutes les découvertes qui ont été faites jusqu'à present, sur chaque matiére, par les plus habiles Observateurs, & on les met par là plus à portée de faire des conjectures, d'établir des vraisemblances, & de fonder des Systêmes.

Car il faut distinguer deux choses dans la Physique : l'Histoire & la Science ; c'est-à-dire, les faits & la connoissance de leurs causes. Or, dans l'ouvrage dont nous parlons, on se borne à la prémiére de ces deux cho-

ſes, & on ſe contente de raconter les faits ſans entreprendre d'en donner les raiſons Phyſiques : & ſi quelquefois on rapporte les explications & les conjectures de quelques Sçavans Phyſiciens, on ne les rapporte que comme un fait ſans les adopter.

Le P. *Bougeant* avoit d'abord borné cet ouvrage à un ſeul Volume, ſe réſervant à en donner une ſuite, lorſque ſes Recherches & les nouvelles découvertes des Sçavans lui en auroient fourni la matiére ; mais comme il a été détourné de ce travail par d'autres Ouvrages plus importans, le P. *Grozelier*, Prêtre de l'Oratoire, s'eſt offert à le continuer, pour ſatisfaire aux deſirs du Public & à l'impatience des Libraires. Dans les deux Volumes qu'il a donnés à la ſuite du prémier, il a, ſuivant la méthode du prémier Auteur, partagé ſa matiére en ſix parties, qui ſont la *Phyſique générale*, l'*Aſtronomie*, la *Chymie*, l'*Anatomie*, la *Botanique*, & l'*Hiſtoire Naturelle des Animaux*. Il tire la plûpart de ſes Obſervations des meilleures ſources, telles que ſont les Mémoires de l'Académie des Sciences, les Tranſactions

Philoſophiques d'Angleterre, les Actes de Leipſick, les Journaux de Paris, de Hollande, de Trevoux, &c. & les Ouvrages particuliers des Sçavans. Il n'entreprend pas cependant d'extraire tout ce qu'il y a dans ces Ouvrages, ni même tout ce qu'il y a de bon en ſoi; mais ſeulement tout ce qui s'y trouve de plus curieux & de plus intéreſſant ſur chaque matiére. Il cite les Livres & les Auteurs, & comme on avoit négligé ce point dans le prémier Volume, le P. *Bougeant* a reparé ce défaut dans cette ſeconde Edition.

Ce troiſiéme Volume contient, comme les deux précedens, un très-grand nombre d'Obſervations ſur une infinité de matiéres : les principales Obſervations contenuës dans la prémiére Partie, ſous le nom de Phyſique générale, roulent ſur *le Feu, les Phoſphores, la Lumiére, la Viſion; l'Eau, les Mineraux, les Pierres ſingulières, &c.* Les Obſervations de la ſeconde Partie ou de l'Aſtronomie ſont ſur *les Planétes, leur grandeur, leur diſtance de la terre & du Soleil, leurs révolutions & leur mouvement, ſur les*

Etoiles fixes, leur nombre, leur grandeur, leur éloignement, &c. Dans la troisiéme Partie sur la Chymie, on rapporte plusieurs Observations sur *les Végétations Chymiques, sur le Verre, sur les Métaux & leurs transmutations, sur l'Antimoine, &c.* La quatriéme Partie, qui traite de l'Anatomie, est la plus abondante en Observations. On y en trouvera de très-curieuses sur *le cerveau, sur les yeux & sur la vûë, sur l'oreille & sur l'ouye, sur le nés & l'odorat, sur la voix & la parole, sur les poumons & la respiration, sur l'estomach, sur les os, sur le sang* & sur presque toutes les parties du corps humain. La cinquiéme partie sur la Botanique contient diverses Observations sur beaucoup de Plantes, & en particulier sur celles qui sont les moins connuës, comme les Plantes étrangeres. Enfin, la sixiéme Partie, qui traite de l'Histoire Naturelle des Animaux, nous apprend diverses particularités de plusieurs Animaux, *Quadrupedes, Serpens, Poissons, Oiseaux, &c.*

On a donné depuis long-tems au Public, divers Ouvrages de la même

eſpéce que celui-ci ; mais, outre qu'en ce genre les derniers ſont cenſés les meilleurs, parce qu'ils contiennent les nouvelles découvertes qu'on ne peut pas trouver dans les anciens, celui-ci a encore un avantage particulier, qui eſt de ne donner aux Lecteurs que des Obſervations ſûres, ou du moins autoriſées par des témoignages dignes de foi. C'eſt à quoi le P. *Bougeant* a eû une très-grande attention dans le prémier Volume. Le P. *Grozelier* a eu la même attention dans le ſecond ; mais, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il n'eſt pas également exact dans le troiſiéme ; & qu'il y rapporte pluſieurs Obſervations qui ne trouveront aucune créance dans les eſprits des Lecteurs éclairés. Telles ſont, ſur tout, la plûpart de celles qu'il a tirées des *Mélanges d'Hiſtoire & de Litterature* de Vigneüil Marville. Car, comment, par exemple, pourra-t-on croire qu'il y ait jamais eû un Microſcope, à l'aide duquel on ait pû voir les atomes d'Epicure, la matiére ſubtile de Deſcartes, les vapeurs de la terre, la tranſpiration du corps humain, &

les influences des Astres ? " A cinq ou
» six pas, dit l'Auteur de la Relation
» qu'on cite, je vis une infinité de pe-
» tits vers qui rongeoint la laine d'un
» habit avec une avidité incroyable....
» J'eus le plaisir de voir, avec le mê-
» me Microscope, comment le feu se-
» paroit toutes les parties du bois sur
» lequel il agissoit, & les dardoit con-
» tre un filet de bœuf qui étoit à la
» broche, & en incisoit toutes les par-
» ties, dont les unes se convertissoient
» en jus, & les autres se tournoient en
» une vapeur délicate, qui remplis-
» soit la Cuisine & chatouilloit les na-
» rines. Au sortir de la Ville nous vî-
» mes dans la Campagne un Liévre
» qu'on chassoit. Il passa à dix pas de
» nous, & le regardant avec le Mi-
» croscope, il me parut comme un ti-
» son de feu, qui laisse après lui une
» grosse fumée. Dans un Jeu de Pau-
» me, je sentis de l'inclination pour
» l'un des Joüeurs & de l'aversion
» pour l'autre, & le Microscope me
» fit voir que les corpuscules que trans-
» piroit celui pour qui j'avois de l'in-
» clination, s'accrochoient avec ceux
» que je transpirois moi-même, ce

» qui n'arrivoit pas à l'égard de l'au-
» tre ».

Risum teneatis amici.

Voilà tout ce qu'on peut dire sur de pareilles Observations. Le P. *Grozelier* est, sans doute, trop bon Physicien pour y ajouter foi; mais c'est par cette raison là même qu'elles ne devroient pas avoir place dans un Ouvrage, où l'on fait profession de ne rapporter que des faits averés. On sçait bien qu'il y a dans la Physique, plus que par tout ailleurs, beaucoup de choses, qui, sans être vraisemblables, ne laissent pas d'être vrayes. Mais, il faut, pour qu'on les croye, qu'elles soient attestées par des Auteurs dignes de foi, & qu'elles ne choquent pas d'ailleurs les principes certains & démontrés.

Nous pourrions aisément grossir cet Extrait en rapportant quelques-unes des Observations qui composent ce troisiéme Volume; mais ce ne seroit pas donner une idée suffisante d'un Recueil aussi étendu que celui-ci; & nous nous contenterons de dire

en général qu'il contient, ainsi que les deux autres volumes, une infinité d'Observations curieuses & intéressantes pour ceux, qui aiment la Physique & qui se plaisent à étudier la nature.

ARTICLE CXIV.

NOUVEAUX MIRACLES operés par L'intercession de Saint Loüis de Gonzague de la Compagnie de Jesus. Extraits des Procès Verbaux, qui ont été faits & Imprimés à Rome, avec la Permission des Supérieurs; brochûre in 8°. 1729. Chés Jerôme Mainardi.

I°, *A Vetralla Diocése de viterbe.* C'est un monastere de 40. Carmélites, qui vivent selon les Constitutions de sainte *Madeléne de Pazzi.*

Le P. Joseph-Marie *Paganucci* fut envoyé Confesseur extraordinaire en 1728 à cette Communauté ; il y donna la retraite, pendant laquelle il inspira une grande dévotion à S. Louis de *Gonzague*, & y laissa, en partant, un morceau du bois de la châsse, où les cendres du saint avoient été long-

tems enfermées. Quatre mois après; c'eſt-à-dire, au mois de Mars 1729. la Prieure du monaſtere fut avertie par les Officiéres, que la proviſion de farine n'étoit plus que de ſix boiſſeaux & que toutes reſſources humaines manquoient pour ſubſiſter, juſqu'à la récolte prochaine. Elle communiqua au P. *Vignoli* ſon embarras, & ſon deſſein, qui étoit de recourir à l'interceſſion de S. *Louis de Gonzague*. Pour cela, elle lui propoſa, & le pria de bénir, avec la Relique du Saint, une certaine quantité d'eau: le Pere lui accorda ſa demande, appuyée de celle de toutes les autres Religieuſes.

La Cérémonie de la bénédiction étant achevée, toute la Communauté ſe rendit à l'endroit où l'on mettoit la farine: Là les Religieuſes proſternées firent au Seigneur une humble priére, le conjurant par les mérites de ſon Serviteur fidéle de les ſecourir dans leur miſére extrême; enſuite la Prieure verſa ſur la farine, quelques goutes de l'eau bénite, avec la Relique du ſaint; & tout le monde ſe retira. Le 12 Avril, la ſœur *Therèſe de S. Sebaſtien* Converſe, allant, à ſon

ordinaire, prendre la farine pour faire le pain, & en ayant passé six boisseaux, elle vit que la farine s'étoit excessivement augmentée. A cette augmentation étonnante, elle, & quelques autres de ses sœurs, témoins d'un événement, qu'elles n'attribuoient pas, sans raison, à la protection de S. Louis de Gonzague, criérent : Miracle. Toute la Communauté accourut au bruit. On mesura la farine, & l'on trouva que de six boisseaux, elle étoit montée à dix-neuf de pure farine. Bien plus, de cette même farine on fit successivement la quantité de pain, qui demandoit naturellemant trente six boisseaux de farine. D'ailleurs, le pain étoit beaucoup plus blanc & d'un bien meilleur goût qu'à l'ordinaire. Tout le détail de ce prémier miracle est exposé & attesté dans le Procès Verbal.

II. Le miracle qui suit est de la même espéce que le prémier. Lorsque les boisseaux multipliés, dont nous avons parlé, commencerent à diminuer considerablement, les Religieuses recoururent de nouveau à leur

puiſſant Interceſſeur, dont les vœux furent exaucés auprès de Dieu. Pour ne point faire ici d'un extrait une traduction dans les formes, c'eſt aſſés de dire que du 12 Avril juſqu'au 15 de Mai, ſix boiſſeaux de farine, ainſi qu'il conſte par le Procès Verbal, allerent au nombre de ſoixante & dix-huit boiſſeaux.

Mais ce n'étoit pas pour la ſeule ſubſiſtence abſolument néceſſaire; c'étoit encore pour fournir aux petites douceurs, qui ſe donnent à certaines Fêtes dans les Communautés Religieuſes, que la farine ſe multiplioit. Pour lors elle ſe trouvoit même plus délicate & plus fine entre les mains des Officiéres. Ce fait atteſté arriva l'onziéme Mai, lorſque deux Sœurs Converſes travailloient à une ſorte de pâte que l'on nomme *Vermicelli*, & que l'on goute beaucoup plus en Italie qu'en France.

III. Le 25 Mai, la farine ayant preſque tout-à fait manqué, les Religieuſes qui ſe trouvoient par là dans un plus preſſant beſoin que jamais, redoublérent de Dévotion & de confiance à *S. Louis de Gonzague*. Le

jour de l'Aſcenſion, elles portérent en Proceſſion l'Image de leur Interceſſeur, chantant l'Hymne *Iſte Confeſſor*, à l'endroit où l'on mettoit la farine. La Supérieure y récita quelques Priéres, fit ſur le reſte de la farine l'aſperſion de l'eau-bénite avec la Relique du Saint : & comme ſi l'on avoit dès ce moment obtenu le ſecours du Ciel, on ſe retira en chantant en actions de graces le *Te Deum.* Nous abrégeons ce fait par lequel eſt terminé le Procès verbal ; & nous ferons remarquer en un mot, que du 12 d'Avril au 21 de Juin, l'on compta 149 boiſſeaux de multiplication. Cette proviſion ne conduiſit pas ſeulement les Carmélites, juſqu'au tems de la nouvelle levée des grains ; elle ſervit encore à ſatisfaire la piété de bien des perſonnes, qui voulurent avoir de la farine miraculeuſe. Pour cela, les Religieuſes en répandirent divers genres de paſtilles dans toute la ville, & en envoyérent à Rome une bonne quantité. Les Informations juridiques rapportent les preuves autentiques d'un très-grand nombre de miracles operés, les uns, par les paſtilles

dont nous parlons : les autres, par l'eau-bénite avec la Relique de *S. Louis de Gonzague*, & dont presque toute l'Italie a eu connoissance.

IV. Le nouveau miracle suivant est détaillé dans la relation Italienne d'une maniére trop instructive, trop glorieuse à Dieu & à son serviteur, pour n'y pas insister un peu plus. C'est à Côme que ce miracle est arrivé. Les informations juridiques en furent faites par l'Evêque du lieu. Voici donc ce que déposent avec serment les deux Médecins, le Chirurgien, le Confesseur, & la Supérieure du Monastére de sainte Euphémie : Sœur Madeléne *Fanti*, Professe, étoit tourmentée depuis cinq ans, (ce sont ici les termes mêmes de l'attestation) d'une fiévre, qui, tantôt étoit périodique, & tantôt intermittente, accompagnée d'une langueur continuelle, d'une inanition d'éstomac, d'une oppression dans les entrailles, & de tems en tems d'une défaillance presque totale ; enfin, l'on voyoit en elle tous les symptomes de la maladie scorbutique : *miris modis torquebatur in spirituali Corpore.* Ce sont les ex-

pressions du Médecin & des Chirurgiens. On desespéroit tout-à-fait de sa guérison, d'autant plus que depuis une année & davantage, une fiévre lente lui étoit survenuë, dont on ne connoissoit les redoublemens que par l'inflammation, qui parroissoit sur le visage & à la gorge de la malade, après qu'elle avoit pris quelque nourriture; quant au poulx, il étoit presque éteint en elle dans cet état déplorable. La veille de l'Assomption de la sainte Vierge, la Sœur *Madeléne Fanti* eut recours, pleine de confiance, à l'Intercession de S. *Louis de Gonzague* : elle mit de la farine miraculeuse sur son estomac ; & à l'instant sans aucune crise, sans aucun signe exterieur, elle fut si parfaitement guérie, que sans garde, sans appui, elle alla au Chœur, pour rendre à Dieu des actions de graces, & qu'elle reprit après cela les plus pénibles exercices de la Communauté.

Le miracle de la multiplication de la farine, pour lequel principalement a été le Procès verbal, nous fait seul assés connoître, combien le Seigneur se plaît à signaler de plus en

plus la ſainteté de S. *Louis de Gonzague*, & à exaucer pour cela les vœux de ceux qui s'adreſſent à ſon Serviteur, avec piété & avec confiance. Cependant, la guériſon miraculeuſe que nous venons de raconter, contribuëra encore à la même fin, que Dieu qui eſt admirable dans ſes ſaints, ſe propoſe.

Article. CXV.

EXPLICATION D'UN PASſage du prémier Livre de Ciceron, de natura Deorum.

Le paſſage de Ciceron, que j'entreprens d'expliquer, ſe lit au commencement de ſon prémier Livre *de la nature des Dieux*. Le voici : *Perobſcura quæſtio eſt de natura Deorum, quæ & ad agnitionem animi pulcherrima eſt & ad moderandam religionem neceſſaria. De quâ tam variæ ſunt doctiſſimorum hominum, tamque diſcrepantes ſententiæ, ut magno argumento eſſe debeat, cauſam, id eſt, principium philoſophiæ eſſe ſcientiam : prudenterque Academicos à rebus incertis aſſenſſionem cohibuiſſe.*

L'obſcurité de ce paſſage vient du mot, *Scientiam*, lequel, dans la place qu'il y occupe, ne fait aucun ſens raiſonnable. Tous ceux, qu'on lui a donnés juſques à préſent, ſatiſfont ſi peu les ſçavans; qu'ils l'ont appellé avec raiſon, *la croix des critiques*. Il ſeroit trop long de raporter ici leurs différens ſentimens ſur ce ſujet, & également inutile de les réfuter, après qu'ils ſe ſont ſi bien réfutés les uns les autres. M. l'Abbé *d'Olivet* en a raſſemblé onze interprétations differentes à la fin du prémier tome de ſa Traduction; & il leur préfére avec juſtice celle du ſçavant M. le Préſident *Bouhier*. Ces deux Meſſieurs veulent que *ſcientiam* ſignifie en cet endroit, *des notions claires & inconteſtables ſur leſquelles tout raiſonnement doit être appuyé*, comme s'explique M. le P. *Bouhier*; ou, *des principes évidemment connus*, comme s'exprime M. *d'Olivet* en traduiſant ce mot. « La diverſité, dit il, & la » contrarieté même, qui ſe remar- » quent ici dans les opinions des plus » ſçavans hommes, font bien voir » que la Philoſophie doit porter ſur

„ des principes évidemment connus„.
Mais, outre que la ſçience & les principes de la ſçience ſont deux choſes differentes, que le même mot ne rend pas, il me ſemble que cette interprétation ſouffre trois difficultés, qui peuventla rendre au moins ſuſpecte.

1°. Elle ne fait pas parler Ciceron d'une maniére digne de lui. Qui doute en effet que la Philoſophie ne doive porter *ſur des principes évidemment connus? ſur des notions claires & inconteſtables ſur leſquelles tout raiſonnement doit être appuyé?* Ciceron, pour perſuader une choſe ſi triviale, avoit il beſoin de propoſer la diverſité des ſentimens des Philoſophes ſur la nature des Dieux? C'eſt par cette raiſon & dans les mêmes termes, que M. le P. B. rejette l'opinion de ceux, qui veulent qu'on liſe, *inſcientiam*, au lieu de *ſciëntiam.* Il lui a paru que Ciceron ne devoit point avoir recours à la diverſité des ſentimens des Philoſophes, pour prouver que l'ignorance, *inſcientiam*, eſt cauſe que les hommes s'attachent à la Philoſophie. Or, cela n'étoit il pas

tout au moins aussi inutile, pour montrer que la Philosophie doit porter sur des *principes évidemment connus ; sur des notions claires & incontestables sur lesquelles tout raisonnement doit être appuyé* ? La Philosophie n'est, & ne peut être, non plus que toutes les autres sçiences, qu'un amas, un assemblage, une suite de raisonnemens. A quel propos donc, Ciceron se mettroit il en dévoir de prouver, qu'elle doit être appuyée sur des *principes évidemment connus*, sur *des notions claires & incontestables* &c. ?

2° Ce qu'on fait dire à Ciceron par cette interprétation, n'a aucune liaison avec ce qui précéde. Car, de ce que les Philosophes ont eû des opinions fort différentes sur la nature des Dieux ; s'ensuit-il en aucune maniére, qu'on doive commencer à Philosopher sur *des principes évidemment connus*, sur *des notions &c* ; à moins qu'on ne suppose qu'ils ne l'ont pas fait, ce qu'on supposeroit sans fondement ? La difference des sentimens des Philosophes, sur cette matiére & sur une infinité d'autres, ne vient pas de ce qu'ils manquent

de *principes* & de *notions* &c.; mais de ce que par passion, ou, par prévention, ou par inadvertence, ou par précipitation, &c. ils tirent de fausses conséquences, de ces principes & de ces notions. Or, comme la verité est unique en chaque sujet; & que la fausseté, qui s'en écarte, peut s'écarter d'une infinité de maniéres, de ce point fixe & unique: c'est delà que naissent la diversité & la contrarieté des sentimens des Philosophes.

3°. Cette même interprétation ne s'accorde pas mieux avec la suite du texte: *prudenterque Academicos à rebus incertis assensionem cohibuisse*. Pour le faire sentir, voyons comment M. *d'Olivet* lie l'un à l'autre dans sa Traduction. Le voici: « La diversité » & la contrarieté même, qui se re» marquent ici dans les opinions des » plus sçavans hommes, font bien » voir que la Philosophie doit porter » sur des principes évidemment con» nus; & que par conséquent les » Académiciens, où ils n'ont trouvé » que de l'incertitude, ont eu rai» son de suspendre leur jugement». Il me semble qu'on ne peut tirer cette

conséquence, de l'antécédent qui la précéde, qu'en supposant encore ici, que les Académiciens ne connoissoient pas les *principes évidemment connus*. Mais peut on le supposer, quand on sçait qu'ils reconnoissoient certaines verités ; comme Ciceron, qui étoit de leur Secte, nous l'apprend un peu plus bas : *Nec tamen fieri potest, ut qui hac ratione philosophantur, ii* (Academici) *nihil habeant quod sequantur.* Ciceron répéte souvent la même chose ailleurs, & sur tout dans les Questions Académiques. Les Académiciens connoissoient donc la verité des *principes évidemment connus*, la plus lumineuse de toutes, & qui précéde nécessairement la connoissance de toutes les autres vérités. On suppose donc sans fondement qu'ils ne connoissoient pas ces principes, & cette supposition étant fausse, la conséquence qu'on en tire, ne l'est elle pas aussi ; *que les Académiciens, où ils n'ont trouvé que de l'incertitude, ont eu raison de suspendre leur jugement ?*

Ce sont-là les principales difficultés, qui m'ont empêché d'adopter

l'interprétation de M. le P. *Bouhier* & de M. *d'Olivet*, & qui m'ont engagé à en chercher une nouvelle, qui ne souffrit pas ces mêmes difficultés. Je crois l'avoir trouvée : mais ne me flattai-je point ? les sçavans en jugeront; je vais la leur proposer.

On éviteroit, ce me semble, les inconvéniens dont je viens de parler, & tous les autres qui se trouvent dans les différentes explications de ce fameux passage, en ajoutant seulement au mot, *sçientiam*, le monosyllable, HANC; c'est-à-dire, *scientiam hujus rei*, *hujus argumenti*, *naturæ Deorum*. Je prétens donc qu'on doit lire; *ut magno argumento esse debeat*, *causam*, *id est*, *principium philosophiæ esse scientiam hanc* : c'est-à-dire, ce qui est une grande preuve que cette science (de la nature des Dieux) est la cause ou le principe de la Philosophie.

Ceux qui sçavent les changemens que les Critiques ont fait à ce passage pour l'expliquer, n'incidenteront pas sur cette légére addition. Le Pere *Lescalopier* a eu raison de dire qu'on avoit mis à la torture cet endroit de

Cicéron ; *vexatus hic locus à multis.* Les uns ont cru qu'il falloit lire *Inscientiam* : les autres, *non esse scientiam* : quelques uns, *sententiam.* M. *Petit* y ajoûte cinq à six mots. On est sans doute en droit de faire de pareils changemens, quand en conservant le texte ordinaire, on ne peut y trouver un sens digne de son Auteur ; quand les Manuscrits varient, comme ils le font ici ; quand le changement qu'on fait, n'est pas considérable ; quand enfin il est naturel de soupçonner, que ce qu'on supplée, a pu aisement échaper aux Copistes & aux Imprimeurs. Or, qui ne conviendra qu'un monosyllabe a pu plus aisément être omis que tout autre mot ; sur tout si on fait réfléxion, que dans les Manuscrits & les anciennes Éditions, les monosyllabes, déja très courts par eux-mêmes, s'écrivoient encore par abbréviation ?

Mais je reviens à ce que j'ai à prouver : sçavoir, que par l'addition du mot HANC, cet endroit de Ciceron est à couvert des inconvéniens qu'il souffre par toutes les autres Interprétations, & en particulier par cel-

le de M. le P. *Bouhier* & de M. *d'Olivet.*

1°. Je fais parler Ciceron d'une maniére digne de lui, lorsque je lui fais dire, que la connoissance exacte de la nature des Dieux est une des causes ou des principes de la Philosophie. Quoique cette pensée ne lui soit pas particuliére, c'est une de ces pensées qu'un grand génie ne doit pas rejetter, toutes communes quelles sont, à cause du beau sens qu'elles renferment; mais sur tout, si elles sont nécessaires dans l'endroit où il les place. Or, Cicéron en avoit besoin à l'entrée d'un Exorde, où, en bon Orateur, il vouloit donner une grande idée du sujet, qu'il alloit traiter. Dans cette vûë, après avoir dit d'abord, que la question de la nature des Dieux est très obscure; *Perobscura quæstio est de natura Deorum:* qu'elle est nécessaire pour connoître ce que c'est que l'Ame, & pour régler la Religion; *quæ & ad agnitionem animi pulcherrima est, & ad moderandam religionem necessaria:* que les plus sçavans hommes ont eû des sentimens fort différens là dessus; *de qua tam*

variæ ſunt doctiſſimorum hominum, tamque diſcrepantes ſententiæ: il ajoûte que la connoiſſance de cette matiére eſt une des cauſes ou des principes de la Philoſophie; *cauſam, id eſt, principium Philoſophiæ eſſe ſcientiam* HANC. Voilà ſans doute dequoi réveiller l'attention de ſes Lecteurs.

Quelques uns ont voulu mal-à-propos diſtinguer les cauſes, des principes de la Philoſophie. Il eſt certain que *cauſam* & *principium* ſignifient ici la même choſe; comme l'*id eſt*, avec lequel Cicéron les joint, le marque aſſés. Ariſtote, & tous les Philoſophes après lui, emploïent indifferemment ces deux mots, pour exprimer les verités, d'où naiſſent d'autres verités; mais ils diſtinguent deux ſortes de principes de la Philoſophie: ſçavoir les prémiers principes, qui ſont évidemment connus par eux mêmes, ſans le ſecours d'aucun principe précédent; & les concluſions qu'on tire de ces prémiers principes, & qui deviennent à leur tour les principes de nouvelles concluſions.

Parmi ces derniers principes, les

Philoſophes donnent avec plus de raiſon ce nom, à ceux qui ſuivent immédiatement des prémiers, & qui par leur fécondité produiſent toutes, ou, preſque toutes les concluſions, dont l'aſſemblage fait le corps de la Philoſophie. Telle eſt la connoiſſance de la nature de Dieu, que tous les Philoſophes anciens & modernes ont regardée ſur ce piéd. De ceux-ci, je n'en citerai qu'un ſeul, qui, par la beauté & la ſublimité de ſon génie, peut tenir lieu de tous les autres. C'eſt le célébre M. *de Fenelon*, Archevêque de Cambray. *Je tiens*, dit-il dans ſon Traité de l'Exiſtence de Dieu, *la clef de tous les myſtéres de la nature, dès que je découvre ſon Auteur.*

2°. Mon interprétation donne à ce paſſage un ſens, qui s'accorde parfaitement avec ce qui précéde. En effet, la diverſité & la contrarieté des Opinions, que les Philoſophes ont inventées avec tant d'aplication & d'étude ſur la nature des Dieux, en cherchant à la connoître, ne ſont elles pas une preuve bien ſenſible, qu'ils en ont regardée la connoiſſance exacte, comme eſſentielle, comme

me capitale, comme une des causes ou des principes de la Philosophie?

3°. Le sens, qu'a ce passage dans mon interprétation, n'est pas lié moins naturellement avec ce qui suit; *Prudenterque Academicos à rebus incertis assensionem cohibuisse.* Pourquoi? Parce que les Académiciens n'ayant sçu se déterminer sur la nature des Dieux, ce qui étoit connu de tout le monde, & ce que fait bien voir l'Académicien *Cotta* dans le Dialogue de Cicéron; ils faisoient fort prudemment de suspendre leur jugement, sur beaucoup d'autres choses, qui dès là ne pouvoient leur être que très-incertaines. Qui manque d'une connoissance, qui doit précéder les autres, fait sagement de ne prendre aucun parti sur celles-ci.

On m'objectera peut-être, que dans cet endroit Cicéron ne parle pas de l'indétermination des Académiciens, sur la question de la nature des Dieux. J'avoüe qu'il n'en parle pas en termes formels; mais ce n'est que pour la raison que je viens d'indiquer; parce que personne n'ignoroit leur indétermination sur cet arti-

cle. Cicéron en a usé à cet égard, comme en use dans tout discours, un Auteur qui veut être court, & ne rien dire de superflu ni d'inutile. Il supprime les verités, qu'il juge qu'on aura suffisamment présentes à l'esprit, sans qu'il soit besoin de les exprimer. Dans l'Ecôle même, où l'on se pique de prouver tout à la rigueur, fait on difficulté d'employer l'Enthymême, qui est une espéce d'argumentation, où l'on sous-entend une proposition, sur la quelle on voit que personne ne peut hésiter ?

Voici donc, à ce qu'il me paroît, le sens véritable de ce fameux passage, qui avoit été jusqu'ici pour tant de sçavans Critiques un écueïl funeste.

La diversité & la contrarieré même des Opinions, que les plus sçavans hommes ont imaginées avec tant d'application sur la nature des Dieux, font bien voir qu'ils en ont regardé la connoissance exacte, *scientiam hanc*, comme une des causes ou des principes de la Philosophie ; & que par conséquent les Académiciens, qui n'ont pas sçu se déterminer sur cette

question, ont eu raison de suspendre leur jugement sur bien des choses, qui dès là ne pouvoient qu'être incertaines pour eux.

A Lion le 25. Octobre 1730.

ARTICLE CVI.

QUINTI LUCII ALPHEI DIAcrisis in 2 dam Editionem Philosophiæ Nov-antiquæ R. P. Thomæ cevæ, cùm notis Jani Valerii Pansii. *C'est-à-dire, Jugement de Q. Lucius Alpheus sur la seconde Edition de la Philosophie nouvelle, & ancienne du R. P. Thomas Ceva, avec les notes de Janus valerius Pansius.* 1724. 39. *pagg. in* 4°, *y compris l'Epitre dédicatoire.*

L'Occasion de ce petit Ouvrage, qui est un Poëme de 380. vers, est la querelle qui dure depuis fort longtems entre les anciens & les nouveaux Philosophes. Le P. *Ceva* Jésuite Italien, parmi plusieurs piéces de vers, qui au jugement même du critique sont très élegantes, en avoit fait une

contre les Partiſans de la Philoſophie moderne. Elle étoit comme tolerée depuis 1704. lorſqu'en 1723, on la réimprima avec une *Préface*, encore plus vive contre les nouvelles opinions, que la piéce même. On s'y plaignoit entre autres choſes du mépris que l'on fait aujourd'hui de la Philoſophie péripatéticienne, dont l'Egliſe, diſoit-on, s'eſt toûjours bien ſervie contre les Hérétiques; tandis que l'on donne la vogue à de nouvelles ſectes, qui ont fourni des armes à Wicclef, à Luther, & à Calvin, & qui ne viſent, continuoit-on, à rien moins, qu'à détruire la Religion, & ſur tout l'immortalité de nos ames. C'étoit pouſſer tout au plus loin la critique. Auſſi cet Ouvrage anima-t'il la verve de notre Poëte; il prit la plume, & adreſſa la piéce que nous annonçons, aux Ecoles de Médecine, & de Philoſophie de Piſe, dont il lui ſembloit qu'on avoit eû en particulier la Doctrine en vuë. Pour répondre en Poëte à un Poëte, & pour calmer, dit le critique, par l'harmonie, la juſte indignation de ſon eſprit, il réfute en vers le P. *Ceva*. Ou bien les vers de ce Pére, n'ont pas toute l'Elégance

qu'on leur attribuë, ou bien ſon adverſaire content d'avoir la vérité pour lui, ne s'eſt pas ſoucié de mettre Apollon de ſon coté.

Cette critique ſe réduit à trois chefs : on y juſtifie les modernes, on y attaque les anciens, on y donne des régles à ceux qui ſe mêlent d'attaquer les ſentimens d'autrui. Comment, dit l'Auteur, la Philoſophie nouvelle auroit-elle fourni les ſources où l'Héreſie à puiſé ? Wicclef, Luther, & Calvin étoient morts avant ou peu après la naiſſance de *Deſcartes*, de *Galilée*, & de *Gaſſendi*, & la Doctrine d'Ariſtote regnoit tellement dans toutes les univerſités, qu'on a eu mille peines à y introduite une autre méthode, plus propre mille fois à faire connoître, & adorer l'Auteur de la nature en dévoilant les merveilles; qu'une Phiſique pleine de mots, & vuide de ſens. *Luther* a déclamé contre les Peripatériciens, & leur maitre; mais a-t-il cité *Démocrite* ou *Epicure* ? N'a-t-il pas même congratulé l'Electeur de ſaxe d'avoir fondé une place pour un Profeſſeur deſtiné à enſeigner la Philoſophie d'*Ariſtote*, telle qu'elle eſt, & non dé-

figurée par ses Commenteurs ? D'ailleurs (c'est toûjours notre Auteur qui parle) Aristote a été traité par la plûpart des SS. Péres, de Sophiste, & de Patriarche des Hérétiques. Il cite plusieurs de ces Péres, & rapporte cette plainte de S. *Vincent Ferrier*; "qu'*Aristote* & *Averroës*, ont été des „ vases de la colere de Dieu, qui ré„ pandus sur les eaux de la sagesse Chré„ tienne les ont renduës améres com„ me de l'absynthe„. Le Poëte ne s'arrête pas en si beau chemin, & il cite un Concile (c'est celui de Paris en 1209.) qui condamna au feu les Livres d'Aristote : jugement qui fut approuvé par les légats du S. Siege, & par le Pape même. Sa colere pourtant ne l'emporte pas tout à fait; il justifie *Aristote* de toutes les impertinences qu'on lui fait dire, & qui ne lui sont jamais venuës en pensée. On en peut voir ici le détail pour se réjouir; mais le critique ne les montrera pas dans les habiles Péripatéticiens de nos jours, non plus que dans Aristote. Il le sçait bien : mais il ne fait point paroître qu'il en soit instruit.

De la justification, il passe à l'atta-

que, & il réfute en particulier, avec toute la précision d'un Philoſophe, une démonſtration de l'exiſtence de Dieu propoſée par le Pére *Ceva*, & qui à dire le vrai, n'eſt pas la plus claire, ni la plus convaincante. Il prétend enſuite, que les *Pomponatius*, les *Cremoninus*, & tant d'autres impies qui ont fait perir l'ame avec le corps, ne ſont ſortis que de l'Ecôle péripatéticienne; que jamais aucuns Philoſophes n'ont prouvé l'exiſtence de Dieu, & l'immortalité des ames plus ſolidement que les modernes. Il en revient à dire, que pourtant le meilleur parti, c'eſt de s'en tenir à la voix de la nature, & à la Foi.

Le voici enfin arrivé aux régles qu'il préſcrit à ſon adverſaire, ſi celui-ci veut encore ſoutenir ſa ſecte chancelante; regles que tout honnête homme doit garder en cenſurant les opinions des autres. C'eſt ſans doute le meilleur morceau de l'Ouvrage. 1°, il faut entendre le ſentiment que l'on réfute, & ne pas traiter par exemple un Cartéſien d'Atomiſte, ni de Cartéſien celui qui dit quelque fois autrement que les Anciens. 2° on doit prendre garde

d'attribuer aux Philoſophes Chrétiens tous les principes de leur maitre Païen. Un Atomiſte Sectateur de *Démocrite* en ce point, n'admet pas pour cela un hazard aveugle : il ne nie pas la providence, ni de vrais eſprits : les modernes attribuent-ils aux Ariſtotéliciens l'éternité du monde, & cent autres erreurs qui ſe trouvent dans leur maître ? 3°. Il ne faut pas s'épouvanter des noms. Les Péripatéticiens ſous le nom de particules, & de points minimes naturels, ne reconnoiſſent ils pas la matiére ſubtile de Deſcartes, & les Atomes d'Epicure ? 4°. Il eſt contre la bonne foi de préſenter ſous un tour ridicule les Dogmes qu'on veut réfuter. 5°. C'eſt une témérité de traiter un principe d'heréſie, parce qu'on croit en tirer évidemment une conſéquence contre la Foi, ſur tout quand celui qui tient le principe ne reconnoit point cette conſéquence. De la Trinité des perſonnes que le Chrétien reconnoit, le Juif croit en conclure évidemment la pluralité des Dieux. A-t-il raiſon ? *Scot* avoit dit la même choſe, en citant le même exemple ; & le Commentateur applique ceci à

quelques opinions Cartésiennes : mais si la régle du Censeur est juste dans quelques circonstances, il faut avoüer que si on la suivoit dans toute son étenduë, il n'y auroit point de principes si dangéreux, & si érronés qu'on ne pût admettre impunément, sous ce prétexte qu'on en nie toutes les conséquences ; & de là quel champ libre aux nouveautés en fait de Religion ! 6°. c'est à Dieu seul à sonder les cœurs : ainsi l'on ne doit pas prêter facilement de mauvaises intentions à un Auteur. La raison pourquoi tant d'Anglois, & de Hollandois tiennent le systême de Copernic, disoit le Pére *Ceva**, c'est que Rome le deffend, & par là ils veulent montrer leur mépris pour le Saint Siege. Mais il en est d'eux sans doute, comme d'une infinité d'écrivains Catholiques en France, qui tâchent de justifier, ou du moins qui par maniére de supposition expliquent ce mouvement de la terre, non pour se soulever contre Rome ; mais en sorte que laissant à part les autres considérations, & n'entreprénant point de constater le point de fait, ils traittent de cette hypothése comme simple, &

propre à expliquer les mouvmeens célestes. C'est la réponse du Poëte. 7°. Il ne faut pas abuser de l'Ecriture Sainte, pour combattre, ou pour admettre des sentimens purement Philosophiques, & Astronomiques. Les paroles de Saint *Thomas*, de Saint *Augustin*, & du Concile de *Trente* même, aussi bien que l'ancienne dispute au sujet des Antipodes, citées dans les notes sur cet Article, sont remarquables. 8°. il ne faut pas espérer de trouver partout une égale certitude, & à la réserve de quelques points principaux, il faut tellement abandonner les autres opinions à la dispute, que le zéle ne ne soit jamais séparé de la prudence, de l'honnêteté, de la justice, & de la charité; par là, conclud notre Poëte, cesseront tant de querelles qui sont si odieuses aux honnêtes gens.

Quoique tout ne soit pas également vrai dans cet Ouvrage, il y a beaucoup de bon, du feu & de l'énergie dans l'expression; de la suite & de la force dans les pensées; & s'il est douteux qu'il puisse également flater les oreilles délicates par la douceur de sa poësie, il peut espérer de réüssir à con-

tenter souvent les esprits éclairés par la justesse de ses raisonnemens.

ARTICLE CXVII.

LOGICÆ SEU ARTIS COGItandi Institutiones &c. *C'est-à-dire, Institutions Logiques, ou de l'Art de penser, par Nicolas* Martini, *Professeur de Mathématique. A Naples chés* Mosca 1718. I. vol. in 12. pag. 312.

Suite de l'Article CIV. au mois précédent.

La 3^e^ partie de la nouvelle logique comprend ce qui regarde le raisonnement. Il suffit de dire que l'Auteur y réduit à onze chapitres, ce que les Logiciens de P. R. avoient beaucoup plus étendu en dix-neuf chapitres, & qu'il ne paroît pas que Mr. M. ait rien omis d'essentiel.

La 4^e^ partie est celle qui paroît la plus intéressante. Elle est divisée en 8 chapitres, où l'on voit que l'Auteur s'est appliqué à réduire en abrégé tout ce qui a été trouvé jusqu'ici de meilleur sur la méthode, principalu-

ment par le P. *Malebranche*. La pluspart des exemples y paroissent mieux choisis, & plus à la portée des jeunes étudians, que ceux qui se trouvent dans la logique de P. R.

Après avoir défini la méthode, l'Auteur la divise en ces deux Espéces, sçavoir l'Analyse & la synthése. Il montre par plusieurs Comparaisons, en quoi une de ces méthodes différe de l'autre, & il choisit entre autres exemples, l'importante question de l'imomrtalité de l'Ame, qu'il s'étudie de démontrer par l'une & par l'autre méthode. On regarde communément l'Analyse, comme la méthode d'invention; & la synthése, comme celle de Doctrine. Il est vrai, dit nôtre Auteur, que l'Analyse est ordinairement plus utile & plus en usage, quand il s'agit de découvrir une verité: & la synthése plus commode pour l'enseigner & la faire appercevoir aux autres: mais il est faux, ajoute-t-il, que l'Analyse ne sert qu'à découvrir, & la synthése qu'à enseigner; car on peut se servir fort utilement de la synthése pour découvrir une verité, & de l'Analyse pour l'enseigner & la faire ap-

percevoir aux autres. Mr. M. fait voir que le doute méthodique, prescrit par les Philosophes modernes à ceux, qui commencent à chercher philosophiquement la verité, ne différe point de l'Analyse des Géométres. Tout ce qu'on fait, dit-il, c'est de commencer par chercher philosophiquement si tout est douteux & incertain, comme l'ont avancé quelques Philosophes anciens, ou bien s'il y a quelque chose de certain & d'indubitable. Or qui est-ce qui ne voit qu'en commençant à philosopher ainsi, on prend la question à résoudre, comme si elle étoit déja résoluë, & que par conséquent on commence sa recherche par se servir de ce qu'on cherche, comme s'il étoit déja accordé.

Dans le second chap. l'Auteur traite des régles communes à l'une & à l'autre Méthode. Il en apporte quatre. La prémiére qui est comme le principe de toutes les autres, c'est de conserver toujours l'Evidence dans la suite de ses raisonnemens. C'est par l'inobservation de cette régle, dit Mr. M......ou plutôt le P. *Malebranche* (1)

(1) Recherche de la v. liv. XI. ch. 2 & 4.

que dans la Philoſophie ordinaire de l'École, il n'y a que *galimathias* & obſcurité, parce qu'on y réſout preſque toutes les queſtions, ou conformément aux idées confuſes des ſens, ou par des idées vagues & générales, qui ne préſentent à l'eſprit rien de certain & de déterminé. Voilà ce qui a fait imaginer dans les corps des qualités ſenſibles, & des formes ſubſtantielles. C'eſt pour la même raiſon qu'on a imaginé dans l'Aiman une vertu attractive, dans le Sené une faculté purgative, dans les pavots une faculté ſoporifique. Encore, ajoute-t-il, ceux qui expliquent les effets, dont on vient de parler par, ces vertus ou facultés imaginaires, ne donnent-ils pas dans des erreurs ſi groſſiéres, que ceux qui imaginent de la chaleur dans le feu, du froid dans la neige, de la blancheur dans le ſucre, de la douceur dans le miel, en raiſonnant ſelon les idées confuſes des ſens, & attribuant aux corps des qualités ſemblables aux ſenſations, qu'on éprouve à leur occaſion.

On peut croire tout au plus, que les reproches que fait ici M. M. aux

Philosophes de l'École, ont quelque fondement par rapport à la Phisique qui s'enseigne dans le pays où il écrit, mais on croit qu'il seroit bien en peine s'il lui falloit trouver aujourd'hui en France quelque École, où l'on soutint que la sensation de chaleur, ou quelque chose de semblable à ce qu'on éprouve aux approches d'un charbon de feu, est dans ce Charbon. En tout cas, ce ne seroit pas faire une chose capable de guérir ces Philosophes de leurs préjugés; que de donner le nom d'idée au sentiment de douleur, ni de dire que la chaleur ou la blancheur sont de la part de l'ame autant d'idées, par lesquelles elle apperçoit dans les objets ce qui ne peut y être, c'est-à-dire, quelque chose de semblable aux sensations que l'ame éprouve en elle même à cette occasion. Ces Philosophes auroient à répondre à Mr M... qu'ils ne peuvent appercevoir par idée ce qui n'est pas, & que par conséquent s'ils apperçoivent de la chaleur dans le feu, il faut qu'il y en ait; autre chose est de juger qu'il y a de la chaleur dans le feu, & autre chose est de l'y appercevoir par idée. Le prémiér n'est

pas impossible ; mais le 2^d renferme une contradiction.

Que si les Péripatéticiens n'ont donné le nom de chaleur qu'à ce qui dans le feu est la cause, ou comme parlent les Cartésiens, l'occasion de la chaleur qu'ils sentoient en s'approchant du feu, on ne voit rien en cela qui doive tant faire crier contre eux Mr. M. puisqu'il enseigne que les definitions des noms sont arbitraires. Le sentiment des Cartésiens sur les qualités sensibles n'a point fait changer de langage au monde. On se rendroit encore ridicule aujourd'hui, même aux yeux des Cartésiens ; si on disoit que l'ame est chaude, blanche, ou amére, sous prétexte que c'est dans l'ame que se trouvent les sensations de chaleur, de blancheur & d'amertume.

On pourroit en dire autant des formes substantielles que Mr. M. dit avoir été imaginées par les anciens dans les corps. Les Anciens ne pouvant non plus que nous, appercevoir par les sens, la configuration ni l'arrangement des parties primitives, par où une substance corporelle différe d'une autre, ils donnérent le nom de forme

ſubſtantielle à ce qui fait la différence eſſentielle de deux corps d'eſpéces différentes. Les Anciens auſſi bien que nous remarquérent dans certains corps des propriétés, que d'autres corps n'avoient pas : par exemple dans l'Aiman celle de s'approcher du fer, ou de faire approccher de ſoi le fer. Ils donnérent à cette propriété de l'Aiman le nom de vertu attractive. Il eſt vrai que ce nom ne nous a pas appris la maniére dont ſe fait cet approchement; mais ils n'ont pas prétendu non plus nous l'expliquer. Ils l'ont cherché cette maniére, & nous devons la chercher à leur exemple. Le ridicule ſeroit de croire l'avoir trouvée, parce qu'on auroit trouvé un nom, qui exprimeroit cette propriété de l'Aiman, ou parce qu'on auroit imaginé une Hypothéſe, dans laquelle on expliqueroit d'une maniére plauſible les propriétés de l'Aiman, & en particulier celle qu'il a d'attirer le fer. Car dans l'hypothéſe la plus ingénieuſe ou la mieux inventée, on ne peut être entiérement aſſuré que tel effet qu'on ſe propoſe d'expliquer vient de la cauſe qu'on imagine : puiſque la nature peut pro-

duire un même effet de plusieurs maniéres. Il faudroit pour cela être sur que cette Hypothése est telle, qu'il n'y a aucune autre maniére par où l'on puisse expliquer ce même effet. Or il est difficile, pour ne pas dire impossible de pouvoir jamais s'assûrer de cela; & c'est pour cette raison que M. M. lui même avoüe qu'on ne peut jamais connoître absolument la nature des corps particuliérs. Mais Mr. M. a trouvé toutes les déclamations qu'il répéte ici (1) contre les Philosophes de l'École, dans le traité de la Méthode de P. R. & dans le P. Malbranche, & il s'est persuadé qu'elles étoient encore de saison.

La seconde régle qu'il faut observer, quelque Méthode qu'on suive, c'est de concevoir bien distinctement l'état de la question. Pour cela, il faut en examiner attentivement toutes les conditions, pour laisser à part celles qui ne serviroient de rien à la résoudre. Ici Mr. M. rapporte deux exemples tîrés à la verité du P. Malbranche, & même de l'Antiquité la plus reculée, mais qui méritoient, ce semble, moins de trouver place dans un Ouvrage sé-

(a) page 235

rieux, que la 5^e^ & la 6^e^ des régles de ce même Auteur, dont le nouveau Logicien ne fait point mention.

La 3^e^ Régle, est de diviser la question proposée, en autant de parties qu'il sera à propos pour la résoudre plus aisément. Il y a, dit notre Auteur, des questions si simples, qu'il n'est pas possible de les diviser. Par exemple, si on demandoit quelle est la nature de l'eau. Il y en a d'autres au contraire si composées, qu'on court risque de tomber dans l'erreur, si on ne les résout par parties. Telle est par exemple la question qu'on fait, si l'ame est immortelle. La prémiére question que M. M. substituë à celles, que le P. Malbranche (1) avoit données pour exemples de questions simples, sçavoir qu'elle est la nature de l'étenduë, de la figure &c. paroit bien plus composée que celles-ci. On doit même la regarder comme plus compôsée que celle de l'immortalité de l'ame, à moins qu'on ne fasse consister sa simplicité dans la seule expression. C'est de quoi l'Auteur lui même doit convenir, s'il

Rech de la v. liv. VI. 2de part.
(b) ch. IV.

fait attention à ce qu'il dit pag 275 que nous n'avons point d'idées des différentes eſpéces de corps, & que nous ne les acquerons qu'en modifiant diverſement, par le moyen des ſens & de l'imagination, l'idée que nous avons du corps en général. En effet quel chemin n'y a-t-il pas à faire avant que d'être parvenu de l'étenduë ou du corps en général juſqu'à celui que nous appellons de l'eau.

La 4^e^ regle eſt que quand on a à réſoudre des queſtions un peu compoſées, on commence par ce qu'il y a de plus ſimple & de plus aiſé, & même qu'on s'y arrête long-tems, avant que d'entreprendre la recherche de ce qu'il y a de plus compoſé & de plus difficile. Mais cette regle, dit Mr. M. après le P. Malbranche, (1) ne s'accorde point avec l'inclination des hommes. Ils ont naturellement du mépris pour tout ce qui paroit facile &c. La vanité donne auſſi beaucoup de branle aux éſprits, pour les jetter dabord dans le grand & l'extraordinaire. &c.

Le 3^e^ chap traite de l'attention de l'éſprit, & des moyens de la conſer-
ver.

(c) rech. d. L. v. liv. 6. ch. IV.

ver. Pour voir diſtinctement les objets viſibles, dit Mr. M. après le P. Malbranche, ce n'eſt pas aſſés que ces objets ſoient devant nos yeux, & qu'ils ſoient éclairés ; mais il eſt néceſſaire d'avoir la vuë bonne, & de l'arrêter fixément ſur ces objets. De même auſſi, pour que nos idées deviennent claires & diſtinctes, ce n'eſt pas aſſés qu'elles ſoient en nous, & que nous les conſidérions de quelque maniére que ce ſoit ; mais il faut avoir l'éſprit bon, & l'appliquer fortement à contempler ces idées. Ainſi pour conſerver toûjours l'évidence dans nos connoiſſances, deux choſes ſont néceſſaires, ſçavoir l'attention & la capacité, ou étenduë de l'eſprit aux verités abſtraites. Comme tout ce chap. n'eſt qu'une compilation abrégée des chap. 3e. 4e. 5e & 6e de la prémiére partie du 6e Livre de la Recherche de la verité, nous renvoyons le Lecteur à la ſource.

Dans le 4e chap, où il eſt parlé des moyens d'augmenter l'étenduë & la capacité de l'eſprit, on trouve quelques réfléxions un peu différentes de celles, qu'a faites le P. Malbranche ſur

le même ſujet ; par exemple ſur la différente réſolution d'un problême par Arithmetique & par Algébre. Le cinquiême chap. comprend les régles ſur leſquelles eſt fondée l'Analyſe des Mathematiciens. L'Auteur y diſtingue après Mr le Clerc (1) des queſtions de deux ſortes : les unes qui peuvent ſe réſoudre mathématiquement ; telles ſont celles qui appartiennent aux modes des ſubſtances ; les autres qui ne peuvent être traitées mathématiquement ; telles ſont ſelon lui, les queſtions qui appartiennent aux ſubſtances elles-mêmes. Mr. M. en adoptant cette diſtinction trouvée par Mr le Clerc, n'a fait entendre dans aucun endroit de ſa Phiſophie, que nous euſſions une démonſtration proprement dite de l'Exiſtence de Dieu. Ainſi il a pû dire, ſans contradiction, qu'on ne peut traiter mathématiquement les queſtions, qui appartiennent aux ſubſtances. Mais pour Mr M.. il dit, pag. 50e, que nous avons, dès cette vie, une idée de Dieu, claire & diſtincte ; il s'éfforce de prouver l'éxiſtence de Dieu par l'idée que nous en avons. pag. 97.

(1) Joan. Clericus Log. part 3. cap 3 pag 166.

Il reconnoit dailleurs que l'évidence, ou l'idée claire & distincte, est une régle infaillible de vérité ; comment peut-il donc soutenir maintenant qu'on ne peut traiter mathématiquement les questions qui appartiennent aux substances. Tout ce qui est capable d'évidence ne peut-il pas être démontré, & par conséquent traité mathématiquement ?

Quoiqu'il en soit, après cette division, Mr. M. enseigne tout de suite à résoudre les questions du prémiér genre. Il en propose quelques-unes, qu'il éclaircit & résout par l'Algébre, tombant ainsi dans le défaut qu'il reprochoit à la *Logique de M. Arnaud.*

Dans le 6[e] chap. l'Auteur explique la maniére de traiter les questions qui appartiennent aux substances, & cette maniére se réduit à en examiner par Analyse le prémiér attribut, qui est le fondement & la racine de tous les autres. Mais, dit notre Auteur, on ne peut trouver de cette maniére l'essence des corps particuliérs, parce que nous n'avons point d'idées, qui nous représentent les attributs des corps particuliérs. Une autre voie par où

il ſemble qu'on pourroit arriver à la connoiſſance des corps particuliers, ce ſont les hypothéſes ; mais Mr. M. fait encore voir après Mr. le Clerc (1) combien cette voie eſt imparfaite & ſujette à l'égarement. De là, il conclud avec raiſon, qu'il ne reſte que la voie des expériences par où on puiſſe avancer dans la Phiſique particuliére & la perfectionner ; & qu'il eſt impoſſible de faire un ſyſtême de Phiſique ſuivi & géométriquement démontré, en ſuivant la méthode Synthétique ; mais comme l'expérience nous fait découvrir les Phénoménes de la nature, rien n'empêche, ajoûte Mr. M. qu'on ne puiſſe ſe ſervir de ces Phénoménes pour en déduire les forces de la nature. C'eſt ce qu'a fait l'incomparable Mr *Newton* ; car après avoir connu par obſervation que la peſanteur étoit une vertu répanduë dans tous les corps, il a heureuſement deduit tout ſon ſyſtême de la ſeule théorie de la péſanteur. Voilà ce qui s'appelle, ajoûte-il, avoir fait de grands progrès dans la Philoſophie.

Mr Martini ſemble avoir ou-

(1) Præfat. ad Phiſicam

blié ici, qu'il a proſcrit un peu plus haut (1) la vertu attractive, & qu'il s'eſt mocqué des Péripatéticiens, qui prétendoient que la péſanteur étoit une qualité occulte. Ces qualités ſi ridicules ſelon lui, dans la Philoſophie Péripatéticienne, auroient-elles changé tout à coup de nature en paſſant dans celle du Deſcartes des Anglois? Ce *je ne ſçais-quoi*, qui ſelon Mr. Newton, attire un corps vers l'autre, eſt-il donc ſi différent d'une qualité occulte? Quoi qu'il en ſoit, les louanges que donne en cet endroit Mr Martini au célébre Mr Newton, paroiſſent beaucoup au deſſous de l'honneur qu'il a fait aux Philoſophes François, de les ſuivre pas-à-pas & de les copier, pour ainſi dire, dans la Logique qu'il donne au Public. Rien entre autres ne pouvoit approcher de la louange fine, & délicate qu'il donne au P. Malbranche, en s'éfforçant, comme on l'a vû faire juſqu'ici, de donner en abregé, preſque toute la doctrine de cet Auteur ſans le citer néanmoins une ſeule fois.

Dans le 7^e^ chap. l'Auteur donne une idée de la Philoſophie *expérimen-*

(1) page 280.

tale, & enseigne la methode qu'on doit y observer. Aprés avoir marqué en quoi les expériences différent des observations, il dit que l'expérience en matiére de physique, est tout ce qui se pratique pour parvenir à la connoissance d'une chose auparavant inconnuë. Cette définition doit paroître vicieuse à ceux qui donnent le nom d'expérience à une épreuve qu'on fait de quelque chose, soit à dessein, soit par hazard. Néanmoins on pourroit dire en faveur de Mr M... que l'expérience n'appartient à la Physique qu'autant qu'elle est accompagnée de recherche, & qu'elle tend d'elle même à quelque découverte; & que conséquemment ce qui est l'effet du hazard, & non de l'industrie du Phisicien, quoi-que remarqué, & mis au profit de la Phisique, ne mérite, à proprement parler, que le nom d'observation. Selon cettte idée il faudroit comprendre dans la définition l'expérience, toute opération Phisique & extérieure qui se fait en vûë de mieux connoitre la nature corporelle. Voici le précis de la méthode que prescrit l'Auteur aux faiseurs d'expérience.

1°. il faut faire paſſer le corps à un état artificiel, différent de ſon état naturel & ordinaire, ſoit que cette différence vienne du lieu, de la ſituation, du tems, ou du changement qu'on aura fait dans ſa grandeur, ſa figure, la diſpoſition de ſes parties, ou dans ſon mouvement.

2° ſi on remarque quelque phénoméne extraordinaire dans ce corps, après ſon changement d'état; ce ſera là une expérience, qu'il faudra décrire avec toutes les circonſtances qui auront accompagné le phénoméne, auſſi bien que la maniére dont on aura operé ſur ce corps.

3° il faut décrire le phénoméne non ſeulement quant à ſon exiſtence; mais encore quand à ſa grandeur; de crainte qu'on ne ſe trompe dans les bornes qu'on fixeroit à ſa poſſibilité.

De là Mr Martini conclud avec raiſon, que comme il n'y a guéres que les Mathématiciens qui ſoient en état de juger exactement de ce qui appartient à la grandeur; il n'y a guéres qu'eux auſſi qui ſoient en état de travailler avec ſuccès à la philoſophie expérimentale. Mais par malheur pour

la Phiſique, les Mathématiciens ſont ordinairement ceux qui étudient le moins la nature par la voie des expériences.

Dans le derniér chap. il eſt parlé des régles particuliéres de la méthode ſynthétique, ou de Compoſition; mais comme ces régles reſſemblent aſſés à celles que donne Mr le Clerc dans le prémiér chap. de la 3e partie de ſa logique, pour que le Profeſſeur Hollandois puiſſe s'y reconnoitre; Le public nous diſpenſera de les rapporter dans cet extrait, qui n'eſt déjà que trop long; mais il étoit difficile de préſenter, d'une maniére utile & plus abrégée la ſubſtance d'un livre, qui eſt lui même comme un abrégé de pluſieurs autres, fait avec ſoin par un ſçavant homme.

ARTICLE CXVIII.

CÉRÉMONIES ET COUTUMES Religieuses de tous les Peuples du monde, représentées par des figures dessinées de la main de Bernard Picard, avec une explication Historique & quelques Dissertations curieuses. Tome prémier qui contient les Cérémonies des Juifs & des Chrétiens Catholiques. A Amsterdam, chés J. F. Bernard. 1723.

LE Titre marque assés l'importance du Livre, quoiqu'il n'en exprime qu'une partie. L'Ouvrage entier est divisé en deux Classes. La prémiére contient les Cérémonies, les Pratiques, les Usages de Religion; Cérémonies Nuptiales, Cérémonies de Nativité, Cérémonies Funébres de tous les Peuples du monde, Cérémonies superstitieuses, & habillemens Ecclésiastiques, &c. La seconde Classe renferme les Cérémonies Civiles; c'est à-dire, celles qui regardent le Couronnement des Souverains, les Exercices & les Jeux, les Entrées pu-

bliques & les Tournois ; les Ballets, les Carouſels, les Inſtallations des Chevaliers, les Maſcarades, les Peines, les Supplices ; enfin divers uſages des hommes dans la Vie Civile ; les habillemens de toutes les Nations du monde, tant de cérémonie, qu'ordinaires. En un mot, les Cérémonies Religieuſes & Civiles de l'Univers ; telle eſt la matiére de cet Ouvrage.

Les nombreux Volumes, qui le compoſent, ſont remplis par des Diſſertations ſçavantes ſorties de differentes mains, avec des Remarques ſur le Culte religieux & ſur les Cérémonies; & des Planches, où les Cérémonies ſont repréſentées. Le papier, le caractére, l'impreſſion, les planches, tout eſt beau, tout eſt magnifique, & répond au deſſein & au prix de l'Ouvrage. Il ſeroit à ſouhaiter que les Auteurs des Diſſertations & du Recueil euſſent été plus en garde contre les ſuites des préjugés de la Réforme Prétenduë : on n'y verroit pas tant de traits de ſatyre toûjours déplacés & qui portent à faux. On auroit moins de précaution à prendre pour lire, ſans peril, un Ouvrage plein d'érudi-

tion d'ailleurs, & capable de fraper les ſens & l'eſprit.

Le prémier Volume a deux Parties. On trouve dans la prémiére une *Diſſertation Préliminaire* ſur le Culte religieux, l'explication de quelques Monumens Antiques, une *Diſſertation Hiſtorique* touchant les Cérémonies & les Coutumes des Juifs, une autre *Diſſertation* où l'on compare les Cérémonies des Juifs avec celles de l'Egliſe Catholique, un *Supplement* à ces *Diſſertations.* La ſeconde Partie eſt une *Diſſertation ſur la Religion Chrétienne, ſuivant les Principes des Catholiques.*

Les deux Parties ont leurs figures, leurs planches, où l'on voit differentes Cérémonies, ſoit des Juifs, ſoit des Catholiques : par exemple, pour les Juifs, leurs Cérémonies Nuptiales; celles de leur Pâque, la Proceſſion des Palmes, la Fête des Tabernacles, &c. Pour les Catholiques, l'entrée des Cardinaux dans le Conclave, la prémiére adoration du Pape, le Pape prenant poſſeſſion du Pontificat, la maniére dont il tient Chapelle, la Canoniſation des Saints, la procla-

mation du Jubilé, l'ouverture de la Porte-ſainte, &c. Dans la Diſſertation ſur le Culte religieux, on examine les pratiques établies dans le Culte que l'on rend à la Divinité parmi les differentes Nations. L'on ſçait aſſés que ſi quelques-unes de nos pratiques extérieures ont de la reſſemblance avec celles des Payens, le principe & la fin en ſont bien differens, & rendent légitimes & ſaints parmi nous des uſages, qui pouvoient n'être que des ſuperſtitions dans le Paganiſme. Cela ſuppoſé, nous ſuivrons l'Auteur dans ſa *Diſſertation*; & nous en toucherons quelques traits, pour en donner une idée.

Dans tous les tems, les hommes ont cru être indiſpenſablement obligés de rendre à la Divinité quelque devoir, & il n'eſt pas fort difficile, dit l'Auteur, de trouver l'origine de la Priere. A peine le prémier homme eut-il péché, qu'il ſe vit dans la néceſſité d'implorer la miſéricorde Divine; & quand même il auroit conſervé ſon innocence, auroit-il pû ſe diſpenſer d'implorer le ſecours de ſon Créateur, de ſon Conſervateur & de ſon Juge,

& de lui adresser des Vœux ? De-là, les Sacrifices d'Abel & de Caïn. Il y a quelque apparence, ajoute l'Auteur, que les prémiers hommes n'offrirent rien de sanglant à Dieu : mais, peut-on lui dire : Caïn & Abel n'étoient-ils pas des prémiers hommes ?

Les besoins des hommes, sont semblables, continuë t-il : il n'est donc pas étonnant que les formules de leurs Priéres se ressemblent, du moins en bien des choses. Comme l'idée de la Divinité s'est alterée dans la plûpart des hommes ; ils en vinrent à lui attribuer des qualités corporelles, ou des foiblesses humaines, & à lui offrir tout ce que l'on peut offrir à des hommes pour les apaiser. De-là, tant de Cérémonies infectées de superstition.

Il est vrai-semblable, que les prémiers hommes n'ayant point de Temple, ils invoquérent Dieu d'abord chacun chés soi dans sa famille, ou en pleine campagne, sans bruit, sans mystére ; mais cela étoit trop simple. On alla servir Dieu dans les bois, on lui consacra les plus hauts arbres des Forêts. On passa aux collines & jusque sur la cime des montagnes : les

Forêts inſpirent le ſilence & le recueillement que demande la dévotion ; & les Montagnes, & les autres lieux élevés, donnent quelque idée de l'élévation de Dieu au deſſus de nous. Mais la foibleſſe des hommes voulut avoir en divers endroits ſa Divinité propre. Un zéle aveugle les rendit impies, & l'impiété les égara juſqu'à tranſporter le Culte religieux à des Dieux faits de la main des hommes mêmes.

Les hommes s'étant ainſi civiliſés, des Villes furent fondées, la dévotion devint plus éclatante, & paſſa des Champs à la Ville. La commodité du Culte religieux & l'honneur de la Religion demandoient des Temples ; on en érigea, on établit des Miniſtres. Dieu a été lui-même l'Inſtituteur des Miniſtres, qui devoient le ſervir dans la veritable Religion.

Dans les Religions differentes, les Miniſtres de la Divinité, les Prêtres, ont toûjours eu beaucoup d'autorité. L'on ſçait le pouvoir des Bracmanes & des Gymnoſophiſtes chés les Indiens ; des Mages chés les Perſes ; des Augures, des Devins, des Prêtres chés les Grecs & chés les Romains ; des

Druides chés les Gaulois, des Dervi-ches & du Mufti chés les Mahométans, ſans parler des Miniſtres & des Prêtres que nous voyons. En cela, rien de ſurprenant. Leurs fonctions, la capacité & les mœurs que ces fonctions exigent, diſtinguent leur état, & rendent par tout leur caractére reſpectable.

L'Auteur continuë de raporter en abrégé ce que les hommes ont mis en pratique, dans leur Culte religieux, à l'honneur de la Divinité. Les Romains, par exemple, ſaluoient les Dieux dès le matin. On les honoroit par des Loüanges, aux Fêtes Solemnelles. La Loi des douze Tables étoit préciſe là-deſſus : " Que l'on adore les
» Dieux, tous ceux que l'on a toû-
» jours reconnus pour tels, & ces
» hommes que leur mérite a fait pla-
» cer dans le Ciel, comme Hercule,
» Æſculape, Caſtor, Pollux, &c.
» Que l'on conſacre des Chapelles à
» l'honneur des Vertus, auſquelles ces
» ſaints Hommes ont dû leur Apo-
» théoſe ». On imploroit leurs ſecours dans les beſoins, on avoit des jours de Pénitence, on faiſoit des Pro-

ceſſions pieds nuds. Les anciens Romains ſacrifioient à leur Dieu tous les Jeudis, afin qu'il détournât d'eux la grêle, le tonnerre & la foudre. Les Vœux étoient en uſage, &c. Dès le point du jour, les Mages des Perſes chantoient des Hymnes en l'honneur des Dieux & ſaluoient le Soleil Levant, ce feu qu'ils regardoient comme un principe éternel. Les anciens Tartares commençoient auſſi leur journée par invoquer le Soleil : les Mahométans ſont appellés cinq fois le jour à la Priére. La Priére a ſes heures réglées chés les Juifs & chés les Chrétiens. On ſçait que la Nation Juive conſacre le Samedi à la dévotion ; & que les Chrétiens ont ſubſtitué le Dimanche au Samedi. Le ſilence dans les Temples & aux Autels pendant la Priére & le Service Divin, a toûjours été regardé comme une marque du reſpect que l'on doit à la Divinité, &c. L'Auteur de ce détail n'eſt nullement porté pour les Priéres longues ou réïterées. Sur quoi pourtant il convient que la récitation du Chapelet eſt une pratique ancienne. Les prémiers Fidéles pouvoient-ils chanter tant d'Hymnes, de

Pſeaumes, de Cantiques Sacrés, ſans réïterer les mêmes Priéres? Les Diſciples & les Apôtres qui paſſérent dix jours entiers en Priéres en attendant le St Eſprit, ne nous ont-ils pas appris à prier long-tems & perſeveramment? L'Auteur de la Diſſertation fait voir que dans toutes les Religions, on a toûjours demandé une grande pureté tant du corps que de l'ame dans les Miniſtres des Autels; que la purification par l'eau a été autrefois d'un uſage preſque univerſel chés les Payens. L'Auteur néanmoins ne ſe déclare pas pour l'eau bénite, ſubſtituée, dit-il, à l'eau luſtrale. Mais, les prémiers Fidéles firent des Miracles par le moyen de l'eau bénite; & ils forçoient ainſi le Démon à ſortir d'un corps qu'il tiranniſoit.

Les Romains, après s'être lavés, ſe couvroient quand ils s'approchoient des Dieux. Cependant on ne ſe voiloit point pour ſacrifier à certains Dieux, comme Saturne, Hercule, &c. Les Juifs ont la tête couverte d'un voile dans la Synagogue, tout le tems de la dévotion publique; les Turcs imitent les Juifs en ce point.

Souvent les Gentils & les Juifs, qui ſe couvroient d'un voile dans les Cérémonies religieuſes, n'y aſſiſtoient que pieds nuds. C'eſt ainſi que le Myſtérieux *Pythagore* ordonnoit à ſes Diſciples de ſacrifier aux Dieux & de les adorer. Et Dieu n'ordonna-t-il pas à *Moiſe* & à *Joſué* en certaines conjonctures religieuſes de quitter leurs ſouliers? On vit l'Empereur *Heraclius* quitter les ſiens pour porter la Croix jusqu'au Mont Calvaire, préférant le poids humiliant de la Croix à toute la gloire de l'Empire.

Les Anciens alloient juſqu'à obſerver de mettre le pied droit le prémier en entrant au Temple; & *Vitruve* ordonne fort ſérieuſement que les degrès d'un Temple ſoient en nombre impair; afin que le pied droit montant le prémier, il entre le prémier.

Cette démarche affectée n'eſt guéres plus ſinguliére que les differentes poſtures des Turcs, en priant Dieu. L'on peut en juger par les planches. Pour l'inclination du corps, ou ſeulement de la tête, elle a toûjours été en uſage dans le Culte religieux, & c'eſt un ſigne naturel du reſpect que l'on

doit à la Divinité. L'ordre de toutes les Eglises Chrétiennes est qu'on soit modeste, & qu'on garde la bienséance, tout le tems du Service Divin. Le Sermon doit être écouté avec respect, & la Priére avec zéle; c'est au Pasteur à exciter au zéle & au respect; mais, dit l'Auteur en moralisant; " il fait
» beau voir des gens s'humilier de-
» vant Dieu & s'estimer moins que les
» plus vils des insectes, dans le super-
» be attirail de la vanité; un Pasteur
» parler au Peuple dans tout l'appareil
» de l'éloquence mondaine; observer
» avec un soin scrupuleux de flatter
» l'oreille de ses Auditeurs, lorsqu'il
» parle à Dieu pour eux; dire ingé-
» nieusement à l'Etre Suprême, que
» l'on se reconnoît criminel en sa pré-
» sence. Il fait beau voir ensuite ces
» Pasteurs & ces Auditeurs sortir fort
» contens les uns des autres, & si pé-
» nétrés de cette action, qu'ils pen-
» sent à la rendre plus magnifique &
» plus agréable encore à la prémiére
» occasion ».

L'Autel fut toûjours un des principaux instrumens du Culte Divin. On y faisoit les Priéres, les Vœux, les

Sermens, & alors on touchoit l'Autel de ſes mains. Les Anciens Juifs y confeſſoient à Dieu leurs péchés. On poſoit les mains entre les Cornes de la Victime, & dans cette poſture on ſe repentoit, on imploroit la miſéricorde Divine. L'Egliſe Catholique conſerve l'Autel pour les Cérémonies du Culte Sacré. L'on y dit la Meſſe, on y adore Dieu, on y invoque les Saints, & l'on y dépoſe leurs Reliques. A la Dévotion des Autels, le Paganiſme joignoit celle d'embraſſer les portes des Temples, & les ſtatuës des Dieux, de pleurer, de gémir à leurs pieds, de les couronner de fleurs. Le Chriſtianiſme a imité quelques-unes de ces Cérémonies; mais en les conſacrant à Dieu & aux Saints.

L'uſage de la Muſique, dans les Cérémonies religieuſes, eſt fort ancien & fort étendu. Dans quelle Contrée de l'Univers n'y fait-on pas un devoir de chanter à ſa maniére les Loüanges de la Divinité? Les prémiers Muſiciens, tels qu'étoient *Linus* & *Orphée*, furent régardés comme une eſpéce de Prophêtes. Les Romains, les Grecs & les Egyptiens obſervérent conſtam-

ment l'uſage de la Muſique aux Sacrifices & aux réjoüiſſances en l'honneur de leurs Dieux. Les Juifs & les Chrétiens ont auſſi conſacré la Muſique à la Religion. Les Juifs emploioient à cet uſage, les Trompétes, les Cimbales, les Tambours, qui ſe mêloient aux voix des Levites & de l'Aſſemblée. Les Prophétes ne s'animoient-ils pas au ſon des inſtrumens ? La Muſique des prémiers Chrétiens étoit ſimple. La ſimplicité régne encore dans celle des Proteſtans. Il y a dans celle des Catholiques plus d'art, plus de varieté, plus d'agrément. Il eſt permis d'ajouter, même dans la dévotion publique, l'agréable à l'utile, quand l'agréable ne ſert qu'à produire l'utile même.

La Danſe vient aſſés naturellement après la Muſique. Auſſi dans le Paganiſme, on danſoit au tour des Statuës & des Autels. A Rome, les Saliens, Prêtres de Mars, menoient eux-mêmes le branle au tour des Autels de leur Dieu, en chantant ſes Loüanges. Les Poëtes ont fait danſer juſqu'à leurs Dieux & leurs Déeſſes. Les Muſes, Vénus, les Graces, les Nymphes,

Diane & toutes les Divinités Champêtres danſent chés les Poëtes. On ſçait que David même danſa devant l'Arche ; le Chriſtianiſme ne fait point entrer la Danſe dans ſon Culte. Pour les Couronnes, il y a long-tems qu'elles ſont d'uſage dans les Cérémonies de Religion. Les Grecs & les Romains couronnoient leurs Divinités ; ce n'étoient point aſſés de les couronner, il falloit du choix dans la matiére des Couronnes. L'on employoit le foin pour *Vertumne*, les fruits pour *Pomone*, les Epis de Bled pour *Céres*, les Roſeaux pour les Fleuves, l'Olivier pour *Minerve*, le Myrthe pour *Venus*, le Laurier pour *Apollon*, le Pin pour *Cybéle*, le Peuplier pour *Hercule*, le Chêne pour *Jupiter*.

Si la Pieté des Catholiques emploie quelquefois des Couronnes dans ſon Culte, elle ſçait les dégager, par la droiture & la pureté de ſon zéle, de ce qu'elles pouvoient avoir de ſuperſtitieux chés les Payens.

Voilà quelques traits de la Diſſertation préliminaire ſur le Culte Religieux. Elle eſt ſuivie de l'explication de quelques Monumens Antiques,

dont il est parlé dans la Dissertation, & qui sont représentés dans une planche. Cette explication précéde immédiatement la préface d'une Dissertation Historique touchant les Cérémonies & les Coutumes, qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs, traduite de l'italien de *Leon de Modéne*, Rabin de Venise, par le P. *Simon.* Selon les Remarques du Traducteur dans sa Préface ; la Religion Chrétienne a cela de commun avec la Religion Juive, que chacune s'apuye sur l'Ecriture Sainte, sur la Tradition de ses Peres, sur les Coutumes & les Usages reçus, que nous appellons dans notre Religion, *Discipline Ecclésiastique.* De plus, comme nos Docteurs disent souvent, *cela est de Tradition Apostolique* ; de même les Rabbins ont toujours dans la bouche, *Cette explication a été donnée à Moïse sur la Montagne Sinaï.*

Les Priéres des Juifs ne sont gueres que des tissus de Passages de l'Ecriture, qui renferment les Loüanges de Dieu. Quand ils vont le matin prier dans la Synagogue ou dans le lieu de leur Assemblée, ils font d'une mode-

ſtie & d'un recueillement, qu'on ne peut aſſés admirer. Il ne leur eſt point permis de traiter d'aucune affaire, de rendre aucune viſite, ni même de ſaluer qui que ce ſoit, qu'ils ne ſe ſoient acquités de ce devoir. Ils ont la Priére du matin, celle d'après-diner & celle du ſoir.

Mais parcourons la Diſſertation même; le ſtile en eſt ſimple, net, concis, elle eſt diviſée en cinq Parties, & chaque Partie en pluſieurs Chapitres. Dans le prémier Chapitre, il s'agit de l'Origine des Cérémonies & des Coutumes Juives. On diviſe les choſes, qui ſont en uſage parmi les Juifs, en trois Ordres. Le prémier contient les Préceptes de la Loi Ecrite; c'eſt-à-dire, ceux qui ſont renfermés dans les cinq Livres de *Moïſe*. Le ſecond regarde la Loi Orale, ou de bouche. C'eſt le nom que l'on donne aux Gloſes que les Rabins ou les Docteurs ont faites ſur le Pentateuque, & à un nombre infini de Régles & de Conſtitutions, recueillies dans un grand Volume qu'on appelle *Talmud*. La troiſiéme comprend les choſes autoriſées par l'uſage; c'eſt-à-dire, les Coutumes.

tumes. La Loi de *Moïse* & le Talmud sont reçus généralement des Juifs ; mais les Coutumes sont differentes selon les differentes contrées où ils habitent. Les Juifs de France, d'Italie, d'Allemagne & de Bohême, de Moravie, de Moscovie, de la Morée, de la Gréce, de Barbarie, &c. n'ont pas les mêmes usages, parce qu'ils sont obligés de s'accommoder aux usages des Pays, où l'on veut bien les souffrir.

On parle dans les autres Chapitres des Maisons, des Songes, des Bénédictions, des Synagogues, des Priéres, des Sacrificateurs, des Levites, des Dixmes, &c. Si quelque Juif fait bâtir une Maison, il faut en laisser quelque partie imparfaite en mémoire de la désolation de Jérusalem & du Temple, point de figure, d'image, de statuë. Les Juifs sont crédules sur les songes. Ils aiment les habits longs : les femmes sur tout suivent la mode du pays, tous les matins on se lave les mains & le visage. Les hommes & les femmes ont des bénédictions differentes pour toutes choses. Dans la Synagogue, les hommes sont séparés

des femmes pour éviter les distractions; la Priére se fait, comme nous l'avons dit, en trois tems réglés de la journée. Autrefois les Ministres & les Sacrificateurs étoient les Descendans d'*Aaron*. Ils avoient part à la Victime, aux prémices des troupeaux & des fruits. Les Lévites destinés à chanter dans le Temple, avoient la Dîme des Moissons; mais, quand les Descendans d'Aaron & des Lévites subsisteroient encore, comment une Nation dispersée & sans fonds de terre, garderoit-elle ces observances?

La seconde Partie de la Dissertation regarde le Langage, les Etudes, les Rabbins, les Sermens, le Commerce, les Jugemens, les Viandes défenduës, &c. Il y a peu de Juifs qui sçachent faire un Discours en Hébreu. La plûpart ne sçavent que la Langue du Pays où ils sont nés. S'agit-il de prêcher, on le fait dans la Langue du pays. Cependant on rapporte les Passages de l'Ecriture & des Rabbins en Hébreu. L'étude la plus ordinaire, c'est le Talmud, ou l'abrégé du Talmud, du moins en plusieurs endroits. Le Talmud traite de l'Agri-

culture, des jours de Fêtes, des Mariages, des Procès, des Sacrifices, &c. Un jeune homme passe-t-il pour être habile dans le Talmud? La voix publique, où les plus anciens Rabbins, le déclarent Docteur.

On a dit que les Juifs faisoient serment tous les jours de tromper un Chrétien; mais leurs Rabbins ou leurs Docteurs assurent que c'est une calomnie. Et si la Nation Juive n'a pas la conscience délicate sur l'article de l'usure, c'est, disent ils, parce qu'elle n'a point d'autre ressource. Les principaux Rabbins sont les Juges ordinaires, & toutes conventions, tous marchés sont conclus, dès que les parties ont touché à l'habit ou bien au mouchoir des témoins. Ils ne mangent la chair d'aucune bête à quatre pieds, qui n'ait l'ongle fendu en deux, & qui ne rumine, comme la Vache & la Brebis; point de sang, point de poissons sans écailles, ou sans ailerons, &c.

Dans la troisiéme Partie, la matiére est le jour du Sabat, la nouvelle Lune, la Fête de Paque, celle de la Pentecôte, le commencement de l'année,

la Fête des Tabernacles, &c. Les Juifs sont tellement dans l'inaction le jour du Sabat, qu'ils n'allument ni n'éteignent point le feu ce jour-là; mais ils se servent de quelqu'un qui ne soit pas Juif pour l'allumer & l'éteindre. La nouvelle Lune est le commencement du mois, & le cours de la Lune fait le mois des Juifs. Le 15 du mois *Nisan*, qui répond tantôt au mois de Mars, tantôt au mois d'Avril, est, dit l'Auteur, le prémier jour de la Fête de Pâque, qui dure une semaine, en mémoire de la sortie d'Egypte. L'année commence au mois de Septembre, le 15e. de Septembre est la Fête des Tabernacles ou des Tentes; Fête qui rappelle aux Juifs de nos jours, que le Peuple Juif, campa dans le Désert à la sortie d'Egypte, &c.

La quatriéme Partie comprend, après la Circoncision, les Coutumes & les Cérémonies par rapport aux femmes & aux enfans; & la derniére Partie de la Dissertation, fait mention d'Hérésie & d'Articles de Foi. Les Juifs ont donc leurs Hérétiques. Ces Hérétiques se nomment Caraïtes. Les Caraïtes veulent qu'on s'en tienne au

Pentateuque, & qu'on l'obſerve à la Lettre, rejettant toute Interprétation, ou Paraphraſe, &c. des Rabbins; & c'eſt là leur Héréſie. Les autres reconnoiſſent un Purgatoire, & 13 Articles qu'ils regardent comme des Articles de Foi, renferment leur croyance. Ils croyent donc, 1°. qu'il y a un Dieu, Créateur de toutes choſes, premier Principe de tous les Etres; 2°. qu'il ne peut y avoir qu'un Dieu; 3°, que Dieu eſt incorporel; 4°. que Dieu ſeul eſt éternel; 5°. qu'on ne doit adorer que Dieu; 6°. qu'il y a eu & qu'il peut y avoir encore de vrais Prophêtes; 7°. que Moïſe a été le plus grand Prophête; 8°. que la Loi que Moïſe a laiſſée, a été toute dictée de Dieu; 9°. que cette Loi eſt immuable, & qu'on ne peut rien y ajouter ni retrancher, 10°. que Dieu connoit toutes nos actions humaines & dirige tout par ſa Providence; 11°. que Dieu récompenſe la Vertu & punit le Vice, que la plus grande récompenſe c'eſt l'autre vie; & le plus grand châtiment, la damnation de l'ame; 12°. qu'il viendra un Meſſie; 13°. que Dieu reſſuſcitera les morts. C'eſt aſſés, ce ſem-

ble, pour donner quelque idée des prémiéres piéces de ce grand Recueïl. On passera de suite aux autres.

ARTICLE CXIX.

EXPLICATION D'UNE MEdaille Consulaire de la Famille, DIDIA, *par M. L.*

CEtte Médaille représente d'un côté une tête de femme, ornée de pendans d'oreille & d'un colier, & armée d'un casque avec le mot ROMA, qui la désigne & la fait reconnoître pour cette superbe Ville, dont ses habitans faisoient une Divinité. Le revers nous fait voir deux figures de soldats; l'un est armé & vêtu à la Romaine la tête sans casque & découverte, il se couvre d'un bouclier rond qu'il soutient de sa main gauche, il a la droite levée au-dessus de sa tête, & en action de fraper avec une espéce de tige ou de branche à plusieurs jets, la figure qui lui est opposée. Cette figure paroit nuë par le corps, un casque en tête: elle a le pié droit avancé & le genou un peu plié; le gauche

T.DEIDI

l'eſt beaucoup plus. Elle ſe couvre d'un bouclier fort long qu'elle ſoutient de la main gauche. De la droite quelle éléve à la hauteur de ſa tête, elle tient une éſpéce d'arme comme une épée tranchante, & paroit dans l'attitude d'un homme, qui veut ramener de toutes ſes forces un coup de taille ſur ſon ennemi : au bas de la Médaille eſt le nom de T. DEIDIUS. Il s'agit de ſçavoir ce que ſignifient ces deux figures. Fl. *Urſinus*, *Patin* après lui, *Spanheim*, *Beger*, & *Vaillant* en dernier lieu, ſont d'un même ſentiment. Ils raportent cette Médaille à la diſcipline militaire des Romains ; & prétendent qu'elle repréſente un Centurion ou Capitaine frapant un ſoldat pour quelque faute, avec une ſouche de ſarment qu'ils avoient coûtume de tenir en main, comme une marque de leur dignité, & de leur autorité. Ces Sçavans Antiquaires raportent la Médaille en queſtion à T. DIDIUS, qui fut Conſul l'an de Rome, 655. avec Q. CÆCILIUS METELIUS NEPOS, & qui reçût deux fois l'honneur du triomphe, la prémiére étant Propréteur, après avoir vaincu les Scordiſ-

ques Peuples voisins de la Thrace, & de l'Illyrie; le second triomphe lui fut décerné après avoir vaincu les Celtiberiens en Espagne, lorsqu'il étoit Proconsul. Ce T. DIDIUS, étoit selon eux, un sévére observateur de la discipline militaire, & cette Médaille représente le chatiment dont-il usoit envers les Soldats; chatiment pareil à celui dont Scipion s'étoit servi au siége de Numance en Espagne, pour rétablir la discipline militaire parmi ses soldats; suivant ce que raporte Titelive, Epit. Lib. 7. Dec. 6.

Dès que Scipion, dit cet Auteur, trouvoit un soldat hors des rangs; si ce soldat étoit Romain, il le faisoit châtier à coups de souche, & si c'étoit un étranger des troupes auxiliaires, il lui faisoit donner des coups de bâton. Il est vrai que les Centurions, ou Capitaines Romains portoient pour marque d'honneur, & d'autorité une souche. Tous les Auteurs en conviennent. La plupart même ne désignent point autrement la dignité de Centurion que par cette marque. Comme on dit *la pourpre*,

pour signifier les dignités qui donnent le droit de la porter.

Purpura te felix, te colit omnis honos.
Martial. Lib. 8. Ep. 8.

Les Romains disoient de même, porter une souche, demander une souche, *Vitem posce libello.* Dit Juvénal, pour dire; *demandés une Compagnie.*

Je conviens de la vérité de tous ces faits; mais je ne crois pas qu'on doive les faire servir à l'explication de cette Médaille, qui ne peut se rapporter à la discipline militaire, & qui, selon moi, ne représente point un Centurion châtiant un soldat Romain pour quelque faute. C'est sur quoi je vais entrer en preuves.

1°. Examinons d'abord la forme des armes, & des habits, que portent les deux figures représentées sur cette médaille. La prémiére de ces figures est armée & habillée à la Romaine; la seconde est presque nuë, comme étoient les barbares; & c'est la différence que nous voyons sur les Médailles entre les soldats Romains, & les

autres. Il n'y a qu'à voir la dérniére Médaille de la Famille *Minucia*, qui représente deux soldats combatans ensemble avec un 3^{e}. abbatu à leurs piéds; on reconnoit clairement aux armes, & aux habits, que cette Médaille représente l'action d'un soldat Romain, qui sauve la vie à un de ses camarades, en combatrant à sa place contre l'ennemi qui étoit sur le point de le tuer: celui ci est représenté presque nu avec un bouclier tout uni, au lieu que les deux autres sont habillés à la Romaine, & portent un bouclier orné d'un foudre dans le milieu. C'est justement la même différence, qui se voit dans la Médaille de T. Didius, pour les habits & pour les boucliers, si ce n'est que la seconde figure de cette Médaille est encore plus nuë, que celle de la Famille *Minucia*. Il n'y a qu'à conférer ces deux Médailles, l'une avec l'autre pour en demeurer d'acord.

2°. Je ne sçai surquoi fondé, il a plu aux Antiquaires, de prendre pour une souche de vigne, ce que la prémiére figure tient en sa main; il ne faut que des yeux pour y reconnoitre

deux eſpéces de branches entrelaſſées, dont les extrémités, ſont ſeparées, & comme diviſées en quatre parties ; ce qui reſſemble bien plus à un foüet qu'à un bâton ou une ſouche de vigne.

3°. Mais s'il reſtoit encore quelque doute ſur les armes, & les habits de ces figures ; il n'y a qu'à conſidérer leur attitude pour ſe conv aincre de la vérité de ce que je viens de dire. La prémiére figure attaque ; la ſeconde ſe deffend, & paroit dans la poſture d'un homme, qui veut decharger de toute ſa force un coup ſur ſon ennemi dès qu'il ſera à portée ; c'eſt dans cette vuë qu'il avance le piéd droit en pliant un peu le genou, pour être plus ferme à ſupporter le prémier effort de ſon ennemi ; & qu'il tient la main levée par deſſus ſon épaule, pour aſſener avec plus de force le coup qu'il médite. Son épée étoit aparemment en façon de ſabre, ou comme ces anciennes épées à deux mains, dont on frapoit d'éſtoc & de taille. Dans cetre poſture, & cette attitude voit-on le moindre veſtige de la diſcipline, & d'un chatiment militaire ? Si la prémiére figure eſt un Centurion, & que la ſeconde ſoit un de

ses soldats; qui doive recevoir le chatiment, a-t-on pû représenter ce soldat non seulement en état de résister à son Capitaine, mais encore de lui résister l'épée haute, en action & en posture de le frapper. Si parmi nous on coupe le poing à un soldat, qui fait mine seulement de mettre la main à l'épée contre un Officier, & s'il lui en coute la vie lorsqu'il a tiré l'épée, qu'elle punition n'auroit pas mérité cette action chés les Romains, dont la discipline militaire étoit beaucoup plus sevére que la notre? Certes s'il étoit visible dans la Médaille que la prémiére figure fut un Centurion, qui veut chatier un de ses soldats avec la souche; je crois que cette Médaille auroit été faite pour représenter une sédition, & un renversement total de la discipline militaire; puisque j'y verrois un soldat résister l'épée à la main contre son Capitaine, qui veut le chatier selon les loix de la guerre.

Je crois que cette explication est suffisamment détruite par tout ce que je viens de dire; il ne réste plus qu'à en trouver une autre plus naturelle, & plus conforme au sujet. La pré-

miére vuë de cette Médaille me rappella tout d'un coup dans l'idée, l'Histoire que Herodote dans son Livre *Melpomene*, rapporte des Scithes; qui après leurs conquêtes dans l'Asie, rétournant dans leur patrie, y trouverent leurs Esclaves en armes, prêts à leur en disputer l'entrée; & les rangérent à leur devoir en allant à eux, tenant en main le fouët dont ils se servoient pour leurs chevaux.

La Médaille de T. DIDIUS, fait allusion à ce trait d'Histoire, & a été frappée, à mon avis, pour servir de monument de quelqu'une des guerres, qu'excitérent les Esclaves contre la République. Les Romains eurent plusieurs guerres à soutenir contr'eux, & quoiqu'ils les méprisassent jusqu'à ne leur pas accorder, pour ainsi dire, le nom d'hommes, ils éprouverent plus d'une fois par leurs pertes que des Esclaves étoient capables de résister à leurs maîtres, & de devenir même aussi redoutables que les plus puissans ennemis, qu'ait jamais eû la République.

Leur prémiére entreprise fut l'an 293. de la fondation de Rome, où

ils se rendirent maîtres du Capitole, ayant à leur tête *Appius herdonius.*

En 334. ils auroient mis le feu à la Ville, si leur conjuration n'eût été découverte. En 555. ils firent une conspiration pour délivrer les Otages des Carthaginois. En 618. commença en Sicile cette fameuse guerre des Esclaves, qui dura fort long-tems, & qui couta beaucoup de sang aux Romains. En 653. la guerre des Esclaves se ralluma en Sicile. Ils défirent deux Préteurs Romains, & il fallut envoyer contre eux le Consul Aquilius, qui en vint à bout. Il nous reste un monument de cette guerre dans une Médaille de la Famille *Aquilia.* On y voit un guerrier qui reléve une femme abbatuë, & prête à tomber le visage en terre; & dans l'Exergue on lit le mot SICILIA. En 680 commença une nouvelle guerre d'Esclaves, qui toucha de plus près le Peuple Romain. Ce fut celle des Esclaves, & des Gladiateurs sous la conduite de *Spartacus.* Tous ces faits sont si connus qu'il me suffit de les indiquer.

Après cette énumération des guerres des Romains contre leurs Esclaves,

on n'aura pas de peine à ſe perſuader qu'il nous en eſt reſté quelque monument ſur les Médailles, & que celle dont j'ai fait la deſcription s'y doit rapporter; je crois même qu'elle marque cette derniére guerre de Spartacus, puiſqu'on n'y voit rien qui déſigne particuliérement les autres guerres des Eſclaves en Sicile. Les figures de la Médaille ont un rapport ſenſible avec ces événemens. On y voit la figure d'un Romain bien vêtu, & bien armé, mais ſans caſque, ayant la tête, & le viſage découvert comme pour ſe faire voir à ſon Eſclave, qu'il veut faire rentrer dans ſon devoir, non par la force des armes; mais à coups de fouët, en lui faiſant ſentir le chatiment ordinaire des Eſclaves, & lui montrant le viſage d'un maître irrité. C'eſt en quoi on doit admirer l'adreſſe, & l'eſprit de celui qui a gravé la Médaille, d'avoir donné à cette figure une attitude ſi convenable, qu'on découvre du prémier coup d'œil le rapport, & l'alluſion qu'elle fait à l'Hiſtoire d'Herodote, ſans qu'il ait été nécéſſaire d'y joindre aucune Inſcription, pour faire comprendre le ſujet qu'on vouloit repréſenter.

La ſeconde figure n'y convient pas moins: on y remarque un homme nud & mal armé, tel que pouvoient être ces Eſclaves, qui s'échapoient des priſons après avoir briſé leurs fers, & qui errans dans la Campagne ſans être maîtres des grandes Villes, n'avoient pas les commodités que l'on y trouve pour les armes & les habits, & étoient réduits à mettte leurs fers à la forge pour en faire des armes. Son caſque eſt uni, & ſans ornemens, ſon bouclier paroit mal conſtruit & fait à la hâte. Mais dira-t-on, cette figure ne tourne pas le dos, & ne prend pas la fuite comme firent les Eſclaves Scithes ſelon Hérodote, & ainſi l'alluſion manque à cet égard. Il eſt vrai, & c'eſt encore une preuve de l'habileté, & du génie de l'ouvrier pour repréſenter que les Romains n'obtinrent pas une victoire facile ſur leurs Eſclaves : il leur en couta bien du ſang; ces ennemis nonobſtant leur condition mépriſable & abjecte, ſe deffendirent vaillamment & moururent les armes à la main, ayant montré durant le cours de la guerre un courage, & une réſolution qui fit plus d'une fois trembler leurs maîtres.

ARTICLE CXX.

LETTRE DU R. P. SARRABAT Jesuite au R. P. CASTEL.

Essay sur l'Union de l'Ame & du Corps.

NOus ne sommes que Corps & Ame : ce qui unit ces deux natures emsemble n'est point hors de nous, & pour le trouver nous n'avons qu'à fouiller dans nous mêmes. Mon Ame est unie à mon Corps, c'est ce que je sais à n'en pouvoir douter, puisque je le sais par sentiment & par connoissance. Mais comment lui est elle unie ? Est-ce par une union purement arbitraire, comme le prétendent les Carthésiens ? Ou plutôt, cette unionn'est-elle point fondée sur quelque rapport naturel de l'un à l'autre ? Quelle est enfin cette union ? C'est ce qui n'est pas décidé, & ce que je vais éssayer de découvrir par une simple Analyse des modifications de l'Ame, je veux dire de celles que nous connoissons le plus distinctement.

L'Ame pense, l'Ame veut, l'Ame sent ; ce sont trois modifications bien distinctes, dont elle est naturellement

capable. En tant quelle pense, on la nomme raison ou entendement. En tant qu'elle veut, on la nomme volonté; & elle n'a à proprement parler le nom d'Ame qu'entant qu'elle sent. Les autres modifications qu'on pourroit y distinguer, comme imaginations, passions &c. ne sont que des branches ou des compositions de celles-cy. L'Ame pense donc, & je prens ici ce mot dans sa signification la plus étroite; c'est-à-dire, qu'elle a des idées, des jugemens, des doutes &c. Or je ne vois pas que cette prémiére sorte de modifications puisse causer aucune connexion entre l'Ame & le Corps; puisqu'elle n'a un rapport essentiel avec aucun corps existant; la pensée même que j'ai du corps, peut être sans qu'il en existe aucun; & cette conséquence: *je pense à un corps, donc un corps existe*, ne trouvera, que je crois, aucun approbateur. Il ne paroit pas non plus que ce soit précisément dans la seconde espéce des modifications dont l'Ame est capable, qu'on doive chercher la cause de son union avec le corps; ce n'est pas parcequ'elle est capable de vouloir ou de ne pas vouloir,

d'Aimer ou de haïr quelle en dépend; tous ces différents mouvemens qu'éprouve la volonté, ſurtout ceux qui ne ſont que des ſuites de pures penſées, ne préſuppoſent par eux mêmes l'éxiſtence d'aucun corps; & il ne paroit pas qu'il y ait rien en eux qui marque un rapport eſſentiel & immédiat, ou du corps avec eux, ou de l'Ame avec le corps.

Il n'en eſt pas de même de la troiſiême eſpéce de modifications dont j'ai parlé cy-deſſus : L'Ame ſent, a des ſenſations ; c'eſt-à-dire, qu'elle peut voir, entendre, gouter, flairer, toucher ; & par ces ſortes de ſentimens, appercevoir le rapport que les objets corporels ont à un certain autre corps, qu'ils lui repréſentent comme intimement préſent. Qui n'apperçoit pas d'abord un rapport de ces ſortes d'Opérations à ce méme corps & à ſes différents organes? Il eſt ſi grand ce raport, que les Philoſophes malgré les raiſons les plus convaincantes, n'ont pas encore pû déraciner la fauſſe opinion où ſe trouve la plûpart des hommes, que c'eſt le corps qui ſent, ou que tout au moins la ſenſation dit

un ſentiment commun au corps & à l'Ame. Envain entreprendriés vous de perſuader à un homme qu'il n'a qu'un corps fantaſtique ; vous pourriés bien l'embaraſſer par des raiſonnements captieux ; mais il ſent ce corps, & cela ſeul ſuffit pour détruire toutes les impreſſions, que ces raiſonnemens pourroient avoir fait ſur ſon eſprit : tant il eſt vrai que les raports que les ſenſations ont à l'exiſtence de nôtre corps, eſt un raport intimement connu, & dont il n'eſt perſonne qui ne ſoit perſuadé.

Outre ce raport univerſel & commun que les ſenſations ont au corps en général, il en eſt de particuliers que chaques ſenſations ont avec les diſpoſitions de certains organes en particuliér : c'eſt par ces différents raports qu'elles ſont diſtinguées les unes des autres ; & ſi par impoſſible ils venoient à ſe confondre, il ne reſteroit plus à l'Ame aucune régle, ſur laquelle elle pût apuyer les jugemens, quelle auroit à porter ſur les objets ſemſibles. Il pourroit ſe faire que jamais ſon corps ne fut en un meilleur état, que lorſqu'elle y ſentiroit des dou-

leurs plus vives & plus continuelles, que jamais il ne fut plus mal que lorsqu'elle auroit les sensations les plus agréables ; quelle croiroit toucher lorsqu'elle voit, voir lorsqu'elle touche ; que sais-je ? Qu'on pourroit voir par le nés, ouïr par les yeux, gouter par les oreilles, flairer du bout des doits, sans que pour cela nos sens fussent disposés autrement qu'ils ne sont, & mille autres ridiculités, qui, tout bien examiné, ne paroissent telles que par le peu de proportion, que nous sentons qui se trouve entre les sentimens que nous aurions, & les mouvements, dont les organes qui les occasionneroient, sont capables. Il est donc vray que chaque sensation particuliére dit un raport essentiel à la disposition particuliére qui l'excite ; comme toutes en général disent un raport général au corps auquel l'Ame est unie. Je cherche plûtôt à exposer rapidement ce qui me vient à la pensée, qu'à accumuler preuves sur preuves ; & qu'est-il besoin de les multiplier dans un escrit, lorsque chacun en porte avec soi plus qu'il n'en faut pour se convaincre ? Mais, dira-

t-on, ces sensations sont-elles effectivement bien différentes de toutes les autres opérations de l'Ame? Il pourroit bien se faire que ce ne fussent que des connoissances plus vives, jointes à quelques sentimens de la volonté: c'est une chicane qu'on pourroit faire; mais qui ne doit pas arrêter; car si elles n'étoient pas d'une espéce toute différente, à force de connoissances & de volontés on pourroit s'en procurer quelqu'une indépendamment du corps & un aveugle né, par exemple, grace à la force de son génie, & à la vivacité de ses desirs, pourroit devenir clair-voyant en demeurant toujours aveugle.

Voilà donc un raport bien marqué & bien naturel, que les sensations ont au corps & à ses divers organes; & puisque l'Ame est par sa nature capable de cette espéce de modification, il suit que l'Ame & le corps ne sont pas des substances aussi disproportionnées que la Philosophie moderne a semblé vouloir le persuader. Examinons encore plus particuliérement ce raport, & tachons d'en découvrir les suites.

Dec. 1730.

La sensation rapproche tellement le corps de l'Ame, qu'elle le lui rend présent de la présence la plus intime, la plus continuë, la plus générale: par tout j'aperçois mon corps, dans les ténébres comme dans la clarté; replié sur moy-même, ou distrait par les objets extérieurs, seul comme au milieu de la foule, je le retrouve par tout, je le sens par tout; & le sentiment que j'en ai, s'étend par toutes ses parties, se ramassant cependant plus ou moins, où l'Action de ce corps se trouve plus ou moins réünie. Si le corps change d'état ou de situation, la sensation change aussi, elle fait sentir à l'Ame toutes les impressions, que reçoit le corps en même tems qu'elle lui manifeste l'existence des objets extérieurs, qui les excite. En un mot elle allie si bien ces deux substances, que l'Ame entre en part de tout ce qui regarde le corps, & que le bien & le mal de l'un devient nécessairement le bien ou le mal de l'autre; si les impréssions organiques du corps sont vives & conformes à sa nature, ce sont des sentimens de joye & de plaisir qui s'élevent dans l'ame; si elles

ſont dérangées, ce ſont des douleurs, des triſteſſes, des abatemens; s'il agit & qu'il paſſe d'une impreſſion à l'autre, ce ſont de nouveaux ſentimens accompagnés de nouvelles connoiſſances qu'il procure à l'Ame, qui ſervent ſouvent à lui dévoiler de nouvelles vérité, sou à le confirmer dans cellesqu'elle connoit déja.

De là que de deſirs, que de craintes, quels ſentimens intéreſſans, ſoit à l'égard de la conſervation de ſon corps en général, ſoit à l'égard des diſpoſitions particuliéres qu'elle éprouve, ſoit encore à l'égard de celle qu'elle enviſage pour la ſuite; tout cela eſt naturel, & il ne l'eſt pas moins que ces déſirs puiſſent n'être pas toujours vains, que ces volontés ne ſoient pas fruſtrées ſans ceſſe, que ces ſentimens d'interêt ne ſoient pas tous rendus inutiles. Il eſt donc par conſéquent naturel que l'ame puiſſe ſelon ſon gré, exciter dans le corps les mouvemens capables de lui procurer les ſenſations convenables, & de lui faire éviter celles qui ne le ſont pas, de contribuër à la conſervation de ce corps, autant que les lois établies dans la nature peu-

vent le lui permettre; en un mot qu'elle exerce un empire efficace & raisonnable sur son corps & sur ses membres. Cette conséquence auroit une bien plus grande étenduë; si nôtre nature n'étoit pas déchuë d'une partie de ses droits par le peché Originel. Dieu par un effet de sa Justice ne nous a laissé de ce pouvoir absolù & souverain, que nous devrions avoir sur nôtre corps, qu'autant qu'il en faut pour nous faire regretter cet heureux état, & pour nous faire travailler avec plus d'ardeur à mériter de rentrer un jour dans ce droit primitif. Cependant quelque peu qu'il nous en reste, il est toujours vrai de dire que ce peu est dû à nôtre nature, que Dieu ne peut pas le lui refuser ordinairement, & que dès là qu'il crée une Ame raisonnable capable de sensations; il lui donne le pouvoir de régler, ou tous les mouvemens du corps qu'elle doit animer, ou au moins une partie.

Revenons; une modification de l'Ame qui met une proportion naturelle entre l'Ame & le corps, qui lui rend le corps présent de la présence la plus intime, qui lui fait connoitre & aper-

cevoir les autres corps par le moyen des impreſſions qu'ils font ſur le ſien; une modification enfin d'où ſe dérive tout le pouvoir que l'Ame a ſur le corps, qu'eſt-ce autre choſe que ce qui unit l'Ame au corps? Que l'Ame ne ſente plus ſon corps, je ne connois plus rien qui l'y retienne. Que le corps devienne incapable des mouvemens, ou affections que la ſenſation y préſuppoſe, la ſenſation ceſſe, c'eſt la mort: au contraire ſi mon ame venoit à ſentir un corps, comme elle ſent le mien, ſur le champ elle y ſeroit unie comme elle l'eſt au mien; & que pourroit-il manquer à cette union pour quelle ne fut pas complete? L'Union de l'Ame & du corps ne conſiſte donc que dans la ſenſation actuelle, c'eſt le fait que je crois ſuffiſamment prouvé: mais pourquoi le Créateur a t-il placé ce ſentiment dans l'ame? N'eſt-ce point par un choix purement Arbitaire? Pourquoi n'en donneroit-il pas de ſemblables aux pures intelligences? C'eſt ce que je tacherai de développer dans un autre Ecrit, où je me réſerve encore d'éclaircir quelques autres queſtions incidentes.

Dec. 1730.

ARTICLE CXXI.

JANSENII DOCTRINA EX Thomisticæ Theologiæ Præceptis atque institutis damnata &c. *C'est-à-dire, la Doctrine de Jansenius condamnée par les principes de la Théologie Thomistique, par le R. P. Joseph San-Felice D. L. C. D. J. A Naples 1728. in 4°. 173. pages sans compter l'Epitre dédicatoire.*

L'Auteur n'a pû voir sans indignation, ainsi qu'il le dit dans son Épitre dédicatoire au Pape Benoît XIII, les artifices dont les Jansénistes se servent pour persuader que la grace éfficace par elle-même que soutiennent des Thomistes, est envelopée dans la condamnation de la grace Jansénienne ; & que par les derniers Decrets du S. Siége, on veut ériger en Dogme la Doctrine précise des Jésuites, en rejettant comme erronée la Grace Augustiniéne & Thomistique. Pour dissiper toutes les calomnies, & pour obvier à tant d'inconveniens qui s'en en suivent, le Pere *San-Felice*, en-

vous estimés une Compagnie qui édifie l'Eglise par sa conduite, & qui lui rend de grands service par ses travaux. Mais, mon foible entendement ne peut concilier les sentimens que je vous suppose, avec la maniére dont vous en usés.

Après ce préambule, l'Auteur propose au P. *Orsi* plusieurs cas, où il lui paroît indubitable que le *non* est exempt de mensonge ; & cela précisément parce qu'il ne tombe pas sur l'objet de la demande ; mais qu'il exprime simplement la résolution où l'on est de ne point satisfaire à une interrogation criminelle. Ce *non*, continuë-t-il, doit au moins être mis au rang des *Equivoques de la seconde espéce* ; c'est-à-dire, de celles qui ne sont pas tout-à-fait inintelligibles, & que vous jugés innocentes, après *votre très-illustre Genet*. Pour moi, qui n'ai pas assés d'esprit pour quintessencier, comme vous, les choses les plus simples, je n'y trouve pas même cette sorte d'équivoque que vous nommés de la seconde espéce : je n'y vois au contraire, qu'un langage très-simple & très-naturel, autorisé par l'usage, auquel

auquel je m'en tiens ; vous abandonnant ces belles ſpéculations où je me perds. Si l'on veut tout réduire à cette rigidité de Morale, il faut bannir du commerce des hommes, & l'ironie, & le compliment, & les autres politeſſes dont on uſe dans la Société, & renoncer aux maniéres de parler les plus établies.

Encore un cas, je vous ſupplie, ſur lequel je ſerois bien aiſe d'avoir votre avis. Je ſuppoſe, ce qu'à Dieu ne plaiſe, que je vis dans le déſordre, & que je me confeſſe à vous. Quelques perſonnes qui ſçavent que vous êtes mon Confeſſeur, pour éclaircir leurs doutes, diſent que je ſuis un homme de bien, réglé dans ma conduite. Demeurerés-vous ſeul dans le ſilence, & ne ſeroit ce pas révéler ma Confeſſion ? Dirés-vous que je ne ſuis pas tel qu'ils s'imaginent ? Ce ſeroit encore violer plus ouvertement le ſacré ſçeau de la Confeſſion. Leur dirés-vous enfin qu'ils ont raiſon, & que je ſuis en effet tout ce qu'ils ſuppoſent ? Vous ferés donc un menſonge.

De plus vous accordés que le Confeſſeur interrogé *comme homme*, peut

roit à ſouhaiter que tous ceux qui ſe piquent d'être attachés à l'Egliſe, imitaſſent cette conduite. C'eſt avec les ſeules armes des Thomiſtes, que le Pére *San-Felice* prétend détruire le Janſeniſme.

Il diviſe l'Ouvrage en cinq Livres. Dans le prémier il expoſe fidéllement la Doctrine de Janſenius, il dévélope toute la ſuite, & tout l'enchaînement de ſa Théologie ; afin que par la liaiſon des propoſitions, en comparant ce qui ſuit avec ce qui précéde, on puiſſe mieux juger du ſens qu'elles renferment. Si après toutes les précautions priſes pour s'en inſtruire, & une lecture aſſiduë de tout ce qui a été écrit depuis pluſieurs années ſur cette matiére, les Novateurs ſe plaignent qu'on n'a pas bien pris leur penſée ; on leur répondra avec Ciceron : qu'il eût donc mieux valu ſe taire, que de parler pour n'être point entendu. *Satius eſt mutùm eſſe, quàm quæ nemo intelligat dicere.* Dans le ſecond Livre on fait une Analyſe auſſi exacte de la Doctrine Thomiſtique, ſans crainte d'être démenti par ſes plus zélés Partiſans : par là on peut voir d'un coup

d'œil la différence des deux Théologies en question. Mais pour épargner au Lecteur toute la peine, dans le troisiéme Livre on fait le Paralléle des deux Doctrines exposées, Articles par Articles; afin que par une comparaison suivie de point en point la différence en devienne aussi claire que la lumiére du jour. C'est là ce que l'Auteur appelle la prémiére partie de l'Ouvrage. La seconde contient les deux Livres suivans; le quatriéme, qui est une suite de raisonnemens contre le Jansénisme, tirés des principes des Thomistes; & le cinquiéme, qui est une réponse solide aux argumens, dont les Novateurs se servent pour justifier encore une cause déja frappée de tant d'Anathémes.

Ce qui achéve de donner du prix à cet Ouvrage, & de le rendre digne de plaire aux honnêtes gens, c'est la modération qui y paroit. Ce n'est point, dit l'Auteur, par de vaines clameurs, ni par des injures, & des satires, mais par des raisons solides qu'il faut traiter ces sortes de questions. Je proposerai tout, comme si je ne sçavois pas encore de quel côté est la vérité. On n'a

déja que trop fait de ces ſortes de libelles, où les uns crient contre les Janſéniſtes, les autres les canoniſent, ſans ſçavoir pour quoi : c'eſt ici une diſſertation pour déffendre la Religion avec gravité, & non une ſatire pour décrier ſes adverſaires avec aigreur.

Ce n'eſt point ici un de ces Ouvrages barbares qu'on ne peut lire ſans dégoût. Le P. *San-Felicé*, a voulu donner de l'élégance à ſon ſtile, ne fût ce que pour faire voir que les Hétérodoxes ne ſont pas les ſeuls, qui ſçachent joindre l'érudition à la politeſſe du langage. Cette façon d'écrire a été regardée par l'Antiquité, comme la plus propre à perſuader : jamais l'Auteur n'a pu croire que la force des raiſons, & le poids de la vérité en ſouffriſſent ; que la roüille rendît les armes meilleures ; & que les aſſaiſonnemens donnaſſent du dégout pour les mets. Il faut avoüer qu'il a tenu parole, & que peut-être jamais Ouvrage Latin en ce genre n'a été mieux écrit.

Il eſt tems de donner quelque idée de chaque Livre en particulier. Nous n'y dirons rien qui ne ſoit de l'Auteur.

Expoſition de la Théologie Janſénienne.

Le principe fondamental du Janſéniſme, eſt la différence entre la grace actuelle de l'Etat d'innocence, telle qu'elle a été donnée à Adam & aux Anges; & la grace de la nature corrompuë & réparée, telle qu'elle nous eſt maintenant accordée par les mérites de J. C.

I. La grace donnée à Adam tiroit ſon éfficacité du libre arbitre de l'homme même : ainſi c'étoit une grace *verſatile*, une grace d'équilibre, une grace dont il pouvoit ſe ſervir ou ne ſe pas ſervir à ſon gré : parceque ſon cœur étant exempt de ce penchant funeſte, de cette délectation térrêſtre qui nous porte au mal, il ne lui falloit qu'une grace dont ſon libre arbitre pût diſpoſer, ſans qu'il fût beſoin d'une délectation prévenante de la part du Ciel. Mais la grace propre de nôtre état doit être une délectation prévenante; & éfficace, qui de ſa nature nous détérmine au bien; parce qu'il s'agit de vaincre cette malheureuſe délectation térrêſtre, qui depuis

que nous ſommes devenus eſclaves du pêché, nous détermine invinciblement au mal. Sans cette grace donc, il nous eſt impoſſible de faire aucun bien, de pratiquer aucune vertu; parce que tout ce que nous recherchons par la nature une fois corrompuë, tout ce qui nous conduit maintenant, s'il eſt deſtitué de l'amour céleſte, fût-ce la crainte de l'enfer, l'eſpérance du Ciel, devient dès lors criminel.

II. Dans toutes nos actions delibérées nous ne ſommes conduits que par deux attraits, deux amours; ſçavoir l'amour céleſte, avec lequel nous faiſons toûjours le bien; & l'amour charnel; l'amour de nous mêmes, l'amour propre qui infecte toutes les actions où il ſe trouve. Ainſi l'homme dans l'état de la nature corrompuë étant néceſſairement entrainé par quelque plaiſir prévenant, toute ſa liberté conſiſte; ou à ſuivre volontairement l'attrait le plus fort, ſi l'un eſt vicieux, & l'autre légitime; ou à ſuivre à ſon gré un attrait plûtôt que l'autre, s'ils ſont tous deux vicieux. De là 1°. ſelon que la délectation prévenante de la grace, ou celle de la concupiſcence

prévaut, la volonté est nécessairement entraînée au bien ou au mal. De là, 2°. sans le secours de la Grace, tout ce que l'homme peut faire, c'est de pécher plus ou moins; car, quoiqu'alors il soit toûjours nécessité à pécher, il ne l'est pas à une espéce de péché plûtôt qu'à une autre.

III. Toute Grace de notre état est efficace, en ce sens qu'elle fait toûjours tout ce qu'elle peut faire; parce que son efficace ne vient que de sa délectation, & que l'effet est nécessairement proportionné à cette délectation. Si donc la Grace délecte plus que la concupiscence, elle produit le consentement au bien: si elle délecte moins; tout ce qu'elle peut, c'est de donner quelque *velleité* pour le bien, d'apporter quelque retardement au mal. On peut cependant appeller cette derniére Grace, *Suffisante*; parce qu'elle suffiroit pour faire le bien, si la délectation de la concupiscence n'étoit pas actuellement la plus forte. Rien donc de plus monstrueux que cette Grace de *Molina* pleinement suffisante, & cependant inefficace, dont le libre-arbitre peut à son gré se servir,

ou ne se pas servir : ce n'est autre chose que la Grace condamnée dans les Semi-Pélagiens. Car, encore une fois, toute Grace a plus de degrés de délectation que la concupiscence, ou bien elle en a moins : si elle en a plus, elle est suffisante & efficace : si elle en a moins, elle n'est ni efficace, ni suffisante ; parce qu'elle ne peut faire ce qu'elle ne fait pas.

IV. Voici donc les differences principales qui se trouvent entre la Grace de santé donnée à Adam & aux Anges, & la Grace médicinale accordée maintenant par J. C. L'une ne pouvoit avoir d'effet, que par le libre-arbitre sain & entier : l'autre efficace de soi-même conduit à son gré le libre-arbitre devenu infirme & impuissant. L'une n'a pas eu dans Adam & dans les Anges prévaricateurs, l'effet pour lequel elle avoit été donnée : l'autre a toûjours l'effet pour lequel elle est donnée. L'une perfectionnoit le libre-arbitre, en lui laissant la puissance de vouloir ou de ne pas vouloir : l'autre en rendant la puissance perduë, donne infailliblement le vouloir. L'une étoit un secours sans lequel on ne pou-

voit vouloir le bien ; l'autre est un secours par lequel nous le voulons sûrement. L'une, sans donner l'effet, donnoit les forces ; l'autre ne donne point les forces, sans donner l'effet.

V. Au reste, la liberté n'est pas ici détruite, comme on pourroit le conclurre. Car la liberté n'est détruite que par la contrainte ; dès qu'on se porte à une chose avec connoissance & avec toute la pente de sa volonté, dèslors on s'y porte avec liberté : en un mot, il n'y a rien de plus libre que ce qu'on fait avec une pleine & ferme volonté de le faire. Ainsi, à le bien prendre, rien n'est plus libre que cet amour, & que tout homme sent naturellement pour sa propre félicité, & dont les Saints aiment Dieu dans le Ciel : avec cette difference pourtant entre lui & la délectation de la Grace qui nous fait aimer le bien ; qu'il est impossible, ou que l'homme veüille jamais être malheureux, ou que les Saints cessent d'aimer Dieu : au lieu qu'il peut arriver, qu'avec la même Grace, qui obtient aujourd'hui le consentement, la volonté ne consente pas demain ; si, par exemple, la même Grace restant,

le poids de la cupidité augmente & devient plus fort qu'elle. A quoi donc se réduit cette liberté d'indifference que les Molinistes vantent si haut? Est-ce que la volonté, avec la même Grace, & dans les mêmes circonstances, peut choisir, ou le bien, ou le mal à son gré? Non; mais cette volonté, qui fait le bien avec telle Grace, peut cependant pécher en l'une de ces deux maniéres; ou bien, si la même Grace restant, la cupidité augmentoit jusqu'à avoir plus de délectation; ou bien, si cette cupidité restant, la Grace devenoit plus foible qu'elle. Voilà la vraye liberté d'indifference, liberté, comme l'on voit, exempte même de nécessité; puisqu'il n'est pas absolument nécessaire que la volonté fasse ce qu'elle fait actuellement: les choses n'ont qu'à changer; que l'une des deux délectations cesse de prévaloir à l'autre, la volonté fera le contraire de ce qu'elle fait.

Voilà encore, ajoûte-t-on, en quel sens le Juste transgresse quelquefois un précepte librement & par sa faute, quoique ce précepte lui soit actuellement impossible. Car cette impossibi-

lité venant du vice de sa volonté, de cette cupidité plus forte que la Grace qui l'entraîne, elle n'est qu'une impossibilité conséquente, qui n'empêche pas que la transgression ne soit un péché.

VI. De-là suit le mystére de la Prédestination. Car le peché originel a fait une si grande playe à la Nature humaine, que tous les hommes, en conséquence, sont dignes des feux éternels. Ceux donc que Dieu veut prédestiner, il les discerne par des Graces efficaces, par le moyen desquelles ils deviennent justes, & persévérent infailliblement dans la justice : mais ceux qu'il ne veut point sauver, ou il ne leur donne aucun moyen de salut, ou il ne leur en donne que d'insuffisans en punition du péché Originel. Pourtant, quoique le péché Originel soit égal dans tous les hommes, tous ne sont pas également punis dans l'Enfer; parce que plusieurs ont ajouté de nouveaux péchés. Or, ces péchés, quoiqu'inévitables, sans la Grace efficace, quoique commis par une ignorance invincible des Loix naturelles, méritent de nouvelles peines;

parce que la concupiſcence & l'ignorance ayant été volontaires d'une volonté indirecte ; auſſi bien que le péché Originel, dont elles ſont les ſuites, elles communiquent leur corruption & leur malice à toutes les actions qui en viennent.

VII. Tous n'ont donc point eu part à la Rédemption de J. C. car le prémier fruit de cette Rédemption eſt la Foi, & tous ne l'ont pas reçûë. Pour ceux, ou qui ont reçû le Baptême, ou qui même ont été Juſtes pendant quelque tems, ils ont eu part à la Rédemption quant à cet effet, mais non pas quant au ſalut. J. C. ne veut point, & n'a jamais voulu d'une volonté vraye & ſincére la perſévérance & le ſalut des Reprouvés : mais, il ne faut pas croire cependant, qu'il ne ſoit mort que pour le ſalut des Élûs, puiſqu'il eſt mort auſſi pour obtenir à pluſieurs Reprouvés, ces Graces paſſagéres, cette juſtice habituelle de quelques momens, & les autres dons ſurnaturels qui leur ont été accordés.

Mais, dira quelqu'un, ſi les Reprouvés, dont Dieu ne veut point ſincérement le ſalut, ſont deſtitués, ſans

aucune eſpérance, de ces ſecours efficaces ſans leſquels on ne peut ſe ſauver; il ne faut donc pas ſe mettre plus en peine de l'affaire de ſon ſalut, que du ſoin d'arrêter le cours des ſaiſons, & de mille autres événemens naturels qui ne dépendent nullement de nous? La difficulté eſt grande. Mais, que les Thomiſtes y répondent auſſi; *Vous êtes homme, & vous raiſonnés en homme: ô homme! qui êtes-vous pour répondre à Dieu? O profondeur de la ſageſſe & de la ſcience de Dieu! O incompréhenſibilité de ſes Jugemens!* Pourquoi ſonder ces Myſtéres! Eſt-ce que ſi nous avons la Grace, comme nous pouvons l'avoir, nous ne prendrons pas ſoin de notre ſalut, nous ne prierons pas, nous n'agirons pas comme il faut? Voilà les conſolantes réponſes de la plûpart. Mais il étoit réſervé à *Wendrock*, un de leurs plus fameux Chefs, d'en donner une autre plus claire. Ne peut on pas, dit-il, même avec les forces de la Nature, réſiſter à une déle-ctation criminelle & honteuſe, pour obéïr à une autre, vitieuſe à la vérité, mais pourtant moins coupable? Et par conſéquent en péchant moins grié-

vement, rendre ſon ſort moins funeſte? Quoique, ſans la Grace efficace, nous ſoyons déterminés néceſſairement au mal, nous pouvons pourtant faire le moindre mal de ceux auſquels nous ſommes ſollicités. Il faut l'entendre lui-même, ſur l'Ep. XVIII, à un Prov. « Dieu donne des Graces, qui, » à cauſe de la plus grande force de la » concupiſcence n'ont point leur effet, mais qui l'auroient eu, ſi elles » avoient trouvé cette concupiſcence » moins forte: ainſi tous doivent travailler ſoigneuſement à réprimer & » à retrancher leurs paſſions, pour » être mieux préparés à recevoir la lumiére Divine, quand elle brillera. » De-là il arrive que perſonne ne peut » ſe plaindre, que notre Doctrine, » ſur la Grace, jette dans le déſeſpoir » & la langueur; car les hommes ont » toûjours dequoi faire; & ils doivent » s'appliquer à vaincre leurs cupidités, ſinon par la charité, du moins » par la crainte: les efforts humains » ſerviront donc, & à vous rendre » moins méchant, & à faire trouver, » dans votre volonté, moins de réſiſtance à la Grace.

Mais, qu'il ſoit permis au P. San-Felice de faire ici une remarque auſſi ingénieuſe que ſolide. Voilà donc le fondement du Janſéniſme renverſé par ſon Défenſeur ? Car, je ſuppoſe, qu'un homme, par quelque motif vicieux, de ſanté, par exemple, ou d'honneur mondain, reprime une cupidité plus criminelle ; que par ce moyen la Grace, qui étoit en lui la plus foible, devienne la plus forte ; & que par là il meure enfin dans la juſtice. Quoi ! ſa Prédeſtination viendra donc de ce que par les forces de la Nature il aura vaincu les charmes d'une cupidité criminelle, pour en ſuivre une autre, honnête, à la vérité, mais pourtant vicieuſe, parce qu'elle eſt naturelle ? Il ſe ſera donc tiré de la maſſe de perdition par un travail, qui, ſelon Janſénius eſt criminel ; ce que toutes les forces de la Grace *Verſatile*, qu'on reproche, ne peuvent faire ! Quoi ! les calamités, la vieilleſſe, les maladies, l'épuiſement & le dégoût, ſuites naturelles d'une vie paſſée dans le crime, & qui amortiſſent la fougue des paſſions, ouvriront donc de nouvelles routes au ſalut ; en donnant, à la plus petite

Grace, une efficacité qu'elle n'auroit pas ſans cela ? N'eſt-ce pas là être plus que Sémi-Pélagien ?

VIII. Enfin, on peut dire, que tout le Syſtême de Janſénius ſe réduit au Dogme de la Grace efficace par elle-même, entendu ſelon le ſens qu'on a expoſé. Ses Partiſans en conviennent ; & pour en être convaincu on finit cette Analyſe par les paroles du même *Wendrok* argumentant contre les Jéſuites. « La Grace efficace, par elle-» même, eſt le point capital de toute » notre Doctrine : ſelon qu'on l'ad-» met, ou qu'on la rejette, il faut ad-» mettre ou rejetter tout le reſte. Or, » cette Grace efficace, par elle-même, » ſe trouve dans l'Ecriture, dans les » Canons des Conciles, dans les Pé-» res : les meilleurs Théologiens de » l'ancienne Ecole, après S. Thomas, » n'en reconnoiſſent point d'autre : » nous voyons, que l'Egliſe, par ſes » Priéres, la demande pour les Fidel-» les. Donc, tous les autres Articles de » notre Doctrine, qui ne ſont que les » ſuites de ce prémier Dogme, doi-» vent être reconnus pour Catholi-» ques ». Rien de plus précis : ainſi

l'Auteur de cet Ouvrage ne craint pas que le plus hardi Janséniste l'accuse d'avoir mal exposé les sentimens de *Jansénius.* Ils ne le sont que trop bien, & il n'en faudroit pas davantage, à un esprit éclairé & dépoüillé de toute passion, pour justifier l'autorité, qui tant de fois les a anathématisés. De là, on passe à la Doctrine des Thomistes: & dans ce second Livre paroit encore toute l'habileté du P. *San-Felice*, toute la précision de son esprit, & toute la droiture de son cœur. Que le Systême des Thomistes soit bien fondé, ou non; c'est ce qu'il n'examine point: il lui suffit de montrer que tel est leur Systême.

Voyés au mois suivant.

ARTIGCE CXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTS. ELOQUENCE. POËSIES. MÉLANGES.

DE LONDRES. *Description d'une machine nouvelle, & curieuse de M.* PINCHBECK.

Cette machine surprénante & manifique, fait voir par devant deux piéces mouvantes d'une grande beauté, dont l'une contient Orphée qui jouë sur la Lire dans une Forêt, marquant de la tête & du piéd l'exacte mesure de chaque chant, & entouré d'un grand nombre de bêtes sauvages, qui par leurs différens mouvemens semblent être animées, & charmées de l'Harmonie de sa Musique.

En même tems on entend joüer sur plusieurs instrumens un grand nombre de différentes piéces d'une Musique très exquise, composées par Messieurs *Handet, Corelli*, & autres Maitres très célébres, & dans une si grande perfection que quelque instrument

de main que ce ſoit, auroit de la peine à les égaler. On entend auſſi l'agréable harmonie d'un concert d'oiſeaux ſi parfaitement imitée, qu'on ne pourroit la diſtinguer de la nature même.

L'autre piéce fait voir la Mèr, & la Terre avec une vuë ſur la Mer, qui ſe termine inſenſiblement à une très grande diſtance, ſur laquelle on voit voguer des Vaiſſeaux virants au vent, en diminuant peu à peu, à meſure qu'ils s'éloignent de la vuë, juſqu'à ce qu'enfin ils diſparoiſſent. On aperçoit en même-tems des Marſouins ſe roulant ou jouant dans l'eau. Sur la Terre on voit des gens à cheval, des chariots, des chaiſes, &c. qui s'avancent, & dont les roües tournent comme on le voit dans les chemins. Les Cavaliers, & leurs chevaux changent de poſture, pour ſe tenir droits en deſcendant une colline un peu eſcarpée, d'où ils paſſent au travers d'une vallée.

De plus elle fait voir dans une riviere d'eau fraiche des Cignes qui ſe baignant, cherchent à attraper des poiſſons, qui arrangent leurs plumes d'une maniére auſſi naturelle que s'ils

étoient en vie, & (ce qui donne beaucoup de divertissement) on voit des canards poursuivis par des chiens dans l'eau.

Cette machine sans pareille à cause de sa bonté, & de son agréable Harmonie, passe pour la piéce la plus parfaite qui ait jamais paruë dans l'Europe.

DE PARIS. Paralléle des differentes maniéres de tirer la pierre hors de la *vessie*, chés Charles *Osmont*. L'Auteur est M. LE DRAN ancien & célébre Chirurgien.

M. GIBERT. L'un des Professeurs de Rhétorique au College Mazarin, a publié sa *Rhetorique* ou Régles de l'éloquence, chez Thiboust in 12. pagg. 650.

Panegyrique de S. Augustin Evêque d'Hipponne, préché dans l'Eglise des grands Augustins, le 28. Août 1730. par Mr l'Abbé SEGUY in 4°. pagg. 43. à Paris chez J. B. *Coignard.*

Dans l'occasion de donner au Public quelque idée d'une piéce d'éloquence qui est applaudie, on est heureux, s'il s'y rencontre même un seul de ces traits, qui caractérisent entié-

 rement

rement la composition de l'Orateur, son goût, son tour, son génie, son talent. En raportant tout au long un tel endroit, on met les Lecteurs au fait sans se hazarder. La peinture du génie de Saint Augustin ne pouvoit manquer d'attirer tout l'art du Panégiriste, il la fait ainsi. « Je l'ose assurer malgré ses » égaremens. Jamais la grace n'eût à » éclairer un esprit supérieur au sien. » Génie facile, dès l'âge de 12. ans, le » désespoir de ses jeunes Emules, & » l'étonnement de ses maîtres; il sem- » bloit plûtôt rappeller des choses ou- » bliées qu'en apprendre de nouvelles; » & ses progrès trop surprenans pour » n'engager que les siens à le soutenir » de toutes leurs forces, portérent un » Etranger à faire aussi tout pour lui, » pour ce jeune homme dont les ta- » lens promettoient la course la plus » rapide dans la cariére de l'honneur » & de la fortune; génie pénétrant à » qui il n'échappoit rien de ce qui est » à la portée de l'esprit humain, il eût » été un de ces Inventeurs des Scien- » ces & des beaux Arts, s'il fut venu » dans les prémiers âges; génie étendu » qui embrassoit tout, qui réünit de bon-

„ ne heure en lui le Rhéteur habile, le
„ Philosophe profond & qui joignant
„ aux connoissances les plus sublimes
„ celles des Arts Liberaux, le mit en peu
„ de tems en état d'en composer des
„ traités qu'on admire ; génie ner-
„ veux, né pour manier la raison en
„ maître, & pour lui faire prendre
„ entre ses mains toute la force qu'elle
„ peut avoir ; génie subtil qui le pré-
„ mier peut être avoit saisi des fines-
„ ses de raisonnement peu connuës
„ avant lui, souvérainement propre à
„ tout ce qu'il y a de plus abstrait, se
„ tournant, se repliant avec une adres-
„ se infinie sur lui-même, & qui, le cours
„ de ses études à peine fini, le faisoit
„ regarder comme un homme sûr de
„ vaincre, de trouver prises sur les
„ autres, & de ne leur en donner ja-
„ mais dans la dispute ; génie beau,
„ plein de feu & d'agrément, qui
„ après avoir enlevé à Rome tous
„ les suffrages, se signalant à Milan par
„ l'éloge de l'Empereur, & du Con-
„ sul Bauton, fit dire avec une espéce
„ de transport, que la plus haute
„ vértu pouvoit être satisfaite de ses
„ loüanges. Oüi, génie à qui pour éga-

» ler au moins les plus fameux Ora-
» teurs de Rome & d'Athénes, il ne
» manquoit que leur ſiécle, & leur
» Païs. N'allons pas, critiques trop in-
» quiets, reprocher au prodige de l'A-
» frique le caractére afriquain, il avoit
» aſſés de quoi ſe le faire pardonner,
» eut-il dû naturellement ne pas l'a-
» voir. Il avoit, & j'en appelle aux ju-
» ges, toute l'ame de la grande & in-
» variable Eloquence, de l'Eloquence
» des choſes très-indépendante du
» ſtile, j'entends l'abondance, & l'or-
» dre, & la chaleur, & la penſée, &
» le ſentimenr auſſi néceſſaire que la
» penſée, vraie & ſolide Eloquence
» qui étoit de lui, tour & ſtile qui
» étoit de ſon tems, & ſur tout de ſa
» Patrie. Achevons, vous ne trouverés
» rien de trop à ce portrait: Génie,
» peu s'en faut que je ne diſe, unique
» capable non ſeulement de traiter
» preſque de tout, & de ramener tout
» à des principes auſſi féconds que
» ſimples, mais de traiter de chaque
» choſe dans le genre d'écrire conve-
» nable à ſa nature, plein ſur un ſeul
» objet d'une étonnante multiplicité
» d'idées, à quelques redites près, ſui-

„ te ordinaire de l'abondance de l'ex-
„ preſſion, & de la hâte du travail,
„ moins frequentes pourtant en ſes
„ écrits, que ne l'ont pretendu cer-
„ tains critiques, ſans ſonger qu'il eſt
„ des matiéres où les principes ne
„ ſçauroient être trop ſouvent préſen-
„ tés, & que les répétitions nécesſaires
„ ne ſont pas des redites „.

Mr l'Abbé *Seguy*, décrit auſſi d'un autre tour, le cœur du Saint, & pour préſenter ſans ceſſe à ſon Auditeur la vérité qu'il veut prouver: il remonte ainſi juſqu'à ſon Texte. Tant de qualités de cœur, & d'une autre part, tant de ſupériorité du côté de l'eſprit fondoient ſans doute aſſés l'importance de la conquéte de la grace ſur Auguſtin. Mais qui ſçait ſi la divine Providence ne permit pas qu'il en fut ainſi d'un homme ſemblable; de peur qu'il n'honorât trop cette nature déchue dont il étoit deſtiné à décrier un jour la corruption, & la miſere. Il eut trop fait remarquer ce qu'il y a de grand dans l'homme, s'il n'eut fait voir comme il l'a fait ce qu'il y a de foible, & de corrompu : il fut coupable pour ſon malheur, & peut-être auſſi pour

l'honneur de la grace. *In laudem gloriæ gratiæ*, c'eſt le Texte de tout le Sermon. Il eſt difficile de manier mieux en Théologien le Dogme ſi débattu de la grace, que le fait l'éloquent Orateur en ce peu de paroles.

Il eſt lui-même une grande preuve de l'exiſtence de la grace, qui prévient, qui inſpire la crainte comme elle fait naitre l'amour, qui éclaire, qui anime, qui preſſe tantôt avec moins, & tantôt avec plus de force : qui dans les plus petits ſecours rendant l'homme vraiment capable d'agir, ne lui laiſſe aucune excuſe de ne pas le faire ; & qui dans les plus grands n'impoſe quoique ſûre de vaincre & toute puiſſante, aucune néceſſité de lui ceder &c.

De Trevoux. Le R. P. *Vaniére* D. L. C. D. J. a fait une uouvelle Edition de ſon *Prædium Ruſticum*, augmentée de deux nouveaux Livres. Dans l'un, il traite des maladies des arbres ; & dans l'autre, des Abeilles. Il y a ajoûté pluſieurs digreſſions, qui rendent la lecture de ſon Poëme plus agréable. On trouvera tant de changemens dans cet Ouvrage, qui avoit déja l'approbation du Public, que dans quelques

Livres, il ne reſte pas le tiers des vers, tels qu'on les lit dans les Editions précédentes. L'Impréſſion s'eſt faite à Toulouſe, chés Pièrre *Robert*; ſur une fonte neuve de Hollande, & en beau papier, avec des figures à la tête de chaque Livre. Le P. *Vaniere*, a fait auſſi imprimer à Paris chés *Simon*, ſes Opuſcules, qui contiennent un Traité de l'amitié en Eclogues, pluſieurs autres Eclogues ſur divers ſujets; pluſieurs Lettres, quelques traductions; des inſcriptions, & des Epigrammes. Cet Ouvrage, dont l'extrait paroîtra dans peu, eſt en vente.

DE PARIS. Les Œuvres de Mr Jean de LA CHAPELLE, de l'Académie Françoiſe viennent d'être imprimées en 2. voll. in 12; Piéces de Théâtre, Diſcours Académiques, &c. chés *Martin*, le prix eſt de 5. Livres.

D'ULM, M. SCHELHORN a publié dans le X^e^ Tome de ſes Amœnités Litteraires les piéces ſuivantes. I. Jac. BRUCKERI *Diſſertatio de vita & ſcriptis Achillis Pirminii, Gaſſeri*. 2. Martini SRENCKII, ad Hieronimum volfium *Epiſtola*. L'Auteur y décrit ſa vie. 3. *Index ſcriptorum amobæorum*. On y

traite de la contestation sur la Monarchie de Sicile entre le Pape, & les Rois de Sicile. 4. Jo. Jac. BREITINGERI, *Exercitatio critica*: Le sujet est la vie du Poëte *Perse*, 5. *Dissertatio Epistolaris ad Fredericum jacobum* BEISCHLAGIUM. 6. *Elogium Petri* CARNESECÆ. 7 *Monumenta Heilbronnensia in agro Cismgrano inventa* 8. Jo. Jac. BREITINGERI, *de nonnullis lapidibus litteratis Romanæ pietatis monumentis amica disputatio.* 9. *variæ observationes*; 10. *Epistolæ quædam ineditæ ex Bibliotheca Uffenbachiana.*

DE HALLE. M. LUDEWIS, a imprimé *Justinianus.* Il y décrit la vie de cet Empereur, & fait l'Apologie de ses Loix, & de ses actions : il a encore donné *Opuscula virilia*, deux Tômes d'Opuscules differens de ceux qu'il donna en 1720.

DE PARIS. L'on a rassemblé en un volume les 15. semaines de la *Spectatrice.* Il se vend chés la veuve *Pissot* & chés *Nully*, & l'on y donne pour 24. s. rassemblé, ce qui en détail a couté 4. liv. 10. s.

HISTOIRE CIVILE.

DE FRANCFORT *sur le Mein.* M. KUSTER, a fait imprimer en 2. voll. in 4° un receuëil des Ouvrages de M. LEUTINGER, né à Landsberg en 1547. & mort à Osterbourg en 1612. *Nicolai* LEUTINGERI *opera omnïa quot quot reperiri potuerunt.* Outre les abregés des Ouvrages, & d'autres facilités répanduës dans cette Edition, on y trouve une dissertation sur la vie, & les écrits de l'Auteur, & une autre qui a pour tître, *Notitia scriptorum qui Marchiæ Brandeburgicæ Historiam illustrarunt ordine Alphabetico consignata.* C'est que le plus considérable Ouvrage de *Leutinger est. De Marchia Brandeburgensi ejusque statu commentariorum Libri* XXX.

DE LEIPSIG. Le troisiéme volume du Recuëil des Historiens d'Allemagne par M. MENKE a paru.

DE JENE On promet un Corps de l'Histoire d'Allemagne en Latin par M. STRUVE, avec des figures, en deux voll. in fol. Elle sera conduite depuis les prémiers commencemens

des Nations germaniques jusqu'au tems présent.

De Giessen. M. le Docteur Lierknecht, Professeur en Théologie & en Mathématique publie un Ouvrage périodique in 8°. *Anecdota ex omni ævo sacram & prophanam germaniam illustrantia.*

De Wrtzbourg. *Commentarii de Rebus Franciæ Orientalis & Episcoporum Wortzburgensium gestis.* par M. Eckharot, in fol. 2. voll. On parle aussi d'une Letre contre M. l'Abbé Schannat, par M. Eckharot.

De Halle. Traité Latin, *de Libertate germanica* par M. Bernard de Ples, Gentil-homme du Mecklenbourg.

De Tubingen. M. Jean David Koehler, Professeur en Histoire, & Bibliotécaire à Altorf, est desormais l'Editeur de la Notice des Princes de l'Empire, & des augmentations qu'avoit préparé M. d'Imhoff. *Notitia S. R. I. Germanici procerum.*

De Hanau. *Francisci Irenici exegisis Historiæ Germaniæ.* Nouvelle Edition in fol. par M. Bernhard

Recteur du Collége de cette Ville, dont les sçavantes observations augmentent de beaucoup l'utilité de ce Livre, composé au commencement du seiziéme siécle par un Auteur âgé de 23. ans seulement.

De Francfort, *sur l'Oder*, le *systême des Antiquités d'Allemagne*, de M. Heineccius, est sous la presse.

d'Amsterdam. M. De Chevrierreg, a publié en 7. voll. in 12. 1730. chés *Changujon son abrégé Chronologique de l'Histoire d'Angleterre*. Il raporte dans les notes les différences qui se trouvent entre les principaux Historiens de cette monarchie, il y donne l'explication des usages, & des coûtumes, une dissertation sur les Wighs, & les Toris, & l'Etat des domaines que les Anglois possédent dans les autres parties du monde.

De Stokolm. Il a paru en Suédois, presqu'en même-tems, une *Chronologie sacrée*; une *Chronologie de Suéde, de Norvege, & de Dannemarc*, par M. Krock. Traité des *Ecus ou boucliers* des Anciens Suédois, & des Anciens Goths par M. *André Antoine* Stiernman: un description des

Ordres de Chevaliere de Suéde : un *Recuëil* des délibérations, & des réglemens de Suéde depuis 1521. par le même Auteur : une *description* de la Laponie par OLAÜS GRAN.

DE MARPOURG. M. KUCNENBECKER, a donné les prémiers volumes d'*Analecta Hassiaca*, ou Recuëil de piéces pour servir à l'Histoire de Hesse.

DE GRAETZ. Il a paru une Histoire Latine des Ducs de Stirie : le tître porte qu'elle a été composée dans le Collége des Jesuites.

DE HANNOVER. On imprime l'Ouvrage proposé par souscriptions qui aura pour tître *curiosités de la grande Bretagne*. On y insére tout ce qu'il y a de remarquable par raport à l'Etat Ecléssiastique, & au civil & à la littérature. L'Auteur, est M. *Jean Courad Etienne* HOELLING, qui a été cinq ans en Angleterre. 4. voll. in 4°.

D'ULM. M. Jacques RESEL, a donné en Allemand l'Histoire de la Ville impériale de *Kempten*.

DE CASSEL. Deux Manuscrits sur la Ville de *Smalcalden*, l'un qui en est *l'Histoire* générale l'autre, qui en

est comme *l'Histoire litteraire Scaldia litterata*, & traite des gens de Lettres qui y ont vécu, tous deux de la composition de Monsieur GEISSHIRT, qui demeure à EISENACH, sont présentement au pouvoir de M. Le Landgrave qui pourra les communiquer au Public.

DE HAMBOURG. L'Histoire de la Ville de *Schwerin*, & de ses Ministres depuis la Réformation jusqu'en 1728. s'imprime. L'Auteur feu M. *George* Westphal Ministre du Dôme a de plus laissé en manuscrit l'Histoire des Eglises, & des Ministres de tout le Duché de Mecklenbourg depuis la Réformation 2. voll. in fol *l'Histoire des Ordonnances* Ecclésiastiques ou du Corps de discipline du même Duché. Les *Annales* de Mecklenbourg, depuis 1218. L'Histoire des Ministres d'Etat, & des Officiers de la Cour de *Schwerin*, *Recueils* Historiques, & Généalogiques pour l'Histoire de Mecklenbourg, Traité de l'ancienne Langue Allemande avec diverses remarques sur les Etymologies de MM. de Leibnitz, Eccard, HIKKES, &c.

DE RATISBONE. Il y a une nou-

velle Edition; mais considérablement augmentée de l'Histoire & de l'Etat de cette Ville, le nouvel Editeur est M. l'Abbé de St Emmeran.

DE HANNOVER. Histoire du Mecklenbourg en 2. foll. in fol. par M. Jean BEER, elle va jusqu'à la mort du Duc *Adolphe* I.

DES DEUX PONTS. On imprime de suite diverses Dissertations, que fait prononcer par ses Disciples, sur autant de Villes de ce Duché, Mr. *Jean Philippe* CROLLIUS, Directeur du Collége de cette Ville. On en a sur le Château de *Trisels*, & sur les Villes de *Cassel*, de *Meisenheim*, & de *Hornbach*.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

DE MARPOURG. M. le Proféffeur HARTMANN, a publié la Vie du Pape PASCAL II. & celle de Victor III. en Latin.

D'AUSBOURG. Le P. Augustin FABRI Dominicain, a fait paroître un recueïl des portraits, & des vies du Pape *Benoît* XIII, & des Cardinaux. Le titre est *Roma Sancta.*

De Kiel. Une *Histoire de la Réformation de Luther*, depuis ſon commencement juſqu'à la pacification d'Auſbourg.

De Paris. Divers Ecrits pour ſervir à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ce tems ont été publiés 1. *Lettre de ſon Alteſſe Eminentiſſime* Monſeigneur le Cardinal de Rohan Evêque & Prince de Straſbourg, grand Aumonier de France,&c.écrite à M. de Romigny Sindic de la faculté de Théologie de Paris, portant approbation des Actes que la faculté a fait pour faire obſerver, & exécuter la Conſtitution *Unigenitus*.

On y voit la narration véritable d'un des faits des moins vrais-ſemblables qui fut jamais. La faculté de Théologie de Paris aſſemblée le 1. le 3. & le 5e. Mars 1714. après avoir déliberé ſur un même point dans ces trois ſéances prononce à la pluralité des voix, & ſans aucune oppoſition qu'elle reçoit avec repect la conſtitution *Unigenitus*, & ordonne qu'elle ſoit enrégiſtrée avec la Lettre du Roi qui exigeoit cet enregiſtrement. Six anciens Docteurs, & le Sindic députés vers Monſeigneur le Cardinal de *Rohan*, chargé par le

Roi de l'exécution de ses ordres pour cet enregistrement, lui montrent cette conclusion ainsi prononcée par le Doyen : le 14. du même mois, des Députés de la même faculté du nombre desquels furent les sieurs *Chaudiere*, & du *Quesne*, & ausquels plusieurs Docteurs s'étoient joints ayant eu audiance du Roi, remirent la conclusion du 5^e^. Mars concuë dans les mêmes termes, & en la même forme qu'elle a paru imprimée depuis. « Je les acom-
» pagnai dans le Cabinet du Roi, dit
» Monseigneur le C. *de Rohan*.. & je
» suis témoin que celui qui portoit la
» parole assura Sa Majestè que la Fa-
» culté avoit reçû la Constitution avec
» respect, & qu'elle veilleroit avec
» soin à ce qu'il ne fut rien avancé de
» contraire à ce qui y étoit contenu ».
Le Roi ayant fait connoître qu'il souhaitoit que la conclusion fut imprimée au plûtôt, elle le fut éffectivement peu de tems après. M. le C. *de Rohan*, l'ayant alors confrontée avec le prononcé, qui lui avoit été remis le jour même qu'elle avoit été arrêtée, & avec la copie de l'avis de M. *Leger*, que ce Docteur avoit envoyée à S. A.

E. par un billet dont elle est encore saisie; il ne se trouva aucune différence dans ce qui établissoit une véritable acceptation. Cette acceptation & le decret de l'acceptation étant ainsi constatés avec le plus grand éclat, il y eut moins de 2. ans aprés une conclusion dans l'assemblée du 2. Dec. 1715. par laquelle on faisoit déclarer à la Faculté qu'il étoit faux qu'elle eut reçû la Constitution *Unigenitus*, & par une autre conclusion de l'assemblée du 4. Janvier 1716. on faisoit encore déclarer à la Faculté que le Décret du 5^e Mars 1714. étoit faux, & on ordonnoit que comme tel il fut effacé de dessus les Registres. Ce Décret si solennellement porté sur une matiére si importante présenté, & attesté au Roi, par une nombreuse Députation de la Faculté, imprimé par ordre de Sa Majesté, & distribué duns tout l'Univers sans aucune réclamation pendant prés de deux ans, est subitement déclaré faux: Il est vrai que ce fut par des Conclusions irréguliérement portées, plus irréguliérement confirmées. La *Lettre* donne le détail de tout ce procédé, & nommément de deux traits de l'un

desquels la trace se voit encore aujourd'hui sur le plumitif. Mais enfin la posterité ne sera pas trompée, le fait est éclairci, la faculté par la Déclaration génereuse qu'elle a publié rend à son prémier Décret son ancienne autorité, aneantit tout ce qui y a été fait de contraire, & reçoit de nouveau la Constitution comme un jugement dogmatique de l'Eglise universelle: Expression que S. A. E. préfere avec applaudissement.

DE LAUSANNE M. RUCHAT a donné son *Histoire de la Reformation de Suisse.* Il a depuis découvert dequoi l'augmenter de suplemens considerables, il les publiera à part. Il prépare une *Histoire* generale *des Eglises de Suisse* depuis l'entrée du Christianisme en ce païs.

DE MARPOURG. M. KUCHENBECKER fait l'Histoire de l'Abbaye de *Hersfeld.*

D'UPSAL M. FABIEN TOERNER professeur en Eloquence a recherché dans une *dissertation* l'origine & la Religion des *Finlandois.*

HISTOIRE LITTERAIRE

DE JENE. il y a deux tomes de l'introduction de M. STRWE à *l'histoire litter.ire* avec des supplémens & des remarques de M M COLERUS & LILIENTHAL.

DE NUREMBERG. Tous les ouvrages qui traitent *de la librairie & de l'Imprimerie* reparoitront, dans la langue où ils ont paru, en un recueil de deux volumes in folio, par les soins de M. Frederic BOTHSCHOLTZ. Il y joindra ce qu'il pourra découvrir de manuscrits anecdotes sur le même sujet & les laissera aussi dans la langue où ils ont été composés.

DE STRALSUNDE M. LANGEMACK surintendant a publié le prémiér des 3 volumes de son ouvrage Allemand, dans lequel il recueille des *memoires pour l'histoire de la Methode de catéchiser*, il la suit dans tous les siécles & il en donne l'origine & les changemens, on y trouvera des particularités sur les Catéchismes, des Vaudois, des Wiclefites & des Hussites &c.

Dec. 1730.

ARTICLE CXXIII.

OUVRAGES EXPOSÉS DANS ces Mémoires, l'an 1730.

RELIGION. ECRITURE. SAINTS PERES. THÉOLOGIE. PIÉTÉ.

Explication de plusieurs Textes difficiles de l'Ecriture, qui jusqu'à présent n'ont été ni bien entendus ni bien expliqués par les Commentateurs, &c. par le R. P. Dom *** Religieux de la Congrégation de St Maur. in 4°. *Octobre.* Page 1844

Conjectures sur la bénédiction donnée par le Patriarche Jacob à ses Enfans, Genes. 49. *De Benedictionibus, &c.* in 4°. Par Mr George *Hoopers*, Evêque de Barth & de Wels. Editeur M. *Hont. Mars.* P. 520

Dissertation sur le 3e Verset du Ch. 6. de l'Exode, *Ego Dominus (Jehovah) &c. Octobre.* Page 1811. *Novembre.* P. 2017

Dissertation touchant l'Auteur du Symbole (*Quicumque*) par un Licen-

Dec. 1730.

tié, Docteur de Sorbonne. *Septembre.* P. 1646

Explication du Passage de St. *Chrysostome*, *Δύο πρόσωπα δεικνὺς καὶ θεὸν καὶ ἄνθρωπον.* Par le P. C. A. *Souciet*, D. L. C. D. J. *Juillet.* P. 1193

Dissertation sur ce Passage de Saint Augustin, *Non impeditur Baptismi Gratia quin omnia peccata dimittat etiam si odium fraternum in ejus cui dimittuntur animo perseveret.* Par M. l'Abbé Musson. *Août.* P. 1343

Ordonnance ou Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Paris au sujet de la Constitution *Unigenitus. Février.* P. 320

Lettre Pastorale de M. l'Evêque de Blois. *Février.* P. 364

Lettre de MM. les Vicaires Généraux de l'Archevêché de Paris. Le Siége vacant, à S. E. Monseigneur le Card. de *Fleuri. Février.* P. 355

Dissertation sur les cinq Propositions de *Jansenius. Dissertatio Scholastica, &c. Juin.* P. 1019

Seconde Lettre de Dom Vincent *Thuillier*, Bénédictin, à un de ses Confreres qui persiste dans son Apel. *Août.* P. 1397

Jansenii Doctrina ex Thomisticæ Theologiæ Præceptis atque Institutis damnata, &c. C'est-à-dire, La Doctrine de Jansénius condamnée par les Principes de la Théologie Thomistique. Par le R. P. Joseph San-Felice, D. L. C. D. J. *Decembre.* P. 2211

Prælectiones Theologicæ. Traité sur le Sacrement de l'Eucharistie. Par M. l'Abbé *Tournéli. Février.* Page 242. *May.* P. 782

Réfutation d'un Systême imaginé par un Philosophe Cartésien, qui a prétendu demontrer géométriquement la possibilité de la Présence réelle. Par M. *David. Septembre.* P. 1570

ΟΡΘΟΔΟΞΟΣ ΤΑΛΑΙΑΣ, *&c.* L'Office de l'Eglise Grecque pour le Carême, corrigé & traduit en Latin avec des Dissertations par le R. P. Dom Angelo Maria *Quirini.* Prémier Vol. in 4°. *Février.* P. 306

Discussion sur un Passage de *Maldonat* touchant les Collectes. *Mars.* Page 368

La causa della Verità, &c. La cause de la vérité défenduë contre l'Apologiste Anonyme du P. Charles Ambroise *Cattaneo* D. L. C. D. J. Par le

R. P. Lecteur Fr. Joseph Augustin *Orsi* de l'Ordre des Freres Prêcheurs. In 4°. *Novembre.* P. 1961

L'Innocenza della Verità, &c. L'Innocence de la Vérité, ou, Dissertation Théologique, sur l'observation du secret, sans blesser la Vérité. In 4°. *Decembre.* Page 2100

Lettera, &c. Lettre d'une Religieuse au R. P Lecteur Joseph Augustin *Orsi.* In 4°. *Decembre.* P. 2106

Lettera, &c. Lettre d'un Idiot au R. P. Lecteur Majeur *Orsi.* In 4°. *Decembre.* P 2110

Catechisme Spirituel de la Perfection Chrétienne. Par le R. P. *Surin*, D. L. C. D. J. *May.* P. 815

La nullité des Ordinations Angloises, demontrée de nouveau, tant pour le fait que pour le droit, contre la défense du R. P. Le *Couraier*, Docteur d'Oxfort. Par le P. Le *Quien*, de l'Ordre des Freres Prêcheurs. *Août.* Page 1470. *Septembre.* P. 1517

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Londres, aux Habitans de Londres & de Westminster, contre l'incrédulité. *Mars.* P. 423

Conference de la Fable avec l'Histoi-

re Sainte, où l'on voit que les grandes Fables, le Culte & les Mysteres du Paganisme, ne sont que des copies alterées des Histoires, des Usages & des Traditions des Hébreux. Par M. de *Lavaur*. 2. Voll. in 12. *Juillet*. Page 1237.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE. CIVILE. LITTERAIRE. ANTIQUITÉS.

Histoire de l'Eglise Gallicane, dédiée à Nosseigneurs du Clergé. Par le P. Jacques *Longueval*, D. L. C. D. J. Quatre Tomes in 4°. depuis l'établissement de la Religion jusqu'à l'an 790. *Novembre*. P. 1901

Philippi Eberhardi Zechii, Schediasma. Impromptu, ou legére Dissertation sur les Primaties d'Allemagne. *Juin*. P. 1074

Cérémonies & Coutumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, représentées par des figures dessinées de la main de Bernard Picard, avec une explication Historique & quelques Dissertations curieuses. Tome prémier, qui contient les Cérémonies

des Juifs & des Chrétiens Catholiques. *Décembre.* P. 2169

Lettre aux Auteurs des Mémoires de Trevoux contenant quelques Remarques sur *Gallia Christiana* des R. R. P. P. Benedictins. *Juillet.* P. 1296

Nouveaux Miracles operés par l'intercession de S. *Loüis de Gonzagues*, D. L. C. D. J. extraits des Procès Verbaux, qui en ont été faits & imprimés à Rome avec la Permission des Supérieurs. In 8°. *Decembre.* P. 2123

Relation Historique & Apologétique des sentimens & de la conduite du P. le *Couraier*. In 12. 2. Voll. *Aout* P. 1356

Justification de M. l'Abbé *Lenglet* Du Frenoy, au sujet d'un Mémoire sur la Methode d'étudier l'Histoire. *Janvier.* P. 175

Histoire ancienne des Egyptiens, des Cartaginois, des Assiriens, des Babiloniens, des Medes & des Perses, des Macedoniens & des Grecs. Par M. *Rollin.* Tome premier. *Mars.* P. 462. Tome second. *Novembre.* P. 2048

Rerum Italicarum Scriptores. Suite du Recueil Latin des Ecrivains, qui ont travaillé à l'Histoire d'Italie, depuis

puis le 6^e^ jusqu'au 16^e^ siécle. T. VII. Par M. *Muratori* & M. M. de la Societé Palatine. *Avril.* P. 581

Lettre de M. l'Abbé *Le Pelletier*, aux Auteurs des Mémoires de Trevoux, sur un Article du Libelle intitulé, *Nouvelles Ecclésiastiques. Novembre.* P. 2073

Mémoires pour servir à l'Histoire de France & de Bourgogne, contenant un Journal de Paris sous les Régnes de Charles VI. & Charles VII. L'Histoire du meurtre de Jean-sans-peur Duc de Bourgogne, avec les preuves. *May.* P. 389

De l'*Istoria Civile del Regno di Napoli.* Histoire Civile du Royaume de Naples, écrite en 40 Livres. Par M. *Giannone*, Jurisconsulte & Avocat. *Janvier.* P. 5

Reflessioni Morali, &c. Réflexions Morales & Théologiques sur l'Histoire Civile du Royaume de Naples données au Public, en plusieurs Lettres de deux amis. Par *Eusebe Philopatre.* 2. Tomes in 4°. *Janvier.* P. 12

Difeza del Libro, &c. Défense du Livre des Réfléxions sur l'Histoire de Pierre *Giannone* contre les Censures

qu'on en a faites à Naples. In 8°. *Janvier.* P. 69

Abregé de l'Histoire d'Angleterre avec des Réfléxions Politiques & Historiques, traduit de l'Anglois. Par M. *Higgous. Août.* Page 1326. *Septembre.* Page 1653

Johannis de Trokelowe. *Annales Eduardi II. &c.* Annales d'Edouard II. par Jean de *Trokelowe*, &c. avec plusieurs Piéces. *Octobre.* P. 1830

Memorie Istoriche. Mémoires Historiques concernant la Dévolution du Duché d'Urbin au St Siége. *Juin.* Page 94

Essai de l'Histoire du Commerce de Venise. In 12. *Février.* Page 331

Mémoires du Comte de *Forbin*, Chef d'Escadres. 2. Voll. in 12. *Février.* P. 166

Lettre au sujet des Editions nouvelles des Décades d'*Antonio de Herrera. Juin.* P. 1086

Extrait de l'Histoire de l'Academie Françoise jusqu'à 1700. Par M. l'Abbé d'*Olivet. Mars.* P. 561

Défense du P. Kircher & du P. Schott, sur une explication des Armées vûës en l'air qui leur a été attri-

buée. *May.* P. 910

Réponse de M. *Godin* à l'Article précedent, avec la Réplique. *Novembre.* P. 1929

Mémoire adressé au R. P. H. Par M. l'Abbé *Lenglet* du Frenoy, sur un Article des Mémoires de Trevoux du mois de Novembre 1729. *Octobre.* Page 1750

Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la Republique des Lettres, avec le Catalogue raisonné de leurs Ouvrages. Tome XI. in 12. 1730. *Octobre.* P. 1709

M. *Bianchini.* Son Eloge & ses Ouvrages. *Juillet.* Page 1269. Voyés *Novembre.* Page 2078

Samuël *Clarke.* Ses Ouvrages. *Mars.* Page 559

Mémoire & Réponse entre M. de *Barras* & le P. *de la Maugeraie*, au sujet du Vaisseau de Philopator. *May.* Page 919

Hieronimi Baruffaldi de Præficis. Dissertation de M. *Baruffaldi* sur les Pleureuses. In 12. *Janvier.* P. 141

Lettres à M. de Valbonnais, prémier Président, &c. où l'on examine une Dissertation sur l'Arc de Triom-

phe d'Orange. *Juillet*. Pag. 1214. *Août*. Page 1373

Remarques sur la correction proposée par M. *Moreau de Mautour*, de deux Passages de *Dion*, & d'un de *Suétone* à l'occasion d'une Médaille de *Caligule*. *May*. P. 835

Explication d'une Medaille Consulaire de la Famille DIDIA. Par M. L. *Décembre*. P. 2190

GÉNÉALOGIE. GÉOGRAPHIE. CHRONOLOGIE. PHILOSOPHIE. MATHÉMATIQUES.

Réponse au R. P. *Louvreleuil* sur la question, si la Maison de *Chanac* est originaire de Mende. *Septembre*. Page 1581.

Notizie, &c. Observations sur la Longitude & la latitude de la Ville d'*Urbin* & des Villes voisines, avec les opérations qu'on a employées pour déterminer ces positions lesquelles servent à fixer celles de toute l'Italie. Par M. François *Bianchini*. *Juillet*. Page 1185

Tabula, &c. Table Chronologique de l'Histoire de la Chine. Par le Cycle

KIA-TSE. *Janvier.* P. 179

Obſervations Mathématiques, Aſtronomiques, Geographiques, Chronologiques & Phyſiques, faites à la Chine: Redigées par le R. P. E. *Souciet* D. L. C. D. J. *Juin.* Page 986. *Juillet.* P. 1133

Obſervation de l'Eclipſe de Lune du 8. Août 1729. faite à Marſeille dans l'Obſervatoire des Jeſuites. *Février.* P. 367

Obſervations faites à Marſeille dans l'Obſervatoire des Jéſuites pendant les trois derniers mois de l'année 1729. Par le P. Pezenas D. L. C. D. J.

Obſervation de l'Eclipſe de Lune du 3. Février 1730. Par le P. *Pezenas* D. L. C. D. J. à Marſeille & autres Obſervations. *May.* Page 894

Aſtronomie Phyſique, par le Sieur Petit, Arpenteur à Blois. *Novembre.* Page 2034

Obſervations Curieuſes ſur toutes les Parties de la Phyſique, extraites & recueillies des meilleurs Mémoires. In 12. Tome 3^e^. *Decembre.* P. 2114

Diſſertation Métaphyſique au ſujet d'un Problême propoſé par M. *Moli-*

neux, & communiqué à M. Locke. *Novembre.* P. 1974

Logicæ seù Artis cogitandi Institutiones. Institutions Logiques, ou, de l'Art de penser, par M. Nicolas *Martini*, Professeur de Mathematique. In 12. *Novembre.* Page 1995. *Decembre.* Page 2151

Q. L. Alphei Diacrisis. Jugement de *Quintus Lucius Alpheus* sur la seconde Edition de la Philosophie nouvelle & ancienne du R. P. Thomas *Ceva*, avec les Notes de *Janus Valerius Pansius.* In 4°. *Decembre.* P. 2153

Observations Astronomiques faites à Toulon par le P. *Duchatelard* D. L. C. D. J. de l'Eclipse de Lune du 3. Février 1730. de la Lumiére Boréale du 15. Février. *Avril.* P. 734

Réfléxions de M. *Maraldi* sur la Dissertation du R. P. *Mahoudeau* inserée dans les Mémoires de Trevoux de Septembre 1728. *Janvier.* Page 72. *Février.* P. 240

Commentaires sur la Géometrie de M. *Descartes.* Par le R. P. Cl. *Rabuel* D. L. C. D. J. *Juillet.* P. 1207

Mémoire sur la Cycloide. Par le R. P. *Dumas* D. L. C. D. J. *Addition au mois de May.*

Histoire de l'Academie Royale des Sciences, avec les Mémoires de Mathematique & de Physique pour l'année 1725. *Janvier.* P. 103

Histoire de l'Academie Royale des Sciences, année 1726. avec les Mémoires de Mathematique & de Physique. In 4°. *May.* P. 862. 879

Clavis Astronomica. La Clef de l'Astronomie, ou la Partie Physique de l'Astronomie. Par M. Pierre *Horrebou. Avril.* P. 707

PHYSIQUE. HISTOIRE NATURELLE. MÉDECINE.

Les Entretiens Physiques d'Ariste & d'Eudoxe, ou Physique nouvelle en Dialogues, &c. Par le P. *Regnault* D. L. C. D. J. *Février.* P. 197. *Avril.* Page 655. *Mars.* P. 240

Lettre du R. P. Sarrabat Jésuite, au R. P. Castel. Essay sur l'Union de l'Ame & du Corps. *Décembre.* Page 2201

Lettres Philosophiques sur la formation des Sels, des Cristaux; & la Génération & le Méchanisme organique des Plantes & des Animaux à l'oc-

caſion de la Pierre Belemnite & de la Pierre Lenticulaire, avec un Mémoire ſur la Théorie de la Terre. Par M. *Bourguet. Octobre.* P. 1739

Obſervations ſur les Principes Métalliques, où l'on découvre le Méchaniſme de la Nature, & ſur la Tranſmutation du fer en cuivre. *Avril.* Page 711. *May.* P. 796

Extraits de Lettres d'Orleans, de Tournon, de Marſeille, d'Avignon, ſur le Phénomêne du 19. Février 1730. *May.* P. 898

Extrait de Lettres de Toulon & d'Avignon ſur la Lumiére Boréale. *Novembre.* P. 2060

Obſervation du même Phénoméne. Par le P. *de Montauzan* D. L. C. D. J. *Novembre.* P. 2065

Lettre ſur la ſalure de la Mer. Par le P. *Sarrabat* D. L. C. D. J. *Janvier.* Page 162

Expérience pour deſſaller, par filtration l'eau de la Mer & la rendre potable. Ib. Page 169

Obſervation ſur l'eau de la Mer, & ſur l'eau douce qu'on embarque dans les Vaiſſeaux. Par M. *Deſlandes* Commiſſaire de la Marine de l'Academie. *Dec.* 1730.

Royale des Sciences. *Mars.* P. 429

Lettre sur la génération des Insectes. *Avril.* P. 704

Observations Critiques sur les Plantes décrites. Par le R. P. *Labat* Dominicain dans les 6. Tomes de son Voyage aux Isles. *Janvier.* Page 123. *Février.* Page 286. *Mars.* Page 537. *Avril.* Page 679 *May.* Page 848. *Juin.* Page 153

Réfléxions Critiques sur le Traité de l'usage des differentes saignées, principalement de celle du Pied. Deux Lettres écrites par M. *Chevalier*, Docteur, Regent de la Faculté de Medecine. *Jüin.* Page 1019. *Septembre.* Page 1615

Remarques sur l'abus des Purgatifs & des Amers au commencement, & à la fin des maladies & sur l'utilité de la saignée dans les maladies des yeux. *Avril.* P. 697

De la digestion & des maladies de l'estomach, suivant le Systême de la trituration & du broyement sans l'aide des levains ou de la fermentation dont on fait voir l'impossibilité en santé & en maladie. Vol. in 12. *Mars.* Page 482

Réfléxions Critiques d'un Professeur de Physique (P. *Percheron*) sur ce Systême. *Mars.* P. 482

Réponse à la Lettre de M. *Petit*, Medecin, extraite dans le Journal des Sçavans au mois de Juin 1729. sur les cataractes des yeux. *Avril.* P.602

Delle Fistole Lacrimali. Dissertation sur la nouvelle maniére de guerir les Fistules Lacrimales, proposée par M. *Anel*, *&c.* Par M. *Melli. Avril.* Page 640

ART MILITAIRE. POËSIE. GRAMMAIRE. ELOQUENCE. MUSIQUE. MÉCHANIQUES.

Lexicon Militare. Dictionnaire Militaire. Par le P. Charles de *Aquino*. In fol. 2. Vol. *Septembre.* P.1563

Réflexions du P. *Bougeant* sur le Poëme Epique par raport aux Anciens & aux Modernes. *Août.* Page 1458

Actii Sinceri Sannazarii, *&c.* Les Poësies Latines de *Sannazar*. In 8°. *Février.* P. 255

Les Œuvres de M. *de la Motte* de l'Ac. Fr. avec plusieurs Discours sur la Tragedie. 2. Voll. in 8°. *May.* Page 749

L'Œdipe de M. *de Voltaire*, nouvelle Edition, avec une Préface dans laquelle on combat les sentimens de M. *de la Motte* sur la Poësie. *Septembre.* P. 1537

Suite des Réfléxions sur la Tragédie, où l'on répond à M. *de Voltaire*. Par M. *de la Motte*, &c. *Decembre.* Page 2093

Le Paradis perdu de Milton, traduit en François. *Août.* Page 1423. Dissertation critique sur ce Poëme. Par M. Constantin de *Magni*. *Août.* Page 1439

Le Paradis reconquis traduit de l'Anglois de *Milton*, avec quelques autres Piéces de Poësie, in 12. 1730. Par le P. de *Mareuil*. *Octobre*. P. 1771

Refutation des faux Principes repandus dans la Grammaire Italienne, à l'usage des Dames. Par M. *Antonini*, Napolitain. L'ordre Grammatical remis dans son état. 3^e^ Edition. Par M. *de la Lande*, in 12. *Janvier.* P. 96

Panegyrique de S. Augustin, Evêque d'Hippone, &c. Par M. l'Abbé *Seguy*. In 4°. *Decembre.* P. 2232

Explication d'un Passage du prémier Livre de Ciceron, *de Naturâ*

Deorum. Decembre. P. 2130

Réponse du P. *du Cerceau* à l'Article du Journal des Sçavans inseré au mois de May 1729. Page 847. *Juin.* Page 950. *Juillet.* P. 1149

Mémoire au sujet de la description d'une nouvelle construction d'aiguille de Boussole marine sans declinaison. Par M. le *Maire. Septembre.* P. 1543

La Vie de Pierre *Mignard* prémier Peintre du Roi. Par M. l'Abbé de *Monville. Juin.* Page 970

La Méchanique du feu. Par M. *Gauger. Juin.* P. 1100

Nouvelle Description d'une Machine, qui semble porter en elle-même le principe de son mouvement. Ou la balance tournante, *Juin.* P. 1111

Lettre de M. *Duquet* au R. P. *Castel*, & la réponse sur le remontage des Vaisseau. *Septembre.* P. 1684

Description d'une Machine nouvelle & curieuse de M. *Pinchbeck*, *Decembre.* P. 2230

MÉLANGES.

Cours des Sciences sur des Principes nouveaux & simples ; pour former le

langage, l'esprit & le cœur, dans l'usage ordinaire de la vie, par le R. P. *Bussier* D. L. C. D. J. Folio. *Juin.* Page 818

Jacobi Facciolati Orationes XII. XII. Harangues : Dissertations Dialectiques. . Epîtres Philologiques & autres exercices Litteraires. Par M. *Facciolati.* In 12. *Octobre.* P. 1788

Maximes de Balthazar *Gracien* traduites de l'Espagnol. Par le P. de *Courbeville. Juin.* P. 1000

Lettres Edifiantes & Curieuses écrites des Missions étrangeres. XIX^e Recueil, in 12. Par le P. *Du Halde,* D. L. C. D. J. *Fevrier.* Page 220

Œuvres diverses de M. l'Abbé de St *Pierre.* Tome prémier. *Avril.* Page 616

ARTICLE CXXIV.

AUTEURS DONT LES OUvrages sont exposés dans ces Mémoires de 1730.

ACadémie R. des Sciences. Pages 103. 862. 879
Q. L. Alpheus. 2143
M. Anel. 640
M. Antonini. 96
Le P. de Aquino. * 1563
M. Argelati. 581
S. Auguſtin. 1343
M. de Barras. 919
M. Baruffaldi. 141
M. Benet. 7. 11. 796
M. Bianchini. 1184. 1269
M. de Bimard, Baron de la Baſtie. 1214. 1373
Le P. Bougeant. * 1458. 2114
M. Bourguet. 1739
Le P. Le Breton. * 123. 286. 537. 679. 848. 1053
Le P. Buffier. * 818
M. Burette. 950. 1149
Le P. Caſtel. * 1688
Le P. Cattaneo. * 2100. 2110. 2143

Le P. Du Cerceau. * 950. 1149
Le P. Du Chatelard. * 734. 2060
M. Chevalier. 1019. 1615
M. Samuel Clarke. 559
M. l'Abbé Le Clerc. 1646
Le P. Cœurdoux. * 900
M. Courayer. 1356. 1470. 1517
Le P. de Courbeville. * 1000
Guillaume Danet. 182
Le P. Daubrée. 389
M. David. 1570
M. Descartes. 1207
Le P. Dufesc. * 905
Le P. Dumas. * *Addition au mois de May.*
M. Duquet. 1684
M. Facciolati. 1788
M. le Comte de Forbin. 166
M. Fouquet Evêque. 179
M. Gauger. 1100
M. Giannone. 9. 12. 69
M. Godin. 910. 1929
Le P. Balthazar Gracien. * 1000
Le P. Grozelier. 2114
M. Guib. 1373
Le P. du Halde 220
M. Hearn. 1830
M. Hecquet. 482. 697. 704
Antonio de Herrera. 1086

Dec. 1730.

M. Higgous. 1326. 1653
M. Hont. 520.
M. Hoopers *Ibid.*
M. Horrebou. 707.
M. Huet, Evêq. d'Avranches. 561.
Le P. Kircher. * 910.
Le P. Labat. 123. 286. 537. 679. 848. 1053
M. Laisné. 2190
M. de Lalande. 96.
M. des Landes. 429.
M. de Lavaur. 1237
M. l'Abbé Lenglet. 175. 1750.
M. l'Evêque de Londres. 423
M. Locke. 1974.
Le P. Longueval. * 1901
Le P. Lowreleüil. 1581.
M. Constantin de Magny. 1439.
Le P. Mahoudeau. * 72. 240.
M. le Maire. 1543
Le P. Maldonat. 368.
M. Maraldi. 72. 240.
Le P. de Mareüil. * 1771.
Dom Martin. 1844.
M. Martini. 1995. 2151.
Le P. de la Maugeraie. * 919.
M. Melli. 640.
Mignard. 970.
Milton. 1439. 1771.

M. Molineux. 1974.
Le P. de Montauzan. * 1877. 2065.
2130
M. Moreau de Mautour. 835.
M. de la Motte. 749. 2093
M. l'Abbé de Mouville. 970
M. Muratori. 581.
M. Musson. 1343.
Le P. Niceron. 1709
M. l'Abbé d'Olivet. 561.
Le P. Orsi. 1961
J. V. Pansius. 2143
Le P. Percheron. * 169. 882. 1111.
1974.
M. Petit, Medecin. 602.
M. Petit, Arpenteur à Blois. 2034.
Le P. Pezenas. * 775.894.910
M. Pinchbeck. 2230
Le P. Le Quien. 1770. 1517.
Monseigneur Quirini. 306
Le P. Rabuel. * 1207
Le P. Regnault. * 197. 240. 655
M. Rollin. 462. 2048
M. l'Abbé de Saint-Pierre. 616
Le P. San-Felice. * 12. 69. 2211
Sannazar. 255.
Le P. Sarrabat. * 169.903.2064.2201
Le P. Schott. * 910
M. l'Abbé Seguy. 2222.

M. Signorotti. 640
Le P. C. A. Souciet. * 1193
Le P. E. Souciet. * 986. 1133
Le P. Surin. * 815
Com Vincent Thuillier. 1397
M. l'Abbé Tourneli. 342. 782
M. de Trokelowe. 1830
Vicaires Généraux de Paris. 355
M. de Voltaire. 1537
M. de Voolhouſe. 602
M. Zechius. 1074

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois de Décembre 1730.

ART. CIX. *Suite des Réfléxions sur la Tragédie, où l'on répond à M.* de Voltaire, *&c.* page 2093

ART. CX. *L'innocence de la Vérité, ou Dissertation Théologique sur l'observation du secret, &c.* p. 2100

ART. CXI. *Lettre d'une Religieuse au R. P. Lecteur Joseph Augustin Orsi.* page 2106

ART. CXII. *Lettre d'un Idiot au R. P. Lecteur Majeur Orsi.* p. 2110

ART. CXIII. *Observations curieuses sur toutes les parties de la Physique, &c.* page 2114

ART. CXIV. *Nouveaux Miracles opérés par l'intercession de Loüis de Gonzague, &c.* p. 2123

ART. CXV. *Explication du Passage du prémier Livre de Cicéron, &c.* page 2130

ART. CXVI. *Jugement de Lucius Alphæus, &c.* p. 2143

ART. CXVII. *Institutions Logiques, ou l'Art de penser, &c.* p. 2151

ART. CXVIII. *Cérémonies & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, &c.* page 2169
ART. CXIX. *Explication d'une Médaille Consulaire de la Famille Didia, &c.* p. 2190
ART. CXX. *Lettre du R. P. Sarrabat Jésuite, au R. P. Castel, &c.* page 2201
ART. CXXI. *La Doctrine de Jansénius, condamnée par les Principes de la Théologie Thomistique, &c.* page 2211
ART. CXXII. *Nouvelles Litteraires.* page 2230
De Londres. Ibid.
De Paris. pages 2232. 2238. 2239.
De Trevoux. p. 2237
D'Ulm. p. 2238
De Halle. p. 2239.
De Francfort. p. 2240
De Leipsik. Ibid.
De Iene. Ibid. & 1250.
De Lausanne. p. 2249
De Marpourg. Ibid.
D'Upsal. Ibid.
De Nuremberg. p. 2250
De Straslund. Ibid.
ART. CXXIII. *Ouvrages exposés dans Dec. 1730.*

ces Mémoires de l'an 1730. p. 2251

Art. CXXIV. *Auteurs, dont les Ouvrages ſont expoſés dans ces Mémoires de* 1730. p. 2270

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Novembre 1730.

Page.	*Ligne.*	
1998.	27.	refuté, *liſés*, réfute.
1999.	1.	menéroit, *liſ.* méneroit.
2008.	28.	*inſciiptum*, liſ. *inſcriptum*.
2010.	5.	*Lockc*, liſ. *Locke*.
2011.	7.	Acedémiciens, *liſ.* Académiciens.
2013.	18.	ajourer, *liſ.* ajoûter.
2026.	derniére.	*Is ac*, liſ. *Iſaac*.
2027.	14.	nom dans, *liſ.* nom : dans.
2034.	7.	*liſés*, Langues & chés toutes les Nations ; il.
2071.	28.	*Effacés le* point, *& liſés*, traduite.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 3983